


série VII
Jean Grellet
bibliothèque de
bien ou rien
No 164.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DES SUISSES

PAR UN NEUCHATELOIS.

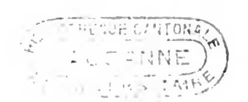
appelé [Georges Petitpierre comte de Wesdehlen



NEUCHATEL

GERSTER, LIBRAIRE.

1856



ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DES SUISSES.

CHAPITRE I.

LES ANCIENS HELVÉTIENS.

La contrée que nous appelons aujourd'hui la Suisse, située entre l'Allemagne, la France et l'Italie, bornée par le Jura, le Rhin, le lac Léman et les Alpes, resta long-temps inconnue aux peuples civilisés de l'antiquité. De sombres forêts aussi anciennes que le monde en couvraient la plus grande partie; le taureau sauvage et l'élan, qui ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans quelques forêts de la Pologne, l'ours, le loup, le cerf, le sanglier, erraient dans ces vastes solitudes. Des serpents monstrueux avaient leurs repaires dans les marais ou dans les gorges des montagnes. Les historiens anciens donnent aux premiers habitants de cette contrée le nom d'Helvétiens.

Ils appartenaient à la grande nation des Celtes ou Gaulois, avec laquelle ils paraissent toutefois n'avoir conservé que peu de relations depuis leur établissement dans ce pays isolé, comme nous venons de le dire, de tous les pays voisins. Appelés à lutter sans cesse contre la rudesse du climat, contre l'âpreté du sol et contre les animaux sauvages qui les entouraient, ils étaient robustes et vigoureux et accoutumés à mépriser le danger. Cependant ils étaient pacifiques : sans doute la nécessité d'arracher à la terre leur subsistance par un travail opiniâtre

ne leur permettait pas de se livrer à cet esprit aventureux et guerrier qui distinguait les peuples germaniques, leurs voisins du côté du septentrion. Quoique certains historiens les appellent riches, peut-être à cause de l'or que charient en petite quantité quelques torrents des Alpes, quoiqu'on sache qu'ils faisaient usage de l'alphabet grec, tout indique qu'ils étaient pauvres, sans commerce important, et étrangers aux arts et aux sciences. Il ne reste d'eux ni médailles, ni vestiges de bâtiments; leurs demeures étaient des cabanes en bois, et leurs temples, la profondeur des forêts; c'est là qu'ils cherchaient la présence de leurs dieux et qu'ils leur offraient leurs sacrifices.

La nation des Helvétiens se composait de quatre grandes tribus ou cantons; chacun d'eux comprenait à son tour un grand nombre de communautés; autant de vallées, autant de corporations indépendantes. Ces cantons, ces corporations, étaient unis entr'eux par la communauté d'origine, de mœurs et de langage, et par le besoin de la défense mutuelle, mais la nation ne formait pas un état, et il n'existait nulle part ce qu'on appelle aujourd'hui un gouvernement. Dans chaque communauté, l'assemblée de tous les hommes libres en état de porter les armes décidait de toutes les affaires. Tous étaient égaux; les magistrats, élus pour un temps limité, ne faisaient qu'exécuter ce que l'assemblée du peuple avait décidé; les druides ou prêtres seuls jouissaient d'une autorité fondée sur le respect qu'on portait à la religion. Quand on allait en guerre, on élisait des chefs militaires pour la durée de l'expédition.

Du côté du levant, dans les hautes Alpes où le Rhin prend sa source, étaient les Rhétiens, dont les ancêtres étaient venus d'Italie, et dont les descendants parlent encore aujourd'hui une langue, le *romænsch*, dont l'origine est la même que celle de la langue latine. C'était un peuple de mœurs sauvages, d'une bravoure indomptable, avide de pillage, impitoyable pour les vaincus.

Environ cent ans avant la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, une multitude innombrable, formée de diverses nations venant du fond de la Germanie, et dont les Cimbres et les Teu-

tons étaient les plus considérables, s'approcha du pays des Helvétiens. On y comptait trois cent mille combattants, outre les vieillards, les femmes et les enfants. Ils cherchaient un pays meilleur que le leur, où ils pussent s'établir. Les Helvétiens se joignirent à eux en grand nombre. Ils se dirigèrent vers la Gaule, aujourd'hui la France, qu'ils parcoururent en tout sens et qu'ils dévastèrent. Ils battirent une armée romaine envoyée pour leur barrer le passage.

Les Romains, pour faire une diversion et empêcher l'ennemi de pénétrer en Italie, envoyèrent une nouvelle armée au-delà des Alpes, sous le commandement du consul Lucius Cassius. Les Tigurins, une de ces quatre tribus helvétiques, se séparèrent aussitôt des Cimbres et accoururent au secours de leur patrie, sous le commandement d'un jeune guerrier nommé Divico. Les deux armées se rencontrèrent près des bords du lac Léman. C'était la six cent quarante-sixième année depuis la fondation de Rome; les Romains étaient depuis long-temps maîtres de toute l'Italie; ils avaient triomphé de la puissance de Carthage et renversé le trône d'Alexandre-le-Grand; leur domination s'étendait sur trois continents; ils se trouvaient en présence d'une peuplade demi-barbare dont ils avaient peut-être jusqu'alors ignoré le nom. Les Tigurins remportèrent une victoire complète; Cassius périt, avec lui l'un de ses lieutenants et la fleur de son armée. L'autre lieutenant se réfugia avec le reste dans le camp retranché, mais voyant sa retraite coupée, à la veille de manquer de vivres, il fut obligé de se rendre. Il livra des ôtages et abandonna au vainqueur la moitié de ses bagages et des armes de ses soldats. Toute l'armée défila en se courbant sous une lance posée en travers sur deux pôteaux. C'est ce qu'on appelait passer sous le joug; il y avait des siècles qu'une armée romaine n'avait subi cet affront.

Cependant les Cimbres et les Teutons poursuivaient leur marche au travers des Gaules jusqu'à la mer Méditerranée, exterminant toutes les armées qu'on tentait de leur opposer. L'Italie était consternée; c'en était fait de Rome s'ils eussent alors marché contre elle, mais ils se tournèrent du côté des Pyré-

nées et combattirent sans succès pendant trois ans contre les Celtibériens.

Les Romains employèrent ce temps à préparer de nouveaux armements ; le consul Caius Marius s'appliqua à rétablir la discipline dans l'armée et à lui rendre sa confiance en elle-même, puis il attendit les Teutons et les défit complètement près d'Aix en Provence. Après cette victoire, il marcha au-devant des Cimbres qui s'étaient séparés des Teutons quelque temps auparavant, et qui, ignorant encore la défaite de leurs alliés, débouchaient des Alpes pour aller les rejoindre dans les plaines de l'Italie ; il leur livra bataille auprès de Vérone et remporta sur eux une nouvelle victoire qui sauva Rome et le monde civilisé. Les Tigurins sous Divico étaient restés en arrière pour garder les défilés des Alpes ; quand ils apprirent la défaite des Cimbres, ils se retirèrent dans leurs foyers sans être inquiétés.

Cinquante années s'écoulèrent sans que les Helvétiens se trouvassent de nouveau en contact avec les Romains, mais depuis les migrations des Cimbres et des Teutons, tout le nord était en mouvement, et les bords du Rhin devinrent le théâtre de guerres continuelles entre les Germains et les Helvétiens.

Ces guerres si fréquentes devaient nécessairement amener des changements importants dans l'intérieur de la nation. La jeunesse s'accoutumait à une vie aventureuse et se dégoûtait du travail soutenu auquel la nature du pays obligeait ses habitants ; les chefs s'enrichissaient des dépouilles des peuples vaincus, et l'égalité qui avait régné jusqu'alors entre les Helvétiens disparaissait ainsi peu à peu ; l'habitude du commandement les induisait naturellement à chercher les moyens de le conserver.

Orgétorix était l'un des hommes les plus illustres par sa naissance et le plus riche de la nation ; il possédait dix mille esclaves, qu'il avait hérités de ses pères depuis la guerre des Cimbres, ou qu'il avait conquis lui-même dans les expéditions contre les Germains ; il entretenait d'étroites relations avec les chefs des peuples gaulois du voisinage et avait même donné sa fille en mariage à l'un d'eux. Toutes ces circonstances contribuèrent à développer chez lui le désir de régner sur ses conci-

toyens; pour y parvenir, la guerre lui était nécessaire. Il commença par gagner secrètement en faveur de ses plans les principaux de la nation, puis il se présenta devant l'assemblée des Helvétiens. Il leur exposa qu'il ne convenait pas à un peuple vainqueur des Romains et des Germains dans tant de combats, de se consumer en efforts pour arracher à un sol ingrat une chétive subsistance, tandis qu'il ne tenait qu'à eux d'aller chercher dans les Gaules un climat plus doux et un sol plus fertile et de s'y conquérir une nouvelle patrie. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité; deux années furent consacrées aux préparatifs de cette grande émigration; la troisième année, toute la nation devait se mettre en marche pour pénétrer dans les Gaules. Orgétorix fut chargé d'engager les Eduens et les Séquanais (les peuples de la Bourgogne et de la Franche-Comté) à se joindre aux Helvétiens. Mais bientôt on fut informé de l'existence d'une conjuration qu'il avait ourdie avec les chefs de ces deux nations pour s'emparer du pouvoir suprême; il fut arrêté; se confiant dans l'appui de ses esclaves, de ses cliens, de ses nombreux débiteurs, il refusa de répondre à l'accusation, mais les magistrats appelèrent de toutes parts le peuple aux armes pour la défense de la liberté. Orgétorix se vit perdu; il se donna la mort pour échapper au supplice du feu que la loi des Helvétiens décernait aux ennemis de la patrie.

Cependant ses concitoyens n'abandonnèrent pas après sa mort le projet qu'il leur avait suggéré. La troisième année étant venue, pour prévenir toute pensée de retour, ils mirent le feu à leurs douze villes, à leurs quatre cents villages et à toutes les maisons isolées, puis ils se mirent en marche au nombre de deux cent soixante-trois mille hommes, femmes et enfants, sans compter plusieurs peuples voisins qui s'étaient joints à eux, et parmi lesquels étaient les Rauraques, qui habitaient la contrée où est aujourd'hui situé le canton de Bâle. A la tête des Tigurins marchait le vieux Divico, vainqueur du consul Cassius cinquante ans auparavant.

On dit que Noïdenolex, située près du lieu qu'occupe aujourd'hui la ville de Neuchâtel, fut l'une de ces douze villes brûlées par les Helvétiens.

Le rendez-vous général était à l'extrémité du lac Léman, près de Genève, ville des Allobroges. Les Helvétiens et leurs alliés y arrivèrent au nombre de quatre vingt-douze mille combattants. Les Allobroges, habitants de la Savoie et du Dauphiné, étaient sujets des Romains et paraissaient disposés à saisir cette occasion favorable pour s'affranchir de leur domination. Les Séquanais penchaient aussi en faveur des Helvétiens. Les Eduens, leurs ennemis, demandèrent du secours aux Romains.

Toute la Gaule voyait avec anxiété l'orage qui la menaçait; Rome aussi s'émut en voyant une nation belliqueuse prête à s'établir dans le voisinage de ses provinces conquises; les temps des Cimbres lui revinrent en mémoire. Des messages furent adressés à toutes les villes gauloises pour les affermir dans leur fidélité; tous les soldats en congé furent rappelés sous les drapeaux; le consul de l'année précédente, Caius-Julius César, fut chargé du commandement dans la Gaule. Il partit pour Genève sans perdre un instant.

A son arrivée, des députés des Helvétiens vinrent lui demander le libre passage par le territoire romain, promettant de ne pas en abuser. César n'avait qu'une seule légion à opposer à une armée formidable; il fit à ces députés une réponse évasive, et profita du délai de quelques jours qu'il se ménagea de cette manière pour presser de tous côtés l'arrivée des renforts et construire le long de la rive méridionale du Rhône un rempart de neuf mille pas de longueur, de seize pieds de haut et fortifié par un grand nombre de tours. Jamais personne mieux que ce grand homme ne connut le prix du temps.

Le délai expiré, César répondit aux Helvétiens que la république romaine avait pour maxime de ne jamais admettre dans ses terres une armée étrangère. Ils tentèrent en vain pendant plusieurs jours de forcer le passage; enfin les Séquanais leur en ouvrirent un autre; ils suivirent lentement des défilés presqu'impraticables entre le Rhône et le Jura et pénétrèrent dans les plaines des Eduens (la Bresse). Arrivés sur les bords de la Saône, ils mirent vingt jours à traverser cette rivière; les Tigurins restaient encore en arrière avec une foule de femmes et

d'enfants, les bestiaux, les bagages. César les avait suivis; il saisit le moment, attaque les Tigurins et les défait complétement; puis il exécute en un jour ce passage qui en avait coûté vingt aux Helvétiens.

Surpris de cette promptitude, ils envoyèrent à César une députation à la tête de laquelle était Divico. Ils offraient, si les Romains voulaient faire la paix, d'aller s'établir paisiblement dans le pays qui leur serait désigné; que si César voulait continuer de leur faire la guerre, il devait se rappeler le sort du consul Cassius. « Les dieux immortels, dit César, semblent sou-
» vent favoriser pour un temps l'injustice pour en mieux assu-
» rer le châtiment; les Helvétiens ne doivent donc pas s'énor-
» gueillir du succès d'une attaque que les Romains n'avaient
» pas provoquée et qu'ils n'étaient pas préparés à repousser;
» cependant, s'ils veulent livrer des ôtages pour garantir l'exé-
» cution de leurs promesses, on leur accordera la paix. » Divico répondit : « Les Helvétiens n'ont pas appris de leurs pères
» à donner des ôtages, mais à en recevoir; les Romains pour-
» raient s'en souvenir. »

César continua de suivre les Helvétiens pendant quinze jours, épiant le moment de leur livrer bataille. Enfin il se détourna vers la ville de Bibracte (aujourd'hui Autun), pour y distribuer des vivres à ses soldats. Les Helvétiens, s'apercevant qu'ils n'étaient plus suivis, attribuèrent ce changement de direction à la crainte; ils revinrent sur leurs pas et attaquèrent les Romains. Le combat dura depuis le matin jusqu'au milieu de la nuit sans que les Romains, comme César nous l'apprend dans le récit qu'il nous a laissé de cette guerre, aient aperçu le dos d'un Helvétien. Les femmes et les enfants prirent part à cette lutte acharnée qui devait décider de la gloire et de l'existence de leur nation. Enfin, la tactique romaine l'emporta sur la bravoure désespérée des Helvétiens; ils implorèrent la clémence du vainqueur.

César leur ordonna de déposer les armes, de retourner dans leur pays et d'y rebâtir leurs demeures incendiées. Ainsi ils revinrent chez eux réduits de plus de moitié, désarmés, manquant

de tout; les Allobroges reçurent l'ordre de leur fournir des vivres. Une colonie de chevaliers romains fut fondée à Noviodunum (Nyon) sur le lac Léman, pour empêcher toute nouvelle incursion de leur part.

Cinquante-sept ans avant la naissance de notre Seigneur, cinquante ans après la victoire remportée près du lac Léman, les Helvétiens perdirent leur indépendance, parce qu'ils ne surent pas se contenter de l'état que leurs ancêtres leur avaient laissé. La nation helvétienne périt, comme Orgétorix, par l'effet de sa propre ambition.

CHAPITRE II.

LA DOMINATION ROMAINE.

La grande vallée qui s'étend de la source du Rhône au lac Léman, et qui, avec les vallées latérales qui y aboutissent, forme aujourd'hui le Valais, était alors habitée par diverses peuplades indépendantes, de mœurs farouches, adonnées au brigandage. César les fit attaquer par son lieutenant Sergius Galba. Elles firent une résistance acharnée, mais les Romains finirent par rester maîtres de cette contrée.

Quelques années plus tard, lorsque Octavien-Auguste régnait sur l'empire romain, une armée fut envoyée contre les Rhétiens, sous le commandement de Claudius Drusus et de Claudius-Tiberius Nero. La lutte fut longue et acharnée; enfin la vallée où le Rhin prend sa source passa, comme la vallée du Rhône, sous la domination des Romains Selon leur coutume, ils s'assurèrent la possession de ces nouvelles conquêtes en y établissant des camps retranchés.

Ce fut sous le règne d'Auguste que la lumière de l'Evangile apparut aux nations, mais le temps n'était pas encore venu où elle devait pénétrer chez les Helvétiens.

Leur pays ne tarda pas à changer de face sous la domination

romaine. De nombreuses colonies y apportèrent la langue, la religion, les mœurs et la civilisation des Romains. Les villes de bois et de chaume furent remplacées par d'opulentes cités ornées de toute la magnificence de l'architecture romaine. Parmi ces villes brillaient au premier rang *Augusta Rauracorum* (Augst) sur le Rhin, près de Bâle; *Vindonissa* (Windisch), au lieu où la Reuss se joint à l'Aar, et surtout *Aventicum* (Avenches), près du lac de Morat, qui devint le chef-lieu de la nation helvétienne. On commença à porter la hache dans les épaisses forêts qui couvraient la plus grande partie du pays. Déjà dans la guerre contre les Rhétiens, Tibère fit percer l'épaisse forêt qui couvrait toute la contrée qu'on appelle aujourd'hui la Thurgovie, pour s'ouvrir un passage jusqu'au lac de Constance, où il se fit construire une flottille. Les sapins du Jura, renommés pour la qualité de leur bois, descendaient le Rhin jusqu'à l'Océan et le Rhône jusqu'à la Méditerranée. Les principaux entrepôts de ce commerce étaient à Noviodunum et Ebrodunum, aujourd'hui Yverdun. Des routes furent tracées dans toutes les directions; une de ces routes, dont on reconnaît encore les vestiges sur la pente du Jura, le long du lac de Neuchâtel, et qu'on appelle la *vi d'étra*, formait la communication entre Genève et Augusta Rauracorum. L'agriculture se perfectionna, et les produits des pâturages étaient renommés comme ils le sont aujourd'hui. La culture de la vigne commença sur les bords du lac Léman, et probablement aussi du lac de Neuchâtel. Les sciences étaient cultivées; il y avait à Aventicum une école de médecine et d'autres professeurs.

Noïdenolex fut aussi rebâtie, et les nombreux vestiges d'établissements romains le long du littoral indiquent que cette partie de notre pays qu'on appelle le vignoble était alors très peuplée.

Les Helvétiens paraissent avoir joui du privilége d'avoir quelques postes occupés par leur propre milice pour se garantir des incursions des Germains, ce qui n'empêcha pas que de nombreuses garnisons romaines ne fussent réparties sur tout le pays. Les villes avaient des magistrats municipaux qui exerçaient

la police et géraient les affaires de la communauté. Les lois romaines, qui n'étaient point conformes aux mœurs et aux besoins des Helvétiens, et les magistrats et les gens de loi, souvent avides et de mauvaise foi, qui leur arrivaient d'Italie, leur étaient particulièrement à charge. Les impôts étaient lourds, souvent perçus avec dûreté, et allaient toujours en croissant.

Toutes les villes ou communautés envoyaient des députés à l'assemblée générale à Avenches pour y discuter, sous la direction de magistrats romains, les intérêts du pays. Cette assemblée déléguait à son tour ses députés à l'assemblée de la province, et celle-ci à l'assemblée générale des peuples de la Gaule, car les Helvétiens ne formaient pas une province séparée; ils furent incorporés d'abord à la Gaule lyonnaise, et plus tard à la grande province séquannaise. La Rhétie et le Valais appartenaient à l'Italie, les Rauraques à la Haute-Germanie.

César avait d'abord conféré aux Helvétiens la qualité d'alliés du peuple romain. Il convenait de ménager une nation encore redoutable quoique vaincue, et qui couvrait une frontière toujours menacée par les peuples du nord. Mais à mesure que la domination romaine s'étendit et se consolida dans cette contrée, les ménagements cessèrent, et les Helvétiens furent soumis au même régime que toutes les autres provinces de l'empire.

L'an de notre Seigneur 69, Sergius Galba, à peine élevé sur le trône, fut assassiné par ses soldats. Othon fut élevé à sa place; mais c'étaient alors les soldats qui disposaient du trône; les armées de Rhétie et de Haute-Germanie proclamèrent Vitellius, homme incapable et livré à tous les excès. Avant que les Helvétiens eussent connaissance de ce qui se passait, les soldats de la garnison romaine de Vindonissa s'emparèrent de la solde destinée à la garnison d'un poste helvétien. Irrités de cette violence, les Helvétiens interceptèrent des lettres par lesquelles l'armée de Germanie informait celle de Pannonie de l'élection de Vitellius, et arrêtèrent le détachement chargé d'escorter ces dépêches. Allienus Cœcina était alors sur le point de marcher en Italie à la tête de ses légions indisciplinées, pour détrôner Othon. C'était un guerrier farouche, avide de pillage

et capable de tous les crimes. Dès qu'il apprit que les Helvétiens avaient osé mettre la main sur des soldats, il marcha contre eux à grandes journées pour châtier leur audace. Ils essayèrent de réunir une armée et nommèrent un général; mais ils avaient perdu l'habitude des armes pendant une longue paix ; ils n'agissaient pas avec ensemble et les précautions les plus ordinaires avaient été négligées. Tandis que Cœcina arrivait contre eux du côté du Rhin, l'armée de Rhétie, avec une partie de la milice de cette contrée, se montrait du côté opposé, menaçant de les envelopper; ils se dispersèrent à la première apparition de l'ennemi, jetant leurs armes et leurs drapeaux ; beaucoup d'entr'eux furent tués dans les montagnes où ils avaient cherché un asile, beaucoup furent faits prisonniers et vendus comme esclaves. Tout le pays fut livré au pillage et à l'incendie; Cœcina marcha contre Aventicum. Cette grande ville, la capitale du pays, se rendit sans résistance et implora la clémence du vainqueur. Julius Alpinus était le plus illustre personnage de cette contrée, on le regardait comme l'auteur de ce soulèvement ; les larmes et les prières de sa fille, prêtresse de la déesse tutélaire d'Avenches, ne purent fléchir Cœcina ; il le fit mettre à mort; sa fille ne put lui survivre; elle mourut, âgée de vingt-trois ans.

Cependant une députation se rendit auprès de Vitellius pour le supplier d'épargner les restes de la nation helvétienne, et Claudius Cossus, qui portait la parole, peignit d'une manière si touchante le malheur et les angoisses de ses compatriotes, que les farouches guerriers qui entouraient l'empereur finirent par joindre leurs prières aux siennes et la nation fut sauvée de la ruine qui la menaçait.

On peut dire qu'ici finit l'histoire des Helvétiens. Vespasien, qui succéda à Othon et à Vitellius, répara en partie les malheurs qu'ils avaient essuyés; ils virent encore, comme le reste de l'empire, quatre-vingts années paisibles et prospères sous des empereurs pour la plupart sages et vertueux, mais ils se confondirent toujours plus dans la nation dominante, leur langue fit place à celle des Romains, et leur nom même disparaît enfin tout-à-fait de l'histoire.

CHAPITRE III.

LES PEUPLES DU NORD.

Cependant le puissant empire romain avançait rapidement dans sa décadence. La frugalité, le courage, le dévouement des anciens Romains, leur obéissance aux lois, le respect pour le serment, l'habileté, la fermeté, la persévérance de leurs magistrats, les avaient fait triompher successivement de presque toutes les nations connues. Mais leurs succès mêmes et les richesses des peuples vaincus avaient fini par les corrompre ; l'ambition, l'avarice, le luxe, toutes les débauches les plus honteuses remplacèrent les antiques vertus; l'amour de la patrie s'était affaibli à mesure que l'empire s'était agrandi ; l'esprit militaire, qui avait porté si haut la puissance romaine, avait disparu ; les légions étaient composées de mercenaires étrangers qui mettaient la couronne à l'enchère et élevaient tour à tour sur le trône des empereurs quelquefois imbécilles ou furieux, presque toujours profondément vicieux. L'antique majesté du nom romain était tombée dans l'oubli chez les nations étrangères; les frontières de l'empire ne furent plus respectées; les peuples germaniques surtout commencèrent à les franchir impunément.

Mais au milieu de toute cette corruption germait une semence de régénération. Les prophéties s'accomplissaient et l'Evangile se répandait parmi les nations. Les persécutions auxquelles ses disciples étaient en butte ne faisaient qu'en accroître le nombre. Les païens étaient frappés d'admiration en voyant ces hommes qui professaient une doctrine plus sublime que celle de leurs sages les plus vantés, qui s'aimaient comme des frères, mettaient tous leurs biens en commun, dédaignaient les séductions et les menaces, et marchaient au supplice en chantant les louanges de leur Dieu et en priant pour leurs bourreaux. Le sang des martyrs devenait la semence des chrétiens.

Il est probable que la religion chrétienne avait pénétré parmi les Helvétiens dès les premiers siècles de l'Eglise comme dans les autres provinces de l'empire. On raconte qu'une légion romaine composée de chrétiens de Thèbes en Egypte se laissa massacrer sans résistance à Octodurus, c'est-à-dire à Martigny en Valais, plutôt que de sacrifier aux faux dieux. Enfin l'empereur Constantin, qui monta sur le trône l'an 309, autorisa dans tout l'empire l'exercice de la vraie religion. Après lui, l'empire fut partagé; l'empire d'Occident avait son siége à Rome, l'empire d'Orient à Constantinople.

Les Germains étaient des hommes d'une stature colossale, aux yeux bleus, aux cheveux blonds ou roux, au corps endurci par une vie chaste et frugale et un continuel exercice en plein air. Ardents et aventureux, ils préféraient les fatigues de la chasse et les périls de la guerre aux travaux de l'agriculture et aux arts mécaniques, qu'ils abandonnaient généralement aux esclaves. Les historiens ne leur reprochent que deux penchants vicieux, le jeu et la boisson. Braves jusqu'à la témérité (les félicités de la vie future étaient réservées à ceux qui mouraient sur le champ de bataille), la lâcheté était, à leurs yeux, le plus grand des crimes; ils étaient généreux pour les vaincus, hospitaliers pour les étrangers; leur parole était inviolable; tous les devoirs domestiques étaient sacrés pour eux.

Les anciens Germains ne connaissaient ni l'écriture, ni l'argent monnayé; le séjour des villes leur était insupportable; ils n'en bâtissaient point chez eux et les détruisaient ailleurs; ils vivaient dispersés chacun sur son héritage. Chaque peuplade se composait de plusieurs communautés. Les affaires publiques se traitaient dans l'assemblée de tous les hommes mariés de la communauté; ils s'y présentaient toujours armés, coutume qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans plusieurs contrées de la Suisse; les armes étaient le signe qui distinguait l'homme libre de l'esclave. La communauté élisait le plus sage ou le plus âgé pour présider ses assemblées et le plus brave pour la conduire à la guerre.

Les Suèves ou Alemanns habitaient la contrée au nord du

Rhin qui s'appelle aujourd'hui la Souabe. C'est d'après eux que les Français ont donné le nom d'Allemagne à toute cette vaste contrée que les Romains appelaient la Germanie, tandis que ses propres habitants l'appellent le pays de Teut ou des enfants de Teut *(Teutschland)*.

L'an 162 de notre Seigneur, deux cent dix-neuf ans après la victoire remportée par César sur les Helvétiens, les Alemanns commencèrent leurs irruptions dans les différents pays qui forment aujourd'hui la Suisse. Souvent vaincus, jamais découragés, cette malheureuse contrée leur servit de champ de bataille contre les Romains pendant deux siècles et demi; toutes les villes opulentes qui s'étaient élevées sous la domination romaine furent saccagées; les habitants que la guerre avait épargnés se dispersèrent; le sol se couvrit de nouveau d'épaisses forêts, et toute cette contrée aujourd'hui si peuplée et si florissante est appelée par les géographes contemporains *le désert des Helvétiens*.

Quoique les Alemanns paraissent avoir poussé plusieurs fois leurs excursions jusqu'au-delà du Jura, la partie occidentale de la Suisse actuelle en avait moins souffert que la partie orientale dont ils finirent par rester entièrement maitres. Mais cette contrée était menacée de subir le sort qu'Aventicum et sans doute aussi Noïdenolex et d'autres villes des environs avaient déjà subi; l'empire n'était plus en état de la défendre, et sa domination ne se faisait plus sentir que par les impôts accablants qu'il en exigeait; ce fut la protection d'un peuple germanique comme les Alemanns qui la préserva d'une ruine totale.

Les Bourguignons habitaient les contrées qu'arrosent l'Oder ou la Vistule. Entrainés par le mouvement général qui à cette époque poussait tous les peuples du nord et de l'orient vers les frontières de l'empire romain, ils quittèrent leurs demeures, traversèrent toute la Germanie et arrivèrent enfin sur le Rhin.

Effrayés de cette apparition et craignant de voir un nouvel ennemi se joindre à tous ceux auxquels ils avaient déjà tant de peine à résister, les gouverneurs romains de cette partie de l'empire entrèrent en négociations avec eux et leur assignèrent

des établissements sur la rive gauche du Rhin, dans la contrée où sont aujourd'hui Mayence, Worms et Spire, et ils s'engagèrent en échange à défendre cette contrée contre les Alemanns et les autres peuples qui la menaçaient.

Les Bourguignons ressemblaient aux Alemanns par leur force corporelle, par leur haute taille qu'on dit avoir été de sept pieds, par leurs mœurs et leurs habitudes guerrières, mais leur caractère était moins farouche ; bientôt après leur établissement sur le Rhin, ils embrassèrent la religion chrétienne, qui était devenue à cette époque la religion de tout l'empire.

Les Romains et les Bourguignons ne vécurent pas long-temps en bonne intelligence. D'un autre côté, une nouvelle invasion des Alemanns fit sentir plus que jamais aux habitants des deux côtés du Jura le besoin d'une protection contre les incursions des Alemanns aussi bien que contre les exactions du fisc impérial. Les magistrats des villes s'adressèrent aux Bourguignons et les invitèrent à venir s'établir parmi eux.

On croit que ce fut l'an 456 que les Bourguignons se mirent en marche pour venir s'établir dans la province Séquanaise ; ils en occupèrent d'abord la partie occidentale qu'on a appelée depuis le comté de Bourgogne ou la Franche-Comté, puis ils traversèrent le Jura et trouvèrent un pays en grande partie désert et couvert de forêts qu'ils appelèrent le pays de Vaud, ce qui signifie dans leur idiome germanique *pays boisé.*

Les Bourguignons prirent possession des deux tiers du territoire et du tiers des esclaves. Ce partage était moins onéreux pour les habitans du pays qu'il ne le semble au premier coup-d'œil ; la contrée était en grande partie déserte, et les habitudes nationales des Bourguignons leur faisaient préférer les montagnes, les bois et les pâturages ; c'est là qu'ils s'établirent dans des maisons isolées et construites en bois, comme on le voit encore aujourd'hui dans nos montagnes. Les Gaulois ou Romains (car le nom d'Helvétiens avait disparu) gardèrent les terrains aux environs des villes ; ils purent dès lors en jouir avec plus de sécurité et se trouvèrent aussi délivrés des impôts qui rendaient leur propriété presque illusoire. Et comme les Bourgui-

gnons ne pouvaient pas non plus se passer d'une petite quantité de terres cultivées, et que leurs esclaves ne connaissaient guères que la conduite des troupeaux, il était nécessaire que les Romains leur cédassent une partie de leurs esclaves accoutumés aux travaux du labourage.

Plusieurs villes plus ou moins considérables tirent leur origine de cette époque. L'évêque d'Aventicum quitta cette ville dévastée et vint établir sa résidence sur les hauteurs qui dominent le lac Léman, dans un village qui est devenu la ville de Lausanne. A Genève, une nouvelle ville s'éleva sur les débris de l'ancienne ville allobroge ou romaine; le roi des Bourguignons, Gondebaud, y construisit un palais dont les derniers vestiges viennent de disparaître.

Chacune des deux nations réunies sur le même sol conserva ses magistrats et ses lois, mais les chefs de la nation bourguignone exerçaient sur tout le pays l'autorité qu'avaient exercée auparavant les empereurs romains et leurs gouverneurs. Après de longues et sanglantes dissensions, l'autorité se trouva réunie entre les mains du roi Gondebaud, qui fut le législateur des Bourguignons, et qui, outre les pays dont nous venons de faire mention, régnait encore sur la Savoie et sur les contrées arrosées par le Rhin jusqu'à la Méditerranée. C'est ce qu'on appelle le premier royaume de Bourgogne.

Du mélange de la langue des Romains et de celle des Bourguignons, sont résultés les divers patois de la Suisse française, tandis que la population romaine ayant entièrement disparu dans les contrées occupées par les Alemanns, leur langue s'y est conservée sans mélange. De là vient la différence qui existe encore aujourd'hui quant au langage entre la Suisse allemande et la Suisse romande ou française.

Ainsi, dans le royaume de Bourgogne, une population chrétienne, ayant des lois et un gouvernement régulier, vivant en partie dans des villes et exerçant l'agriculture et les métiers; dans les pays occupés par les Alemanns, point de villes, de vastes forêts, une population clairsemée, étrangère aux arts et à l'agriculture, subsistant de sa chasse et du produit des trou-

peaux, vivant dans toute la liberté des anciens Germains et plongée dans la nuit du paganisme.

CHAPITRE IV.

LES FRANCS.

Un autre peuple sorti de la Germanie avant les Alemanns et les Bourguignons, les Francs, avait conquis successivement une grande partie de la Gaule. C'est d'eux que cette contrée a pris le nom de France, en allemand *Frankreich*, de royaume des Francs.

Leur roi Clovis remporta, l'an 496, une grande victoire sur les Alemanns et les subjugua entièrement pendant les années suivantes. Le royaume de Bourgogne se trouva alors entouré de tous côtés par les Francs, excepté du côté de l'Italie, où régnait le sage et puissant monarque des Ostrogoths, Théodoric. L'empire romain n'existait plus.

Le royaume de Bourgogne se trouvait dans une position d'autant plus dangereuse, que Clovis avait épousé Clotilde, la fille d'un frère de Gondebaud, qui lui avait disputé la couronne et qu'il avait fait mourir. Cette princesse était dévorée du désir de venger la mort de son père.

Après la mort de Gondebaud, Sigismond, son fils et son successeur, prince faible et incapable, fit mourir, à l'instigation de sa seconde femme, un fils qu'il avait eu de son premier mariage avec la fille du roi des Ostrogoths. Aussitôt Théodoric porta la guerre chez les Bourguignons pour venger la mort de son petit-fils. Clovis ne vivait plus, et son royaume était partagé entre ses fils, mais Clotilde les excita à marcher contre les Bourguignons. Sigismond n'osa pas résister à l'orage qu'il avait imprudemment provoqué; il se réfugia dans l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, espérant sauver sa vie en sacrifiant sa couronne, mais Clodomir, l'un des rois francs, l'arracha de sa retraite et le fit conduire à Orléans où il fut décapité. Alors Go-

demar, son oncle, rallia les Bourguignons, fit la paix avec les Ostrogoths, et livra aux Francs une bataille où il vengea dans le sang de Clodomir la mort de son neveu. Il fit pendant huit ans une résistance désespérée; enfin les Francs remportèrent une victoire décisive; Godemar disparut; on ne le retrouva pas après la bataille. Le premier royaume de Bourgogne prit fin de cette manière, l'an 534, cent et vingt ans après l'arrivée des Bourguignons sur le Rhin.

Les Bourguignons ne perdirent pas tout le fruit de leur courageuse persévérance. Réunis à l'empire des Francs, ils conservèrent leurs lois nationales et continuèrent d'élire leurs chefs et leurs magistrats.

Nous avons vu que les anciens peuples germaniques se gouvernaient eux-mêmes et n'avaient pas de rois. Ils ne commencèrent à en avoir que depuis leur établissement sur les terres de l'empire romain. A la mort du souverain, son successeur était élu par la nation assemblée, mais toujours parmi les membres de la maison régnante. Chez les Francs, le pouvoir royal appartenait à la famille des Mérovingiens, ainsi appelée du nom de Mérovée, aïeul de Clovis. Les différentes provinces étaient gouvernées au nom du roi par des *ducs*, c'est-à-dire par des généraux ou chefs militaires; ces provinces ou duchés formaient à leur tour plusieurs districts gouvernés par des *comtes* ou compagnons d'armes du roi. Ces royaumes fondés par la conquête conservèrent long-temps une forme toute militaire; la nation était une armée dont le roi était le général en chef.

Les anciens Germains ne connaissaient ni impôts, ni trésor public. Il en fut de même après la conquête. Leur premier soin fut de se partager le pays conquis; la plus forte part échut au roi pour subvenir à la dépense de sa maison; c'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui *le domaine de la couronne*. Le roi percevait en outre le revenu de certains droits, exercés jusqu'alors par les empereurs romains, et qu'on appelle *droits régaliens*, tels que le droit de battre monnaie. Les ducs et les comtes vivaient également du produit des terres affectées à leurs offices. Enfin l'église pourvoyait aux dépenses du culte et à l'en-

tretien de ses ministres soit au moyen de la dime, qui avait été introduite d'après l'analogie de la loi de Moïse, soit avec le produit des terres affectées aux diverses communautés religieuses, et qui s'accrurent considérablement dans la suite par la libéralité des fidèles. C'est l'origine de nos *biens d'eglise.*

Une grande partie des villes de la Suisse romande ont pris naissance sous les rois mérovingiens. La plupart doivent leur origine à la religion; une chapelle, un monastère, un ermitage au milieu des bois, formait un centre autour duquel de nouveaux habitans venaient peu à peu s'établir, soit pour se rapprocher des secours spirituels, soit pour vivre en sûreté à l'abri du respect que l'église inspirait alors aux hommes les plus farouches. Telle fut l'origine de Payerne, de Gruyères, de Romainmôtier, de l'Abbaye du lac de Joux, telle fut celle de Porrentruy, de Saint-Ursanne, de Moûtier-Grandval et de bien d'autres villes ou bourgades. Un homme pieux, nommé Imer ou Imier, après être allé, à travers vingt peuples divers, visiter les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur, revint terminer ses jours dans une vallée qui s'étend au pied du mont Chasseral et qui a conservé son nom, le Val de Saint-Imier. Plus loin, en descendant vers le lac de Bienne, était la vallée de Nugerol ou Nerval, ainsi appelée des sombres forêts de sapins qui couvraient toute cette contrée.

Les Alemanns, au milieu de leurs bois et de leurs pâturages, continuaient d'adorer les faux dieux de la Germanie. Leur vie demi-sauvage les rendait peu accessibles aux leçons des missionnaires, et sans doute aussi ce peuple fier et belliqueux était peu disposé à adopter la religion de ses vainqueurs, car c'était à l'occasion de la victoire remportée sur les Alemanns, que Clovis et les Francs avaient embrassé la religion chrétienne.

A cette époque d'ignorance et de ténèbres, il existait, sur l'un des points les plus reculés de l'Europe, dans les îles Hébrides, au nord de l'Irlande, une communauté d'hommes savans et pieux, qui avaient pour la plupart renoncé aux avantages d'une naissance illustre pour se consacrer à l'avancement du règne de Dieu. Plusieurs d'entre eux, à la tête desquels se trouvaient

Colomban, Gallus et Mangold, passèrent en France et se fixèrent dans les montagnes des Vosges, où ils instruisaient les habitans de cette contrée dans les vérités et les devoirs de la religion; mais ayant osé reprendre avec une liberté évangélique les désordres de la maison royale, ils furent contraints de s'éloigner et se dirigèrent vers l'ancien pays des Helvétiens habité par les Alemanns. Avec la science par excellence, ils apportaient les deux sciences les plus nécessaires à l'homme, la connaissance des lettres et la culture de la terre. Mais ce peuple à demi-barbare était encore peu capable d'apprécier ces bienfaits. Presque toujours repoussés, souvent maltraités, les missionnaires pénétrèrent enfin dans la Rhétie, où ils trouvèrent auprès de quelques-uns des principaux habitans du pays un accueil plus favorable; ils y fondèrent, près du lieu où le Rhin prend sa source, l'abbaye de Disentis. Gallus, Mangold et quelques-uns de leurs amis se construisirent des cellules dans une contrée déserte, au milieu des bois, à quelque distance du lac de Constance. Ils y élevaient un troupeau et y cultivaient un jardin qu'ils avaient planté de leurs propres mains. L'exemple de leur vie simple et laborieuse contribua à adoucir les mœurs des habitans de la contrée et les disposa à recevoir les semences du christianisme. Soixante ans après la mort de Gallus, ses successeurs fondèrent un couvent auquel fut attachée une école pour ceux qui se consacraient à l'état ecclésiastique. On y copiait des livres, et les ouvrages de plusieurs grands écrivains de l'antiquité s'y sont conservés jusqu'à nos jours. Ce furent les premiers commencemens de l'abbaye souveraine de Saint-Gall.

Long-temps avant Gallus, son compagnon Fridolin avait fondé dans une île du Rhin le couvent de Seckingen. Deux hommes puissants lui firent don d'une contrée élevée au milieu des Alpes, à l'origine de la Limmat. La sécurité dont on y jouissait sous la protection du monastère y attira de nombreux habitants; c'est aujourd'hui le pays de Glaris.

Deux frères, de la nation des Francs, de noble naissance et possédant de grands biens, l'un guerrier et l'autre prêtre, fondèrent chacun une église avec un couvent, l'une à l'endroit où

la Limmat sort du lac de Zurich, l'autre, là où la Reuss entre dans le lac des Quatre-Cantons. Autour de ces deux églises se sont élevées dans la suite les deux villes de Zurich et de Lucerne.

CHAPITRE V.

CHARLEMAGNE.

L'histoire des successeurs de Clovis n'offre pendant plusieurs générations que le récit de leurs guerres civiles, de leurs trahisons et de leurs assassinats, jusqu'à ce qu'enfin nous voyons la maison des Mérovingiens finir par une suite de princes imbéciles, ou livrés entièrement à la paresse et à la débauche, qui vivaient renfermés dans leur palais, abandonnant le commandement de l'armée et le gouvernement du royaume au principal officier de leur maison qu'on appelait le *Maire du palais*. L'autorité des maires allait en augmentant à mesure que l'autorité royale déclinait; enfin, l'an 751, deux cent soixante-huit ans après l'avènement de Clovis, le dernier des Mérovingiens fut relégué dans un couvent et le maire du palais Pépin fut proclamé roi avec l'assentiment de tous les ducs, comtes, évêques et prêtres de la nation des Francs.

Son fils et son successeur Charles, connu sous le nom de Charlemagne, c'est-à-dire Charles-le-Grand, étendit de tous côtés les limites de son royaume; il conquit le royaume des Lombards, enleva aux Arabes le nord de l'Espagne jusqu'à l'Ebre et fit durant trente ans la guerre aux Saxons pour les obliger à se soumettre à lui et à embrasser la religion chrétienne. Maître enfin de presque tout l'Occident de l'Europe, il se fit couronner à Rome par le Pape, l'an 800, comme empereur romain et roi des Germains. Au milieu des guerres continuelles dans les contrées les plus éloignées les unes des autres, il trouva le loisir de rédiger des lois et des ordonnances qui firent jouir les peuples soumis à son sceptre d'un ordre et d'une sécurité jusqu'alors inconnus. Sans être lui-même instruit, il

connaissait le prix de la science; il attirait les savants à sa cour et recherchait leur entretien. Simple dans ses manières comme le sont les grands hommes, il dictait ses lois à l'Europe sous des vêtemens que sa femme avait faits de ses mains. Son génie embrassait les plus petits détails comme les plus grandes affaires; il distribuait à ses peuples les richesses des peuples vaincus et réglait la manière dont devaient être vendus les œufs de ses basses-cours et les herbes de ses jardins.

Les rois mérovingiens, toujours en guerre les uns avec les autres, et les maires du palais, qui aspiraient à s'emparer du trône, avaient besoin de multiplier le nombre de leurs partisans. Pour cet effet ils remettaient des terres pour un temps limité à ceux qu'ils voulaient s'attacher, à condition qu'ils s'engageassent à leur rendre certains services déterminés. C'est ce qu'on appelait un *fief;* celui qui en était mis en possession s'appelait le *vassal,* et celui qui lui en faisait la remise, le *seigneur* du fief. Le service du vassal consistait principalement dans l'obligation de suivre le seigneur à la guerre, lorsqu'il en était requis, avec un nombre d'hommes proportionné à l'importance du fief. Insensiblement les fiefs, qui dans le principe n'étaient accordés que pour une année, le furent pour un temps plus considérable et même à vie, et enfin ils se transmirent aux enfants moyennant la promesse que faisait chaque nouveau vassal entre les mains du seigneur, de lui rendre les mêmes services auxquels son devancier s'était engagé; cette promesse s'appelait l'*hommage.* Cet ordre de choses devint général sous Charlemagne; alors l'empereur fut considéré comme le seigneur de toutes les terres de l'empire; les ducs étaient ses vassaux; les comtes étaient les vassaux des ducs et avaient eux-mêmes des vassaux qui pouvaient en avoir d'autres à leur tour. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût aussi des comtes et d'autres seigneurs qui étaient vassaux immédiats de l'empereur; c'est ce qui avait lieu en Alemannie, où Charlemagne avait supprimé la dignité ducale. Au bas de l'échelle étaient les *serfs* ou esclaves, qui cultivaient les terres et exerçaient les métiers, et dont la condition, assez douce tant que les Germains restèrent dans leurs

forêts et conservèrent la simplicité de leurs mœurs, parce qu'alors les esclaves faisaient partie de la famille, devint toujours plus dure depuis qu'ils eurent à fournir aux dépenses de leurs maîtres, soit à la guerre, soit à la cour de l'empereur. Les plus heureux étaient ceux qui vivaient sur les terres des évêques ou des monastères.

Les services signalés que Charlemagne, et avant lui Pépin, son père, avaient rendus à l'évêque de Rome, qui sous le nom de Pape était le chef de toutes les églises d'occident et prétendait être le chef visible de l'église universelle, avaient fondé une étroite union entre lui et l'empereur. Alors se forma et s'accrédita cette opinion, que Dieu avait deux représentants sur la terre, l'empereur dans l'ordre temporel, et le pape dans l'ordre spirituel; leur mission était de conquérir le monde pour avancer le règne de Dieu, l'un par les armes de la chair, l'autre par les armes de la parole. L'église était organisée comme l'empire, et de même qu'on voyait au-dessous de l'empereur les ducs, les comtes et les autres vassaux, on voyait au-dessous du pape d'abord les archevêques, puis les évêques, et enfin les prêtres. Les ecclésiastiques avaient des terres et des vassaux comme les seigneurs temporels, et déjà alors la richesse et la puissance commençaient à exercer une influence fâcheuse sur le clergé.

CHAPITRE VI.

LE SECOND ROYAUME DE BOURGOGNE.

Aucun des descendants de Charlemagne ne se trouva capable de supporter seul le poids du vaste empire qu'il avait fondé. L'histoire des *Carlovingiens,* c'est ainsi qu'on les appelle, présente la même succession de guerres et de partages que celle des descendants de Clovis. Le plus important de ces partages fut celui qui eut lieu à Verdun en 843 entre les petits-fils de Charlemagne, parce que c'est depuis lors que le royaume de

France est resté séparé de l'Allemagne et de l'empire. Les liens de l'autorité se relâchaient de plus en plus; les ducs et les comtes aspiraient à se rendre toujours plus indépendans et n'obéissaient à l'empereur que lorsque leur intérêt les y portait, ou qu'il se trouvait momentanément assez fort pour les y contraindre. L'an 879, trois cent quarante-cinq ans après la fin du premier royaume de Bourgogne, les évêques de cette contrée assemblés à Mansaille près de Vienne sur le Rhône, élurent pour leur roi le comte Boson, frère du duc de Bourgogne. Ce fut le second royaume de Bourgogne, aussi appelé le royaume d'Arles, du nom de sa principale ville. Au-delà du Jura était le comté de Haute-Bourgogne, aussi appelé la Franche-Comté, parce que le comte de Bourgogne n'était pas comme les autres sous les ordres d'un duc, mais obéissait directement à l'empereur. Plus loin vers l'occident, au-delà de la Saône, était le duché de Bourgogne. Neuf ans plus tard, Rodolphe de Strætlingen fit, à l'égard de ce nouveau royaume, ce que Boson avait fait à l'égard de la monarchie des Francs; il réunit à Saint-Maurice en Valais les évêques et les seigneurs et se fit proclamer roi; presque tout le pays renfermé entre la Saône, le Rhin, la Reuss et les Alpes reconnut son autorité; le fils de Boson, Louis, ne conserva que le royaume d'Arles ou de Provence.

L'empereur Arnolphe attaqua le nouveau roi et envahit ses états, mais Rodolphe lui résista en tirant habilement parti des défilés des montagnes, et il parvint à se maintenir. Il régna vingt-quatre ans; sa résidence ordinaire, ainsi que de ses successeurs, était à Payerne; après sa mort, son fils, Rodolphe II fut élu à sa place. Il attira de grands maux sur ses états par ses efforts pour s'emparer de la couronne d'Italie, qu'il saisit un instant et ne put conserver; il s'appliqua pendant le reste de son règne à maintenir la paix, agrandit ses états par la bienveillance de l'empereur Henri Ier, et mourut regretté de ses peuples. Il avait épousé Berthe, fille du duc d'Alemannie ou de Souabe, car cette dignité avait été rétablie depuis Charlemagne. La reine Berthe fut sur le trône l'exemple des vertus domestiques; elle fut pieuse, charitable et laborieuse; elle

voyageait à cheval en filant sa quenouille lorsqu'elle faisait la visite de ses domaines; le peuple de cette contrée dit encore aujourd'hui : « Du temps que Berthe filait! »

Le règne de son fils Conrad fut d'abord marqué par de grands désastres. Un peuple païen venu de l'Asie, qui fit pendant un demi-siècle la terreur et la désolation d'une grande partie de l'Europe, les Madgiares ou Hongrois, passèrent le Rhin et se répandirent dans le royaume. D'un autre côté, les Arabes ou Sarrasins, qui, après avoir envahi l'Espagne et toutes les îles de la Méditerranée, ravageaient les contrées méridionales de l'Europe, remontèrent le Rhône et pénétrèrent dans le Valais et dans le pays de Vaud. On prétend que la reine Berthe se réfugia dans le château de Neuchâtel (l'ancien château, situé là où sont aujourd'hui les prisons). Mais Conrad, très-jeune encore, sut les exciter les uns contre les autres. Quand ils se furent réciproquement affaiblis, il les attaqua, les battit et en délivra ses états. Conrad régna cinquante-six ans et on a dit de lui qu'il ne fit jamais une guerre injuste ni une paix désavantageuse.

Nous avons vu l'éloignement des anciens Germains et des Alemanns pour le séjour des villes, et que chez ces peuples chaque famille vivait isolée sur son héritage. Cette coutume s'était en grande partie conservée jusqu'aux temps où nous sommes parvenus; les villes et les villages étaient encore en très-petit nombre et habités en général par des serfs; mais les fréquentes incursions des Hongrois donnèrent lieu sous ce rapport à un changement de la plus grande importance. Les Hongrois ignoraient l'art d'assiéger les places; ils ravageaient les campagnes, mais les lieux fermés de murailles étaient à peu près à l'abri de leurs attaques. L'empereur Henri Ier ordonna que le lieu le plus considérable de chaque district fût entouré de murs et de fossés, que chaque neuvième homme de la population des environs vînt y fixer sa demeure, et qu'on y conservât le tiers du produit des terres. Ces places fortifiées s'appelaient *burgen* en allemand, ce qui fit donner à leurs habitants le nom de *bourgeois*. L'empereur les affranchit du servage et

leur accorda le droit d'élire eux-mêmes leurs magistrats. Les hommes libres ou les *nobles* qui venaient s'établir dans les villes obtenaient une plus grande part à la direction des affaires et aux offices civils et militaires; ils y étaient plus propres que les serfs nouvellement affranchis qui formaient la masse de la population. Un baillif impérial, qui était ordinairement quelque seigneur du voisinage, exerçait les droits de l'empereur, rendait la justice au criminel et commandait la milice bourgeoise.

Il y avait eu jusqu'alors peu d'artisans; les nobles, d'après les idées des anciens Germains, regardaient la profession des armes comme la seule digne d'un homme libre, et les paysans étaient avant toute chose obligés de cultiver les terres de leur seigneur; chaque ménage fabriquait donc lui-même plus ou moins grossièrement la plupart des objets qui lui étaient nécessaires. Mais dans les villes, chacun étant libre de choisir son métier, y devenait plus habile; les différentes professions pouvaient s'entr'aider mutuellement; des marchés et des foires furent établis, où les gens de la campagne venaient apporter les fruits de leurs terres et achetaient en échange les marchandises dont ils avaient besoin. L'industrie et le commerce commencèrent à fleurir; la population des villes s'accrut rapidement; les villes elles-mêmes se multiplièrent; les ducs et les comtes imitèrent l'exemple de l'empereur et en fondèrent aussi dans leurs domaines. Celles qui relevaient directement de l'empereur sans l'intermédiaire d'aucun seigneur, s'appelaient *villes impériales*. De même que jusqu'alors, dans chaque territoire, l'assemblée de la nation avait été composée de deux ordres ou classes de personnes, les ecclésiastiques et les vassaux, le *clergé* et la *noblesse*, une troisième classe se forma depuis cette époque, composée des députés des villes, et qu'on appela l'*ordre des bourgeois* ou le *tiers-état*.

C'est ainsi que prirent naissance Bâle et Schaffhouse sur le Rhin, Saint-Gall, qui prospérait à l'ombre de son monastère, Soleure qui se forma insensiblement autour d'un couvent fondé par la reine Berthe; mais Zurich prit surtout un rapide accrois-

sement par sa situation avantageuse qui l'appelait à être l'entrepôt du commerce entre l'Allemagne et l'Italie.

On voit paraître à cette époque les noms de plusieurs familles puissantes qui joueront plus tard un rôle important dans l'histoire. Les comtes de Kybourg, issus de la maison des Guelphes, si puissante dès lors en Allemagne et en Italie, et qui tient encore aujourd'hui le sceptre de l'empire britannique, avaient leur résidence à quelques lieues de Zurich, au sommet d'une montagne au pied de laquelle coule le torrent de la Tæss. Les comtes de Rapperschwyl régnaient sur la contrée qui environne la partie supérieure du lac de Zurich. Les possessions des comtes de Lenzbourg, dont le château est situé sur une colline d'où la vue embrasse les plaines de l'Argovie, s'étendaient sur les bords du lac de Lucerne. Radbod, descendant des anciens ducs d'Alsace, mais qui n'avait conservé de l'antique puissance de sa maison qu'un médiocre héritage entre l'Aar et la Reuss, près des ruines de Vindonissa, y construisit avec l'argent que son frère Werner, évêque de Strasbourg, lui avait fourni à cet effet, un château auquel il donna le nom de Habsbourg. Il avait employé la plus grande partie de la somme qu'il avait reçue à s'attacher par ses libéralités les hommes libres des environs. Son frère étant venu visiter le nouveau château, s'étonna de le trouver si petit. Radbod ne répondit rien, mais fit mander pendant la nuit tous ses vassaux, et Werner fut surpris et presque alarmé de voir à son réveil les abords du château couverts d'hommes armés. Alors Radbod lui dit : « Voilà mes remparts vivants; la fidélité de ces braves » gens est ma forteresse. » Il avait assigné en douaire à sa femme Ida de Lorraine des terres que son père et son aïeul avaient acquises par la fraude et la violence. Quand Ida connut l'origine de ce bien, elle en fut effrayée, car elle craignait Dieu. Mais les anciens possesseurs étaient morts ou expatriés; alors, par le conseil de son beau-frère Werner, elle consacra ces terres à l'église et fonda le couvent de Muri.

En général les fondations pieuses s'enrichissaient et se multipliaient. L'abbaye de Saint-Gall était déjà riche et puissante

et ses religieux se faisaient remarquer par leur savoir aussi bien que par la sévérité de leur discipline. L'empereur Louis-le-Germanique avait fondé à Zurich une abbaye de femmes appelée Fraumünster et lui avait fait don de la vallée d'Uri. Meinrad, de cette maison de Hohenzollern que la Providence appelait à de si hautes destinées, et qui devait aussi, huit siècles et demi plus tard, régner sur Neuchâtel, se retira dans un lieu désert, au milieu d'épaisses forêts, dans la vallée où la Sihl prend sa source; il y vécut trente ans dans une cabane, éloigné des hommes, livré à des exercices de piété, jusqu'à ce que des malfaiteurs l'assassinèrent pour s'emparer du peu qu'il possédait. D'autres hommes pieux lui succédèrent dans cette solitude; enfin l'empereur Othon y éleva l'abbaye d'Einsideln ou de Notre-Dame-des-Hermites, célèbre par la foule de pélerins qui y accourent de tous les pays, et d'où devait sortir un jour le réformateur de la Suisse orientale. Les rois bourguignons furent également libéraux envers l'église. Rodolphe de Strætlingen donna le comté du Valais à l'évêque de Sion, dont l'appui avait beaucoup contribué à l'élever sur le trône. Le dernier de ses successeurs nomma l'évêque de Lausanne comte de Vaud et donna à l'évêque de Bâle Sainte-Ursanne, Moûtier-Grandval et le Val de Saint-Imier. La reine Berthe fonda l'abbaye de Payerne où son corps repose jusqu'à ce jour. Alors aussi, Bernard de Menthon fondait le couvent du Saint-Bernard en Valais, dont les religieux, exilés volontairement au milieu des neiges éternelles, se dévouent au service des voyageurs égarés, souffrants ou nécessiteux. L'an 998, un seigneur nommé Rodolphe, sans doute un ancêtre des comtes de Neuchâtel, fondait le prieuré de Bevaix, et lui assignait comme dotation des terres à Bevaix et aux environs de Brot, ainsi que l'église et le village de Saint-Martin au Val-de-Ruz. Le prieuré du Vauxtravers fut aussi fondé vers la même époque.

Le roi Conrad étant mort, les Bourguignons, assemblés à Lausanne, élurent, pour son successeur, Rodolphe III, son fils.

L'autorité des rois était extrêmement restreinte, et leur

pouvoir dépendait essentiellement de la confiance ou de la crainte qu'ils inspiraient à leurs vassaux. Mais Rodolphe, à la fois faible et violent, ne savait ni se faire craindre, ni se faire aimer. Les libéralités de ses prédécesseurs avaient considérablement amoindri le domaine royal; Rodolphe, qui prodiguait au clergé sans discernement les biens qui lui restaient, entreprit de dépouiller les seigneurs bourguignons de leurs héritages; il s'en suivit un soulèvement qui ne fut apaisé que par l'ascendant de l'impératrice Adélaïde, fille de la reine Berthe, veuve de l'empereur Othon-le-Grand, princesse vénérée, comme sa mère, par tous les Bourguignons pour sa sagesse et sa piété.

Mais après la mort d'Adélaïde, le roi Rodolphe, privé de l'amour de ses sujets, chercha au dehors un protecteur. Il institua comme son héritier et son successeur son neveu l'empereur Henri II. Les Bourguignons ayant refusé de reconnaitre cette disposition qui les frustrait du droit d'élire leurs souverains, Rodolphe se retira à Strasbourg et remit son royaume entre les mains de l'empereur qui fit marcher une armée contre eux et les força à se soumettre. Dès lors Rodolphe vécut loin de ses états, n'ayant plus de la royauté que le nom. Henri étant mort, et Conrad II dit le Salique ayant été élu empereur, il le nomma à sa place au préjudice du comte de Champagne, son neveu et son plus proche héritier. Enfin il mourut lui-même, l'an 1032.

A peine le comte fut-il informé de la mort de son oncle, qu'il se hâta d'accourir pour prendre possession du royaume. Mais Conrad se mit en marche à la tête d'une armée, attaqua sans succès Morat et Neuchâtel, et sans se laisser arrêter par ces obstacles, se dirigea sur Payerne où il se fit élire roi de Bourgogne par tous les Bourguignons qui dépendaient de lui ou qui le craignaient. Ainsi finit le second royaume de Bourgogne après avoir subsisté un siècle et demi comme état indépendant. Pour la première fois depuis la chute de l'empire romain, tous les pays qui forment aujourd'hui la Suisse se trouvèrent soumis à une même autorité.

CHAPITRE VII.

LES DUCS DE ZÆRINGEN.

Conrad le Salique, non plus que ses successeurs, ne possédèrent paisiblement le royaume de Bourgogne. Odon, quoique vaincu et dépossédé, n'abandonna pas ses prétentions; deux fois il revint à la charge, et il périt enfin sur le champ de bataille. Les seigneurs du pays romand obéissaient à regret aux empereurs allemands, qu'ils considéraient comme des étrangers, et ils supportaient impatiemment l'autorité d'un souverain qui n'était pas dans leur dépendance comme l'avaient été les rois bourguignons. D'un autre côté, les empereurs étaient détournés par d'autres soins de donner toute leur attention aux affaires de ce royaume; c'est ce qui les engagea, indépendamment d'autres raisons, à en remettre l'administration, sous le titre de Recteurs de la Petite-Bourgogne, aux ducs de Zæringen, d'une famille illustre et puissante de la Souabe.

En effet, les empereurs avaient à lutter soit contre des prétendants à la couronne impériale, soit contre l'esprit d'indépendance des grands vassaux de l'empire, mais par dessus tout contre les prétentions de la cour de Rome à la domination universelle. Le pape, jadis l'ami et le protégé de Pépin et de Charlemagne, prétendait maintenant avoir le droit de faire et de défaire les rois et les empereurs; autant le ciel est élevé au dessus de la terre, autant, disait-il, l'autorité du chef de l'église est au dessus de celle des souverains temporels. Le pape Grégoire VII, afin que rien ne pût détourner les prêtres de l'obéissance et du dévouement absolu qu'ils doivent à l'église, défendit à tous les ecclésiastiques de se marier. D'un autre côté, il déclara qu'ils ne pouvaient recevoir de l'autorité temporelle l'investiture de leurs bénéfices. Il est vrai que les empereurs en étaient venus à donner ces bénéfices au plus offrant, et souvent à des personnes indignes; mais, d'un autre côté,

comme les évêques, à cette époque, n'étaient plus seulement les pasteurs de leurs églises, mais qu'ils possédaient de vastes territoires et qu'ils commandaient à de nombreux vassaux, l'empereur ne pouvait consentir à cette prétention sans permettre que le pape devînt plus maître dans l'empire que lui-même. De là s'ensuivit une lutte qui a désolé l'Europe pendant plusieurs siècles. Souvent l'empereur marchait en armes contre le pape et parvenait à le chasser de Rome et même de l'Italie, mais le pape, à son tour, excommuniait l'empereur et les princes qui suivaient son parti et déliait leurs sujets de leur serment de fidélité, ce qui les obligeait à s'humilier pour obtenir leur réconciliation avec l'Eglise; d'un autre côté, l'empereur mettait les partisans du pape *au ban de l'empire*, c'est-à-dire les déclarait déchus de la protection de l'empire, ce qui autorisait chacun à attenter à leurs biens et à leur vie. Souvent des évêques se rangeaient du côté de l'empereur, soit parce qu'étant mariés ils ne voulaient pas se séparer de leurs familles, soit pour se soustraire à l'obéissance absolue que le pape exigeait d'eux. Souvent aussi des seigneurs séculiers suivaient le parti du pape, parce qu'ils voulaient secouer l'autorité de l'empereur. Les partisans du pape s'appelaient les *Guelfes*, et ceux de l'empereur les *Gibelins*. Dans le même état, dans la même ville, dans la même famille, les uns étaient Guelfes et les autres Gibelins; partout régnait l'anarchie; tous les liens de la société étaient rompus.

Vers ce temps-là, l'idée se répandit dans toute l'Europe que c'était une œuvre méritoire que de prendre les armes pour reconquérir sur les infidèles les lieux sanctifiés par la présence et par la mort du Rédempteur. Des missionnaires parcouraient le pays, enflammant les âmes par leurs prédications passionnées et promettant le pardon des péchés à tous ceux qui s'armaient pour la guerre sainte; aussi les grands et les petits, les riches et les pauvres, les seigneurs et les serfs accouraient en foule pour y prendre part. Ils se distinguaient tous par une croix sur leurs vêtemens, ce qui a fait donner à ces expéditions le nom de *croisades*. Elles se sont succédé, à de plus ou moins longs

intervalles, pendant environ deux siècles. Elles contribuèrent à augmenter encore l'influence des papes et du clergé, en même temps qu'elles affaiblissaient l'autorité des rois, qui abandonnaient le gouvernement de leurs états pour ces guerres lointaines, toujours ruineuses même quand elles se terminaient par des victoires. Elles furent également une cause d'affaiblissement pour la noblesse; les gentilshommes y périssaient en grand nombre ou s'y ruinaient; leurs serfs abandonnaient leurs terres pour prendre la croix sans qu'il fût possible de les retenir, si ce n'est en leur accordant quelques allégements à leur condition. Les croisades contribuèrent donc probablement à améliorer le sort des gens de la campagne, mais ce furent surtout les villes qui en retirèrent les avantages les plus marqués. Leur population s'accrut, parce que les serfs qui s'étaient croisés venaient s'y établir en revenant de la Terre-Sainte pour ne pas retourner sous l'obéissance de leurs maîtres. Les seigneurs, dans leurs besoins d'argent, vendaient ou engageaient leurs domaines aux villes, qui trouvaient ainsi de fréquentes occasions d'étendre leur territoire. En même temps, les croisades ouvrirent de nouvelles voies au commerce; les productions de l'Orient commencèrent à se répandre en Europe, et le bien-être des habitants des villes allait ainsi en augmentant.

C'était la coutume de ces temps-là, que tous ceux qui suivaient la même profession formaient entre eux des corporations ou des confréries qui obéissaient à de certaines règles. A cette époque, on éprouvait le besoin de s'unir pour veiller en commun à bien des intérêts dont l'autorité s'occupe seule aujourd'hui. Il en était de même de la profession des armes; les jeunes gens qui y étaient destinés entraient comme *écuyers*, c'est-à-dire comme apprentis, au service d'un guerrier connu, puis, quand ils avaient appris sous sa direction tout ce que l'homme de guerre devait savoir, ils étaient reçus *chevaliers* et membres de la confrérie. Les plus grands seigneurs et les rois même se glorifiaient de ce titre. Les chevaliers avaient de temps en temps des réunions où l'on arrivait de près et de loin et où ils se livraient à des exercices et à des jeux guerriers dans les-

quels ils s'efforçaient de faire preuve de force et d'adresse. Ces réunions, qu'on appelait *tournois*, devinrent dans les siècles suivants, par la magnificence et le luxe qu'on y déployait, une des causes de la décadence de beaucoup de familles nobles, et ce furent encore les villes qui en profitèrent, comme on le verra dans la suite de cette histoire.

C'est à cette époque que les histoires commencent à faire une mention plus particulière des trois petits pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, qu'on appelle en allemand les *Waldstetten*, c'est-à-dire *pays de forêts*. On y voyait, comme partout ailleurs, des seigneurs et des serfs, mais la population se composait aussi en grande partie de bergers ou de laboureurs libres, qui ne reconnaissaient d'autre maître que l'empereur. Toutes les affaires importantes se traitaient dans l'assemblée générale de tous les gens du pays. C'est là que, rangés autour de la bannière, ils élisaient leurs magistrats. Le premier de tous, le *landammann*, devait toujours être un homme de condition libre; on choisissait pour les fonctions de juges ceux à qui leur travail ou l'économie de leurs pères avaient acquis une honnête aisance; on les supposait plus intéressés à ce que l'ordre et les lois fussent respectés. Un baillif impérial rendait la justice dans les causes capitales, veillait à la conservation des droits de l'empereur, et conduisait les hommes du pays à la guerre. Il était également leur *avoué*, c'est-à-dire leur protecteur, l'arbitre de leurs différends et leur avocat à la cour de l'empereur. Les ducs de Zæringen, qui étaient régulièrement investis de cette dignité, en faisaient exercer les fonctions par des seigneurs qui possédaient des terres considérables dans cette contrée. Ce furent d'abord les comtes de Lenzbourg, et plus tard ceux de Habsbourg. L'indépendance des Waldstetten se développa et se consolida peu à peu, à l'aide de circonstances favorables. Toutes les affaires importantes se traitaient dans l'assemblée générale de tous les gens du pays.

Unterwalden se partagea, l'an 1150, en deux communautés, le Haut et le Bas-Unterwald, qui, séparées quant à leur administration intérieure, ne forment cependant qu'un seul canton.

Les hommes des Waldstetten vivaient si paisibles au sein de leurs vallées, qu'on ne songea point à eux lorsque l'empereur fit don à l'abbaye d'Einsideln de toutes les terres inhabitées qui l'environnaient. Comme les gens de l'abbaye gagnaient du terrain à mesure que leurs troupeaux se multipliaient, ils finirent par rencontrer les troupeaux des gens de Schwytz. Il s'en suivit une contestation qui dura plus de cent ans, le couvent se fondant sur son acte d'investiture, et les hommes de Schwytz sur leur possession immémoriale. L'empereur les condamna, mais, convaincus qu'on leur faisait tort, ils se soucièrent peu de la sentence et continuèrent de faire paître leurs troupeaux sur le territoire contesté. L'empereur les mit au ban de l'empire; l'évêque de Constance les excommunia; mais ces hommes simples ne pouvaient comprendre qu'ils eussent péché contre les lois divines ou humaines en gardant les biens que leurs pères leur avaient transmis : « Si l'empire, disaient-ils, ne protége que l'injustice, nous nous passerons de sa protection; nos bras sauront nous protéger. » Et ils resserrèrent leur alliance avec leurs voisins d'Uri et d'Unterwalden. Enfin, à l'avènement de l'empereur Frédéric I, le comte Ulrich de Lenzbourg obtint pour eux la levée du ban et de l'excommunication; six cents hommes des Waldstetten, sous le commandement de leur avoué, suivirent le nouvel empereur en Italie, et au milieu des revers et des défections qui affligèrent dans la suite ce prince et sa famille, ils restèrent inébranlables dans la fidélité qu'ils lui avaient vouée. La contestation avec Einsideln se termina long-temps après par un arrangement à l'amiable.

Derrière Saint-Gall s'élève un massif de montagnes très élevées, isolées de la grande chaîne des Alpes. Les gens de Saint-Gall y faisaient paître leurs troupeaux. Un abbé de ce monastère, auquel cette solitude plaisait, s'y fit construire, vers l'an 1078, une cellule dans une vallée, et y consacra une chapelle pour les bergers. Ce fut Appenzell, c'est-à-dire *la cellule de l'abbé.*

Les comtes de Savoie étaient déjà puissants. Les empereurs,

dans leur lutte avec les papes, leur cédèrent pour se les attacher une partie du Valais et du pays de Vaud.

De même que les empereurs, les ducs de Zæringen eurent à lutter contre l'esprit d'indépendance des seigneurs bourguignons. Ce fut sans doute pour les contenir que le duc Berthold IV fonda, en 1178, la ville de Fribourg, à laquelle il donna les mêmes franchises que son oncle Berthold III avait données à la ville de Fribourg en Brisgau.

Bientôt après l'avènement de Berthold V, son fils et son successeur, les seigneurs de la Bourgogne se soulevèrent contre lui. Il marcha à leur rencontre et les défit. Mais pour empêcher autant que possible le retour de ces soulèvements, il fonda, à l'exemple de ses prédécesseurs, de nouvelles villes, ou du moins il les fortifia, en même temps qu'il s'attachait leurs habitants par les franchises qu'il leur accordait. C'est ce qui explique comment les ducs de Zæringen, objets d'une haine implacable pour la noblesse romande, n'ont laissé dans les villes de la Suisse allemande que des souvenirs de reconnaissance et de vénération.

C'est ainsi que Berthold fortifia Berthoud et Moudon. L'an 1191, il chargea un de ses principaux officiers, Conrad de Bubenberg, de construire dans une presqu'île formée par une sinuosité de l'Aar, dans une contrée sauvage et d'un climat rigoureux, sur un terrain appartenant à l'empire, une ville qu'il destinait à être une place d'armes contre les entreprises de la noblesse. Ce fut la ville de Berne. Une grande partie de la noblesse inférieure des environs, dont les grands avaient négligé de rechercher l'affection, vint s'y établir. Parmi ces familles figuraient plusieurs noms déjà illustres par une antique origine, mais qui le devinrent davantage dans la suite par les services qu'elles rendirent à la république et à la Suisse entière. Berne se trouva donc appelée dès son origine à devenir une république guerrière, comme Zurich, par sa situation avantageuse, devint le siége d'un commerce florissant et par les fondations religieuses qui lui donnèrent naissance, aussi bien que par son collége, fondé, dit-on, par Charlemagne, un foyer pour les sciences et la littérature.

C'est aussi dans cette période qu'il commence à être fait mention des comtes de Neuchâtel. Leurs états comprenaient une partie du Val-de-Saint-Imier, Bienne, Büren, Arberg et une partie du Vully. Les bords du lac étaient déjà peuplés; le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz comptaient aussi quelques paroisses; mais le reste du pays, *les montagnes noires*, comme on disait alors, était couvert de forêts où de rares habitations commençaient à s'élever çà et là. Le lac portait encore le nom de lac d'Iverdun; la ville de Neuchâtel était sans importance, jusqu'au moment où le comte quitta son château de Fenis, près de Nidau, pour venir s'y établir au pied de la tour dite aujourd'hui des Prisons, entoura la ville de murailles et y fonda une église desservie par un collége ou chapitre de chanoines. La population du comté se composait de deux classes de personnes, les hommes libres et les serfs. Les hommes libres étaient les vassaux du comte, et les *hommes royés;* ces derniers pouvaient disposer librement de leur personne et de leurs biens, sauf l'obligation de prendre les armes pour le service du seigneur toutes les fois qu'ils en étaient requis. Les serfs cultivaient les terres qui leur étaient assignées; ils ne possédaient rien en propre et étaient *attachés à la glèbe*, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient se soustraire, en abandonnant leurs terres, à la domination de leur seigneur. Cependant ils formaient déjà alors des corporations, jouissant de certains droits et possédant certains biens en commun. C'est l'origine de nos communautés. Le comte rendait la justice, assisté de ses vassaux, des principaux ecclésiastiques et des officiers de sa maison. Des officiers appelés *maires* percevaient ses revenus et jugeaient les causes de moindre importance. L'an 1214, le comte Ulrich et son neveu Berthold donnèrent aux bourgeois de Neuchâtel, sous la garantie de l'évêque de Lausanne, une charte qui est encore aujourd'hui le fondement des libertés de cette corporation, quoiqu'une grande partie des concessions qu'elle renferme soient dans la suite des temps devenues communes à tous les Neuchâtelois. Tandis que toute la haute noblesse bourguignone, supportant impatiemment l'autorité des ducs de Zærin-

gen, était toujours prête à se soulever contr'eux, les comtes de Neuchâtel leur restèrent constamment attachés. Cette conduite leur valut divers accroissements de territoire, liberté à l'intérieur et sécurité au dehors.

L'an 1218, le duc Berthold V de Zæringen mourut, le dernier de sa maison. La même année nâquit Rodolphe, comte de Habsbourg.

CHAPITRE VIII.

RODOLPHE DE HABSBOURG.

Après la mort de Berthold, ses domaines passèrent par héritage aux maris de ses deux sœurs. Ulrich, comte de Kybourg, hérita de toutes les terres que la maison de Zæringen avait possédées au midi du Rhin et où se trouvaient les villes de Fribourg, de Laupen, de Berthoud. Tout ce qu'elle avait possédé au nom de l'empire retourna à l'empereur. Les droits de Zurich et de Berne comme villes impériales furent reconnus. L'indépendance des Waldstetten le fut également. Les seigneurs du pays romand se réjouirent d'être affranchis de la dépendance où ils avaient vécu sous les ducs de Zæringen. L'évêque et le chapitre de Lausanne déclarèrent même qu'ils ne reconnaissaient plus l'autorité de l'empire et ils recherchèrent l'appui du comte de Savoie qui commençait à étendre ses possessions de ce côté.

Cependant l'empereur Frédéric II, après avoir, comme ses prédécesseurs, lutté toute sa vie, soit contre l'ambition des papes, soit contre l'esprit d'indépendance des vassaux de l'empire, vint à mourir en 1250. Après sa mort, les princes de l'empire ne purent tomber d'accord pour lui choisir un successeur. Les empereurs élus tantôt par les uns, tantôt par les autres, étaient souvent des princes étrangers qui, ne possédant point de terres dans l'empire, n'avaient aucun moyen de faire respecter leur autorité. Il y en eut jusqu'à trois à la fois, aussi peu en état les uns que les autres de se faire obéir. Il n'y avait

plus ni frein, ni règle ; les grands vassaux se faisaient la guerre comme des souverains indépendants ; les petits imitaient l'exemple des grands ; chaque gentilhomme prétendait faire la guerre pour son compte, et cette guerre dégénérait en brigandage ; elle consistait à ravager et à piller les terres de ses voisins, surtout des villes et des couvents, et à rançonner les voyageurs, ensorte qu'il n'y avait plus de sécurité pour personne, ni dans sa maison, ni sur les grands chemins. Cette époque désastreuse est appelée l'*interrègne*.

Là où il n'y avait plus aucune autorité qui protégeât les faibles, ceux-ci ne pouvaient trouver de sécurité qu'en s'unissant entr'eux. On vit donc se former à cette époque plusieurs ligues ou confédérations de villes auxquelles se joignaient souvent aussi des princes séculiers ou ecclésiastiques. C'est ainsi que la ligue du Rhin, dont les villes de Bâle et de Zurich faisaient partie, comptait parmi ses membres le duc de Bavière, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et d'autres princes ou seigneurs.

Rodolphe de Habsbourg, dont nous avons mentionné plus haut la naissance, fut pendant sa jeunesse violent, injuste envers ses proches, toujours en guerre avec ses voisins ; mais l'âge et les revers lui enseignèrent la justice et la modération. On le vit dès lors prendre toujours les armes pour protéger les faibles contre les agressions injustes des puissants. Ses manières simples, affables et enjouées lui gagnaient la confiance de tous ceux qui l'approchaient ; il était d'une sobriété remarquable ; quelques racines crues lui suffisaient en campagne pour apaiser sa faim ; ennemi du faste, ses soldats le virent souvent recoudre lui-même ses vêtements de cette main qui les conduisait à la victoire. On raconte qu'un jour, à la chasse, ayant rencontré un prêtre qui portait à un mourant les secours de la religion, il le fit monter sur son cheval pour traverser un torrent débordé et l'accompagna, conduisant le cheval par la bride, jusqu'à la maison du malade. On ajoute que cette action fut une des causes de l'élévation où il parvint plus tard, et que ce prêtre, devenu secrétaire de l'archevêque de Mayence, l'entretint

si souvent de la piété et des vertus de Rodolphe, que ce prélat en fut engagé à diriger sur lui les suffrages des princes de l'empire lorsque l'anarchie toujours croissante leur fit sentir le besoin d'élire un empereur.

L'héritage de la branche aînée de la maison de Kybourg accrut considérablement sa puissance. Il était baillif impérial et avoué des Waldstetten, déjà alors appelés quelquefois les *Suisses* (de Schwytz). Les Zuricois, attaqués par le seigneur de Regensperg, par les comtes de Toggenbourg, de Rapperschwyl et d'autres, l'invitèrent à se mettre à leur tête. Rodolphe se rendit maître successivement des châteaux du seigneur de Regensperg, qui entouraient Zurich comme un filet, et le contraignit à demander la paix.

Tandis que Rodolphe était occupé de cette guerre, il lui en survint deux autres, l'une avec l'évêque et la ville de Bâle, l'autre avec l'abbé de Saint-Gall. Après avoir réfléchi sur la nature de ces différentes querelles et le caractère de ses adversaires, il prend son parti, monte à cheval, suivi seulement de deux hommes, et voyageant à travers champs, arrive au château de Wyl, résidence de l'abbé de Saint-Gall, au moment où ce prélat était à table avec un grand nombre de chevaliers qui se disposaient à entrer en campagne avec lui. Tout-à-coup on vient annoncer que le comte de Habsbourg demande à être introduit. Avant que l'assemblée ait pu se remettre de sa surprise, Rodolphe paraît dans la salle et s'adressant à l'abbé : « Seigneur abbé, dit-il, un différend nous divise en ce moment ; » je suis prêt à le soumettre à des arbitres, et je suis venu pour » vous dire qu'entre l'abbé de Saint-Gall et le comte de Habs» bourg il ne doit plus désormais y avoir de guerre. » Ces paroles furent accueillies avec joie, le comte fut invité à se mettre à table, et pendant le repas il raconta ses griefs contre les Bâlois et les fit envisager comme étant communs à toute la noblesse allemande, ensorte que tous les assistants et l'abbé lui-même lui promirent de marcher avec lui contre Bâle. En effet, leurs attaques réunies obligèrent bientôt la ville à demander la paix, et l'évêque, qui résista plus long-temps, dut l'acheter à prix d'argent.

Toutes ces expéditions militaires n'empêchaient pas Rodolphe de songer aussi à s'agrandir par des voies pacifiques. Il étendit ses domaines héréditaires par de nombreuses acquisitions, parmi lesquelles on remarque les villes de Lenzbourg, d'Arau, de Zug, de Sursée et d'autres encore. Brouck avait été jusqu'alors la principale ville de ses états.

Tandis que dans le pays allemand, le comte de Habsbourg croissait en puissance et en réputation, la maison de Savoie s'agrandissait de son côté dans le pays romand. Le comte Pierre, surnommé le petit Charlemagne, réunit successivement sous sa domination, soit par des négociations ou des achats, soit par la force des armes, presque tout ce qu'on appelle aujourd'hui la Suisse francaise, le Bas-Valais, une grande partie du canton de Fribourg, le pays de Vaud à l'exception des terres de l'évêché de Lausanne. Il gouverna ses nouveaux états avec justice et avec sagesse, établit partout une administration bien réglée, et publia, avec le consentement des prélats, des seigneurs et des villes, des statuts généraux pour régler les formes de la justice à l'égard du pauvre, de la veuve, de l'orphelin et de l'étranger. Le pays de Vaud était gouverné, au nom du comte de Savoie, par un baillif qui résidait à Moudon.

Berne, encore sans territoire, entourée de tous côtés par les terres de la maison de Kybourg, recherchait l'appui des comtes de Savoie et se plaça même temporairement sous leur obéissance. Elle aida le comte Pierre à faire la conquête du pays de Vaud, qu'elle devait, deux siècles et demi plus tard, conquérir elle-même sur ses successeurs.

Cependant la guerre avec Bâle s'était rallumée en 1283, et Rodolphe assiégeait cette ville, lorsque tout-à-coup une députation solennelle vint lui annoncer que les princes de l'empire assemblés à Francfort-sur-Mein, en considération de ses vertus et de sa sagesse, venaient de l'élire empereur. Aussitôt les portes s'ouvrent, et le nouvel empereur, tout en promettant oubli du passé et bienveillance pour l'avenir, fait son entrée dans la ville aux acclamations des bourgeois. Chacun se félicite de toucher au terme de cette longue anarchie, et tandis que

tout le peuple de l'Argovie accourt à Brouck pour saluer la nouvelle impératrice, Rodolphe, accompagné de toute la noblesse de la haute Allemagne et d'un grand nombre de députés des villes et des paysans libres, se mit en marche pour aller recevoir à Aix-la-Chapelle la couronne de Charlemagne des mains de l'électeur de Cologne.

Rodolphe conserva sur le trône la même simplicité de manières, la même affabilité envers tous, que lorsqu'il était encore simple comte de Habsbourg. C'est ainsi qu'il ne dédaigna pas d'accepter un jour l'invitation d'un riche maître tanneur de Bâle. Frappé de l'opulence qui régnait dans cette maison, il demanda à son hôte, pourquoi, étant si riche, il continuait pourtant son métier : « Parce que c'est mon métier qui me » fait riche, » répondit le tanneur.

Il confirma les franchises des villes et des paysans libres et en accorda de nouvelles. En même temps il travaillait à accroître la puissance de sa maison, afin d'être toujours en état de faire respecter son autorité comme chef de l'empire. Il acheta la ville de Fribourg de son parent le comte de Habsbourg-Lauffenbourg, qui avait succédé à la maison de Kybourg dans les possessions de celle de Zæringen. Par sa victoire sur Ottocar, roi de Bohême, margrave de Moravie, duc d'Autriche, de Styrie, de Carniole et de Carinthie, qui perdit la vie sur le champ de bataille, il jeta les fondements de la puissance que la maison d'Autriche a exercée en Allemagne et en Europe jusqu'à ce jour.

Le comte de Savoie était alarmé de la fortune rapide de Rodolphe, qui, de son côté, se méfiait de l'ambition de cette maison. De là plusieurs guerres qui se terminèrent par une médiation. Le comte abandonna à l'empereur Gumminen, Morat et Payerne.

A Genève, l'évêque, le comte et les bourgeois, ainsi que le comte de Savoie, se disputaient le pouvoir. Lasse de ces troubles continuels, plusieurs familles vinrent chercher un séjour plus tranquille sur les terres du comte de Neuchâtel. Elles y fondèrent, l'an 1283, les Geneveys et complétèrent ainsi cette couronne de villages qui entoure le Val-de-Ruz.

Les relations des Bernois avec la maison de Savoie avaient indisposé Rodolphe contr'eux. Une persécution contre les Juifs, accusés du meurtre d'un enfant et qui réclamèrent la protection de l'empereur, donna lieu à une rupture. Rodolphe vint mettre le siége devant Berne, l'an 1288.

Ce fut pendant ce siége que les tuteurs du jeune comte Rodolphe ou Rollin de Neuchâtel le conduisirent au camp impérial, où il remit son comté entre les mains de l'empereur. Rodolphe le remit aussitôt à Jean de Bourgogne-Châlons, seigneur d'Arlay, qui le rendit à Rollin pour le tenir de lui en fief. Ainsi le comté de Neuchâtel, qui depuis l'extinction de la maison de Zæringen était un fief immédiat de l'empire, redevint un arrière-fief. On n'est pas d'accord sur les motifs qui engagèrent les tuteurs de Rollin à cette démarche : ce qui est sûr, c'est que cet acte a exercé une grande et heureuse influence sur les destinées de Neuchâtel, car c'est sur cette inféodation de 1288 que les Trois-Etats fondèrent, six cent dix-neuf ans plus tard, la sentence par laquelle la souveraineté fut adjugée à la maison de Brandebourg.

Déjà alors les limites du comté de Neuchâtel étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Les autres possessions de cette maison en avaient été détachées par des partages de famille, d'où résultèrent les branches collatérales des comtes de Nidau, d'Arberg et de Strasberg. Les seigneurs de Valangin, issus de la branche d'Arberg, restèrent seuls sous la suzeraineté du comte de Neuchâtel. Le bailliage de Bienne, engagé à l'évêque de Bâle, n'a jamais été racheté. Le comte commençait à consulter les bourgeois de Neuchâtel avant de faire des lois ou de conclure des traités, lorsque la charte de 1214 s'y trouvait intéressée. Le comte Rodolphe III avait donné en 1260, à la ville de Nugerol ou Neureux, des franchises à peu près semblables à celles de Neuchâtel. Les montagnes commençaient à se peupler; les seigneurs de Valangin avaient fondé des chapelles au Locle et à la Sagne.

Rodolphe fut obligé de lever le siége de Berne pour marcher contre le comte de Haute-Bourgogne. Après son départ, les

Bernois sortirent de leurs murailles et allèrent attaquer la noblesse de l'Oberland, dont les châteaux furent en partie détruits.

Au printemps de l'année suivante, 1289, le banneret de Berne, Brugger, aperçut une troupe ennemie qui s'avançait vers la porte inférieure de la ville, du côté de cette chaine de collines appelée la Schosshalde. Ne consultant que son courage, sans se donner le temps de reconnaitre la force de l'ennemi, ni d'appeler la bourgeoisie sous les armes, il saisit la bannière, et suivi du petit nombre de bourgeois qu'il avait pu rassembler à la hâte, il marche à la rencontre de l'ennemi. C'était le duc Rodolphe, fils de l'empereur, à la tête d'une nombreuse armée. Dans cette position critique, la petite troupe des Bernois ne recula pas; la famille des Neunhaupt, la plus nombreuse de Berne, périt tout entière dans le combat. Enfin le secours arriva; Walo de Greiers arracha la bannière de Berne des mains des ennemis et la rapporta dans la ville, déchirée et sanglante; il fut surnommé *le brave*, et ce surnom resta à ses descendants. Le combat de la Schosshalde fut le dernier fait d'armes de cette guerre.

Rodolphe était avancé en âge, et sans doute aussi les fatigues de la guerre et les soucis de la royauté avaient altéré son tempérament robuste. Dix-huit ans après que *la divine providence*, comme il aimait à le répéter, *l'eut fait monter de la cabane de ses pères dans le palais impérial,* il tomba dangereusement malade. Il jouait aux dames lorsqu'on vint lui annoncer qu'il devait se préparer à quitter cette vie : « Eh bien, dit-il tranquillement, » à Spire! » C'est dans la cathédrale de Spire qu'étaient les sépultures des empereurs. Il mourut en route, avant d'y arriver.

CHAPITRE IX.

LE GRUTLI.

Albert d'Autriche, le seul des fils de Rodolphe qui lui eût survécu, était un homme dur, impérieux et avide de domination; son caractère inspirait la crainte et éloignait l'affection. Dès que la mort de l'empereur fut connue, les Waldstetten s'unirent entr'eux par une alliance perpétuelle; Zurich en conclut une autre avec Schwytz et Uri. Albert ne succéda pas à son père sur le trône impérial; Adolphe, comte de Nassau, fut élu empereur.

Adolphe confirma les libertés des villes et celles des trois cantons. Albert, de son côté, travaillait, comme avait fait son père, mais sans y apporter le même esprit de justice et de modération, à l'agrandissement de ses domaines héréditaires. Rodolphe avait acquis, l'année même de sa mort, les droits de l'abbaye de Murbach en Alsace sur la ville de Lucerne. Albert acquit à son tour ceux de l'abbaye de Seckingen sur le pays de Glaris.

Fribourg et Berne étaient fréquemment en inimitié. A cela se joignit maintenant que Berne avait embrassé le parti de l'empereur Adolphe, tandis que Fribourg était une ville autrichienne. Les Fribourgeois marchèrent contre Berne avec Louis de Savoie, baron de Vaud, Rollin, comte de Neuchâtel, bourgeois de Fribourg depuis 1290, le comte de Gruyères et un grand nombre d'autres seigneurs. Les Bernois n'avaient de leur côté que les Soleurois et leurs voisins des terres de Kybourg. Sous le commandement d'Ulrich, châtelain d'Erlach, brave chevalier et guerrier expérimenté, ils marchèrent à la rencontre de l'ennemi et le joignirent près de la colline de Donnerbühl. Leur nombre était bien inférieur au sien, mais les habiles dispositions de leur chef et l'impétuosité de leur attaque

leur donnèrent la victoire. Ils ramenèrent dans la ville un grand nombre de prisonniers et déposèrent les bannières conquises dans l'église de Saint-Vincent. Le combat de Donnerbühl eut lieu l'an 1298.

Cependant la rivalité entre le duc d'Autriche et l'empereur finit par éclater en hostilité ouverte; Adolphe fut vaincu et perdit la vie dans la bataille. Albert fut élu empereur à sa place. A cette nouvelle, tous ceux qui avaient suivi le parti de l'empereur défunt furent saisis de crainte. Les députés que les Waldstetten avaient envoyés à Strasbourg auprès du nouvel empereur, revinrent tristes et soucieux, rapportant pour réponse, qu'il ne tarderait pas à leur faire des ouvertures sur les changements à apporter à leur état.

En effet, l'empereur, quelque temps après, leur fit représenter, qu'entourés de tous côtés par ses domaines et hors d'état de résister à sa puissance, rien ne pouvait leur être plus avantageux que de se placer sous la protection de sa maison; qu'il ne pouvait ni convoiter leurs troupeaux, ni songer à s'enrichir aux dépens de leur pauvreté, mais qu'il aimait les gens de cœur et qu'il savait par son père et par les vieilles histoires, qu'ils étaient un peuple d'hommes vaillants; qu'il espérait les conduire eux aussi à la victoire, élever beaucoup d'entr'eux en dignité et les enrichir. Les Waldstetten répondirent, qu'ils n'avaient pas oublié que l'empereur Rodolphe avait été leur bon avoué et capitaine et qu'ils en gardaient une reconnaissance éternelle à sa maison, mais qu'ils aimaient l'état que leurs ancêtres leur avaient transmis, et priaient l'empereur de le leur confirmer.

Après avoir vainement sollicité cette confirmation, ils demandèrent à l'empereur des baillifs impériaux pour éviter de devoir obéir à des baillifs autrichiens. Albert leur envoya Hermann Gessler de Bruneck et Bérenger de Landenberg. Anciennement cette dignité était toujours conférée à un comte puissant du voisinage, qui se rendait dans le pays quand il survenait quelque cause capitale. Landenberg s'établit au château de Sarnen dans le pays d'Unterwalden, et Gessler fit construire un châ-

teau à Altorf dans le canton d'Uri, ce qui fut une cause d'alarme pour tout le pays; l'arrogance de ces baillifs et de leurs subordonnés, leurs exactions, leurs attentats au repos et à l'honneur des familles, répandirent partout l'indignation et l'effroi. Gessler, passant à Steinen devant la maison de Werner Stauffacher, riche cultivateur, d'une famille noble et ancienne de Schwytz, parut s'indigner de voir des paysans si bien logés et fit entendre des paroles menaçantes. Stauffacher, exhorté par sa femme, s'embarqua sur le lac pour aller visiter son ima Walther Fürst, à Attinghausen dans le canton d'Uri. Il y trouva un jeune homme nommé Arnold an der Halden, de la vallée de Melchthal dans le pays d'Unterwalden, qui fuyait la colère de Landenberg. Pour un léger délit dont Arnold était accusé, le baillif avait fait saisir à son père un magnifique attelage de bœufs, et comme celui-ci témoignait son regret de cette perte, le valet de Landenberg lui avait dit : « Si les paysans veulent » manger du pain, ils n'ont qu'à s'atteler eux-mêmes à la » charrue. » Arnold indigné avait frappé cet homme de son bâton et l'avait blessé à la main, puis il s'était enfui, et pendant son absence le baillif avait fait crever les yeux à son vieux père.

Ces trois hommes, reconnaissant que les maux qui pesaient sur leur pays et ceux qui le menaçaient encore, exigeaient un prompt remède, résolurent de faire à cette fin, s'il le fallait, le sacrifice de leurs biens et de leurs vies. Une prairie solitaire au bord du lac, appelée le Grütli, fut choisie pour lieu de réunion; c'est là qu'ils se rendaient la nuit, Stauffacher par le lac, et les deux autres par des sentiers détournés, souvent accompagnés des amis qu'ils avaient initiés à leur projet. Enfin, dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, le 7 novembre 1307, Werner Stauffacher, Walther Fürst et Arnold de Melchthal arrivèrent au Grütli accompagnés chacun de dix gens de bien de son canton. Là, ces trente-trois hommes, élevant leurs mains au ciel, jurèrent de ne point s'abandonner, mais de vivre et de mourir les uns pour les autres, de délivrer le peuple de leurs vallées injustement opprimé et de le rétablir

dans ses antiques droits et libertés ; de ne toucher ni aux biens, ni aux droits du comte de Habsbourg, de ne pas verser une goutte de sang des baillifs ni de leurs gens, mais de transmettre intacte à leurs descendants la liberté qu'ils avaient héritée de leurs pères. Ce serment prêté, chacun regagna sa demeure, attendant en silence le jour fixé pour l'accomplissement de leur dessein.

Cependant Gessler, soit pour braver, soit pour éprouver les sentiments de la population, fit élever sur la place d'Altorf une perche surmontée du chapeau ducal d'Autriche, et proclamer l'ordre à tous les passans de saluer ce signe de souveraineté. Guillaume Tell, de Bürglen au canton d'Uri, gendre de Walther Fürst, mais qui n'était pas de ceux qui avaient pris part au serment du Grütli, dédaigna d'obéir. Il était renommé pour son habileté à tirer de l'arbalète; le baillif le condamna à enlever avec une flèche une pomme de dessus la tête de son fils. Il réussit; mais Gessler lui ayant demandé l'usage d'une seconde flèche qu'il portait sur lui, Tell, après avoir reçu l'assurance qu'il aurait la vie sauve, lui dit qu'elle lui était destinée s'il avait eu le malheur d'atteindre son fils. Gessler le fit charger de chaines et embarquer avec lui sur le lac pour le conduire au château de Küssnacht; mais une violente tempête, telle qu'on en voit sur ce lac dangereux, ayant assailli la barque, les bateliers, hors d'état de la gouverner, déclarèrent que Tell seul, non moins habile et vigoureux batelier qu'adroit à tirer de l'arbalète, était capable de les sauver. Gessler lui fit ôter ses chaines; il saisit le gouvernail et parvint à atteindre le rivage; alors s'élançant à terre, il repoussa la barque qui fut de nouveau emportée par l'ouragan. Enfin elle prit terre près de Kussnacht; mais Tell qui attendait le baillif dans un chemin creux où il savait qu'il devait passer, l'atteignit d'une flèche et le tua.

Cet événement ne changea rien aux plans des confédérés; ils continuèrent d'attendre en silence. Enfin, le 1er janvier 1308, tous les châteaux des baillifs et de leurs agens tombèrent à la fois sans coup férir entre les mains des confédérés par des

moyens qui avaient été préparés à l'avance; Landenberg, ses officiers, ses hommes d'armes, furent conduits à la frontière, où, après leur avoir fait prêter le serment de ne plus rentrer dans le pays, on les remit en liberté. Leurs biens furent respectés comme leurs personnes; aucun droit ne fut violé; pas une goutte de sang ne fut répandue; ainsi s'accomplit le serment du Grütli

Lorsque les Waldstetten attendaient les effets de la colère de l'empereur, ils apprirent la nouvelle de sa mort. Jean, fils unique de son frère Rodolphe, aigri contre lui de ce qu'il différait à lui remettre la part de son père à l'héritage de Habsbourg, fit un complot avec quatre gentilshommes pour l'assassiner. Comme il passait la Reuss près de Brouck en allant de Bade à Rheinfelden, les conjurés firent en sorte de se trouver presque seuls avec lui dans la barque. Arrivés sur l'autre rive, ils l'attaquèrent à l'improviste et il tomba sous leurs coups presqu'à la vue de sa suite qui, séparée de lui par la rivière, ne pouvait lui venir en aide. Elle trouva l'empereur expirant sur les genoux d'une pauvre femme qui s'était empressée de le secourir. Le crime commis, les meurtriers se dispersèrent pour ne jamais se revoir. Le duc Jean passa en Italie sous l'habit d'un religieux, et après une vie errante, mourut dans l'obscurité.

La famille de l'empereur, mais surtout sa fille Agnès, veuve du roi de Hongrie, poursuivirent sa vengeance avec une ardeur implacable. Non-seulement les meurtriers et leurs complices, mais leurs familles et leurs serviteurs, en un mot plus de mille personnes innocentes, hommes, femmes et enfants périrent par la main du bourreau. Rodolphe de Wart, simple témoin du meurtre, fut roué vif; Gertrude, son héroïque épouse, le suivit sur l'échafaud, assista à son supplice, et le fortifia de ses prières pendant trois jours et trois nuits, jusqu'à ce qu'il rendit l'esprit. Des dépouilles de ses victimes, Agnès fonda l'abbaye de Kœnigsfeld sur le lieu même où son père avait été tué; mais quand elle voulut engager frère Berthold Ströbel d'Offtringen, vieux guerrier de l'empereur Rodolphe, qui vivait maintenant

en ermite dans une caverne, à entrer dans l'église de son couvent : « Femme, lui dit-il, c'est mal servir Dieu que de répan-
» dre le sang innocent et de fonder des monastères avec le bien
» de la veuve et de l'orphelin. Dieu prend plaisir à la charité et
» à la miséricorde. »

Henri de Luxembourg fut élu empereur après la mort d'Albert. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il confirma et même il augmenta les franchises des Waldstetten, de Berne et de Zurich. Trois cents hommes des Waldstetten, deux cents de Berne et de Zurich le suivirent dans son expédition d'Italie où il périt misérablement en 1313.

Après sa mort, les électeurs ne purent tomber d'accord sur le choix de son successeur; les uns élurent Louis de Bavière, les autres, Frédéric d'Autriche, fils de l'empereur Albert. Berne, toujours alliée des comtes de Savoie, les Waldstetten, toujours menacés de la vengeance de la maison d'Autriche, se déclarèrent pour Louis : Zurich embrassa le parti du duc d'Autriche. L'ancienne contestation entre Schwytz et l'abbaye d'Einsideln s'était réveillée; Zurich y avait exercé les fonctions d'arbitre, et Schwytz avait été mécontent de sa sentence; le parti que prit maintenant cette ville de reconnaître Frédéric comme empereur, acheva de rompre ses liaisons avec les Waldstetten.

Les *états antérieurs*, ou les possessions autrichiennes dans la Haute-Allemagne ou la Suisse actuelle, étaient échus en partage à Léopold, frère puiné de Frédéric, qui n'aspirait qu'à tirer vengeance des Waldstetten. La querelle entre Schwytz et Einsideln avait fini par provoquer de part et d'autre des voies de fait. Léopold, comme avoué de l'abbaye, prit fait et cause pour elle contre les Suisses.

Le duc vint s'établir au château de Bade pour concerter avec ses principaux vassaux son plan d'opérations en même temps qu'il épuisait toutes ses ressources pour rassembler une nombreuse armée. Il fut résolu qu'on attaquerait les Waldstetten de trois côtés à la fois. Othon de Neuchâtel, comte de Strasberg, baillif impérial dans le Hassli, devait pénétrer dan

l'Unterwalden par le Brünig; une autre expédition devait s'embarquer sur le lac à Lucerne; enfin, le principal corps d'armée, commandé par Léopold en personne, devait, tout en dirigeant une fausse attaque contre Arth, côtoyer le lac Egeri, forcer le passage près de Rothenthurm et marcher contre Schwytz. Le lieu de rassemblement fut fixé à Zug. Les nombreux vassaux du duc y arrivèrent avec leurs hommes d'armes, ainsi que les bourgeois des villes sujettes ou alliées. Zurich y envoya cinquante hommes. La force de l'armée était de neuf mille hommes au moins.

Cependant les Suisses réparaient les anciens retranchements qui couvraient la frontière entre Arth et Rothenthurm. Quand le danger parut plus pressant, Schwytz appela ses confédérés. Il avait six cents hommes sous les armes; Uri en envoya quatre cents; Unterwalden trois cents; il avait lui-même à se garder du côté du Brünig. Rodolphe Reding de Biberegg, vieux guerrier décoré par l'empereur Rodolphe de la dignité de chevalier, vingt fois landammann de Schwytz, à qui son grand âge ne permettait plus de marcher, dirigeait les dispositions de défense des confédérés. Une flèche lancée par une main amie vint tomber dans les retranchements; elle portait ces mots : « Gardez-vous du côté de Morgarten la veille de Saint-Othmar. » Cet avis fut mis à profit et la principale force des confédérés prit position de ce côté. La veille de la bataille, cinquante hommes de Schwytz, bannis pour divers délits, vinrent demander la permission de rentrer pour prendre part à la défense du pays. Elle leur fut refusée; on jugea que ce n'était pas au moment du danger qu'on pouvait laisser se relâcher l'autorité de la loi. Mais ces hommes ne renoncèrent pas pour cela à leur dessein; ils se postèrent sur une hauteur en dehors des retranchements.

Le 15 novembre 1315, au lever du soleil, la nombreuse cavalerie du duc, toute revêtue de fer, se mit en marche vers le lac Egeri, couvrant la campagne d'une forêt de lances. L'infanterie suivait. Aussitôt que les gardes avancées eurent signalé l'approche de l'armée autrichienne, les confédérés se mirent à genoux, suivant leur coutume, pour implorer sur leurs armes

la bénédiction de l'Eternel. Puis ils attendirent tranquillement l'ennemi.

Les Autrichiens s'avançaient dans un chemin resserré entre les hauteurs et le lac. Quand ils eurent dépassé Morgarten, les cinquante bannis commencèrent à faire rouler sur eux des troncs d'arbres et des quartiers de roc qu'ils avaient eu soin d'amonceler à l'avance. Surpris par cette attaque imprévue contre laquelle le courage ne pouvait rien, pressés dans un étroit espace qui ne leur permettait pas de se déployer, le désordre se mit dans leurs rangs. Les Suisses saisirent cet instant décisif, et sortant de leurs retranchements, ils se précipitèrent sur l'ennemi, rompant casques et cuirasses à grands coups de massues et de hallebardes. La confusion fut alors à son comble ; la cavalerie se rejeta sur l'infanterie qui la suivait et l'entraîna dans sa déroute, et cette armée si fière et si brillante quelques heures auparavant, n'offrit bientôt plus qu'une masse confuse où personne n'écoutait plus aucun commandement. Là périt l'élite de la noblesse autrichienne; deux Gessler restèrent sur le champ de bataille, et Landenberg, cette fois, ne fut plus épargné. Les cinquante Zuricois se firent tuer tous ensemble à leur poste. Léopold fut retiré à grand'peine de la mêlée et parvint à atteindre Winterthour, où il arriva pâle et défait, accablé de douleur plus encore que de fatigue. En effet, cette armée qu'il venait de perdre lui avait coûté des efforts qu'il n'était plus en état de renouveler.

Les confédérés poursuivirent les vaincus jusqu'à Wyl-Egeri. Voyant alors l'armée ennemie entièrement dispersée, ils fléchirent de nouveau le genou pour rendre grâce au Seigneur qui leur avait donné la victoire, et reprirent le chemin de leurs foyers avec dix bannières conquises. Ils n'avaient perdu que quinze hommes.

Cependant le Haut et le Bas-Unterwalden étaient à la fois envahis, le premier par le comte de Strasberg, qui, après avoir passé le Brünig, s'était avancé jusqu'à Alpnach, celui-ci par les Lucernois qui avaient débarqué à Bürgistad. Les messagers envoyés par ces deux parties du canton, l'une auprès de l'autre,

pour demander mutuellement du secours, s'étaient rencontrés, et l'on avait reconnu qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre que de soutenir, chacun de son côté, l'effort de l'ennemi le plus long-temps qu'il se pourrait, pendant qu'on ferait rappeler les trois cents hommes envoyés à Schwytz. Les messagers envoyés à cet effet virent, en débarquant à Brunnen, toute la troupe des confédérés qui revenait de Morgarten dans toute l'allégresse de la victoire. Aussitôt les gens d'Unterwalden s'embarquent en toute hâte; cent hommes de Schwytz insistent pour se joindre à eux, malgré leur résistance ; un vent favorable les fait en peu d'heures aborder à Buochs ; ils attaquent les Lucernois, les mettent en déroute, et s'acheminent alors en criant victoire vers le Haut-Unterwalden. Quand le comte de Strasberg entendit ces cris et reconnut les bannières d'Unterwalden qu'il savait avoir été dans le pays de Schwytz, il comprit que tout était perdu et ordonna la retraite. Il s'efforça de la couvrir encore quelque temps avec un petit nombre d'hommes, mais ayant été blessé, il prit la fuite avec sa troupe dans la direction de Lucerne.

Le lendemain de la bataille, les Waldstetten envoyèrent un courrier à Munich pour en informer l'empereur Louis, qui leur en témoigna sa haute satisfaction et les loua de leur fidélité et de leur bravoure. Les cinquante bannis furent rappelés. Les confédérés arrêtèrent que les noms des hommes morts pour la patrie seraient lus chaque année, le jour anniversaire de la bataille, qui serait célébré comme une des fêtes de l'église ; « car » en ce jour, disent leurs annales, le Seigneur a visité son peu- » ple, il l'a délivré de ses ennemis et lui a donné la victoire, » le Seigneur, le Tout-Puissant ! »

Le 9 décembre de la même année, les trois cantons renouvelèrent à Brunnen leur ligue perpétuelle. Ce traité portait, comme les précédents, « que quiconque avait un seigneur devait lui » obéir en toutes choses justes et légitimes, mais ne le servir » jamais contre ses confédérés. Aucun canton ne pourra s'en- » gager à un seigneur sans l'aveu des autres ; toute négociation » à l'extérieur sera conduite et terminée de concert; toute con-

» testation entre les confédérés sera soumise à des arbitres; du » reste, ils s'engagent pour eux et leurs descendants à perpé- » tuité, à s'entr'aider les uns les autres envers et contre tous, » dans le pays ou au dehors, de leurs conseils, de leurs corps » et de leurs biens. » Tel fut le fondement de la confédération suisse; elle n'avait pas pour but d'acquérir de nouveaux droits, mais de protéger les droits existants.

Léopold fit la paix avec les Suisses pour une année. Il suspendit ses réclamations contr'eux, et eux, de leur côté, s'engagèrent à lui laisser percevoir le revenu de ses domaines. Leurs jeunes gens suivirent le duc dans ses guerres. Cette trêve fut ensuite renouvelée. L'empereur Louis, après avoir triomphé de son compétiteur Frédéric, établit sur eux comme baillif impérial le comte Jean d'Arberg, seigneur de Valangin.

Cette époque fut signalée pour Neuchâtel par de longs démêlés avec les seigneurs de Valangin, qui, excités et soutenus par l'évêque de Bâle, refusaient de reconnaître la suzeraineté du comte. Battus et faits prisonniers près de Coffranc en 1295, les co-seigneurs Ulrich et Henri ne tardèrent pas à rompre la paix qui leur avait été accordée. Le comte Rollin emporta d'assaut Villeneuve, près de Dombresson, la détruisit et en dispersa les habitants. La paix se fit en 1303.

Le comte tenait chaque année au mois de mai son plaid général à Neuchâtel. Cette assemblée se composait des chanoines de Neuchâtel, des vassaux du comte, et des bourgeois de Neuchâtel représentant le tiers-état.

L'année du Grütli, 1307, le comte Rollin conclut une première combourgeoisie avec Berne pour dix ans.

CHAPITRE X.

LES VILLES.

Trois ans après le désastre de Morgarten, Léopold vint mettre le siége devant Soleure, qui avait embrassé le parti de Louis

de Bavière. Pour faciliter les opérations du siége, le duc fit jeter un pont sur l'Aar au-dessus de la ville. Une crue d'eau menaçant de l'emporter, il le fit couvrir de troupes pour en augmenter le poids. Mais en vain; le pont s'écroule, et les malheureux soldats sont entrainés par les flots. Alors les Soleurois, oubliant que ce sont des ennemis, pour ne voir en eux que des hommes dans la détresse, se précipitent à leur secours, les retirent des eaux au péril de leur propre vie, les emmènent dans leurs maisons, et, après les avoir réchauffés, vêtus, nourris, ils les renvoient libres dans le camp autrichien. Léopold ne voulut pas se laisser vaincre en générosité ; il se présenta aux portes de la ville accompagné de ses principaux chevaliers, et demanda à être introduit. Alors, après avoir remercié les bourgeois et leur avoir fait don d'une bannière en gage de réconciliation, il se retira avec son armée.

Lucerne regrettait, sous la domination autrichienne, l'autorité paternelle de l'abbé de Mürbach. Obligés de prendre part à toutes les expéditions militaires du duc, privés par les fréquentes hostilités avec les Waldstetten de leur commerce avec cette contrée et avec l'Italie par le Saint-Gothard, chargés d'impôts toujours croissants et trouvant leur souverain sourd à leurs plaintes réitérées, les Lucernois prirent, dans leur détresse, le parti de conclure une trêve pour vingt ans avec les Waldstetten. Alors le parti autrichien concerta avec les chefs des garnisons autrichiennes du voisinage une attaque nocturne pour s'emparer de la ville ainsi que des principaux chefs du parti suisse. Mais les bourgeois, qui étaient sur leurs gardes, prirent les armes et fermèrent les portes, et cette tentative fut ainsi déjouée. Pour se mettre désormais à l'abri d'un pareil danger, ils conclurent, l'an 1332, une alliance perpétuelle avec les Waldstetten ; ce fut *la ligue des quatre cantons*.

Dans ce traité, les Waldstetten réservent les droits de l'empire et les leurs; les Lucernois, les droits légitimes du duc leur souverain et ceux de leurs magistrats. Aucun état ne pourra contracter de nouvelles alliances sans le consentement des autres. Les contestations entre les états confédérés seront jugées

par des arbitres. Les Waldstetten cédèrent volontairement à Lucerne le premier rang dans l'alliance.

La conclusion de ce traité provoqua, de la part des baillifs autrichiens du voisinage, une suite d'hostilités où l'avantage demeura aux confédérés. Les principales familles de la ville, mécontentes de l'alliance suisse et de la guerre qui en était la suite et qui les privait des revenus de leurs terres situées sous la domination autrichienne, firent une conjuration pour mettre à mort tous les membres influents du parti suisse et livrer la ville aux Autrichiens. Ce complot fut découvert, dit-on, par un enfant à qui le hasard en avait donné connaissance. Cependant, grâce à l'intercession des Waldstetten, aucun des conjurés ne perdit la vie; seulement l'autorité, qui jusqu'alors avait été confiée à un petit nombre de familles, fut remise à un grand-conseil composé de trois cents bourgeois. Les affaires les plus importantes, telles que la guerre et la paix, l'établissement de nouvelles taxes, les acquisitions de territoire, étaient soumises à la commune.

Nous avons dit qu'après l'établissement des villes, les fonctions communales avaient été généralement confiées aux gentilshommes, qui seuls jusqu'alors avaient joui d'une position indépendante, telle que la réclament les fonctions publiques. A mesure que le commerce et l'industrie firent des progrès, il se forma parmi les bourgeois des familles riches et considérées, qui prenaient rang parmi la noblesse et jouissaient de la même autorité. C'est ce qu'on a appelé dans la suite, d'un nom emprunté à l'ancienne république de Rome, *les familles patriciennes*. Plus tard, et quand l'aisance et l'instruction qui en est la suite furent devenues plus générales, le corps entier des bourgeois réclama à son tour une participation plus ou moins grande aux affaires publiques. C'est ce qui arriva vers cette époque à Zurich.

Cette ville avait été gouvernée jusqu'alors par un conseil composé de nobles et de patriciens. Ces magistrats avaient usé de leur autorité avec sagesse et joui de la confiance de leurs concitoyens, mais cette confiance commençait à s'affaiblir; on

leur reprochait de traiter les bourgeois avec hauteur et dureté ; on les accusait même de ne pas administrer fidèlement les deniers publics. Il se trouva au sein même de la noblesse un homme habile et ambitieux qui résolut de tirer parti de ce mécontentement pour s'élever au dessus de ses concitoyens ; c'était le chevalier Rodolphe Brun, membre du conseil. A son instigation, un bourgeois demanda qu'il fût rendu compte des sommes que le conseil avait perçues et dépensées depuis plusieurs années. Brun et ses partisans appuyèrent cette demande. Les patriciens furent embarrassés. Enfin, un tumulte s'étant élevé, ils craignirent pour leurs vies et sortirent de la ville ; c'était ce que voulait Rodolphe Brun.

Alors la forme du gouvernement fut changée. Toute la bourgeoisie fut répartie en douze tribus ou corps de métiers, dont les chefs formaient la moitié du conseil. Les nobles et les patriciens, réunis en une treizième tribu, formaient l'autre moitié. Rodolphe Brun fut élevé à la tête de la république avec le titre de bourgmestre. Ceci se passait l'an 1335, trois ans après l'entrée de Lucerne dans la ligue des Waldstetten.

Les patriciens fugitifs cherchèrent un appui auprès de la noblesse des environs, et surtout du comte Jean de Rapperschywl, de la maison de Habsbourg, qui cherchait dans cette entreprise un moyen de rétablir ses affaires dérangées. Les hostilités éclatèrent deux ans après. Le comte Jean remporta d'abord un premier succès, mais les Zuricois étant revenus à la charge, il fut vaincu à son tour et perdit la vie dans le combat. L'empereur Louis et le duc Albert, frère cadet de Frédéric et de Léopold, furent les arbitres de la paix. Le jeune comte de Rapperschwyl recouvra les possessions de son père défunt ; les fugitifs obtinrent la permission de rentrer à Zurich et furent rétablis dans leurs biens ; Rodolphe Brun resta en possession d'un pouvoir plus absolu que celui d'un monarque, mais dont il assura la durée par la prudente modération avec laquelle il en usa.

Berne, encore sans territoire, augmentait peu à peu sa puissance par des traités de combourgeoisie avec des seigneurs, des

villes et des peuplades du voisinage, qui recherchaient sa protection ou redoutaient son inimitié. Heureux dans toutes leurs entreprises militaires, les Bernois échouèrent seulement contre Neuchâtel. Le comte Rollin, jugeant la situation de la ville de Nugerol peu avantageuse pour la défense du pays, fonda une nouvelle ville dans une prairie appelée le Landeron, et accorda à ceux qui viendraient l'habiter les franchises de Nugerol. Cette construction donna de l'ombrage à l'évêque de Bâle et aux Bernois qui, avec leur allié le comte de Kybourg, vinrent, l'an 1325, mettre le siége devant le Landeron. Le comte envoya au secours de la ville son fils Louis, qui depuis lui succéda, et la brillante valeur de ce jeune seigneur, et le courageux dévouement des bourgeois du Landeron sauvèrent cette ville et l'état. Un second siége, quelques mois après, se termina par la perte des machines de guerre et du banneret de Berne qui dirigeait l'attaque et fut fait prisonnier par les bourgeois. Pour réparer ce double échec, les Bernois appelèrent sous les armes tous leurs bourgeois externes, et requirent le secours des hommes du Hassli et des Walstetten, avec lesquels elle avait alors une alliance. Mais le comte de Kybourg refusa de marcher avec les Waldstetten, et l'expédition n'eut pas lieu.

A la même époque, en 1324, le comte Rollin conclut une alliance perpétuelle avec la ville de Soleure.

Quatorze ans après l'attaque du Landeron, Berne subissait l'épreuve la plus critique par laquelle cette ville eût encore passé.

La noblesse voyait avec inquiétude et jalousie les progrès de la puissance de Berne. Le moment paraissait favorable pour y mettre un terme; l'empereur Louis était irrité contre les Bernois qui refusaient de le reconnaître tant qu'il n'avait pas été relevé de l'excommunication que le pape avait prononcée contre lui. Ainsi les comtes de Kybourg, d'Arberg, de Nidau, de Gruyères et beaucoup d'autres seigneurs, ainsi que la ville de Fribourg, firent une ligue contre la ville de Berne. A la nouvelle du danger qui la menaçait, le conseil s'assembla sous l'avoyer Jean de Bubenberg. On décida de satisfaire à toutes les

demandes justes, mais de repousser la force par la force. Une entrevue proposée par la ville eut lieu à Berthoud, mais demeura sans résultat, parce que le but des adversaires de Berne n'était pas tant d'obtenir satisfaction sur quelques griefs, que de renverser sa puissance qu'ils redoutaient. Une conférence avec Fribourg n'eut pas plus de succès, malgré le souvenir de la commune origine qui unissait ces deux villes et de leur ancienne amitié.

Cependant le danger allait en croissant. Tous les vassaux de la maison d'Autriche avaient reçu l'ordre de joindre l'armée des alliés; les évêques de Bâle, de Lausanne, de Sion en avaient fait autant. Sept cents comtes ou barons, douze cents chevaliers, faisant, avec leur suite, environ trois mille hommes à cheval et plus de quinze mille hommes d'infanterie, étaient prêts à attaquer Berne, et commencèrent par mettre le siége devant la ville de Laupen, que les Bernois possédaient, de même que le Hassli, à titre d'hypothèque impériale.

Alors l'avoyer, le conseil et la bourgeoisie de Berne prêtèrent serment de sacrifier leurs biens et leurs vies pour la défense de Laupen, et il fut résolu que dans chaque famille où il y aurait un père et son fils ou bien deux frères, l'un des deux devait marcher pour aller former la garnison de cette ville, sous le commandement de Jean de Bubenberg, ancien avoyer.

L'alliance avec les Waldstetten était expirée. Cependant, l'ancien avoyer Jean de Krambourg fut envoyé auprès d'eux pour solliciter leur secours. Il parut devant la landsgemeinde d'Unterwalden, rappela l'ancienne amitié qui unissait Berne et les Waldstetten, représenta le danger que courait cette ville, celui qu'ils courraient eux-mêmes si elle venait à succomber. Les hommes d'Unterwalden répondirent : « C'est dans le danger » qu'on reconnait ses vrais amis. Allez dire à nos bons amis de » Berne qu'ils verront sur le champ de bataille le cas que nous » faisons de leur amitié. » Aussitôt des messages furent adressés à Uri et à Schwytz, et neuf cents hommes des trois cantons passèrent le Brünig et vinrent camper devant Berne.

Pendant ce temps, les bourgeois externes venaient se ranger sous la bannière. Les hommes du Hassli, du Sibbenthal et des autres vallées de l'Oberland, attachés à Berne soit par d'anciens traités de combourgeoisie, soit par les droits impériaux que la ville avait acquis sur eux, arrivaient aussi en armes. Menacée elle-même par le duc d'Autriche, Soleure envoyait à son ancienne alliée quatre-vingts hommes à cheval.

On évalue à six mille hommes la force des Bernois et de leurs alliés dans cette guerre. Il s'agissait de leur donner un chef, mais personne n'osait s'en croire capable et se charger d'une si grande responsabilité. Pendant que le conseil et la commune étaient dans cette perplexité, un chevalier parut aux portes de la ville; c'était Rodolphe d'Erlach.

Rodolphe était le fils aîné d'Ulrich d'Erlach, vainqueur au Donnerbühl quarante-un ans auparavant. Vassal du comte de Nidau et gouverneur de ses enfants, il se trouvait partagé entre ses devoirs envers son seigneur et ceux envers sa ville natale, et il demanda au comte la permission d'aller combattre dans les rangs de ses concitoyens. En la lui accordant, le comte ajouta en souriant, « que parmi tant de chevaliers et d'hommes » d'armes qui suivaient sa bannière, la perte d'un seul homme » ne serait pas irréparable. » Erlach répondit : « Vous avez dit, » monseigneur, que je suis un homme : j'espère, avec l'aide de » Dieu, montrer que je suis un homme en effet. »

Dès que son arrivée fut connue, le commandement lui fut déféré par acclamation et l'avoyer de Bubenberg lui remit la bannière de la ville. Laupen, attaquée sans relâche depuis douze jours, était sur le point de succomber. On se mit en marche au milieu de la nuit. Tous, officiers et soldats, s'étaient fortifiés pour leur entreprise par la sainte communion. L'avoyer et les plus âgés du conseil siégeaient sans interruption, prêts à donner tous les ordres nécessaires. Les femmes et les enfants remplissaient les églises. Erlach et sa troupe arrivèrent sur le midi auprès de Laupen et prirent position sur une hauteur en avant d'une forêt. L'armée ennemie était pleine d'orgueil et de confiance en ses forces. Le chevalier Jean de Magenberg,

avoyer de Fribourg, s'avança au devant des Bernois et leur dit d'un ton insultant, que sans doute ils avaient dans leurs rangs des femmes déguisées : « C'est ce qu'on verra aujourd'hui, » répondit Conrad de Rinkenberg. Un homme de Schwytz s'écria : « Nous sommes prêts ; qui nous en veut, qu'il s'avance. »

Cependant tous les chefs de l'armée alliée ne partageaient pas cette confiance. Le comte de Nidau, vieux guerrier éprouvé dans vingt batailles, représenta, qu'à la tête d'une armée si fière et si nombreuse, on pouvait sans trahir de faiblesse faire des propositions d'accommodement, et qu'il serait peut-être prudent de le faire : « Non, lui répondit-on, il faut que cette » poignée de gens soit à nous aujourd'hui même. » Peu de temps auparavant, il avait répondu au duc Albert d'Autriche, qui lui reprochait une excessive prudence : « Je sais que j'y laisserai » mes biens et ma vie, mais du moins je les vendrai chèrement. » Le banneret Fülistorff, de Fribourg, ayant aussi hasardé un avis pacifique, on lui reprocha d'avoir peur : « Je tiendrai ma » bannière haute, dit-il, tant que serai moi-même debout ; mais » vous, vous vous repentirez de votre orgueil. »

Avant de commencer le combat, une contestation s'éleva entre les Bernois et les Waldstetten, qui réclamaient l'honneur de combattre contre les chevaliers : « Chers amis, leur dit » Erlach, le poste le plus périlleux nous appartient de droit, » puisque c'est pour notre cause qu'on va se battre ; mais nous » ne voulons pas refuser leur demande à de bons amis tels que » vous. » Alors, après avoir adressé aux siens quelques paroles propres à enflammer leur courage, il fit engager l'action par les frondeurs, qui firent trois décharges et se retirèrent. Trompés par cette retraite, les derniers rangs lâchèrent pied. « Amis, s'écria Erlach, « la victoire est à nous ; tous les poltrons nous » ont quittés. » Et saisissant la bannière et marchant en avant, il chargea l'infanterie avec tant de vigueur qu'il la fit plier. Les Fribourgeois soutinrent presque seuls le choc et résistèrent comme les Zuricois à Morgarten. L'avoyer de Magenberg paya de sa vie sa bravade ; Fülistorff sentit la bannière de Fribourg échapper à sa main mourante ; il périt glorieusement avec qua-

torze de ses parens. Bientôt toute cette multitude s'ébranle et prend la fuite en jetant ses armes. En ce moment le cri se fait entendre : « A nous, braves Bernois! » C'étaient les Waldstetten et les Soleurois qui ne résistaient plus qu'avec peine aux efforts de la cavalerie. L'arrivée des Bernois décida la victoire en leur faveur. Ici périt le comte de Nidau, fidèle à sa parole; non loin de lui, son parent, Gérard de Valangin; Jean de Savoie, fils du baron de Vaud, qui, envoyé comme médiateur par son vieux père, ne sut pas résister aux sollicitations des seigneurs de combattre dans leurs rangs; un grand nombre de comtes et de barons. La campagne était couverte d'armes, de chevaux, de cadavres, vingt-sept bannières de seigneurs ou de villes restèrent entre les mains des vainqueurs.

De retour de la poursuite des ennemis, l'armée réunie sur le champ de bataille se mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir béni l'habileté du chef et le courage des soldats. Erlach les loua de leur obéissance : « Je n'oublierai jamais, dit-il, » que je suis redevable de cette victoire à la confiance de mes » concitoyens, et à votre valeur, chers et braves amis des Wald- » stetten et de Soleure. Tant que Berne subsistera, jamais nos » descendants n'oublieront le service que vous nous avez rendu. » Alors l'armée victorieuse reprit le chemin de la ville, où elle fut reçue avec une joie proportionnée à la grandeur du péril auquel on venait d'échapper. Ainsi fut délivrée la ville de Berne, l'an 1339, cent quarante-huit ans après sa fondation.

La bataille de Laupen fut suivie d'un grand nombre d'expéditions partielles, dont les Bernois sortirent toujours victorieux et qui amenèrent tous leurs ennemis à leur demander successivement la paix.

Le comte de Neuchâtel seul ne fut point atteint par ce désastre général de la noblesse. Il avait résisté seul courageusement et avec succès aux Bernois et à leurs alliés lorsqu'il s'était vu attaqué par eux : il refusa de se joindre à ses parents et aux autres seigneurs pour les attaquer à son tour, et il recueillit maintenant les fruits de sa modération ou de sa prudence.

Le comte de Nidau avait laissé deux fils en bas âge. Les sei-

gneurs de la maison de Neuchâtel crurent ne pouvoir mieux assurer le sort de ces orphelins qu'en confiant leur tutelle à Rodolphe d'Erlach, rendant ainsi à sa loyauté un hommage non moins glorieux pour lui que la victoire de Laupen.

La fin de Rodolphe fut triste. Affaibli par l'âge, il vivait retiré dans son château de Richenbach, occupé à diriger la culture de ses domaines. Sa fille avait épousé un gentilhomme d'Unterwalden, Jost de Rudenz. Celui-ci visitant un jour son beau-père, une contestation s'éleva au sujet de la dot. Rudenz était un dissipateur : Erlach était ménager de son bien, père de famille économe et soigneux, aussi bien qu'habile capitaine et homme de rigide probité. Ses reproches irritèrent Rudenz : enflammé de colère, il saisit l'épée du vainqueur de Laupen qui était suspendue au-dessus de son lit, et le tua. Les chiens de Rodolphe poursuivirent le meurtrier en hurlant jusqu'à une forêt voisine où il disparut. On ne l'a jamais revu.

CHAPITRE XI.

LES HUIT ANCIENS CANTONS.

La dixième année après la bataille de Laupen fut marquée, dans toutes les contrées alors connues, par de grandes calamités. Après des tremblements de terre qui détruisirent un grand nombre de villes et de châteaux, une peste affreuse ravagea l'Europe et l'Asie et emporta près du tiers de la population. Les malades mouraient abandonnés, et leurs corps trouvaient à peine une sépulture; des héritages restaient vacants sans que personne se présentât pour les recueillir, et une grande partie des terres restèrent long-temps en friche, faute de bras pour les cultiver. Ce terrible fléau agit d'une manière diverse sur les hommes de ce temps-là. Les uns se livraient à une dévotion ardente, mais non éclairée, et sous le nom de *flagellants*, parcourant les villes et les villages, ils se déchiraient les épau-

les à coups de fouet pour expier leurs péchés et ceux du peuple; un grand nombre de malheureux Juifs périrent dans les flammes, victimes du fanatisme de cette époque. D'autres, sans nul souci de l'éternité, ne voyant que la vie prête à leur échapper, s'abandonnaient à tous les plaisirs, disant : mangeons et buvons, car demain nous mourrons. D'autres, enfin, continuaient de vaquer paisiblement à leurs devoirs, attendant avec confiance et résignation ce qu'il plairait à Dieu de leur dispenser. Les Bernois, jugeant que le meilleur moyen d'arrêter les progrès de ce fléau était de distraire les esprits de la terreur qu'il inspirait, envoyèrent leur jeunesse dans des expéditions guerrières où les jeux et les danses alternaient avec les combats.

La paix entre Rodolphe Brun et les patriciens de Zurich n'avait pas été de longue durée. La plupart d'entr'eux expiaient de nouveau par l'exil et la confiscation de leurs biens d'impuissantes tentatives pour ressaisir le pouvoir, et ceux qui étaient restés à Zurich supportaient impatiemment un état si différent de celui pour lequel ils avaient été élevés et sous lequel ils avaient passé la plus grande partie de leur vie. Les uns et les autres se liguèrent avec le comte Jean de Habsbourg-Rapperschwyl, dont le père avait déjà péri pour la même cause, et avec plusieurs autres seigneurs, dans le but de s'emparer de la ville par surprise, et de massacrer les principaux chefs du gouvernement. Mais au moment où la plupart des conjurés s'étaient déjà introduits dans la ville, le bourgmestre fut averti et eut le temps d'accourir à l'hôtel-de-ville et de faire sonner le tocsin. Les bourgeois s'armèrent en toute hâte; un combat s'engagea dans les rues; un grand nombre de conjurés perdirent la vie; tous enfin prirent la fuite; le comte de Rapperschwyl et le baron Ulrich de Bonstetten, qui étaient à la tête du complot, furent faits prisonniers. Les jours suivants, trente-cinq patriciens furent exécutés par le glaive ou par la roue devant leurs propres maisons.

Bientôt après, Rodolphe Brun alla mettre le siége devant Rapperschwyl, qui avait été le foyer de la conjuration, mais dont les bourgeois se rendirent sans résistance après qu'il leur

eut garanti par serment leurs biens et leurs vies et le maintien de leurs franchises; mais, craignant de ne pouvoir défendre cette conquête contre les nombreux parents et amis du comte Jean, il démolit le château et les remparts, puis mit le feu à la ville et chassa toute la population en rase campagne, sans pain et sans abri, par un froid rigoureux de décembre. Douze ans auparavant, les Bernois, menacés également de voir la ville de Laupen tomber dans les mains de leurs ennemis, s'étaient montrés à la fois plus courageux et plus humains.

Cependant le bourgmestre, voyant l'Autriche sur le point de se mettre à la tête de ses nombreux ennemis, sentit la nécessité de chercher un appui au dehors. Il ne pouvait le trouver plus sûrement qu'auprès des constants et hardis adversaires de l'Autriche et de la noblesse, avec lesquels Zurich avait déjà entretenu depuis long-temps, à plusieurs reprises, des rapports d'alliance et d'amitié. Les Suisses, de leur côté, apprécièrent les avantages que l'alliance de cette ville leur apporterait, soit comme un boulevard pour leurs vallées, soit comme le marché d'où elles tiraient leurs subsistances. En conséquence, au commencement de mai 1351, cinq mois après le sac de Rapperschwyl, une alliance perpétuelle fut conclue à Zurich entre cette ville et les quatre cantons. Les confédérés s'y engagent à se secourir mutuellement, dans des limites déterminées, dès qu'ils en seront requis; quand il s'agira de résolutions importantes, une diète sera convoquée à Einsideln; les droits de l'empereur et de l'empire sont réservés, ainsi que les anciennes alliances et le droit d'en contracter de nouvelles, mais sans préjudice de celle-ci; les quatre cantons garantissent au bourgmestre et au conseil, aux tribus et au peuple de Zurich, leur constitution actuelle et s'engagent même à protéger Rodolphe Brun en particulier s'ils en sont requis par lui; les difficultés qui pourraient s'élever entre la ville de Zurich et ses confédérés seront vidées par un tribunal d'arbitres qui siégera à Einsideln. De même que les Waldstetten avaient cédé le premier rang à Lucerne, les quatre cantons témoignèrent la même déférence à Zurich. Les anciens Suisses attachaient peu d'importance à ces

sortes de choses. Zurich devint donc le premier canton et l'est resté jusqu'à nos jours.

Les bannières des confédérés entrèrent à Zurich pour la défendre, et le duc Albert vint bientôt après mettre le siége devant cette ville. Mais avant que les hostilités eussent commencé, plusieurs seigneurs offrirent leur médiation qui fut acceptée par le duc, parce qu'il n'était pas encore tout-à-fait préparé à faire la guerre, et par Rodolphe Brun, qui ne demandait qu'à l'éviter à tout prix. Un traité fut conclu à des conditions qui excitèrent l'indignation des confédérés, mais que le bourgmestre s'empressa d'accepter. Ce traité ne tarda pas à être rompu.

Alors le duc appela tous ses vassaux sous les armes; la même réquisition fut aussi adressée aux hommes de Glaris. Depuis que l'empereur Albert avait acquis à sa maison la charge d'avoué de l'abbaye de Seckingen, ils avaient à se plaindre de nombreuses vexations et d'atteintes à leurs franchises. Ils répondirent à cette réquisition, qu'il étaient tenus à faire les guerres de l'abbesse de Seckingen, leur souveraine, sous le commandement du duc comme avoué du monastère, mais que les autres guerres de l'Autriche ne les concernaient pas. La possession de ce pays, qui communique avec les vallées d'Uri et de Schwytz, était d'une grande importance pour le duc, qui résolut de le faire occuper par des troupes pour s'en assurer la possession; mais il fut prévenu par les Waldstetten, qui aidèrent les Glaronnais à chasser le baillif autrichien, et ceux-ci, en reconnaissance de ce secours, vinrent avec les Waldstetten former la garnison de Zurich. L'hiver suivant, une expédition commandée par le baillif Walther de Stadion fut défaite par les Glaronnais sur le Rütifeld, près de Næfels, et Stadion lui-même perdit la vie. Alors ils demandèrent et obtinrent d'être admis dans la confédération, et conclurent, l'an 1352, une alliance perpétuelle avec Zurich, Uri, Schwytz et Unterwalden. Les droits de l'Autriche et de l'abbesse de Seckingen y furent réservés; Glaris s'engagea à ne contracter aucune nouvelle alliance et à renoncer à toute prétention que ses confédérés déclareraient être injuste.

Quatre jours après la conclusion de ce traité, les confédérés assiégeaient la ville de Zug. Cette place était le point de départ de toutes les expéditions des Autrichiens contre Schwytz ou contre Lucerne. Les bourgeois résistèrent avec courage et soutinrent même un assaut. Enfin, ayant obtenu une trève de trois jours, ils envoyèrent une députation auprès du duc Albert, qui se trouvait alors à Kœnigsfeld, pour s'enquérir s'ils n'avaient point de secours à espérer. Lorsque les députés furent introduits auprès de lui, ce prince, qui s'entretenait avec son fauconnier sur la nourriture de ses faucons, continua cet entretien sans avoir l'air de donner aucune attention à leur discussion, jusqu'à ce qu'enfin un des députés ne put s'empêcher de s'écrier : « Est-il donc possible que le sort de vos fidèles » bourgeois vous intéresse moins que ces oiseaux? » Alors Albert répondit : « Allez seulement; nous saurons bien recon- » quérir tout à la fois. » Deux jours après, Zug ouvrait ses portes aux confédérés et jurait avec eux une alliance perpétuelle.

Pendant que les vassaux et les alliés du duc se préparaient à entrer en campagne, Rodolphe Brun se mit à la tête d'un corps de bourgeois pour aller surprendre la garnison de Bade; mais ayant trouvé l'ennemi sur ses gardes, il ne put ou n'osa pas exécuter son dessein et prit une autre direction. Arrivés près de Tætwyl, les Zuricois se trouvèrent tout-à-coup cernés par des forces trois fois supérieures. A l'aspect du danger, le bourgmestre perdit la tête; pâle de frayeur, il dit à son écuyer : « Nous sommes tous perdus si nous restons. Non que je tienne » à la vie pour ce qui me concerne, mais que deviendrait Zurich » sans moi? Crois-moi, ne disons mot, et partons tandis qu'il est » temps. » Et il arriva sain et sauf à sa maison de campagne près de Zurich. Bientôt on s'aperçut de son absence; alors le chevalier Roger Manesse s'élance à la tête de la troupe effrayée; il exhorte les soldats à faire leur devoir et à se confier en Dieu. Ils attendent l'ennemi de pied ferme et soutiennent sans s'ébranler ses attaques sans cesse renouvelées. Sur le déclin du jour, lorsque leurs forces étaient déjà presqu'épuisées, survint un renfort de bourgeois des environs de la ville, qui venaient rejoindre leurs concitoyens sans se douter de la position criti-

que où ils se trouvaient. Leur attaque décida la victoire. Les Autrichiens furent poursuivis jusque sous les murailles de Bade, et Manesse, en rentrant le lendemain à Zurich, arbora devant l'hôtel-de-ville six bannières conquises.

Cette victoire consterna le bourgmestre; mais il répandit adroitement le bruit d'un complot de la noblesse contre les tribus pour rétablir l'ancien gouvernement, et le peuple, le regardant toujours comme le seul appui de sa liberté, s'empara de la bannière et le ramena en triomphe de sa campagne à la ville. Ainsi Rodolphe Brun conserva la faveur du peuple, comme Roger Manesse l'approbation de sa conscience.

Le duc Albert vint avec une nombreuse armée mettre le siége devant Zurich. On voyait entr'autres dans cette armée la bannière de Berne et celle du comte Louis de Neuchâtel. Mais le manque de vivres ne tarda pas à se faire sentir chez les assiégeants; l'électeur de Brandebourg, fils de l'empereur défunt Louis de Bavière, proposa une suspension d'armes; le duc leva précipitamment le siége, et la paix fut conclue à Lucerne peu de temps après. Ainsi se termina, presque sans résultat, cette expédition pour les préparatifs de laquelle le duc avait imposé des charges excessives à ses sujets.

Ce n'était pas volontairement que les Bernois s'étaient trouvés, les armes à la main, en face des Zuricois, contre lesquels ils n'avaient aucun grief, et de leurs anciens amis des Waldstetten. Ils obéissaient à une alliance qui existait alors entr'eux et l'Autriche. C'est sans doute pour prévenir le retour d'une situation si peu conforme à leurs affections et à leurs vrais intérêts, qu'ils résolurent de s'unir aux confédérés par un lien plus étroit que tout autre. Le 6 mars 1353, Berne jura une alliance perpétuelle avec les trois cantons fondateurs de la confédération, et le lendemain, avec Zurich et Lucerne, mais avec cette différence, que Berne n'était tenue de marcher au secours de ces deux villes, ou celles-ci au secours de Berne, que lorsqu'elles en étaient requises par les Waldstetten. Glaris et Zug avaient une position subordonnée dans l'alliance; ils s'étaient engagés à secourir les alliés de leurs confédérés, tout en s'interdisant à eux-mêmes de contracter d'autres alliances.

Ainsi se forma la ligue des huit anciens cantons. Cent vingt-huit ans s'écoulèrent avant qu'elle reçût dans son sein de nouveaux confédérés.

Mais plus cette ligue se fortifiait et devenait redoutable à ses voisins, plus le duc Albert s'en alarmait et cherchait les moyens de la dissoudre. Se fondant sur une disposition ambiguë du traité, il ordonna à Zug et à Glaris de renoncer à l'alliance suisse. Dans ce temps-là, les villes, les communautés et les seigneurs qui obéissaient à un même prince, s'alliaient entr'eux quand le seigneur commun ne les protégeait pas d'une manière assez efficace, ou qu'il attentait à leurs droits. C'est ce qui n'avait jamais été interdit aux gens de Glaris, et quant à Zug, le duc l'avait abandonnée. Ils consultèrent leurs confédérés, qui leur répondirent que le traité n'avait porté aucune atteinte à l'alliance perpétuelle. Alors, ils répondirent à leur tour au duc, qu'ils étaient prêts à lui jurer obéissance en toutes choses justes et légitimes conformément au traité. Le duc rejeta ce serment et porta plainte auprès de l'empereur Charles IV, qui évoqua les parties devant lui.

Albert, qui n'avait rien à perdre dans ce procès, se soumit sans hésiter au jugement de l'empereur. Les Suisses réservèrent leurs alliances perpétuelles. De la part de l'empereur, on leur soutint que des états de l'empire ne pouvaient contracter alliance sans l'autorisation du chef de l'empire. Les Suisses répondirent : « Nous sommes des gens simples et ignorants, qui n'entendons » rien à ces choses-là; mais ce que nous avons juré, nous vou- » lons le tenir. »

Pendant ces négociations, Albert achevait d'épuiser ses états pour mettre sur pied la plus belle et la plus nombreuse armée qu'on eût vue depuis long-temps. En même temps il faisait rebâtir et fortifier la ville et le château de Rapperschwyl, qu'il avait achetés du comte Jean de Habsbourg, délivré de sa captivité par le dernier traité, menaçant ainsi d'intercepter toute communication entre Zurich et ses confédérés.

Tandis que les hostilités s'engageaient entre le duc et les Zuricois, l'empereur les déclarait rebelles à l'empire et venait

en personne mettre le siége devant Zurich. Attaqués par des forces dix fois plus considérables que celles qu'ils pouvaient leur opposer, les Zuricois résistèrent avec fermeté, faisant de nombreuses sorties, et ils arborèrent en même temps l'étendard impérial en signe de fidélité à l'empire, auquel ils faisaient la guerre malgré eux.

Mais il s'en fallait bien aussi que dans le camp impérial tous fussent également disposés à faire la guerre aux Zuricois. Les princes et seigneurs étaient jaloux de la puissance du duc d'Autriche; les villes ne prenaient part qu'à regret à une guerre dont le résultat devait être de placer une ville impériale sous l'obéissance de ce prince; enfin, le motif de cette guerre était généralement vu de mauvais œil par les états de l'empire, qui tous prétendaient, comme les Suisses, avoir le droit de contracter des alliances pour leur sûreté. Aussi l'empereur finit-il par ne plus pouvoir résister aux sollicitations qu'on lui adressait de toutes parts en faveur des Zuricois, et dès qu'il fut connu que le siége allait être levé, toute l'armée impériale se dispersa avec une telle précipitation, qu'on n'a jamais su qui était parti le premier ou le dernier.

Le duc, resté seul, continua la guerre encore pendant l'année suivante, jusqu'à ce que ses vassaux, réduits au désespoir par les charges qui pesaient sur eux, et surtout par les exactions et les cruautés d'un corps de cavalerie hongroise qu'il avait prise à sa solde, et qui se montrait plus redoutable à ses sujets qu'à ses ennemis, parurent résolus à faire eux-mêmes la paix avec les Suisses, avec ou sans le duc leur seigneur. Il fit donc savoir à la cour impériale qu'il ne s'opposait plus à ce que les alliances perpétuelles fussent réservées dans la sentence que rendrait l'empereur.

Après avoir tenté inutilement contre les Suisses la force des armes, le duc Albert chercha à les désunir par la ruse. Il obtint une déclaration de l'empereur qui devait être présentée par des commissaires autrichiens à l'acceptation de tous les cantons en commençant par Zurich. Brun la signa sans hésiter. A Zug on conçut quelque soupçon et on avertit le landammann

de Schwytz, qui transmit cet avis aux autres cantons. Tous s'abstinrent de signer jusqu'à ce qu'ils en eussent délibéré en commun, et leurs députés se réunirent pour cet effet à Zurich. La déclaration portait, quoiqu'en termes ambigus, que Zug et Glaris seraient détachés de l'alliance; si les Suisses s'y opposaient, Zurich promettait de faire cause commune avec le duc, qui, à son tour, promettait aux Zuricois de les protéger au besoin contre leurs confédérés. A la vue de ces stipulations, l'indignation fut extrême; Brun essaya de s'excuser en alléguant que les commissaires autrichiens étaient si pressés de continuer leur route, que, pour ne pas les faire attendre, il avait signé de bonne foi, sans examiner attentivement le contenu de la déclaration. Mais quand on vit, quelque temps après, Zurich conclure une alliance pour cinq ans avec l'Autriche, quoiqu'en réservant ses confédérés, on put juger de la sincérité de cette explication.

Les Suisses firent en commun, auprès de l'empereur, des représentations qui restèrent sans effet. Enfin l'empereur leur ordonna lui-même de renoncer à l'alliance de Zug et de Glaris. Tandis que les confédérés délibéraient, Schwytz prit les armes, occupa ces deux pays, renouvela l'alliance avec leurs habitants, reçut leur serment et leur prêta serment à son tour. Cette décision énergique imposa à l'Autriche; on ne fit rien de sa part pour s'y opposer Enfin, les efforts d'un grand nombre de villes et de seigneurs, et particulièrement de Pierre de Thorberg, un des principaux gouverneurs autrichiens dans cette contrée, amenèrent, l'an 1358, la conclusion d'une trêve, qui fut plusieurs fois renouvelée, et qu'on a appelée, du nom de son principal auteur, la trêve ou la paix de Thorberg.

Rodolphe Brun voyait son crédit s'affaiblir à Zurich depuis le combat de Tætwyl. C'est sans doute ce motif qui l'engagea à rechercher l'alliance de l'Autriche. Après s'être servi du peuple pour s'élever au rang suprême, il croyait pouvoir mieux compter, pour s'y maintenir, sur la protection d'un prince, que sur l'alliance des confédérés. C'est ainsi que nous le voyons promettre secrètement à l'Autriche de servir fidèlement le duc

ou ses gouverneurs, spécialement pour procurer l'exécution de la décision impériale relative à Zug et à Glaris, sans s'en laisser détourner ni par ses concitoyens, ni par les confédérés. Le prix de cette trahison devait être pour Brun la protection du duc et une place dans son conseil, une somme d'argent et une pension annuelle. Il mourut l'année suivante.

La même année où fut conclue la trève de Thorberg, cinquante ans après que l'empereur Albert eut été assassiné au moment où il se préparait à détruire la confédération des Suisses, le dernier de ses enfants, le duc Albert, mourut accablé d'infirmités, après avoir consumé sa vie entière en efforts inutiles contre cette même confédération, qui, loin de succomber, voyait maintenant le nombre de ses membres presque triplé.

Deux ans auparavant, un tremblement de terre avait renversé toute la ville de Bâle. Ses remparts, toutes ses églises, les palais des grands et les demeures des pauvres s'écroulèrent à la fois; un incendie éclata dans les décombres et brûla huit jours de suite sans qu'on pût l'éteindre, jusqu'à ce qu'il manqua d'aliment. Quatre-vingt-quatre châteaux furent renversés la même nuit; des forêts furent englouties par la terre. Le duc Albert avait alors un démêlé avec les Bâlois; on lui conseilla de profiter du moment où ils se trouvaient sans défense pour les attaquer : « A Dieu ne plaise, répondit-il, qu'Albert d'Autriche » achève de renverser ceux que la main de Dieu a frappés! » Et il envoya aussitôt à ses frais quatre cents hommes de la Forêt-Noire pour aider les Bâlois à relever leur ville de ses ruines. C'est sans doute pour des actions de cette espèce, plutôt que pour sa conduite dans la guerre contre Zurich et les confédérés, que ses contemporains l'ont surnommé le Sage.

CHAPITRE XII.

BERNE.

Bâle n'était pas encore entièrement relevée de ses ruines, et les débris de ses remparts comblaient encore ses fossés, lorsqu'elle se vit menacée d'un nouveau danger. Arnold de Cervole, gentilhomme du Périgord, à la tête de quarante mille hommes qui se trouvaient sans emploi depuis que les guerres entre la France et l'Angleterre avaient cessé, et qui vivaient de pillage quand ils ne trouvaient pas un prince disposé à soudoyer leur courage, se dirigea vers cette ville. Les Bâlois, dans leur détresse, implorèrent le secours des confédérés. Berne et Soleure, qui avaient déjà une alliance avec Bâle, envoyèrent quinze cents hommes par le Hauenstein. Leur chef dit en arrivant : « Comme nous avons été envoyés avec l'ordre de tout ris- » quer pour votre défense, braves amis et confédérés, nous » vous demandons de nous indiquer le poste où sera le plus grand » danger. » Le lendemain arrivèrent trois mille hommes des autres cantons, qui n'avaient aucune alliance avec Bâle, et l'ennemi, voyant la contenance intrépide de cette petite troupe, et jugeant sans doute que la victoire en tout cas lui serait peu profitable, prit une autre direction.

Le héros de Tætwyl, Roger Manesse, avait remplacé à Zurich Rodolphe Brun dans la charge de bourgmestre; mais la famille de celui-ci n'avait pas renoncé à ses habitudes de domination. Un acte de violence qu'un de ses fils, Bruno Brun, prévôt du chapitre de Zurich, se confiant, soit dans sa haute dignité ecclésiastique, soit dans le crédit de sa famille, soit peut-être dans l'appui de l'Autriche, se permit contre l'avoyer de Gundoldingen, de Lucerne, et pour lequel il fut banni de Zurich, donna lieu à une ordonnance des cantons appelée *la charte des prêtres*, qui avait pour but de maintenir la sécurité publique et le res-

pect pour les lois et les magistrats, et de réprimer l'abus que les ecclésiastiques faisaient souvent de leurs priviléges. Ce fut le premier acte fait en commun par les cantons.

Le comte Rollin de Neuchâtel, après un règne de cinquante-six ans, avait laissé ses états à son fils Louis. Brave et généreux, mais insouciant et prodigue, Louis passa sa vie à faire la guerre, soit pour lui-même, soit au service des plus puissants princes de son temps. Presque jamais récompensé de ses services, ni même remboursé de ses avances, il eut dans ses vieux jours la douleur de voir le dernier fils qui lui restât, Jean-le-Bel, mourir en captivité, parce que son trésor épuisé ne lui permettait pas de payer sa rançon. Il mourut lui-même bientôt après, le dernier de son antique maison, et fut enseveli auprès de ses pères dans le tombeau qu'il leur avait fait élever dans la collégiale et qui a été restauré de nos jours.

Son règne fut signalé d'une manière plus réjouissante par les progrès de l'affranchissement des peuples. Aux bourgeoisies de Neuchâtel et du Landeron vient se joindre, en 1343, celle de Boudry, chargée de la garde du passage de l'Areuse, et Jean d'Arberg accorde, en 1352, les premières franchises aux bourgeois de Valangin. Mais, à cette époque, la liberté cesse d'être l'apanage des nobles et des bourgeois; les affranchissements des gens de la campagne se multiplient; les communautés du vignoble obtiennent de nombreuses dotations en forêts dans les montagnes de Valangin; le Locle et la Sagne reçoivent leurs franchises; la Chaux-de-Fonds commence à se peupler, et des familles franc-comtoises viennent fonder les Brenets.

Le comte Louis laissait deux filles, Isabelle, mariée au comte Rodolphe de Nidau, l'élève et le pupille de Rodolphe d'Erlach, et Varenne, mariée à Egon de Fürstenberg, comte de Fribourg en Brisgau. Isabelle succéda à son père; Varenne reçut en fief le Landeron; Marguerite de Vufflens, troisième femme de Louis, fut mise en possession de Boudry pour en jouir sa vie durant avec d'autres terres situées hors du comté; mais elle ne tarda pas à se brouiller avec Isabelle, et, par l'intervention du duc de

Bourgogne, Boudry lui fut retirée, après qu'elle eut exercé contre ses habitants d'affreuses cruautés.

Bientôt après l'apparition d'Arnold de Cervole, les Bernois soutinrent contre l'évêque de Bâle, à l'occasion de leur alliance avec la ville de Bienne, une guerre qui se termina par un arbitrage, et qui ne fut que le prélude de luttes plus importantes, soit par leurs résultats, soit par les dangers dont elles furent accompagnées.

Des quatre fils d'Albert-le-Sage, les deux premiers lui survécurent peu; le troisième, Albert, d'un caractère paisible, mal dirigé par des tuteurs infidèles, ne reçut, de l'héritage de son père, que Vienne et l'Autriche; le cadet, Léopold, auquel toutes les autres possessions de sa maison, et en particulier l'Argovie et les autres terres voisines des confédérés, échurent en partage, montra plus tard ce bouillant courage et ce caractère chevaleresque qui distinguaient son oncle du même nom qui fut vaincu à Morgarten.

Toute cette contrée était en paix, lorsque Enguerrand, seigneur de Coucy et comte de Soissons, vint, à la tête d'une armée formidable, réclamer du duc Léopold la dot de sa mère, fille de cet ancien Léopold, ou plutôt l'Argovie, qui avait été engagée pour sûreté de cette dot. Le sire de Coucy était l'un des plus puissants seigneurs de France; les mêmes circonstances qui avaient favorisé la réunion des bandes de Cervole contribuèrent à grossir son armée; gendre du roi Edouard III d'Angleterre, un grand nombre de gentilshommes de ce pays, que la paix laissait sans occupation, vinrent se ranger sous ses drapeaux; c'est pourquoi les écrivains de ce temps donnent le nom d'*Anglais* à toute son armée.

A l'approche de l'orage qui le menaçait, Léopold rechercha l'appui des confédérés. Mais dans la diète qui fut convoquée à cette occasion, les députés de Schwytz dirent, que le duc ne leur avait jamais fait aucun bien, ni Coucy aucun mal; que celui-ci ne viendrait pas les attaquer dans leurs montagnes, et que s'il le faisait, ils sauraient se défendre sans secours étranger. Ils engagèrent donc les autres cantons à ne prendre

aucune part à cette guerre ; mais Zurich et Berne, plus exposés, regardant l'Argovie comme leur boulevard, conclurent une alliance défensive avec l'Autriche.

Vers la fin de l'année 1375, les bandes de Coucy franchirent sans trouver de résistance le passage du Hauenstein que les comtes de Nidau et de Kybourg s'étaient engagés à garder, et se répandirent comme un torrent dans les plaines arrosées par l'Aar. La terreur marchait devant elles ; à leur approche, les populations des villages argoviens jetaient leurs armes et s'enfuyaient. Ainsi abandonné, le duc fit détruire les moissons, les fourrages et les arbres fruitiers, et s'enfuit désespéré. Une partie des Anglais remonta l'Aar et investit le château de Nidau. Le comte Rodolphe ayant levé la visière de son casque pour observer les ennemis, fut atteint d'une flèche qui le tua. Avec lui s'éteignit la branche des comtes de Nidau. Les comtes de Strasberg s'étaient éteints peu d'années auparavant ; le dernier comte régnant d'Arberg, affligé de la lèpre, avait vendu ses terres aux Bernois ; il ne resta, de toute la maison de Neuchâtel, que la comtesse Isabelle, veuve de Rodolphe de Nidau, qui régnait à Neuchâtel, et le rameau des comtes d'Arberg établi à Valangin. Une colonne anglaise ayant pénétré dans le comté, Isabelle appela aux armes tous ses sujets, et l'ennemi se retira après avoir brûlé l'abbaye de Fontaine-André.

De tous les sujets de l'Autriche, les montagnards de l'Entlibuch furent les seuls qui osèrent résister aux Anglais. Ils surprirent, au nombre de six cents, une colonne ennemie de trois mille hommes, près du bois de Büttisholz, au lieu appelé aujourd'hui *le tertre des Anglais*, et la défirent entièrement. Ils revinrent montés sur les chevaux des Anglais et couverts de leurs riches armures. Les gentilshommes étaient restés jusques là enfermés dans leurs châteaux ; l'un d'eux, voyant passer un des vainqueurs paré des dépouilles de l'ennemi, ne put s'empêcher de s'écrier : « O noble chevalier ! comment ton armure » se trouve-t-elle sur le dos d'un paysan ? » — « Cela vient, répondit le paysan, « de ce qu'aujourd'hui nous avons mêlé le » sang des chevaux et le sang des chevaliers. »

A Berne, le sénat, effrayé de la multitude des ennemis, songeait déjà à dévaster les campagnes, comme le duc d'Autriche, et à s'enfermer dans la ville. Mais lorsque tant de nobles chevaliers étaient sur le point de désespérer de la patrie, un simple bourgeois leur rappela que leur devoir était de défendre les campagnes et non de les dévaster, et déclara que quant à lui, il irait défendre son héritage contre les Anglais, seul ou avec tous les braves gens qui voudraient se joindre à lui. Ses paroles ranimèrent le courage de ses concitoyens et les campagnes furent épargnées. Il s'appelait Jean Rieder.

La veille de Noël, Othon de Bubenberg, qui commandait à Laupen avec six cents hommes, traversa par une nuit obscure le grand marais qui était gelé, et renforcé par les paysans des comtés d'Arberg et de Nidau, attaqua à Anet un corps anglais dont il fit un grand carnage. Les débris de ce corps s'étant retirés du côté de Cerlier, où ils trouvèrent des renforts, recommencèrent un combat encore plus meurtrier, jusqu'à ce que l'arrivée d'un corps de huit cents Neuchâtelois qui venait de rejeter au-delà de la Thielle un parti de maraudeurs anglais, décida la victoire en faveur des Bernois. Trois jours après, l'avoyer Jean de Bubenberg, à la tête de quatre mille cinq cents hommes, attaquait, aussi pendant la nuit, un autre corps stationné à Fraubrunnen et commandé par le comte de Kent. Après un combat opiniâtre, dans lequel le comte de Kent et plusieurs des plus illustres chevaliers anglais perdirent la vie, les Anglais se retirèrent, laissant trois mille morts sur le champ de bataille. Du côté des Bernois, Jean Rieder resta parmi les morts, ayant agi comme il avait parlé.

Enguerrand de Coucy, dont l'armée s'affaiblissait par la misère et le froid autant que par les combats, et qui voyait le nombre de ses ennemis s'accroître de jour en jour, renonça à son entreprise et repassa le Hauenstein.

A la même époque, une contestation, qui dura plusieurs années, aurait pu diviser la confédération naissante, si les états confédérés avaient eu moins de modération et moins de respect pour la justice.

Deux familles nobles et influentes du canton d'Unterwalden, les sires de Hunwyl et de Waltersberg, vivaient en inimitié avec le sire de Rinkenberg, bourgeois de Berne, seigneur de Brienz et de toute cette partie de l'Oberland. Par ce motif, usant de leur influence sur la jeunesse du pays, ils avaient cherché à faire rejeter la demande de Berne d'être admise dans la confédération; mais les hommes âgés et les magistrats, étrangers à ces démêlés, et qui ne considéraient que l'avantage du pays, l'avaient emporté. Alors ces gentilshommes engagèrent les gens de Brienz à demander à la landsgemeinde d'Unterwalden de les protéger contre leur seigneur et de les admettre dans sa combourgeoisie. Leur demande leur fut accordée à une faible majorité. Dès ce moment ils se regardèrent comme quittes de toute obligation envers leur seigneur. Les Bernois firent des représentations à Unterwalden, mais elles demeurèrent sans succès. Alors ils réclamèrent la médiation d'Uri et de Schwytz et ils en attendirent le résultat pendant quinze ans. Au bout de ce temps, ils firent savoir à Uri et à Schwytz, « que la ville de Berne allait incessamment réduire à l'obéissance par la force des armes les sujets du seigneur de Rinkenberg, son combourgeois, et qu'elle priait ses confédérés d'Uri et de Schwytz d'engager Unterwalden à ne pas assister des rebelles contre des confédérés, ce qu'elle regretterait, le châtiment des gens de Brienz étant une chose résolue.» En effet, les représentations de ces deux cantons, auxquels se joignirent Zurich et Lucerne, engagèrent la landsgemeinde d'Unterwalden à renoncer à la combourgeoisie avec les sujets de Rinkenberg; elle demanda seulement qu'ils ne fussent pas punis pour ce qui s'était passé.

Depuis ce moment, toute punition infligée à un homme de Brienz fut représentée comme un acte de vengeance à cause de la combourgeoisie. Hunwyl et Waltersberg firent accroire au peuple d'Unterwalden que le seigneur de Rinkenberg se jouait de lui et opprimait cruellement ses malheureux sujets. La combourgeoisie fut renouvelée. Une expédition militaire des Bernois ne produisit qu'une soumission apparente et passagère. Après leur départ, les ennemis de Rinkenberg lui dressèrent

une embuscade tandis qu'il pêchait tranquillement dans un lac voisin ; il fut saisi et transporté au-delà du Brünig, dans le canton d'Unterwalden ; son château fut pillé et incendié, et Brienz occupé. Le peuple d'Unterwalden fut étranger à ces excès.

Le moment était venu pour Berne de faire respecter son combourgeois ; les vallées de l'Oberland furent occupées à main armée ; les hommes d'Unterwalden qui défendaient Brienz furent chassés. Hunwyl et Waltersberg engagèrent leurs concitoyens à requérir l'assistance des confédérés ; Berne invoqua le droit fédéral. Une diète assemblée à Lucerne prononça en faveur de Berne et de Rinkenberg et interdit à Unterwald d'admettre dans sa combourgeoisie des ressortissans de Berne au-delà du Brünig.

Quand la landsgemeinde d'Unterwalden eut connaissance de cette décision, elle statua que ces nobles qui l'avaient entraînée à une action injuste, et qui avaient attiré sur elle cette humiliation, seraient, eux et leurs descendants à perpétuité, exclus de toutes charges et fonctions publiques.

Après avoir ainsi affermi son autorité dans cette partie de l'Oberland, car les sujets de ses combourgeois lui rendaient les mêmes services que ses propres sujets, Berne accrut aussi sa puissance d'un autre côté plus qu'elle ne l'avait encore fait depuis sa fondation. Nous avons vu que les vastes domaines des ducs de Zæringen, et notamment Thoune et Berthoud, avaient passé, après l'extinction de cette maison, dans les mains de la maison de Kybourg, puis dans celles d'une branche de la maison de Habsbourg-Lauffenbourg qui prit alors le nom de Kybourg. Comme cette autre branche de la même maison qui finit par perdre Rapperschwyl à la suite de ses entreprises contre la ville de Zurich, les comtes de Kybourg furent les artisans de leur propre ruine ; ils dissipèrent follement leurs revenus, se laissèrent obérer, et eurent recours, pour rétablir leurs affaires, aux mêmes moyens désespérés qui avaient si mal réussi au comte Jean de Rapperschwyl. Le comte Rodolphe de Kybourg fit un complot pour surprendre au milieu de la nuit la ville de Soleure et s'en emparer. Un chanoine, dont la maison touchait au rempart, devait introduire les conjurés dans la

ville. Mais le complot fut éventé, et Rodolphe se retira après avoir exercé d'inutiles cruautés sur tous les Soleurois qui tombèrent entre ses mains.

Les Soleurois requirent aussitôt le secours de leurs alliés de Berne, qui commencèrent par s'emparer de la ville de Thoune. Rodolphe mourut sur ces entrefaites[1], et son frère Berthold lui succéda.

Berne requit à son tour les confédérés, ainsi que ses alliés, le comte de Savoie et la comtesse de Neuchâtel, et assiégea avec quinze mille hommes, pendant six semaines, la ville de Berthoud. Au bout de ce temps, le comte profita d'une suspension d'armes qu'il avait obtenue, pour introduire des secours dans la ville, et les confédérés, qui commençaient à manquer de vivres, furent obligés de lever le siége.

Mais les armes des Bernois avaient été victorieuses sur tous les autres points; les ressources de Berthold étaient épuisées[2], et il dut enfin se résigner à conclure un traité par lequel il vendit aux Bernois la ville de Berthoud, l'antique résidence de ses ancêtres. Les franchises de cette ville et celles de Thoune leur furent confirmées. La dette contractée pour cette importante acquisition, ainsi que pour les frais de la guerre, fut éteinte dans l'espace de dix ans par les contributions volontaires des bourgeois.

CHAPITRE XIII.

SEMPACH ET NÆFELS.

La trève de Thorberg durait encore; le duc d'Autriche avait refusé de secourir le comte de Kybourg[1], quoique son vassal, dans la guerre qui venait de prendre une issue si désastreuse pour ce seigneur. Mais les Suisses, déjà mécontents de lui pour d'autres causes, l'accusaient d'avoir prêté au comte un appui indirect. Léopold, de son côté, s'alarmait des progrès de la confédération, et la noblesse voyait dans l'exemple contagieux

de cette ligue entre les paysans et les bourgeois des villes, la cause de sa ruine future si on ne parvenait à la dissoudre. Peu de seigneurs, dans ce temps-là, faisaient consister leur puissance, comme les comtes de Neuchâtel, dans la prospérité de leurs sujets qu'ils gratifiaient tous les jours de nouvelles franchises.

Une confédération de cinquante-et-une villes impériales, unies par l'inquiétude que leur causait la puissance de la maison d'Autriche, proposa aux Suisses de se joindre à elles. Mais déjà alors la jalousie entre les *pays* et les *villes*, c'est-à-dire entre les cantons où tous les habitants du pays ne formaient qu'une seule communauté souveraine, et ceux où la souveraineté appartenait exclusivement à la bourgeoisie de la ville capitale, commençait à se manifester. Schwytz dissuada les Waldstetten d'accéder à la proposition des villes allemandes; les villes seules entrèrent dans l'alliance. Léopold vint alors à Zurich; par ses manières insinuantes et par quelques concessions faites à propos, il réussit en partie à endormir la vigilance des Suisses, tandis qu'il travaillait à diviser la ligue des villes. Ce succès obtenu, il devint plus réservé, ses agens redoublèrent de hauteur et de prétentions.

Les Suisses se plaignaient surtout des nouveaux péages que le duc avait établis dans leur voisinage; l'arrogance avec laquelle les gouverneurs autrichiens écoutaient leurs réclamations achevait de les mécontenter; le peuple était irrité et ses chefs avaient peine à le contenir. Enfin, des bourgeois de Lucerne, sans que les magistrats pussent les en détourner, prirent tout-à-coup les armes, marchèrent sur Rotenbourg, où était l'un de ces péages, rasèrent le château et les remparts de la ville, et revinrent à Lucerne sans avoir d'ailleurs porté aucune atteinte aux personnes et aux propriétés.

A cette violation de la paix, les Lucernois ajoutèrent bientôt après une nouvelle offense contre le duc. Pierre de Thorberg, un de ses principaux conseillers, avait reçu de lui l'Entlibuch en engagère; les habitants avaient beaucoup à souffrir de son avarice et de sa dureté; las de ses exactions, ils cherchèrent

autour d'eux quelqu'un qui les protégeât ; ils demandèrent et obtinrent la bourgeoisie de Lucerne ; Pierre de Thorberg vit dans cette démarche un acte de rebellion et en fit punir de mort les principaux auteurs. Les hommes de l'Entlibuch réclamèrent le secours de leurs nouveaux combourgeois, qui se mirent en marche sans hésiter et détruisirent plusieurs châteaux appartenant à Thorberg ou au duc. En même temps, Sempach et plusieurs autres petites villes autrichiennes se firent aussi recevoir dans la combourgeoisie de Lucerne. La guerre se trouva donc engagée.

De retour d'une expédition victorieuse contre les villes de l'Alsace, Léopold arriva dans ses domaines d'Argovie, jurant hautement qu'il châtierait les Suisses de leur injuste agression. Dès que sa résolution fut connue, la haine de la noblesse contre les Suisses se manifesta par une multitude de déclarations de guerre de la part de seigneurs ecclésiastiques ou séculiers. Les confédérés en reçurent cent soixante-sept dans l'espace de douze jours. Les Glaronnais notifièrent au duc, que la cause des confédérés était aussi la leur : Berne, requise par les Waldstetten de se joindre à eux, s'excusa sur ce que la trêve avec l'Autriche n'était pas entièrement expirée, et sur les frais de la guerre de Kybourg, qui ne lui permettaient pas d'en entreprendre sitôt une nouvelle.

La guerre commença de part et d'autres par des attaques et des surprises de villes et de châteaux, dont les garnisons et même les habitants étaient souvent passés au fil de l'épée. Les Suisses, supposant que le principal effort des ennemis serait, comme dans les précédentes guerres, dirigé contre Zurich, avaient réuni leurs forces dans cette ville; mais, informés que Léopold se dirigeait au travers de l'Argovie du côté de Sempach, ils changèrent leurs dispositions ; il fut convenu que Zurich, Zug et Glaris défendraient chacun sa ville ou son territoire; les Waldstetten se mirent en marche vers Sempach.

Le 9 juillet 1386, les deux armées se rencontrèrent sous les murs de cette ville; les confédérés au nombre de treize cents, auxquels s'étaient joints une centaine d'hommes de l'Entlibuch

et de Rotenbourg, vassaux de l'Autriche, et dont le sort dépendait désormais du succès des armes des confédérés : Léopold, à la tête de sa nombreuse et brillante noblesse, pleine d'ardeur et de confiance en elle-même. Le gros de l'armée, sous les ordres de Jean de Bonstetten, était resté auprès de Brougg.

Ici, comme à Laupen, l'orgueil des nobles se fit jour avant la bataille par de présomptueuses bravades; ici aussi des hommes sages n'auguraient rien de bon de cette excessive confiance. Le vieux baron de Hasenberg, après avoir observé l'ordonnance et l'attitude des Suisses, dit à ceux qui l'entouraient : « L'orgueil n'est bon à rien, le plus sage serait d'envoyer l'or- » dre à Bonstetten d'accourir en toute hâte. » Mais on se moqua de sa prudence. Quelques seigneurs cherchèrent à engager Léopold lui-même à ne pas confier sa personne aux hasards du combat; il repoussa leurs instances, d'abord en souriant, puis avec indignation : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je voie de » loin mes chevaliers mourir pour moi! Ici, chez moi, pour » mon droit, avec vous, je veux vaincre ou mourir! »

Il fit mettre pied à terre à tous ses chevaliers et les rangea en un épais bataillon hérissé de lances, en forme de demi-lune. Les Suisses donnèrent à leur ordre de bataille la forme d'un triangle. Après une courte, mais fervente prière, ils s'avancèrent au pas de course contre le centre de l'armée ennemie, mais l'impétuosité de leur attaque vint se briser contre cette muraille de fer.

Ici s'engagea un combat meurtrier pour les Suisses, qui se consumaient en efforts impuissants pour entamer l'ordre de bataille des ennemis. En vain l'avoyer Petermann de Gundoldingen, de Lucerne, était tombé grièvement blessé, et les principaux chefs de cette ville s'étaient fait tuer autour de la bannière. en vain, d'après le conseil d'un homme d'Uri, on essaya de frapper sur les lances pour les briser, les lances brisées étaient aussitôt remplacées, et l'armée autrichienne restait toujours ferme et impénétrable. Les deux ailes firent un mouvement pour envelopper les Suisses; les pesantes armures des cheva-

liers et leur inexpérience de ce genre de combat, les empêchèrent d'achever ce mouvement; mais l'infanterie, qui n'avait pas été engagée, pouvait tourner les confédérés, et Bonstetten, avec son corps d'armée, pouvait arriver à chaque instant. Si la victoire était restée à la noblesse, tous les pays qui forment aujourd'hui la Suisse seraient devenus, peut-être à jamais, une province autrichienne.

Dans les rangs des confédérés était un chevalier du pays d'Unterwalden, Arnold Strutthan de Winkelried. Un de ses ancêtres, Strutthan de Winkelried, avait jadis, par le sacrifice de sa vie, délivré son pays d'un serpent monstrueux, comme, vers l'époque où nous sommes parvenus, Sulpy Raymond, au Val-de-Travers, rendit, au prix du même sacrifice, le même service à ses concitoyens. Animé par une de ces inspirations subites, qui saisissent l'homme au moment du danger et semblent être la voix de Dieu qui lui commande un grand dévouement : « Chers confédérés, s'écrie-t-il, je vais vous ouvrir un » passage; ayez soin de ma femme et de mes enfants, » et il s'élance au premier rang. C'était un homme grand et fort; il embrasse autant de lances qu'il peut en atteindre, les enfonce dans sa poitrine et les entraîne dans sa chute. Le passage ouvert, les Suisses s'y précipitent comme un torrent.

Alors commença un épouvantable carnage. Embarrassés de leurs pesantes armures, les chevaliers à pied recevaient la mort presque sans résistance; leurs cuirasses volaient en éclats sous les coups des confédérés. Une foule de seigneurs et de chevaliers, dont les descendants ont plus tard occupé des trônes, ou brillé dans les conseils et dans les armées des confédérés, périrent dans cette mêlée. On conjura alors Léopold de songer à sa propre sûreté : « Eh! comment le pourrais-je, répondit ce généreux prince, » lorsque je vois tant de braves gens mourir » pour moi? » En ce moment, il voit sa bannière chanceler; le cri se fait entendre : « Sauvez Autriche, sauvez! » Il accourt pour la défendre; il la relève; trois fois on la vit flotter haute et sanglante dans la main du souverain; mais elle retomba, et Léopold trouva la mort glorieuse qu'il avait cherchée. Martin

Malterer, qui portait la bannière de Fribourg en Brisgau, le reconnut, se jeta sur son cadavre pour le préserver de toute insulte et trouva la mort dans l'accomplissement de ce pieux devoir.

Quand les chevaliers s'aperçurent que leur prince avait disparu, la terreur s'empara d'eux; ils demandèrent à grands cris leurs chevaux. Mais ceux à qui la garde en était confiée avaient depuis long-temps pris la fuite, et un nuage de poussière montrait dans le lointain la route qu'ils avaient prise. Il ne leur restait qu'à vendre chèrement leur vie; ici encore le carnage fut grand, et la résistance non moins glorieuse que l'attaque. La mort de trente-quatre nobles et bourgeois de Schaffhouse ne put sauver la bannière de cette ville. Les villes argoviennes firent aussi briller leur courage et leur fidélité : l'avoyer de Zoffingue, Nicolas Thut, avant de mourir, déchira sa bannière en morceaux. On le trouva mort, avec la hampe du drapeau serrée entre les dents. Mais presque tous les chefs, des deux côtés, avaient succombé; les vainqueurs eux-mêmes étaient épuisés de fatigue; arrivés près des bagages, ils se laissèrent distraire par le butin, et les débris de l'armée ennemie parvinrent ainsi à échapper.

Les Suisses passèrent, selon leur coutume, trois jours sur le champ de bataille, et rentrèrent dans leurs foyers, chargés de trophées et chantant des chants de victoire. Le corps de Léopold fut déposé à l'abbaye de Kœnigsfelden avec ceux de soixante chevaliers. Ainsi ce prince reposa au milieu de ses braves dont il n'avait voulu se séparer, ni dans la vie, ni dans la mort. Les Suisses honorèrent la mémoire des vaincus : un service anniversaire fut fondé à Lucerne en commémoration des morts des deux partis.

Pendant que les confédérés combattaient à Sempach, les Bernois attaquaient, non loin de là, Hasenbourg et Villisau, possessions de la comtesse Mahaut de Valangin, qui, tutrice de son fils mineur, après s'être fait admettre dans leur combourgeoisie, y avait renoncé sans payer la dédite convenue, et avait embrassé le parti du duc, son parent. Peu de jours après, un autre

parti de Bernois ravageait le Val-de-Ruz. Bientôt, la trève de Thorberg étant écoulée, ils déclarèrent la guerre à l'Autriche, et en profitèrent pour agrandir de nouveau leur territoire par de nombreuses conquêtes. Les cantons orientaux s'agrandissaient également aux dépens de l'ennemi, autant que la position de chacun d'eux le permettait, jusqu'à ce que les efforts des villes d'Allemagne parvinrent à faire conclure une trève de dix-huit mois, souvent violée au détriment des Suisses, qui l'ont appelée *la mauvaise paix*.

Peu de temps avant la conclusion de la trève, les Glaronnais, aidés de leurs confédérés, s'étaient emparés de la petite ville autrichienne de Wesen, qui, par sa situation, menaçait particulièrement leur indépendance. Les bourgeois avaient prêté serment de fidélité; Glaris leur avait maintenu leurs franchises et avait cherché à se concilier leur affection. Mais ils profitèrent de la confiance qu'ils avaient su inspirer pour introduire de nuit les Autrichiens dans la ville et égorger toute la garnison suisse. C'était au mois de février 1388; la neige obstruait les passages des montagnes par où les Waldstetten auraient pu secourir les Glaronnais, et les forces considérables que les Autrichiens s'empressèrent de réunir à Wesen et dans les environs empêchaient également l'arrivée des secours du côté du lac de Zurich. Dans leur isolement, les Glaronnais offrirent aux conseillers autrichiens à Wesen de se soumettre à des conditions équitables. Après leur avoir fait long-temps attendre la réponse à leurs ouvertures, on leur signifia, avec d'autres conditions onéreuses, qu'ils devaient livrer l'acte de leur confédération avec les Suisses et se reconnaître serfs de la maison d'Autriche, toutes leurs anciennes franchises et libertés étant annulées à cause de leur désobéissance. Entre une paix intolérable et une guerre qui ne leur présentait aucune chance de succès, ils tentèrent un terme moyen : ils offrirent de se soumettre à tout ce qu'on exigeait d'eux, pourvu qu'on leur laissât et leurs anciennes libertés et l'alliance qu'ils avaient jurée avec les confédérés; mais leurs députés furent chassés de Wesen avec mépris. Il ne leur restait d'autre parti à prendre que de vivre

comme serfs autrichiens, ou de mourir libres. Ils choisirent le dernier.

Une nombreuse troupe d'élite se réunit à Wesen sous le commandement de Jean de Werdenberg, comte de Sargans. La veille de l'attaque, le capitaine Matthias Am Buel, qui commandait la milice glaronnaise, fut informé des dispositions de l'ennemi et en transmit l'avis au bourg principal. Les femmes et les enfants furent envoyés pendant la nuit dans les hautes vallées avec le bétail et les meilleurs effets, en même temps que des messagers traversaient les montagnes pour aller solliciter le secours des Waldstetten. Schwytz fit aussitôt partir trente hommes, qui furent bientôt suivis par vingt autres. Am Buel, avec deux cents hommes, occupait les lignes de défense qui fermaient l'entrée de la vallée entre Mollis et Næfels.

Le jeudi 9 avril 1388, à quatre heures du matin, les Autrichiens, au nombre de six mille, se mirent en marche contre les lignes, tandis que le comte de Werdenberg, avec quinze cents hommes, se dirigeait vers la gauche pour tourner, du côté de Mollis, la position des Glaronnais. Le tocsin sonnait dans tous les villages, mais malgré les renforts qui leur arrivaient peu à peu, les Glaronnais étaient en trop petit nombre pour défendre une aussi grande étendue de terrain. Après une résistance opiniâtre, les lignes furent forcées et les Autrichiens se répandirent dans la vallée, pillant et brûlant les villages et les maisons isolées. Matthias Am Buel se retira, avec tous ceux des siens qui étaient restés autour de la bannière, sur une hauteur au-dessus de Næfels, au pied d'une paroi de rochers qui empêchait qu'ils ne fussent tournés. Les Glaronnais dispersés dans la plaine, voyant flotter la bannière, se dirigèrent de ce côté par petits détachements à travers les ennemis qui, croyant la victoire assurée, ne s'occupaient que du pillage. Enfin, cette troupe qui grossissait toujours fut remarquée; les Autrichiens se rallièrent et se disposèrent à l'attaquer. Alors le landammann Albert Vogel dit à ses concitoyens : « Invoquez Dieu! Il est miséricordieux, il est le protecteur des délaissés, il peut ressusciter les morts, il peut aussi nous sauver! » Les assaillants

furent reçus avec une grêle de pierres; les chevaux effarouchés se cabrèrent, renversèrent leurs cavaliers et mirent le désordre dans les rangs. Dix fois les Autrichiens revinrent à la charge; dix fois ils furent repoussés. Enfin, tandis qu'ils se retiraient à distance afin de gagner du terrain pour leur onzième attaque, de bruyants cris de guerre se firent entendre. C'étaient les Glaronnais des vallées les plus éloignées et les trente hommes partis les premiers de Schwytz et qui avaient traversé les montagnes pendant la nuit. A cet aspect, les Glaronnais sentirent leurs forces presque épuisées se ranimer. Il était neuf heures du matin. Renforcés par ce secours inespéré et sans laisser le temps aux Autrichiens de reprendre l'offensive, ils fondirent sur eux et les mirent en déroute. La plaine fut bientôt couverte de fuyards. Les uns trouvèrent la mort dans les eaux de la Linth en cherchant à échapper au fer des vainqueurs, les autres se précipitèrent vers le pont de Wesen, qui s'affaissa sous le poids, et un grand nombre d'entre eux périrent dans le lac de Wallenstadt. Arrêtés par cet obstacle, les Glaronnais rendirent grâces à Dieu de leur victoire, et passèrent la nuit sur le champ de bataille. Le comte de Werdenberg, arrivé sur les hauteurs de Mollis, et voyant la déroute des siens, s'enfuit sans attaquer et sans être poursuivi. Wesen fut incendiée par les Autrichiens dans leur retraite et pillée par les Suisses. Les habitants abandonnèrent pour toujours leurs demeures. Ce fut le châtiment de leur perfidie.

La bataille de Næfels fut la dernière que les Suisses livrèrent contre les Autrichiens pour le maintien de leur indépendance. Le souvenir de cette grande délivrance a depuis lors été célébré chaque année par une procession solennelle à laquelle prennent part tous les hommes de Glaris.

En même temps, les Bernois, avec leurs alliés les Soleurois, s'emparaient de Buren et de Nidau, d'Unterseen, du Haut-Sibbenthal et d'autres lieux. Zurich, avec ses confédérés, auxquels Berne, et avec elle Soleure, avait fini par se joindre, assiégeait en vain Rapperswyl. Les habitans, se souvenant de la mauvaise foi dont leurs pères avaient été victimes du temps de Rodolphe

Brun, se défendirent avec le courage du désespoir. Cette guerre, désormais sans action d'éclat, souvent accompagnée d'incendie et de pillage, se termina au bout de treize mois par une trêve conclue pour sept ans sous la médiation de quelques villes impériales, et par laquelle chaque canton conserva les conquêtes qu'il avait faites. Zurich, Uri et Unterwald furent les seuls qui ne reçurent aucun agrandissement. Berne ne consentit qu'à regret à déposer les armes.

Cette paix était pour l'Autriche presque aussi désastreuse que la guerre. Afin de se ménager des chances plus favorables pour l'avenir, le jeune Léopold, qui avait succédé à son père mort à Sempach, chercha à désunir les confédérés. Le bourgmestre de Zurich, Rodolphe Schœn, se laissa entraîner à conclure, à l'insu du grand-conseil, un traité encore plus contraire à l'union des confédérés que celui qu'avait conclu jadis Rodolphe Brun. Mais les cantons en eurent connaissance; leurs députés accoururent à Zurich, et le grand-conseil, saisi de cette affaire, mit le traité à néant et condamna au bannissement le bourgmestre et ses complices.

Ce fut à cette époque, et sans doute pendant que les députés des cantons se trouvaient assemblés pour cette affaire, qu'ils conclurent une convention sur les règles à observer en temps de guerre, qu'on a appelée la convention de Sempach, parce qu'elle fut surtout conclue à l'occasion de certains abus ou désordres qui s'étaient manifestés durant la dernière guerre. Les confédérés promirent de s'aider les uns les autres dans tous les périls, de ne point se rendre justice à eux-mêmes et de ne jamais user de voies de fait sans nécessité. La personne et les biens de celui qui a pris la fuite devant l'ennemi sont dévolus à l'état auquel il appartient. Les hommes mis hors de combat doivent néanmoins rester à leur poste tant que dure le danger. Personne ne doit mettre la main sur le butin avant que les chefs l'aient permis. Les ecclésiastiques et les femmes, les églises et les monastères, les marchands étrangers et leurs marchandises, doivent être respectés. Soleure prit part, comme alliée de Berne, à cette convention.

L'année suivante, l'an 1394, la trêve avec l'Autriche fut prolongée pour vingt ans.

Encore un an plus tard, mourut Isabelle de Neuchâtel, laissant pour son héritier le fils de sa sœur Varenne, Conrad de Fürstenberg, comte de Fribourg. Les chroniqueurs nous la représentent souvent, assise sous un tilleul près de la porte de son château, rendant la justice à ses sujets, assistée de ses conseillers nobles, ecclésiastiques et bourgeois. Par sa prudence et son habileté, elle répara les suites du laisser-aller et des prodigalités de son père, mais ces qualités furent souvent déparées chez elle par l'avidité et le manque de foi.

CHAPITRE XIV.

APPENZELL.

Les cantons continuèrent d'étendre leur territoire pendant la paix autant, si ce n'est plus, qu'ils avaient fait durant la guerre; des seigneurs obérés leur vendaient ou leur engageaient leurs terres; ou bien des villes ou des populations rurales, opprimées ou négligées par leurs seigneurs, venaient se ranger sous leur protection et conclure avec eux des traités de combourgeoisie. Berne, en particulier, travaillait avec autant d'habileté que de succès à l'agrandissement de son territoire, en même temps qu'elle se fortifiait par des alliances avec ses voisins. L'an 1403, Berne et Fribourg, ces deux villes qui reconnaissaient un même fondateur, mirent fin à leur vieille inimitié et s'unirent par une combourgeoisie perpétuelle. Trois ans après, Berne conclut avec le comte et la ville de Neuchâtel une combourgeoisie qui a duré tant que la république a subsisté.

Avec la mort d'Isabelle et l'avènement d'une nouvelle maison souveraine, les vieux rapports d'affection et de confiance mutuelles, qui, sous la maison de Neuchâtel, avaient toujours régné entre le comte et ses sujets, avaient fait place à des dis-

positions toutes différentes. Conrad voyait avec la même répugnance les droits des bourgeois de Neuchâtel, ses sujets, et ceux du prince de Châlons-Orange, son suzerain; mal conseillé, il tenta des mesures qui répandirent l'alarme dans le pays; les bourgeois, de leur côté, paraissaient aspirer à se rendre indépendants. Enfin Conrad apprit tout-à-coup qu'ils étaient à la veille de conclure un traité de combourgeoisie avec Berne. Mieux inspiré cette fois qu'il l'avait été jusqu'alors, il accourut à Berne en toute hâte et demanda à être reçu lui-même dans la bourgeoisie. Les deux traités furent confirmés par serment le même jour, le 16 avril 1406. Il fut stipulé que Berne serait désormais juge des différends qui pourraient s'élever entre le prince et les bourgeois de Neuchâtel. Seuls entre tous les anciens princes et seigneurs séculiers de la Suisse, les successeurs de Conrad ont conservé leurs états et ont même survécu à la confédération; c'est à cette heureuse détermination de Conrad que les Neuchâtelois sont redevables d'avoir conservé jusqu'à ce jour leurs souverains et leurs antiques lois.

Les démêlés entre le comte et les bourgeois n'étaient pourtant pas encore terminés. Vauthier de Rochefort, fils illégitime du comte Louis, ennemi acharné de Conrad, qui lui avait généreusement pardonné plus d'une fois, remit aux bourgeois une prétendue charte du comte Louis, qu'il avait fabriquée lui-même, et qui les déclarait presque indépendants. Mais ici la combourgeoisie fit déjà sentir ses effets; les députés de Berne arrivèrent à Neuchâtel avec ceux des autres villes alliées; la charte fut déclarée fausse; les bourgeois reconnurent leur erreur et se soumirent; Vauthier eut la tête tranchée au bord du lac; son complice, le chanoine Leschot, qui avait joui de toute la confiance du comte, fut noyé dans le lac après avoir été dégradé; le château de Rochefort fut détruit, et l'on n'en voit plus aujourd'hui que la place qu'il occupait.

Peu d'années auparavant, un des plus illustres voisins des comtes de Neuchâtel périt, et avec lui s'évanouit la puissance de sa maison. Othon de Grandson, célèbre en son temps par ses poésies aussi bien que par ses exploits à la guerre, fut accusé

par Gérard d'Estavayer, qui avait contre lui une injure personnelle à venger, d'avoir fait emprisonner le comte Amédée VII de Savoie. Selon la coutume qui subsistait encore en ce temps-là, Othon appela son adversaire en combat singulier; c'est ce qu'on appelait *le jugement de Dieu;* il fut tué dans le combat; les possessions des barons de Grandson tombèrent aux mains des comtes de Savoie.

A la même époque, il s'éleva une contestation qui menaça un instant de diviser les confédérés. Le canton de Zug se composait de la ville et de trois communes de la campagne. Lorsque celles-ci se trouvaient du même avis sur quelque affaire du canton, la ville était obligée d'y déférer; si, au contraire, une des trois communes se rangeait du côté de la ville, l'avis de celle-ci devait prévaloir. De tout temps la ville avait eu en sa garde le sceau et la bannière de l'état; or il arriva que les communes rurales voulurent lui retirer ce privilége. Se fondant sur la règle qui vient d'être indiquée, elles prétendaient que leur volonté devait avoir force de loi. Les bourgeois soutenaient, de leur côté, que, s'agissant d'une contestation entre la ville et la campagne, celle-ci ne pouvait pas être juge dans sa propre cause, et ils réclamaient le droit fédéral, c'est-à-dire le jugement des confédérés. A Schwytz, la plupart des magistrats pensaient que l'on ne pouvait se dispenser d'accepter le jugement de la cause et de prononcer entre la ville et les trois communes; le peuple, au contraire, prévenu en faveur des gens de la campagne, prétendait qu'on devait les soutenir, puisqu'ils étaient leurs confédérés aussi bien que les bourgeois, et qu'ils avaient d'ailleurs pour eux la pluralité; et lorsque des envoyés des communes vinrent solliciter l'appui de Schwytz contre l'intervention des cantons, le peuple s'assembla en tumulte, et, après avoir forcé le conseil à lui remettre la bannière, vint occuper la ville de Zug à l'improviste et fit promettre aux bourgeois de se soumettre à ce que l'état de Schwytz déciderait. Aussitôt les députés des cantons s'assemblèrent à Lucerne; trois mille hommes de ce canton occupèrent la ville de Zug; trois jours après, dix mille hommes entrèrent sur le territoire du

canton. Berne, Soleure et Glaris, à raison de leurs circonstances particulières, se bornèrent au rôle de médiateurs. Les trois communes se soumirent à ce que les cantons prononceraient. Zurich, Lucerne, Uri et Unterwalden s'assemblèrent à Beckenried, sur le lac des Quatre-Cantons, et déclarèrent la prétention des communes rurales mal fondée. Le pays de Schwytz fut condamné à payer des indemnités aux bourgeois de Zug et aux confédérés. Quand cette sentence fut connue à Schwytz, la colère du peuple se tourna, comme on l'avait vu dans l'Unterwalden lors de l'affaire de Rinkenberg, contre ceux qui l'avaient entraîné à commettre l'action qui venait d'être condamnée comme injuste par les confédérés ; ils furent exclus du conseil et une partie de l'indemnité fut mise à leur charge.

Les habitants de l'ancienne Rhétie vivaient isolés dans leurs nombreuses vallées, séparés les uns des autres, comme du reste du monde, par leurs montagnes, leurs glaciers et leurs forêts. Aussi leurs nombreux seigneurs ecclésiastiques et séculiers étaient devenus peu à peu presque indépendants. Les plus puissants étaient l'évêque de Coire, l'abbé de Disentis, les comtes de Montfort ou Werdenberg et de Toggenbourg, les barons de Vatz et de Rhœzuns. Les guerres fréquentes qu'ils se faisaient entr'eux préparaient insensiblement l'émancipation des paysans. Une guerre semblable entre l'évêque de Coire et le baron de Rhœzuns, dans laquelle la plus grande partie de la noblesse de cette contrée se trouva engagée, donna lieu à la conclusion d'une alliance perpétuelle entre Glaris et Rhœzuns, à laquelle accédèrent non-seulement l'abbé de Disentis, le baron de Vatz et d'autres, mais aussi les communes qui dépendaient de ces différents seigneurs. D'un autre côté, les sujets de l'évêque Hartmann de Werdenberg et de son parent, le comte Jean de Werdenberg, formèrent, l'an 1396, une confédération pour leur défense mutuelle ainsi que de leurs seigneurs. Cette confédération fut appelée *la ligue Cadée* ou de *la Maison-Dieu.*

Quelques années après, une autre petite confédération prit naissance dans les montagnes de l'Appenzell, qui s'élèvent comme une forteresse naturelle au-dessus des contrées environ-

nantes. Cet événement fut le résultat, en partie de l'exemple des Suisses, en partie du mauvais gouvernement de l'abbaye de Saint-Gall, souveraine de cette contrée. Ce monastère avait subi de grands changements dans le cours des siècles. Ce n'étaient plus les pieux compagnons de Gallus et de Mangold, défrichant de leurs propres mains des contrées incultes et répandant parmi leurs sauvages habitants la semence du salut; ce n'étaient plus leurs savants successeurs, versés dans les lettres divines et humaines, et travaillant sans relâche à former d'utiles ouvriers pour la vigne du Seigneur. L'abbaye était riche et souveraine; la politique et la guerre, le faste et les plaisirs, faisaient les principales occupations de ses religieux, tous appartenant aux plus illustres familles. L'abbé qui régnait alors, Conrad de Stauffen, déréglé dans ses mœurs et dissipateur, élevait arbitrairement, pour subvenir à ses dépenses, les redevances de ses sujets, et les officiers préposés aux recettes en poursuivaient le recouvrement avec une dûreté insultante et brutale, jusqu'à faire déterrer un mort pour s'emparer de l'habit dont de malheureux enfants avaient revêtu le corps de leur père. Poussées à bout, les communes de l'Appenzell se liguèrent, s'emparèrent des châteaux de l'abbé et chassèrent les baillifs. L'épuisement du trésor ne permettant pas à l'abbé de réprimer ce soulèvement par la force, il sollicita la médiation de plusieurs villes impériales du voisinage. Les Appenzellois protestèrent aux députés de ces villes qu'ils n'entendaient se soustraire à aucune prestation légitime, et qu'ils ne s'étaient ligués que contre l'injustice et l'insulte. Ils demandèrent en particulier que l'abbé cessât d'établir sur eux des baillifs étrangers. Les villes, peu favorables aux gens de la campagne, rejetèrent cette demande; elles prononcèrent la dissolution de la ligue des Appenzellois et les congédièrent avec beaucoup de promesses que l'abbé n'exigerait rien d'eux qui ne fût équitable. Ainsi les baillifs retournèrent à leurs postes, recommencèrent leurs exactions, et achevèrent d'irriter la population en poursuivant ceux qu'ils regardaient comme les auteurs du dernier soulèvement.

La ville de Saint-Gall était alors en différend avec l'abbé.

Les Appenzellois firent une alliance avec elle pour la défense mutuelle de leurs droits. Alors Conrad quitta la ville avec tous ses religieux et alla s'établir à Wyl, sa résidence d'été. Il fit fermer l'église du monastère; le service divin cessa entièrement.

L'éclat que produisit cette résolution de l'abbé et dans la ville et dans le pays, favorisa les efforts des villes alliées du monastère pour engager les parties à se soumettre à leur arbitrage. Après quelques négociations tant avec la ville qu'avec l'abbé (personne ne s'adressa aux Appenzellois), elles rendirent leur sentence. Tout en maintenant l'alliance que la ville de Saint-Gall avait formée avec plusieurs d'entr'elles, elles mirent à néant celle qui venait d'être conclue entre la ville et les Appenzellois. La ville se soumit aussitôt; mais quand cette sentence fut notifiée aux Appenzellois, ils s'écrièrent qu'ils étaient trahis, et se voyant abandonnés de tous ceux dont ils avaient pu jusqu'alors espérer quelque appui, ils prirent le parti de s'adresser aux confédérés. Schwytz, toujours prompt dans ses décisions, les admit dans son alliance et leur envoya un landammann pour les gouverner et un capitaine pour les conduire en guerre : Glaris autorisa sa jeunesse à aller combattre avec eux; les autres cantons, trop éloignés, ou ne voulant pas se mêler d'affaires qui leur étaient étrangères, déclinèrent leur demande. L'abbé requit le secours des villes impériales pour réduire ses sujets rebelles.

Ce fut au mois de mai 1403, que l'armée de l'abbé se mit en marche de Saint-Gall pour pénétrer dans l'Appenzell. Les robustes enfants de la montagne étaient postés auprès du village du Speicher, d'où l'on descend vers Saint-Gall, pleins de résolution, et bien convaincus du sort qui les attendait s'ils avaient le malheur d'être vaincus. Quand ils virent la colonne ennemie déboucher du chemin creux par lequel elle avait gravi la montagne jusque là, ils l'attaquèrent avec vigueur et l'obligèrent à suspendre sa marche. En même temps, les gens de Schwytz et de Glaris, sortant des bois que traversait la route, engageaient le combat avec l'arrière-garde. Dans cette position critique, les chefs des troupes de l'abbé voulurent transporter

le combat dans la plaine, où la supériorité du nombre aurait pu leur rendre l'avantage. Mais leurs ordres furent mal compris ; le mouvement rétrograde de la tête de la colonne fit croire au reste de la troupe que la bataille était perdue ; la retraite devint une déroute ; cavaliers et fantassins s'enfuirent pêle-mêle sans s'arrêter jusqu'à Saint-Gall. Beaucoup d'entr'eux tombèrent sous le fer de l'ennemi ; cependant plus d'un bourgeois de Saint-Gall fut redevable de la conservation de sa vie au souvenir de l'ancienne amitié qui subsistait autrefois entr'eux et les Appenzellois. Un d'eux, blessé à mort, voyant venir à lui un Appenzellois prêt à l'achever, le supplia de lui laisser le temps de dire à sa femme un dernier adieu. Emu de pitié, cet homme appelle ses camarades ; ils transportent tous ensemble le blessé jusque près de la ville ; là ils font avertir sa femme, et son mari eut la consolation de mourir dans ses bras. Depuis lors, toutes les fois que ces hommes vinrent dans la ville, elle les accueillit comme des membres de sa famille.

Après avoir poursuivi les fuyards jusques aux portes de Saint-Gall, les Appenzellois reprirent le chemin de leur pays qu'ils venaient de sauver par leur courage. Après s'être arrêtés sur le champ de bataille pour remercier Dieu qui les avait rendus vainqueurs dans ce premier combat presque sans aucune perte des leurs, ils congédièrent leurs amis de Schwytz et de Glaris après leur avoir donné leur part du butin.

Cependant ce revers ne put fléchir l'obstination de Conrad. Il avait des espérances de secours de la part de l'Autriche. Les villes impériales et la ville de Saint-Gall se réconcilièrent avec les Appenzellois. Alors le duc Frédéric d'Autriche promit de se mettre à la tête d'une armée pour réprimer l'arrogance de ces montagnards.

Le comte Rodolphe de Montfort avait été dépossédé de ses domaines par le duc. Quand il vit que tout se préparait à la guerre, il se rendit au milieu des Appenzellois ; il leur rappela l'injustice dont il avait été l'objet ; il leur dit que c'était le devoir des opprimés de s'unir pour résister en commun à l'abus de la force, et il leur offrit le secours de son courage et de son

expérience. Ces bergers avaient peine à croire que ce noble seigneur eût en effet l'intention de faire cause commune avec eux; mais quand ils le virent, vêtu comme l'un d'eux, dormir sous leurs cabanes et partager leur grossière nourriture, ses manières simples et franches lui gagnèrent leur confiance et leur affection, et ils le proclamèrent d'une commune voix leur capitaine pour la guerre qui allait s'ouvrir.

Dans l'été de l'année 1405, deux ans après l'affaire du Speicher, le duc Frédéric se mit en marche avec deux corps de troupes, l'un destiné à pénétrer dans l'Appenzell, l'autre, commandé par le duc en personne, dirigé contre la ville de Saint-Gall. Le premier de ces deux corps, étant parti d'Altstetten dans le Rheinthal, s'engagea dans les montagnes, où le terrain, détrempé par une pluie abondante, rendait la marche extrêmement pénible. Le comte Rodolphe et les Appenzellois, tous pieds nus pour assurer leur marche, les attendaient à la limite de leur territoire, au lieu dit le Stoss; ils commencèrent par faire pleuvoir sur cette masse d'hommes pesamment armés qui avaient peine à se tenir debout sur ce terrain glissant, une grêle de pierres et de tronçons de bois; puis quand ils virent les Autrichiens arriver en désordre près du sommet de la montagne, ils les attaquèrent brusquement en poussant de grands cris. En même temps on aperçut sur une hauteur voisine, une troupe qui paraissait vouloir attaquer les Autrichiens en flanc. C'étaient les femmes Appenzelloises qui venaient seconder les efforts de leurs frères et de leurs maris. A cet aspect, les Autrichiens, déjà ébranlés, prirent la fuite, entraînés par une terreur panique. Ils avaient traversé en venant un retranchement élevé par les Appenzellois et dans lequel ils avaient pratiqué une trouée; mais au retour, cette ouverture se trouva trop étroite pour les fuyards qui s'y pressaient en foule. C'est là surtout qu'il en périt un grand nombre et que plusieurs restèrent au pouvoir des vainqueurs. Enfin, après être venus à bout, par des efforts désespérés, de renverser cet obstacle, ils se précipitèrent à toutes jambes dans la vallée. De retour de la poursuite de l'ennemi, les Appenzellois se réunirent sur le

champ de bataille, et là, chacun s'écria : « C'est Dieu qui nous » a donné la victoire en nous envoyant la pluie, » s'agenouilla et rendit grâces.

Cependant le duc Frédéric, en contournant la pente méridionale des montagnes de l'Appenzell, était arrivé sous les murs de Saint-Gall; mais trouvant cette ville trop bien gardée pour oser entreprendre de l'attaquer, n'ayant d'ailleurs ni vivres, ni machines de siége, il continua sa marche, poursuivi par les bourgeois de Saint-Gall, et arriva, après plus d'un échec, à Arbon, sur le lac de Constance, où il apprit la défaite de ses troupes au Stoss. Après avoir encore tenté une surprise contre la partie septentrionale du pays d'Appenzell, du côté des hauteurs de la Wolfshalde, où ses troupes furent de nouveau repoussées avec une perte considérable, rebuté de cette guerre malheureuse, il repassa le Rhin et reprit le chemin de sa résidence d'Inspruck, laissant le soin de la guerre au comte de Toggenbourg, qui la continua sans énergie.

Désormais sans crainte pour leurs propres foyers, les Appenzellois s'empressèrent de porter la guerre sur le territoire de leurs ennemis. Un de leurs premiers exploits fut un acte de reconnaissance; ils chassèrent les Autrichiens des terres de leur ami, le comte de Montfort, et l'en remirent en possession. Après avoir conquis tout le Rheinthal, ils firent, de concert avec les bourgeois de Saint-Gall, une expédition victorieuse contre la Thurgovie, traversèrent le Toggenbourg et le Gaster, passèrent la Linth et s'emparèrent de la vallée de Weggis ainsi que de la Marche, à l'extrémité du lac de Zurich, et l'offrirent à leurs alliés de Schwytz. Les confédérés, qui n'avaient pas vu d'un œil favorable l'appui prêté par Schwytz aux Appenzellois contre le duc d'Autriche, lui adressèrent des représentations contre l'occupation d'un pays qui appartenait à ce prince, avec lequel ils étaient alors en paix. Schwytz répondit qu'il n'avait pas conquis lui-même la Marche sur le duc, mais qu'il l'avait reçue en don de ses alliés, qui sauraient répondre de leurs actes. Les confédérés refusèrent la part qui leur était offerte à cette acquisition.

Partout où les Appenzellois portaient leurs armes, ils excitaient les peuples à la révolte. Cette conduite, bien différente de celle qu'avaient tenue les Suisses dans des circonstances semblables, contribua sans doute, autant que leur bravoure, à leurs nombreux succès.

Après avoir ainsi marqué leur reconnaissance à leurs amis de Schwytz, ils passèrent le Rhin pour attaquer le comte Guillaume de Montfort, parent de leur ami le comte Rodolphe, et qui avait embrassé le parti du duc. Ils s'emparèrent d'un grand nombre de villes et de châteaux, les vallées de l'Inn et de l'Adige leur prêtèrent hommage; peu s'en fallut que tout le Tyrol ne devînt appenzellois.

Ils revinrent un moment sur leurs pas pour assiéger l'abbé dans sa résidence de Wyl. Au bout de cinq jours, les bourgeois de cette ville lui déclarèrent qu'il ne leur restait, à lui comme à eux, d'autre ressource que de capituler. Il se résigna donc à traiter avec ses anciens sujets et consentit à retourner avec eux à Saint-Gall. Quand les Appenzellois virent paraître ce vieillard pâle, exténué, tremblant, beaucoup d'entr'eux se demandèrent si c'était bien lui qui leur avait fait tant de mal, et s'il n'avait pas été séduit et trompé par les mêmes hommes qui venaient de l'abandonner dans sa détresse. Les chefs l'entourèrent, le traitèrent avec le respect qui était dû à son âge, à son rang et à ses malheurs, et empêchèrent qu'il n'eût à souffrir pendant la route de la joie insultante de leurs soldats. De retour à Saint-Gall, il conclut avec les Appenzellois et avec les bourgeois de Saint-Gall un traité par lequel il mettait l'abbaye sous leur protection.

Après avoir ainsi fait la paix avec leur ancien seigneur, les Appenzellois et les Saint-Gallois reprirent le cours de leurs conquêtes. Rien ne semblait pouvoir leur résister; mais, au mois de janvier 1408, leur petite armée, qui assiégeait Bregenz, fut surprise, à la faveur de la nuit et d'un brouillard épais, par l'armée de la noblesse de Souabe quatre fois plus nombreuse. Après une résistance opiniâtre et une perte considérable, ils reprirent le chemin de leurs montagnes sans être poursuivis.

Ainsi ils perdirent en un jour leurs conquêtes de plusieurs années ; les peuples soulevés retournèrent sous l'obéissance de leurs seigneurs. L'empereur Robert, de la maison palatine, se chargea de prononcer entre les Appenzellois et leurs nombreux adversaires ; mais les Appenzellois, mécontents de sa décision, ne s'y soumirent qu'en partie, et leurs rapports avec l'abbé restèrent encore plusieurs années en suspens.

Quand les confédérés virent que les Appenzellois, renonçant à conquérir des pays qu'ils ne pouvaient ni gouverner, ni conserver, bornaient leur ambition à vivre indépendants au sein de leurs montagnes, ils les reçurent dans leur alliance et combourgeoisie perpétuelles, mais avec la condition de n'entreprendre aucune guerre sans le consentement des cantons, de ne prendre aucune part aux querelles qui pourraient s'élever entr'eux, de les secourir sans indemnité en temps de guerre, et de payer les troupes auxiliaires qui leur seraient accordées. Berne resta pour le moment étrangère à cette alliance.

La trêve de vingt ans avec l'Autriche était expirée. Le duc Frédéric en demanda le renouvellement, car alors, cent ans environ après la bataille de Morgarten, c'était l'Autriche qui désirait le maintien de la paix. Elle fut conclue pour cinquante ans, l'an 1412. Soleure y fut comprise avec les huit cantons, qui stipulèrent aussi au nom des Appenzellois.

CHAPITRE XV.

L'ARGOVIE.

Pendant tout le quatorzième siècle, les Suisses avaient combattu uniquement pour le maintien de leur indépendance. Au commencement du quinzième, on les voit paraître comme conquérans. Des gens d'Uri et d'Obwalden qui s'étaient rendus à la foire de Varèse dans le Milanais, avaient éprouvé certaines vexations au sujet d'un péage de la part des officiers du duc de

Milan. Après de nombreuses et inutiles réclamations, les hommes d'Uri et d'Obwalden perdirent patience; ils déployèrent leurs bannières, passèrent le Saint-Gothard et s'emparèrent de la vallée de la Léventine. Un traité régla les droits et les obligations de leurs nouveaux sujets. Cette conquête fut le prélude d'autres conquêtes plus importantes.

Les richesses et la puissance du clergé avaient depuis longtemps introduit la corruption dans l'Eglise; des préceptes humains prenaient la place des saintes Ecritures qui tombaient de plus en plus dans l'oubli; les ecclésiastiques donnaient trop souvent l'exemple d'une vie toute mondaine et relâchée; enfin, à cette époque, trois papes, dont chacun se prétendait seul infaillible, se disputaient le gouvernement de l'Eglise; souvent, deux ecclésiastiques, nommés par deux papes différents, se présentaient pour desservir une même église; le troupeau se trouvait ainsi divisé, et de ce conflit résultaient des luttes souvent ensanglantées; l'Europe chrétienne appelait de tous ses vœux une réforme de l'Eglise.

Le moyen par lequel on espérait obtenir cette réforme et la cessation du schisme, était la convocation d'un concile général, c'est-à-dire d'une assemblée de tous les ecclésiastiques de la chrétienté, assemblée souveraine, selon les idées d'alors, en matière de foi comme de discipline, et supérieure même au pape. L'empereur Sigismond de Luxembourg conçut le dessein de réaliser ce vœu général; il entreprit plusieurs voyages à cet effet, et par ses soins le concile s'assembla, vers la fin de l'année 1414, dans la ville de Constance, en présence de l'empereur, d'un grand nombre de princes et de seigneurs, et des ambassadeurs de presque tous les souverains de l'Europe. Des trois anti-papes, le pape Jean XXIII seul s'était laissé persuader de se rendre au concile, et il ne tarda pas à s'en repentir. Voyant que les dispositions de l'assemblée ne lui étaient pas favorables, il s'enfuit à Schaffhouse, au printemps de l'année suivante, avec l'aide du duc Frédéric d'Autriche, qui l'y suivit aussitôt après.

Une grande mésintelligence existait entre l'empereur et le

duc, et dès le commencement du concile, chacun d'eux avait cherché à s'assurer de l'appui des Suisses contre son adversaire. Les sollicitations de Frédéric n'avaient fait aucune impression sur les confédérés; à celles de l'empereur, ils avaient répondu en alléguant la trève qu'ils venaient de conclure pour cinquante ans avec le duc d'Autriche. Cependant les Bernois avaient déjà porté leurs regards vers le vaste accroissement de territoire qui pouvait résulter de la conquête des possessions autrichiennes en Argovie et ailleurs, et ils auraient été moins éloignés que leurs confédérés de saisir l'occasion favorable qui s'offrait de s'en emparer.

Dès que la participation de Frédéric à la fuite du pape fut connue, il fut excommunié par le concile, et l'empereur le mit au ban de l'empire. En peu de jours il reçut les déclarations de guerre de quatre cents villes et seigneurs. La ville de Schaffhouse, que sa maison tenait en engagère de l'empire, sommée par l'électeur Frédéric de Brandebourg, à la tête de l'armée impériale, de se déclarer indépendante de l'Autriche, s'y décida, non sans hésitation, car ses bourgeois étaient attachés à cette maison pour laquelle ils avaient versé leur sang sur plus d'un champ de bataille; ils remirent à l'empereur la somme pour laquelle ses prédécesseurs avaient engagé leur ville, et prêtèrent serment à l'empire. Ainsi Schaffhouse redevint ville libre et impériale.

Les Suisses furent également exhortés, au nom de l'église et de l'empereur, à faire la guerre au duc d'Autriche Mais, dans la diète assemblée à Lucerne, ils répondirent « que, » pour ce qui les concernait, ils voulaient garder la paix qu'ils » avaient jurée. » Un seul état fit exception : les députés de Berne dirent « qu'ils examineraient de nouveau cette affaire » et en feraient rapport chez eux. » Ce langage fut entendu avec déplaisir par les confédérés. Sur de nouvelles instances de Sigismond, et dans une diète tenue à Beckenried, sur le lac des Quatre-Cantons, ils répondirent encore, « qu'ils ne voyaient » pas qu'ils pussent avec honneur faire ce qu'on leur deman- » dait. » Mais déjà Berne avait consenti, et les autres états

aussi étaient ébranlés, car, dans cette même diète, ils convinrent « que si l'empereur continuait d'insister, et qu'ils fussent » obligés de faire la guerre, toutes leurs conquêtes seraient » communes entr'eux. »

Cependant l'empereur ne négligeait pas non plus de faire agir auprès de chaque canton en particulier; Zurich chancelait; on craignait, si on laissait Berne entrer seule en campagne, de la voir envahir sans résistance tout le pays depuis Zoffingue jusqu'à Bade, et pousser ainsi les limites de son territoire jusqu'à trois lieues de Zurich. Les agens de Sigismond redoublaient d'efforts et prodiguaient les promesses et les menaces; tous les princes et les ambassadeurs présents au concile déclarèrent solennellement que les Suisses n'étaient pas tenus d'observer la trêve, attendu que le pape et l'empereur étaient de droit réservés dans tous les traités; le concile les menaça de l'excommunication; une diète des sept anciens cantons se réunit à Schwytz, et la guerre fut enfin déclarée; mais déjà les Bernois étaient devant Zoffingue.

Connaissant les dispositions de Zurich, et craignant, s'ils ne prévenaient leurs confédérés, de devoir les mettre en part dans leurs conquêtes, les Bernois, sans avertir les Waldstetten (on verra plus tard qu'ils étaient alors en mésintelligence avec Uri et Unterwalden), ni les autres cantons, avec lesquels ils n'avaient pas d'alliance directe, appelèrent leurs alliés et combourgeois de Soleure, de Bienne, de la Neuveville et de Neuchâtel, et se mirent en marche sous le commandement du comte Conrad de Neuchâtel, qui portait la bannière impériale.

Frédéric, menacé de tous côtés, était hors d'état de porter aucun secours à ses possessions d'Argovie. Les seigneurs et les villes s'assemblèrent à Suhr, pour se consulter sur la conduite à tenir. Les villes proposaient de former une confédération de toute l'Argovie, qui devait ensuite demander d'être reçue comme membre de la confédération des Suisses en réservant tous les droits de son souverain; mais la noblesse rejeta cette proposition, et à la nouvelle de l'approche des Suisses, tout le monde se dispersa.

Informés que les Lucernois étaient entrés en campagne et avaient déjà pris Sursée; les Bernois se hâtèrent de proposer aux bourgeois de Zoffingue des conditions si avantageuses, que leur fidélité ne put y résister. L'avoyer Jean de Rüssegk de Bottenstein, digne successeur de celui qui, sur le champ de bataille de Sempach, n'abandonna pas sa bannière, même en mourant, n'épargna aucune espèce de représentations pour engager la commune à persévérer. Quand il vit que la pluralité se prononçait pour rendre la ville, il remit lui-même son château de Bottenstein entre les mains des bourgeois, se démit de sa charge, et alla seul rejoindre son souverain malheureux.

Arau et Lenzbourg ouvrirent aussi leurs portes, et leurs franchises leur furent, comme à Zoffingue, conservées et étendues. Brougg refusa d'en faire autant avant de s'être assuré qu'elle n'avait aucun secours à espérer. « Nous avons un prince » juste et bon, disaient les bourgeois, qui nous a toujours » aimés et protégés; comment nous justifier devant Dieu et » devant les hommes si nous étions capables de manquer à la » foi que nous lui avons jurée? » Les Bernois leur accordèrent un délai pour envoyer auprès du duc; le terme expiré, les envoyés revinrent tristes et abattus; pour toute réponse, Frédéric leur avait donné sa bénédiction en détournant ses yeux remplis de larmes. La ville se résigna à son sort.

Les campagnes ne firent pas beaucoup plus de résistance que les villes; les châteaux dont les seigneurs ne s'empressèrent pas d'ouvrir leurs portes furent incendiés; les seigneurs de Halwyl seuls défendirent avec succès leur château de Wildeck et tuèrent aux Bernois quatre hommes, les seuls qui périrent dans toute cette campagne; le château de Habsbourg, le berceau de la maison d'Autriche, fut rendu sans résistance, et les Bernois, maîtres en moins de trois semaines de toute cette belle contrée arrosée par l'Aar jusqu'à sa jonction avec la Reuss, s'en retournèrent chez eux et indemnisèrent en argent les Soleurois et les Biennois.

Pendant ce temps, Mellingen et Bremgarten avaient reçu dans leurs murs les troupes des sept autres cantons, qui vin-

rent mettre le siége devant Bade, la seule place qui fût défendue par une forte garnison et approvisionnée de toutes les choses nécessaires. Ne pouvant parvenir à s'en rendre maîtres, ils s'adressèrent aux Bernois qui leur envoyèrent un corps de troupes avec des canons, dont l'usage commençait à s'introduire. Bientôt le baillif autrichien, Bourcard de Mannsberg, capitula, promettant de rendre la place si dans huit jours il n'était pas secouru.

Sur ces entrefaites, Frédéric, voyant que tout l'abandonnait, était revenu à Constance et s'était efforcé de rentrer en grâce auprès de l'empereur. A sa prière, Sigismond ordonna aux Suisses de lever le siége; mais ils s'excusèrent en disant qu'ils craignaient de ne pouvoir décider leurs gens à se retirer. Pendant ces pourparlers, le terme fixé par la capitulation expira, et Mannsberg, selon sa promesse, dut remettre la place. Le château de Bade, siége de la domination autrichienne dans cette contrée, où l'empereur Albert méditait ses projets de vengeance contre les Waldstetten quand la mort vint le surprendre, où les deux Léopold préparèrent les deux expéditions qui prirent une issue si funeste pour eux, fut livré aux flammes par les confédérés.

Alors ils commencèrent à s'occuper de ce qu'ils feraient de leurs conquêtes. Ils ne songèrent pas à affranchir les peuples dont le sort leur était désormais confié et à les admettre dans leur alliance, comme ils l'avaient fait pour Zug et Glaris, comme les villes argoviennes l'avaient elles-mêmes désiré avant la conquête. Chacun s'efforça de retenir pour soi la plus grande part possible du pays conquis. Au milieu de ces tristes débats, il y eut un seul canton, mais il y en eut un pourtant, qui refusa de prendre part à un bien qu'il ne jugeait pas légitimement acquis. Ce fut le canton d'Uri : « Nous avons fait la guerre, » dirent ses envoyés, pour l'empire et par ordre de l'empe» reur; qu'il dispose donc, comme il le trouvera bon, du pays » gagné! Quant à nous, nous avons juré la paix avec le duc » pour cinquante ans, et à peine en a-t-elle duré trois! » Mais leur modération et leur loyauté ne leur attira que des paroles

dures et insultantes de la part de leurs confédérés. Ils ne savaient pas que cette conquête qu'ils se disputaient était frappée de malédiction, et qu'après avoir été long-temps l'occasion et le théâtre de luttes sanglantes, elle finirait par amener la ruine de la confédération.

Enfin on tomba d'accord entre les six cantons, car Berne avait assez de ses propres conquêtes et Uri ne voulait rien, que le comté de Bade et les bailliages libres, c'est-à-dire la contrée qui s'étend le long de la Reuss, seraient gouvernés au nom de tous par des baillifs nommés à tour de rôle par les cantons. Zurich garda en outre le bailliage de Knonau, Lucerne retint Sursée et le Wagenthal.

Le concile se sépara après avoir siégé un peu plus de trois ans. Il avait mis fin au schisme qui divisait l'église, mais il n'avait ni dissipé les erreurs, ni réformé les abus, parce que la plupart de ses membres ne le voulaient pas sérieusement. Jean Huss, recteur de l'université de Prague, qui s'élevait contre la licence des mœurs du clergé et s'efforçait de rétablir la doctrine sur le fondement de l'Ecriture sainte, fut mandé devant le concile avec son pieux et savant ami Jérome de Prague. Ils s'y rendirent, sur la foi d'un sauf-conduit de l'empereur, mais ils furent condamnés à être brûlés vifs, comme hérétiques, sans que Sigismond osât réclamer pour faire respecter son sauf-conduit. Cette lâcheté lui coûta un royaume : la Bohême se souleva, et la guerre qui s'en suivit coûta des torrents de sang et mit l'empire en péril.

CHAPITRE XVI.

LE VALAIS.

La conquête de la Léventine procura aux confédérés de nouveaux voisins et de nouveaux ennemis. Des gentilshommes de la vallée d'Ossola ayant enlevé quelques bestiaux à des gens de la Léventine, Uri et Obwalden demandèrent la réparation

de cette injure, et ne l'ayant pas obtenue, ils requirent le secours des confédérés. Les Bernois ne déférèrent pas à cette réquisition; ils n'approuvaient pas ces expéditions au-delà des Alpes, qui promettaient aux cantons plus d'embarras et de dangers que d'avantages solides et durables. Les troupes des autres cantons occupèrent la vallée sans rencontrer de résistance. Zurich, après avoir concouru à cette conquête, refusa d'accepter la part qui lui revenait; elle n'avait pris les armes que pour porter secours à ses confédérés, et n'estimait pas qu'il lui convînt de régner sur des peuples aussi éloignés d'elle, et si différents des Suisses par les mœurs et par le langage. Les six autres cantons confirmèrent dans sa charge le juge du pays, convinrent de se partager les revenus, et se retirèrent en laissant une garnison à Domo d'Ossola.

Le peuple de cette contrée était favorablement disposé pour les Suisses, mais les seigneurs, jusques alors vassaux du duc de Milan, se sentaient humiliés de devoir leur obéir. Bientôt après leur départ, la garnison de Domo fut surprise par trahison et passée au fil de l'épée. Le châtiment ne se fit pas attendre; les bannières des sept cantons passèrent de nouveau les Alpes; à leur approche, les troupes du duc de Milan se retirèrent sans résistance, et tous les châteaux des gentilshommes qui avaient pris part à la trahison, ainsi que la forteresse de Domo d'Ossola, furent détruits de fond en comble.

Mais les Suisses ne devaient pas rester paisibles possesseurs de leur conquête. Le duc de Milan, voulant à tout prix éloigner de ses états ces redoutables voisins, vendit la vallée d'Ossola au comte de Savoie, Amédée VIII, qui, déjà possesseur du Bas-Valais, saisit avec empressement l'occasion de faire cette acquisition qui lui ouvrait un nouveau passage dans le Haut-Valais.

Les sept dixains du Haut-Valais jouissaient de temps immémorial d'une liberté à peine tempérée par l'autorité de l'évêque de Sion. Aussi braves que leurs ancêtres, dont la soumission avait coûté de si grands efforts à Sergius Galba, ils avaient défendu plus d'une fois avec succès leur indépendance contre

leurs divers voisins. Vers l'an 1375, le plus puissant seigneur de cette contrée, Antoine de La Tour, baron de Châtillon, qui avait un différend avec Guichard de Tavelli, évêque de Sion, le précipita du haut du château de Seyon, situé sur un rocher au-dessus de Sion. Cinq des sept dixains se levèrent pour venger la mort de leur évêque. En vain le comte de Savoie, avec le comte de Gruyères, les barons de Grandson, Lassaraz, Estavayer et d'autres, ainsi que les Bernois, entreprirent de soutenir Antoine de La Tour; en vain l'ennemi parvint à se rendre maître de la ville de Sion et de ses châteaux; les Valaisans, conduits par Pierre de Raron, *capitaine,* c'est-à-dire chef politique et militaire du pays au nom de l'évêque, remportèrent enfin une victoire signalée; la moitié de l'armée ennemie périt sur le champ de bataille ou dans les eaux du Rhône. Le baron de La Tour se réfugia à la cour de Savoie et perdit tous ses biens dans le Valais. Depuis cette époque, la famille de Raron fut la plus puissante dans ce pays.

A l'époque où la vallée d'Ossola fut vendue au comte de Savoie, Guillaume de Raron était évêque de Sion; son oncle, Guichard de Raron, était capitaine du pays. L'évêque permit aux troupes du comte de Savoie de traverser le Valais pour pénétrer dans la vallée d'Ossola, où elles se réunirent aux troupes du duc de Milan et chassèrent la garnison suisse. Le comte prit possession de toute la vallée. Ces choses se passaient l'an 1414, au moment où le concile de Constance allait s'assembler. L'empereur Sigismond, prévoyant le besoin qu'il aurait des Suisses contre le duc d'Autriche, sut les engager à différer leur vengeance.

Cependant l'appui prêté par les Raron au duc de Savoie excita parmi les Valaisans un grand mécontentement, qui s'accrut encore par les plaintes que leurs voisins d'Uri et d'Unterwalden leur adressaient à ce sujet. Ils contestaient à l'évêque le droit de conclure un traité sans la participation des dixains. Enfin, quelques soldats savoyards qui s'en retournaient chez eux, furent désarmés par le peuple; les Raron voulurent punir

les auteurs de ce désordre ; ce fut le signal d'un soulèvement général.

Il existait dans le Valais un antique usage lorsqu'un homme puissant donnait de l'ombrage au peuple ou excitait le mécontentement. On portait en public une massue sur laquelle était grossièrement taillée une figure humaine. On l'appelait la *masse*, et elle était censée représenter le peuple opprimé. On lui demandait quel était l'auteur de son affliction, et lorsqu'on venait à prononcer le nom de celui contre qui cette démonstration était dirigée, celui qui portait la masse l'inclinait en signe d'assentiment. Alors, quiconque voulait se joindre à l'entreprise enfonçait un clou dans la masse, puis on la portait en nombreux cortége au domicile de son ennemi pour lequel il n'y avait alors de salut que dans une prompte fuite. C'est ce qui arriva à Guichard de Raron ; ses maisons, ses châteaux furent pillés, pendant qu'il se réfugiait à Berne pour solliciter le secours de cette ville dont il était bourgeois. Mais les Bernois avaient déjà un ancien sujet de plainte contre lui, et surtout ils étaient alors uniquement préoccupés de leur expédition d'Argovie. Sa demande fut donc froidement accueillie.

Rebuté de ce côté, il s'adressa à Amédée VIII de Savoie, que l'empereur Sigismond éleva à cette époque au rang de duc. Ce prince saisit avec empressement l'occasion d'accroître son influence dans le Valais et y fit entrer un corps de troupes ; mais, une fois son but atteint, il fit la paix sans plus s'inquiéter de son protégé.

Guichard renouvela alors ses instances auprès des Bernois, qui venaient d'achever la conquête de l'Argovie ; à sa prière, l'empereur leur ordonna de lui prêter secours, et sans doute ils finirent par comprendre eux-mêmes, qu'il n'était ni de l'intérêt, ni de la dignité de leur république de laisser s'accréditer dans le monde l'opinion qu'un bourgeois de Berne pût être molesté impunément.

D'un autre côté, les Valaisans, voyant les efforts de Guichard pour leur susciter des ennemis, s'emparèrent de tous ses biens, brûlèrent tous ses châteaux, et conclurent en 1416,

avec Lucerne, Uri et Unterwalden, un traité d'alliance et de combourgeoisie par lequel ils s'engageaient à aider ces cantons à reconquérir la vallée d'Ossola , et ceux-ci, à protéger leurs nouveaux alliés contre les Bernois. Tels furent les premiers fruits des conquêtes au-delà des Alpes : la discorde commença à s'introduire entre les confédérés.

Aussitôt après la conclusion de ce traité, les bannières des Waldstetten et de Zurich pénétrèrent par le Simplon dans la vallée d'Ossola, repoussèrent les troupes du duc de Milan, et s'emparèrent de ce pays pour la troisième fois. Les Valaisans empêchèrent les Savoyards de marcher au secours des Milanais et reçurent en récompense leur part dans la conquête. Zurich n'approuvant toujours pas ces conquêtes lointaines, refusa de nouveau d'en accepter la part à laquelle sa coopération lui donnait droit. Schwytz imita son exemple. Berne continua de se tenir à l'écart.

La contestation entre Guichard de Raron et les Valaisans occupa encore pendant plusieurs années les diètes et mit souvent à l'épreuve la patience des états neutres. Pour la première fois, la guerre fut sur le point d'éclater entre les confédérés, Berne annonçant que le moment était venu pour elle de faire rendre justice à son combourgeois, et Uri et Unterwald, avec Lucerne, se montrant prêts à marcher, cas échéant, au secours de leurs alliés. Souvent l'impatience de Guichard et des amis qu'il s'était faits dans l'Oberland bernois et ailleurs, et plus encore, la turbulence des Valaisans, souvent en désaccord entr'eux et qui ne reconnaissaient aucune autorité commune, vinrent déjouer les efforts des conciliateurs au moment où ils semblaient être sur le point d'atteindre leur but.

Enfin, l'an 1419, Berne déploya sa bannière, appela ses alliés de Soleure, de Fribourg, de Neuchâtel, de Valangin et d'autres, passa le Grimsel et envahit le dixain de Conches. La bannière de Schwytz vint aussi joindre l'armée bernoise. Les cantons alliés des Valaisans ne firent rien pour les secourir, soit qu'ils attachassent plus de prix au maintien de la paix entre les confédérés, qu'au triomphe de la cause qu'ils avaient

embrassée, soit qu'ils jugeassent eux-mêmes que l'opiniâtreté et la violence de leurs alliés avaient besoin d'une leçon. L'apparition des Bernois répandit la terreur dans tout le Haut-Valais qui semblait sur le point de se soumettre sans résistance, lorsqu'un simple paysan, nommé Thomas in der Bundt, réunit quelques centaines de ses compatriotes, prit une position avantageuse près du village d'Ulrichen, fondit à l'improviste sur les Bernois, et leur fit essuyer une perte considérable. Ils commencèrent leur retraite le lendemain à cause de l'abondance des neiges nouvellement tombées, et peut-être aussi, de cette résistance inattendue.

Cette longue contestation fut terminée l'année suivante par un jugement arbitral du duc de Savoie et d'une cour d'évêques et de seigneurs. Les Valaisans furent condamnés à restituer à Guichard de Raron les biens qu'ils lui avaient enlevés et à indemniser les Bernois des frais de la guerre. Il fallut de longs efforts de la part de leurs alliés pour les décider à se soumettre à cette sentence. L'ancienne puissance de la maison de Raron ne se releva jamais.

CHAPITRE XVII.

L'ITALIE.

Les conquêtes avaient introduit un germe de division entre les confédérés; cette désunion fut cause que leurs armes, jusques alors toujours victorieuses, éprouvèrent pour la première fois un échec.

Uri et Obwalden, souverains de la Léventine, avaient acheté des barons de Sax la ville de Bellinzone et les vallées avoisinantes. Le duc de Milan, qui avait aussi des prétentions sur cette ville, attendit long-temps le moment favorable, puis, tout-à-coup, ses troupes investirent la ville et renvoyèrent la faible garnison suisse au-delà du Saint-Gothard. Enhardis par

le succès, les Milanais s'emparèrent ensuite de la Léventine et de la vallée d'Ossola.

Les autres cantons montrèrent peu d'empressement à venir au secours de leurs confédérés d'Uri et d'Obwalden; enfin, sur les instances de ces deux états, ils se décidèrent, les uns après les autres, à prendre les armes, Berne excepté. La ville de Saint-Gall et le pays d'Appenzell se joignirent à eux. Mais l'esprit qui régnait alors entre les confédérés n'était déjà plus celui qui animait leurs ancêtres aux jours de Laupen et de Morgarten. C'était encore la même bravoure; ce n'était plus la même confiance et la même affection mutuelles.

Les confédérés passèrent le Saint-Gothard. Lucerne, Uri, Unterwalden et Zug marchaient en avant. Au sortir de la Léventine, un messager des gens de Schwytz vint les prier de suspendre leur marche pour les attendre. Les autres Waldstetten étaient mécontents de Schwytz depuis l'expédition qu'il avait faite avec Berne, trois ans auparavant, contre les Valaisans, leurs alliés : « Ceux de Schwytz ne peuvent-ils pas faire » comme nous, disaient-ils, et hâter leur marche? Ils savent » bien le faire quand cela leur convient! » Blessés de ces propos, les gens de Schwytz s'arrêtèrent sous prétexte d'attendre ceux de Glaris, qui arrivèrent en effet le même soir, commandés par leur landammann Jost Tschudi. Les troupes des quatre autres cantons, au nombre de trois mille hommes, poussèrent en avant pleines d'ardeur, mais sans discipline, sans prendre de précautions pour assurer leur marche, et sans connaître la force de l'ennemi, qui les attendait à Bellinzone avec vingt-quatre mille hommes sous le comte de Carmagnola et Agnolo della Pergola, les premiers capitaines de l'Italie. Le même soir, Carmagnola envoya un détachement de troupes légères, qui tourna la colonne des Suisses en leur dérobant adroitement sa marche, tomba sur les bagages qui suivaient l'armée, et s'en empara. Après cette action, il se tint immobile jusqu'au lendemain.

Le 30 juin 1422, la petite armée des Suisses se trouvait auprès d'Arbedo, à une petite distance de Bellinzone. L'échec de la veille avait indisposé la troupe et achevé de relâcher la

discipline; six cents hommes étaient partis sans commandement pour aller fourrager dans la vallée de Misox. Les autres étaient dispersés sans ordre, à moitié dépouillés de leurs vêtements à cause de la chaleur du jour, sans que l'avoyer de Lucerne, qui, à la tête de la troupe la plus nombreuse, aurait dû exercer la principale autorité, sût parvenir à faire observer une meilleure discipline. Schwytz et Glaris étaient en marche pour rejoindre l'armée; Zurich, Saint-Gall et Appenzell descendaient encore le Saint-Gothard. Les capitaines italiens connaissaient ces circonstances et ne voulant pas laisser échapper ce moment favorable, ils firent avancer leur armée en ordre de bataille. A la vue de l'ennemi, les soldats suisses coururent d'eux-mêmes à leurs armes, et l'ordre se rétablit aussitôt.

Ils soutinrent sans s'émouvoir l'attaque de la cavalerie. Comme les gens d'armes, sous leurs armures, étaient presque invulnérables, les Suisses tuaient ou estropiaient les chevaux et achevaient ensuite les cavaliers désarçonnés. Cependant ils perdaient eux-mêmes beaucoup de monde; le banneret de Lucerne, après avoir vu tomber autour de lui un grand nombre de ses concitoyens, roula sa bannière et la jeta sous ses pieds, résolu de mourir en la défendant. Il combattit avec tant de bravoure, que non-seulement la bannière de Lucerne fut sauvée, mais que celle de la ville de Milan tomba au pouvoir des Lucernois. En ce moment, Carmagnola et la Pergola firent descendre tout leur monde de cheval et renouvelèrent le combat avec des troupes fraiches. Pressés de toutes parts, les Suisses commencèrent à se retirer lentement vers une colline où ils espéraient trouver une position qui pût suppléer en quelque sorte à leur petit nombre, mais ils la trouvèrent déjà occupée par l'ennemi. Dans cette position critique, le plus grand nombre ne songea qu'à mourir dignes de leurs ancêtres, et le premier qui parla de se rendre fut massacré par ses propres gens. Cependant l'avoyer de Lucerne, et d'autres avec lui, accablés de fatigue et jugeant que tout était perdu, retournèrent leurs hallebardes et les plantèrent en terre pour indiquer qu'ils se rendaient; mais voyant que l'ennemi se disposait néanmoins à les attaquer, leur

courage et leurs forces se ranimèrent, et ils fondirent sur lui en désespérés. Partout ailleurs les Suisses gardaient une contenance intrépide. Le landammann d'Uri, Jean Rot, termina sur le champ de bataille une longue vie consacrée toute entière au service de son pays. La Providence lui épargna la douleur de voir son fils, landammann après lui, condamné ignominieusement pour avoir reçu de l'argent d'un prince étranger. Le banneret Henri Püntiner de Brunberg mourut en défendant la bannière d'Uri avec un courage digne de son antique noblesse; tous ses concitoyens se pressèrent autour de lui et parvinrent à sauver ce drapeau tant de fois victorieux. A la tête des hommes de Zug combattait Pierre Collin, ammann et banneret du canton, accompagné de ses deux fils. Il tomba expirant sur sa bannière. Celui de ses fils le plus rapproché de lui, voulant lui montrer dans ce dernier moment qu'il avait élevé des enfants dignes de lui, retira la bannière de dessous son corps et la fit flotter au-dessus des combattants, ruisselante du sang de son père; mais bientôt, blessé lui-même mortellement, il l'arracha de sa lance, en entoura son corps et mourut enveloppé de ce glorieux linceul. Son ami, Jean Landwing, dégagea, non sans peine, ce drapeau que Jean Collin retenait encore de sa main roidie par la mort et l'agita de nouveau au-dessus des guerriers de Zug. Il existe encore et montre les traces du sang du père et du fils; pendant trois cent soixante et seize ans, la charge de banneret n'est sortie qu'une seule fois de la famille de Collin, et ce fut pour être confiée à un Landwing. Enfin, après huit heures de combat, et lorsqu'il ne restait plus aux confédérés aucun espoir de salut, les six cents hommes qui avaient quitté l'armée le matin revinrent et fondirent sur les derrières de l'armée ennemie en poussant de grands cris et avec une telle impétuosité, que chacun crut que toute l'arrière-garde des Suisses venait d'arriver. Carmagnola, rebuté par la perte qu'il avait essuyée, fit cesser le combat.

Les bannières de Schwytz et de Glaris arrivèrent dans ce moment. Des reproches réciproques terminèrent cette journée, les uns se plaignant de ce qu'on les avait laissé marcher seuls

à l'ennemi; les autres, de ce qu'on avait refusé de les attendre et méprisé leurs avertissements. D'ailleurs, les Suisses firent leur retraite sans être poursuivis, et l'ennemi souffrit même sans s'y opposer qu'ils continuassent d'occuper la Léventine.

Cette guerre malheureuse, entreprise pour la possession de contrées étrangères à la Suisse, fut plus meurtrière pour les confédérés que toutes celles qu'ils avaient soutenues depuis un siècle pour leur indépendance. Sept barques contenaient à peine les Lucernois à leur départ : deux suffisaient au retour. Les magistrats, craignant l'impression que la vue de ce petit nombre produirait sur le peuple, firent défense de sortir au devant de la troupe qui revenait. Chaque famille, recueillie autour du foyer domestique, attendit en silence le retour des siens. Le plus grand nombre attendirent en vain.

Les années suivantes se passèrent en débats entre les cantons dont les uns voulaient reconquérir ce qu'ils avaient perdu, et les autres auraient voulu abandonner toutes ces conquêtes, source continuelle de guerres étrangères et de divisions intérieures. Mais il arriva, trois ans après la bataille d'Arbedo, qu'un guerrier de Schwytz, nommé Petermann Rysig, impatienté de toutes ces irrésolutions, réunit trois cents volontaires de Schwytz, deux cents d'autres cantons, passa le Saint-Gothard, et se dirigea sur Domo d'Ossola avec une si grande célérité, qu'il entra dans la ville pendant que la garnison se sauvait par l'autre porte. Assiégé bientôt par toutes les forces du duc de Milan, Rysig resta inébranlable, jusqu'à ce que Schwytz, informé du danger que courait cette petite troupe, prit les armes et appela ses confédérés. Deux des principaux magistrats du canton parurent devant le sénat de Berne et rappelèrent le dévouement avec lequel Schwytz était accouru au secours des Bernois assiégés dans Laupen, quatre-vingt-six ans auparavant. Le sénat n'hésita pas; cinq mille hommes prirent aussitôt les armes et se mirent en marche sous le commandement de l'avoyer Rodolphe Hofmeister. Ils remontèrent l'Oberland, passèrent le Grimsel, et descendirent dans le Haut-Valais, naguères leur ennemi, aujourd'hui leur allié, où ils

furent rejoints successivement par les bannières des autres cantons. A l'aspect des confédérés, l'armée qui assiégeait Domo d'Ossola se dispersa, et Petermann Rysig et ses compagnons se trouvèrent délivrés sans coup férir.

Le duc de Milan, qui avait alors à lutter contre une ligue nombreuse et puissante, mit tout en œuvre pour obtenir la paix de la part des confédérés. Le chambellan Zoppo, son ambassadeur, réussit habilement à diviser les cantons et les amena successivement à signer une paix par laquelle, contre une somme d'argent et quelques avantages pour le commerce, ils renonçaient à toutes leurs conquêtes, abandonnant ainsi pour de l'argent ce qu'ils avaient acquis au prix de leur sang. On soupçonna dans le temps, que le duc avait fait distribuer secrètement beaucoup d'argent pour obtenir ce traité. C'est la première fois que ce reproche paraît dans l'histoire des confédérés; ce ne sera malheureusement pas la dernière. Cette paix fut conclue l'an 1426.

CHAPITRE XVIII.

LA LIGUE GRISE.

Pendant que les confédérés s'efforçaient d'arracher au duc de Milan quelques provinces qu'ils finirent par lui abandonner, une nouvelle petite confédération se formait dans leur voisinage.

Les prétentions ambitieuses de l'évêque de Coire, l'injustice et la dûreté de plusieurs seigneurs ou de leurs baillifs, firent naître chez les habitants des hautes vallées au milieu desquelles le Rhin prend sa source, le désir de s'unir pour se défendre. Les hommes les plus considérés ou les plus hardis de la contrée choisirent pour leur lieu de réunion une forêt près du village de Truns. C'est là qu'ils concertaient en sûreté le plan de leur entreprise. On dit qu'ils recevaient les conseils de l'abbé de Disentis, Pierre de Pontaningen, déjà allié des Waldstetten.

Après avoir suffisamment mûri leur projet, ils le communiquèrent à leurs communes, qui se liguèrent toutes entr'elles et envoyèrent ensuite des députés à leurs seigneurs pour leur proposer de faire cause commune avec elles. Ceux-ci craignaient l'ambition de l'évêque, qui venait de conclure un traité avec le duc d'Autriche pour assurer la réussite de ses projets. Ce motif et d'autres encore les engagèrent pour la plupart à accepter la proposition des communes.

Au mois de mars 1424, l'abbé de Disentis, le comte de Sax et Misox, trois frères barons de Rhœzuns, le vieux comte Hugues de Montfort, frère de Rodolphe, l'ami des Appenzellois, leurs vassaux et hommes d'armes, et un grand nombre de communes, se réunirent près de Truns, autour d'un érable qui subsiste encore, et jurèrent de défendre mutuellement les droits de tous les membres de la ligue, de l'ecclésiastique comme du laïque, du paysan comme du gentilhomme, aussi long-temps que leurs montagnes resteraient debout. Cette confédération fut aplée la *ligue supérieure*, à cause de sa situation au milieu des montagnes, ou la *ligue grise*, dénomination dont on donne plusieurs explications, et qui a fini par devenir commune à tout le pays, comme Schwytz a donné son nom au reste de la Suisse.

Les rapports entre l'abbé de Saint-Gall et les Appenzellois demeuraient toujours en suspens. Ce peuple simple et brave, mais fier et intraitable, ne reconnaissait, pour ainsi dire, d'autre droit que celui du plus fort, et refusait avec opiniâtreté de soumettre ses différends avec l'abbé à aucun autre jugement que celui de ses confédérés. Enfin, au bout de plusieurs années, l'abbé, Henri de Mangistorf, prit le parti de se soumettre à leur arbitrage. Les sept cantons alliés d'Appenzell, Berne ne l'était pas, se saisirent de la contestation; mais il leur fallut de longs efforts pour décider les Appenzellois à se soumettre à leur tour à ce jugement qu'ils avaient provoqué. Enfin, ils rendirent leur sentence; elle était équitable pour les deux parties, mais les Appenzellois n'en observèrent que ce qu'ils voulurent. L'abbé porta plainte auprès de l'empereur, du pape et des confédérés; mais l'empereur ne possédait point de moyens de con-

trainte; les confédérés étaient occupés à leur guerre de Bellinzone; l'évêque de Constance, au nom du pape, mit *l'interdit* sur le pays d'Appenzell, c'est-à-dire que toutes les églises furent fermées, que l'administration des sacrements et toutes les fonctions ecclésiastiques cessèrent à l'égard de tout le peuple sans distinction. Le landammann assembla la landsgemeinde pour la consulter, et les Appenzellois, qui ne comprenaient pas ce mot d'interdit, déclarèrent à l'unanimité, « qu'ils ne » voulaient pas être dans *cette chose.* » En conséquence, ils maltraitèrent et allèrent même jusqu'à tuer les prêtres, qui, d'après les ordres de leurs supérieurs, refusaient de s'acquitter de leurs fonctions. Telle était l'idée grossière que le clergé comme le peuple se faisaient alors de la religion.

Cependant, leurs continuelles provocations et les actes de violence qu'ils se permettaient envers tous leurs voisins, grossissaient tous les jours le nombre de leurs ennemis. L'abbé était mort loin de ses états, où il ne se trouvait plus en sûreté. Son successeur, Egloff Blarer de Wartensée, dès qu'il fut installé, chercha autour de lui un appui et le trouva dans le comte Frédéric de Toggenbourg, qui attendait depuis long-temps l'occasion de réprimer l'arrogance des Appenzellois. Bourgeois de Zurich et de Schwytz, un grand nombre de volontaires de ces deux cantons vinrent joindre sa bannière. Cette guerre présenta des succès variés, jusqu'à ce que l'hiver vint y mettre fin; mais elle calma l'ardeur des Appenzellois. La paix fut conclue à Constance, l'an 1429, et la sentence des confédérés fut en général confirmée. Les Appenzellois conservèrent leur indépendance politique, et l'abbé ses droits lucratifs. La paix ne tarda pas à se convertir en une véritable amitié.

La ville de Saint-Gall prospérait, surtout depuis que les fabricants et les marchands de toiles de Constance avaient abandonné cette ville pendant le concile pour chercher à Saint-Gall un séjour plus paisible. Elle avait profité des embarras de l'abbé pour en obtenir de nombreuses franchises, et finit par être reconnue comme ville impériale.

Pendant cette époque, où l'union qui avait subsisté jusqu'alors entre les confédérés commença à éprouver les premières atteintes, plusieurs faits montrèrent que l'ancien esprit de fraternité régnait encore au fond des cœurs, lorsque des intérêts étrangers ne venaient pas le troubler. Après que le différend entre la ville et la campagne de Zug, où Schwytz était imprudemment intervenu, eut été pacifié par les confédérés, Schwytz avait dû leur remettre un acte par lequel il reconnaissait ses torts dans cette affaire. Ce document, dont l'existence était une humiliation et un reproche continuel pour ce canton, lui fut, au bout de vingt ans, solennellement restitué. Glaris supportait avec peine, qu'à chaque renouvellement de l'alliance, il dût prêter serment aux confédérés sans recevoir le leur. Ils reconnurent que le courage et la loyauté des hommes de Glaris leur avaient acquis le droit de prétendre qu'on fît disparaître cette inégalité. L'ammann ou premier magistrat de Zug avait été jusqu'alors nommé par les cantons; ils autorisèrent maintenant les gens de Zug à l'élire eux-mêmes dans leur sein. Lorsque deux rues de cette ville, avec les tours et les remparts, s'abîmèrent tout-à-coup dans les profondeurs du lac, cette catastrophe fournit aux confédérés l'occasion de donner aux habitants de nombreuses preuves de leur affection. Berne et Zurich n'avaient encore d'autre lien qui les unît, que leur alliance commune avec les Waldstetten : devenus voisins par la conquête de l'Argovie, ces deux états conclurent aussi entr'eux une alliance perpétuelle.

En agrandissant son territoire, Lucerne ne savait pas imiter la sagesse des Bernois, qui laissaient à leurs ressortissants toute la liberté compatible avec l'intérêt de l'état, et les traitaient comme des alliés plutôt que comme des sujets. Lucerne vivait en mésintelligence presque continuelle avec les siens, et particulièrement avec les fils des vainqueurs du Büttisholz, les fiers montagnards de l'Entlibuch, maintenant ses sujets, mais qui n'avaient pas oublié qu'ils avaient été ses combourgeois.

Conrad de Fribourg mourut en 1424. Son fils Jean, prince juste, sage et bienveillant, s'empressa de solenniser les sermens

réciproques à Neuchâtel et dans le reste du comté. Il n'avait pas oublié que, retenu prisonnier en France, où il avait accompagné le duc Jean de Bourgogne qui fut tué sur le pont de Montereau, les Neuchâtelois s'étaient volontairement cotisés pour acquitter sa rançon. Il prit soin également de cultiver l'amitié des Bernois, auxquels il rendit de nombreux services par le grand crédit dont il jouissait à la cour de Bourgogne.

Les Genevois étaient attachés à l'autorité de leurs évêques, sous lesquels leurs libertés étaient mieux assurées que sous un prince séculier et plus puissant. Lorsque le duc de Savoie, profitant de la condescendance du chapitre, chercha à s'approprier les droits de l'évêché sur Genève, les bourgeois s'y opposèrent, et conclurent avec le chapitre une convention par laquelle celui-ci s'engageait à ne jamais aliéner ses droits. Cette convention fut ratifiée, l'an 1420, par l'empereur Sigismond.

CHAPITRE XIX.

LA SUCCESSION DE TOGGENBOURG.

Vingt-un ans après que la conquête de l'Argovie eut introduit le premier germe de désunion parmi les Suisses, quatorze ans après le désastre d'Arbedo, premier résultat de cette désunion, la passion des conquêtes fit éclater pour la première fois la guerre entre les confédérés.

Le comte Frédéric de Toggenbourg était un maître dur et avide. Craignant que ses sujets mécontents ne songeassent à imiter l'exemple des Suisses et à solliciter leur appui, il rechercha lui-même la combourgeoisie, premièrement de Zurich et plus tard de Schwytz. Frédéric n'avait pas d'enfants et il n'y avait pas d'héritier désigné pour ses vastes domaines. Chacun des deux cantons désirait s'assurer, après son décès, la possession de ceux de ces domaines qui étaient le plus à sa convenance, et particulièrement de l'ancien comté de Sargans, du Gaster et

du territoire d'Utznach. Les deux hommes qui contribuèrent surtout à faire prévaloir, chacun dans son canton, ces plans d'agrandissement, étaient Rodolphe Stüssi, originaire de Glaris, bourgmestre de Zurich, et Ital Reding, landammann de Schwytz.

Dans ces circonstances, les Zuricois avaient naturellement un grand intérêt à entretenir le comte dans des dispositions bienveillantes à leur égard. Mais Rodolphe Stüssi avait un fils d'un esprit borné et d'une extrême bonne opinion de lui-même. Pendant un séjour que ce jeune homme fit à la cour du comte, sa nullité et sa présomption lui attirèrent les railleries des jeunes gentilshommes qui fréquentaient cette cour. Il se plaignit à son père, et le bourgmestre, aveuglé sur le mérite de son fils, s'envisagea comme personnellement offensé et en conçut un ressentiment que Frédéric s'efforça vainement d'apaiser. Celui-ci finit donc par se tourner du côté de Schwytz, et permit à ses sujets du comté de Toggenbourg et d'Utznach de conclure une combourgeoisie perpétuelle avec ce canton. Aux Zuricois, qui lui firent demander qui serait après sa mort son héritier et leur combourgeois, il donna l'espoir qu'il instituerait héritière la comtesse sa femme, qui était favorablement disposée pour eux. Le 30 avril 1436, Frédéric de Toggenbourg mourut sans laisser de testament.

Les habitants de ses nombreuses terres et seigneuries, momentanément livrés à eux-mêmes, cherchèrent, chacun de son côté, à pourvoir à leurs intérêts et à leur sûreté. Dix juridictions, situées le long de la Lanquart, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Rhin près de Mayenfeld, formèrent une petite confédération pour la défense de leurs droits, tout en réservant ceux de l'héritier légitime, quand il serait connu, et devinrent, sous le nom de ligue *des Dix-Juridictions*, la troisième ligue des Grisons. Des autres sujets du comte défunt, ceux qui avaient autrefois appartenu à l'Autriche désiraient retourner sous la domination de cette maison; tous redoutaient celle des confédérés; quelques-uns auraient voulu, comme autrefois les villes de l'Argovie, se faire recevoir dans leur

alliance, mais alors les cantons voulaient des sujets et non de confédérés. Zurich et Schwytz ne songeaient qu'à obtenir chacun la plus grande part possible dans la succession.

Schwytz prit aussitôt possession de la Marche supérieures dont le comte lui avait assuré la propriété après sa mort. Zurich en voulut faire autant à l'égard d'Utznach, que la comtesse lui avait cédé. Mais les habitants de cette seigneurie ayant refusé de prêter serment jusqu'à ce que le légitime héritier fût connu, le bourgmestre irrité s'écria : « Vous osez nous résister ! » Sachez que les boyaux dans votre ventre nous appartien- » nent ! » Ces paroles firent plus de tort à la cause de Zurich qu'une bataille perdue.

Schwytz et Glaris, qu'il s'était associé, reçurent dans leur combourgeoisie la ville de Sargans, le Gaster, Utznach et le comté de Toggenbourg. La campagne de Sargans se déclara pour Zurich.

Irrités de voir tous leurs projets contrariés et leurs espérances déçues, les Zuricois rejetèrent un jugement des confédérés qui condamnait leur prétention sur Utznach par le motif que, tant que l'héritier n'était pas connu, la comtesse n'avait pas le droit de disposer d'aucune partie de la succession ; ils interdirent leur marché à Schwytz et Glaris et aux combourgeois de ces deux cantons, et exposèrent ainsi ces contrées à tous les maux de la famine. Trois ans après la mort du comte de Toggenbourg, les deux partis étaient déjà sous les armes, prêts à en venir aux mains. Les confédérés parvinrent encore à les en détourner, mais ce ne fut pas pour long-temps.

Cependant la grande affaire de la succession fut enfin terminée. Lasse de ces longs débats, la comtesse de Toggenbourg abandonna ses amis les Zuricois et renonça à ses prétentions. Schwytz et Glaris saisirent habilement le moment favorable pour obtenir des héritiers la confirmation des combourgeoisies. Les nouveaux seigneurs devinrent eux-mêmes les combourgeois de ces deux cantons. Enfin ceux-ci parvinrent à obtenir, à titre d'hypothèque, du duc Frédéric d'Autriche et des deux fils de Guichard de Rarogne, qui avaient hérité du comte de Toggen-

bourg, le Gaster et le territoire d'Utznach, qu'ils ont possédés tant que la confédération a subsisté.

Les Zuricois, toujours plus aigris, persistèrent à refuser de se soumettre au jugement des confédérés; au milieu d'une grande disette, ils maintinrent, avec plus de rigueur que jamais, la défense de laisser sortir des denrées pour Schwytz et Glaris, mirent le sequestre sur les revenus que les ressortissants de ces deux cantons possédaient sur leur territoire, et allèrent jusqu'à retenir le salaire dû aux ouvriers qui étaient venus faire chez eux la moisson. Schwytz et Glaris déclarèrent alors la guerre à Zurich.

Ils commencèrent par occuper le pays de Sargans et par en chasser la garnison zuricoise. Puis Ital Reding, avec 2 à 3000 hommes, vint prendre position sur l'Etzel, montagne située dans la Marche, vis-à-vis de Rapperschwyl. Rodolphe Stüssi, à la tête de 6000 hommes, occupait Pfefficon, au bord du lac et au pied de
1439 l'Etzel. Un millier d'hommes d'Uri et d'Unterwalden arrivèrent, encore indécis de quel côté ils se rangeraient. Un de leurs chefs leur ayant rappelé que Zurich avait toujours refusé de se soumettre au droit fédéral, ils se joignirent à Schwytz et à Glaris. Mais dans la nuit suivante, les chefs des Zuricois, saisis d'une terreur panique dont on n'a jamais connu la cause, firent embarquer tout leur monde à la hâte et passèrent de l'autre côté du lac, ensorte qu'au lever du soleil les quatre cantons ne trouvèrent plus d'ennemis. Les populations ainsi abandonnées leur prêtèrent serment de fidélité. Lucerne, Zug, Berne et Soleure d'un côté, les seigneurs de Rarogne de l'autre, entrèrent sur le territoire zuricois qui se trouva ainsi envahi de toutes parts, et ces contrées, jusqu'alors florissantes, furent livrées à l'incendie et au pillage. Les gens du district de Grüningen vinrent demander du secours à Zurich. Le secrétaire d'état Michel Graf, l'ami influent du bourgmestre, leur répondit. « Vous ne » savez donc pas vous défendre en gens de cœur! Tout ce que » l'ennemi épargnera, c'est nous qui le détruirons; souvenez- » vous-en! » Aussitôt ils prêtèrent serment à Schwytz et à Glaris.

Les Zuricois, qui n'avaient su ni prévenir cette guerre par la sagesse et la modération, ni la soutenir avec habileté et avec courage, voyant l'ennemi à leurs portes et tout leur territoire envahi, prirent enfin le parti de se soumettre au jugement des confédérés, contre lequel ils avaient si long-temps protesté. Non seulement ils durent renoncer à toutes prétentions sur les pays qui avaient appartenu au comte de Toggenbourg, mais ils cédèrent en outre à Schwytz les districts de Wollerau, Pfefficon, Hurden et l'île d'Ufnau. Pour la première fois depuis que la confédération subsistait, on vit un canton faire des conquêtes sur un autre état confédéré. Les Zuricois en gardèrent un profond ressentiment.

Uri n'avait pu se consoler de la perte de la Léventine. Un déni de justice commis par les autorités milanaises envers quelques hommes de ce canton, lui servit de prétexte pour la reprendre. La bannière d'Uri, au retour de Zurich, passa le Saint-Gotthard sans s'arrêter et reconquit toute cette vallée. Le vieux duc de Milan, qui n'était pas préparé à la guerre, en fit le sacrifice pour obtenir la paix.

CHAPITRE XX.

ZURICH ET L'AUTRICHE.

Rodolphe Stüssi et Michel Graf cherchaient à relever leur crédit affaibli par le mauvais succès des entreprises dans lesquelles ils avaient entraîné la ville. Pour cet effet, ils entretenaient le ressentiment de leurs concitoyens contre les confédérés et excitaient chez eux le désir de réparer leurs pertes et de se venger. Le trône impérial se trouvait de nouveau occupé par un prince de la maison d'Autriche. Frédéric III, petit-fils de Léopold qui périt à Sempach, élu empereur en 1442, venait de refuser aux confédérés la confirmation de leurs franchises, et ses démarches indiquaient l'intention de recouvrer l'Argovie. Stüssi et ses partisans jugèrent ces circonstances favorables à l'accom-

plissement de leurs desseins. Après quelques ouvertures faites au margrave Guillaume de Hochberg, gouverneur des provinces antérieures de l'Autriche, ils envoyèrent une députation auprès de l'empereur pour solliciter sa protection et son alliance, en lui offrant la cession du comté de Kybourg, que la ville avait acquis dix-huit ans auparavant des créanciers auxquels le duc Frédéric l'avait engagé, sacrifiant ainsi, dans l'aveuglement de la passion, une possession assurée contre des espérances incertaines. Ces propositions furent accueillies par l'empereur, et une alliance perpétuelle fut conclue entre les Zuricois et l'ennemi héréditaire de la confédération. Cette nouvelle excita à Zurich des transports de joie; la croix rouge d'Autriche remplaça partout la croix blanche des confédérés. Un petit nombre de magistrats ne partageaient pas cette allégresse et prévoyaient un sombre avenir : « C'était, disaient-ils, l'alliance du » loup et des brebis. »

En même temps que cette alliance, on arrêta le plan d'une nouvelle confédération de villes et de seigneurs, à la tête de laquelle Zurich devait être placée sous la direction suprême de l'Autriche. Appenzell devait y occuper une place importante, et l'on mit tout en œuvre pour engager les Appenzellois à y prendre part; on leur représenta surtout la position dépendante où les plaçait leur alliance inégale avec les confédérés. Les Appenzellois répondirent : « Nous savons que notre alliance avec » les Suisses nous est désavantageuse, et nous en souhaiterions » une autre; mais, telle qu'elle est, nous l'avons jurée, et » nous tiendrons notre serment. » D'un autre côté, Schwytz s'efforça aussi d'engager cette vaillante peuplade à faire cause commune avec les confédérés contre un canton qui désertait l'alliance pour se jeter dans les bras de l'Autriche et de la noblesse, les éternels ennemis d'Appenzell. Ital Reding parut devant l'assemblée des Appenzellois, leur dit tout ce qui était propre à les entrainer, et finit par mettre sous leurs yeux l'acte d'une nouvelle alliance qui les plaçait sur le pied d'une parfaite égalité avec les cantons. En présence de cette puissante tentation, ils n'oublièrent pas ce que la loyauté exigeait d'eux. Ils répon-

dirent qu'ils ne pouvaient faire ce qu'on leur demandait sans trahir leurs obligations envers les Zuricois, qui étaient aussi leurs alliés. Reding irrité éclata en reproches et alla même jusqu'à les menacer. Il ne put les ébranler.

Dès que l'alliance avec Zurich fut conclue, l'empereur exigea péremptoirement la restitution de l'Argovie. Les actes de l'empereur Sigismond qui en assuraient la possession aux cantons, se trouvaient dans les archives de Zurich comme premier canton; les Zuricois refusaient de s'en dessaisir. Ils refusaient également de soumettre à un arbitrage fédéral la question de l'alliance avec l'Autriche, comme n'ayant rien de contraire à celle avec les Suisses, puisque cette dernière y était réservée. L'irritation était à son comble dans la plupart des cantons. Berne seule, tout en se confiant dans ses forces et en particulier dans l'affection des peuples de l'Argovie, voyait avec inquiétude les maux qui menaçaient de plus en plus la confédération, et travaillait à rapprocher les partis avec une impartialité qui finit même par paraître suspecte à ses confédérés. Cependant elle se préparait à la guerre, invitait le comte de Neuchâtel, son combourgeois, à en faire autant, et le priait d'employer son crédit auprès du duc Philippe de Bourgogne pour le détourner de l'alliance où il paraissait sur le point de se laisser engager contre les confédérés.

Au mois de mai 1443, Schwytz déclara seul la guerre à l'Autriche et à Zurich. Uri, Unterwalden et Lucerne suivirent, quoiqu'à regret; jusqu'au dernier moment ils auraient voulu empêcher cette guerre entre frères. Déjà auparavant, les habitans de la rive gauche du lac de Zurich avaient commencé à élever des retranchements et à garder la frontière. Cela ne s'accordait pas avec les plans des Zuricois et de leurs alliés; Stüssi s'y rendit en personne pour les en détourner, mais les paysans lui répondirent : « Il y a trois ans, nous nous reposions sur le » secours de la ville, et nous perdimes tout notre avoir; main- » tenant, personne ne nous empêchera de nous défendre nous- » mêmes. » Les esprits s'échauffaient; des propos menaçants

commençaient à se faire entendre, et le bourgmestre fut obligé de se retirer.

Les troupes de Schwytz, commandées par Reding, prirent de nouveau position, comme dans la dernière guerre, sur l'Etzel, du côté de Pfefficon. Deux jours après la déclaration de guerre, un engagement eut lieu à Freyenbach, au bord du lac, entre un détachement de Schwytz et un corps de troupes zuricoises beaucoup plus nombreux. La victoire resta à ceux de Schwytz.

Cependant le margrave Guillaume de Hochberg et Thüring de Halwyl, qui commandaient les Autrichiens à Zurich, et le bourgmestre Stüssi, à la tête de cinq à six mille hommes, se mirent en marche par les hauteurs de l'Albis, se dirigeant vers le canton de Zug, probablement avec l'intention de pénétrer de ce côté dans celui de Schwytz, qu'ils savaient dégarni de la plupart de ses défenseurs. Zug ne s'était pas encore prononcé; en mettant le pied sur son territoire, les alliés commencèrent par incendier le village de Blikenstorf; ce fut leur déclaration de guerre; mais, arrivés près du bourg de Baar, ils aperçurent les bannières de Lucerne, d'Uri et d'Unterwald. Alors, saisis d'une terreur panique, comme trois ans auparavant près de Pfefficon, et quoique supérieurs en nombre, ils prirent la fuite et ne s'arrêtèrent que sur l'Albis. Les troupes des trois cantons se dirigèrent alors contre les retranchements que les paysans zuricois avaient élevés sur les hauteurs du Hirzel. Dans ce danger pressant, ceux-ci envoyèrent messager sur messager demander des renforts au margrave et au bourgmestre; mais Stüssi était encore irrité des reproches qu'ils lui avaient adressés; son ressentiment l'emporta sur ce qu'il devait à son pays, et aucun secours ne leur fut envoyé; ils soutinrent avec une valeur héroïque les assauts réitérés des confédérés; presque tous les chefs périrent; les cadavres comblaient les fossés. Enfin, les montagnards de l'Entlibuch livrèrent un dernier assaut plus meurtrier que les précédents et forcèrent le retranchement. Les Zuricois qui avaient échappé à la mort se dispersèrent et répandirent partout la terreur dans leur fuite. La ban-

nière de Zug vint dans ce moment rejoindre celles des autres confédérés. La nouvelle de cette victoire parvint au camp de ceux de Schwytz en même temps que les Glaronnais y arrivaient commandés par leur landammann Tschudi. Tous se mirent en marche contre Zurich. Le pillage, le meurtre et l'incendie marquaient partout la trace de leur passage; ni les églises, ni les prêtres, ni les femmes n'étaient épargnés. Hochberg, Halwyl, Stüssi entreprirent de marcher contr'eux, mais les soldats abandonnaient leurs drapeaux; les Autrichiens se méfiaient des Zuricois, il fallut ordonner la retraite; Autrichiens et Zuricois rentrèrent dans la ville en désordre, en s'accablant réciproquement de reproches.

Les Bernois, voyant que leurs efforts pour empêcher la guerre étaient désormais inutiles, mirent leurs troupes en campagne, et leur bannière alla, avec celle de Soleure, rejoindre celles des confédérés; mais ils déclarèrent en même temps qu'ils ne prenaient part à cette guerre que comme auxiliaires.

Les sept cantons alors réunis firent le siége de Bremgarten, qui tenait pour les Zuricois, et s'en rendirent maîtres, parcoururent en vainqueurs tout le territoire de Zurich, puis, comme ils commençaient à manquer de vivres, se retirèrent pour quelque temps chez eux. Pendant cet intervalle, le concile, alors assemblé à Bâle, soit pour reprendre l'œuvre de la réforme ajournée par le concile de Constance, soit pour pacifier la guerre acharnée que les Hussites, c'est-à-dire les sectateurs de Jean Huss, faisaient à l'empire, s'efforça vainement d'engager les parties à la paix.

Au bout de quelques semaines, les Waldstetten, Zug et Glaris passèrent de nouveau l'Albis et se montrèrent devant Zurich. La garnison autrichienne et les bourgeois, surpris et d'ailleurs sans discipline, essayèrent de faire résistance et s'avancèrent jusqu'auprès de l'hôpital de Saint-Jacques sur la Sihl; mais le défaut d'accord entr'eux et une ruse de guerre imaginée par Reding déconcertèrent tous leurs plans. Les Autrichiens, craignant, si l'ennemi avait le dessus, de voir leurs alliés se déclarer pour lui et leur fermer les portes, se hâtent de rentrer dans

la ville ; les Zuricois, se croyant abandonnés de leurs auxiliaires, s'ébranlent à leur tour et se précipitent en foule vers le pont de la Sihl. Alors le bourgmestre accourt à la tête du pont, et, d'une voix formidable, commande aux fuyards de s'arrêter et de faire face à l'ennemi ; mais c'est en vain, la terreur les rend sourds à la voix de leur chef. Peut-être, en ce moment suprême, cette guerre si imprudemment provoquée et si malheureusement conduite, se présenta à son esprit sous un aspect tout nouveau et il sentit qu'il ne lui restait plus qu'à expier par le sacrifice de sa vie les maux qu'il avait attirés sur son pays. Seul, au milieu des cadavres de ses compagnons et des ennemis tombés sous les coups de sa hâche d'armes, cet homme, d'une haute stature et d'une force peu commune, tenait en échec toute l'armée ennemie. Enfin un bourgeois de Zurich survint : « Misérable, s'écria-t-il, c'est toi qui es cause de tous nos » maux ! » et il le perça de sa pertuisanne. Le pont retentit de sa chute. Une partie des ennemis, passant sur son cadavre, pénétra dans la ville avec les fuyards sans que personne songeât à fermer les portes ; on crut un moment que la ville était prise. Alors un homme de la campagne rencontra l'ami du bourgmestre, le secrétaire d'état Michel Graf : « Voilà donc, lui » dit-il, ce que nous ont valu tes perfides écrits ! Il faut que tu » meures aussi ! » et il le tua. Enfin, une femme courageuse, du nom de Ziegler, laissa tomber la herse et la ville fut sauvée. Les vainqueurs exercèrent sur le cadavre du malheureux bourgmestre des horreurs que l'on n'ose décrire, et assouvirent sur la contrée environnante la soif de vengeance qu'ils n'avaient pu satisfaire par le sac de la ville.

Les confédérés mirent ensuite le siége devant Rapperschwyl ; mais cette ville, dévouée à l'Autriche, fit une résistance qui lassa les assiégeants et facilita la conclusion d'une suspension d'armes que le margrave Guillaume avait fait proposer indirectement aux cantons, et qui, mal observée des deux côtés, fut appelée *la mauvaise paix*. Chaque parti en profita pour se fortifier ; l'empereur négociait une alliance avec le roi de France et le duc de Bourgogne ; les confédérés se firent prêter serment de

fidélité par tout le district de Grüningen. Cependant des négociations furent ouvertes à Bade pour la paix avec Zurich, mais les partisans de l'Autriche excitèrent la méfiance et la colère du peuple contre les négociateurs zuricois, ensorte que lorsqu'ils revinrent faire leur rapport au conseil, un soulèvement eut lieu contre eux, à la suite duquel Jean Meiss, Jean Bluntschli et Ulmann Zörndli, accusés de favoriser les confédérés, furent décapités.

Au commencement de l'année 1444, Appenzell, voyant que les Zuricois avaient rompu sans retour avec les confédérés, se joignit à ces derniers et déclara la guerre à Zurich et à l'Autriche.

Les cantons assiégèrent la petite ville de Greiffensée, défendue par une garnison de 70 à 80 hommes d'élite, sous le commandement de Jean de Breiten-Landenberg, surnommé Wildhans (Jean-le-Farouche), à cause de sa bravoure indomptable. Après avoir abandonné et brûlé la ville, que leur petit nombre ne leur permettait pas de défendre, et s'être retirés dans le château, ils s'y maintinrent pendant vingt-six jours contre tous les efforts de l'armée ennemie. Au moment où les confédérés étaient sur le point de renoncer à leur entreprise, un homme de la contrée leur indiqua un endroit faible dans la muraille; ils parvinrent à y faire brèche malgré toute la résistance des assiégés, qui se rendirent enfin à discrétion. Alors Ital Reding insista pour qu'ils fussent tous mis à mort. En vain Holzach, chef de la milice de Menzingen au canton de Zug, plaida avec force la cause de ces malheureux. « Voilà, dit Reding, un » homme qui a le cœur autrichien; » en vain leurs pères, leurs femmes et leurs enfants accoururent fondant en larmes et demandant à grands cris qu'on épargnât leur vie. Reding demeura inflexible. Les malheureux défenseurs du château furent introduits dans le cercle que formaient les confédérés sur une prairie voisine. Wildhans s'avança le premier : « Dieu l'a » voulu ainsi, dit-il; que sa volonté soit faite! Chers compa- » gnons, qui avez fidèlement combattu avec moi, pour que » personne ne puisse croire qu'à cette heure suprême votre

» chef cherche à séparer son sort du vôtre, je marche à la » mort le premier. » Et il tendit sa tête au bourreau. Les autres suivirent. Plus d'une fois le bourreau, ému de pitié, tourna ses regards vers Reding; il osa même intercéder en faveur des victimes; l'impitoyable Reding ne lui répondit que par des menaces et l'ordre de se hâter. La nuit survint pendant l'exécution; Reding fit apporter des flambeaux. Soixante têtes tombèrent ainsi l'une après l'autre. Un ou deux vieillards et quelques jeunes gens à peine adolescents échappèrent seuls à la mort, on ne sait comment.

Malgré toutes les cruautés commises jusqu'alors par une soldatesque indisciplinée, ce massacre exécuté de sang-froid fut regardé par les deux partis avec horreur. Les malheurs qui suivirent furent attribués à la malédiction divine provoquée par cet acte de barbarie. On dit que, peu de semaines après, plus d'un Suisse expirant sur le champ de bataille de Saint-Jacques laissa échapper de ses lèvres mourantes ce cri de douleur et de remords : « O Greiffensée ! »

CHAPITRE XXI.

LA FRANCE.

Peu de temps après, les confédérés assiégèrent de nouveau Zurich. L'empereur Frédéric, qui ne possédait en propre qu'une partie des domaines de sa maison, menacé de plusieurs côtés à la fois et abandonné à ses propres ressources par les princes de l'empire, était hors d'état de soutenir cette guerre avec la vigueur nécessaire pour la conduire à une prompte et heureuse fin. C'était là ce qui l'avait engagé à ouvrir avec le roi Charles VII de France, des négociations à la suite desquelles ce prince venait de mettre à sa disposition un corps de troupes que la paix avec les Anglais laissait pour le moment sans emploi. C'étaient des troupes semblables à celles qu'Enguerrand

de Coucy avait conduites en Suisse, soixante-neuf ans auparavant, composées d'hommes de diverses nations, qui ne connaissaient d'autre vertu que la bravoure et se livraient, envers les habitants des pays où ils se trouvaient, aux plus horribles excès. Leurs cruautés les avaient fait appeler les *Ecorcheurs* : on les appelait aussi les *Armagnacs*, du nom du comte d'Armagnac, qui les avait long-temps commandés.

En même temps, on travaillait à ébranler la fidélité des gentilshommes dans l'Argovie bernoise. Thomas de Falkenstein, quoique bourgeois de Berne dont sa famille avait reçu de nombreux bienfaits, était attaché à l'Autriche par intérêt et par ambition. Il surprit par trahison la ville de Brougg, la réduisit en cendres et passa une partie de ses habitants au fil de l'épée.

Toute la confédération s'émut à cette nouvelle. Berne, qui avait déjà un nombreux corps de troupes à l'armée qui assiégeait Zurich, en mit aussitôt un second en campagne. Le comte de Neuchâtel envoya ses gens de guerre joindre l'armée de ses combourgeois : « Faites pour les Bernois comme pour moi-» même, » leur dit-il en les congédiant. Lucerne, Bâle, Soleure, se joignirent aussi à eux, et toutes ces troupes réunies allèrent assiéger le château de Farnsbourg, à quelques lieues de Bâle, où Falkenstein s'était retiré. Ils étaient sur le point de s'en rendre maitres, quand ils apprirent l'arrivée des Armagnacs devant Bâle.

Dans le premier moment, ils se contentèrent de demander du renfort au camp devant Zurich, d'où on leur envoya aussitôt six cents hommes. Les avis que les magistrats de Bâle leur firent parvenir sur la force de l'ennemi et sur l'importance d'agir avec prudence furent reçus avec mépris et même avec insulte. Dans la soirée du 25 août, les chefs, selon la coutume des Suisses dans ce temps-là, assemblèrent leurs soldats pour délibérer sur les mesures à prendre et cherchèrent à faire prévaloir l'avis de rester devant Farnsbourg jusqu'à ce qu'il eût capitulé, ce qui ne pouvait tarder long-temps, et d'attendre plutôt l'ennemi dans cette contrée montagneuse, que d'aller le chercher dans

la plaine, où, vu leur petit nombre, ils combattraient avec bien plus de désavantage. Mais les soldats, transportés d'ardeur et comme affamés de combats, étaient sourds à toutes les représentations et demandaient à grands cris de marcher à l'ennemi. On décida qu'une troupe d'environ quinze cents hommes se dirigerait du côté de Prattelen, pour reconnaître la force et la position de l'ennemi, mais en évitant de s'engager avec lui de sorte qu'ils ne pussent venir rejoindre le corps principal. On leur défendit particulièrement sur leur honneur et leur serment, de dépasser la Birse.

Ces quinze cents hommes partirent dans la nuit; cinquante Neuchâtelois en faisaient partie sous le commandement d'Albert de Tissot, vaillant chevalier. Ils rencontrèrent en chemin deux chanoines de Neuchâtel qui revenaient du concile, et qui restèrent frappés d'étonnement en voyant cette petite troupe marcher au devant d'une armée formidable. Ils représentèrent aux confédérés la multitude innombrable des Armagnacs, la terreur qu'ils répandaient partout sur leur passage, et l'impossibilité de réussir dans leur entreprise avec des forces si peu considérables. Alors un des principaux d'entre les confédérés leur répondit : « Il le faut pourtant; et si nous ne pouvons venir à » bout de surmonter les obstacles dont vous parlez, nous don- » nerons nos âmes à Dieu et nos corps aux Armagnacs. »

Ils arrivèrent devant Prattelen le 26 août, à huit heures du matin. L'ennemi était informé de leur approche; un corps nombreux les attendait sur la prairie en avant du village, et l'avis de leur arrivée fut aussitôt transmis aux autres corps et au dauphin.

Les capitaines voulurent s'arrêter pour délibérer sur le parti qu'ils devaient prendre, mais l'impatience de leurs soldats ne leur en laissa pas le temps. Ils attaquèrent avec fureur les Armagnacs, les mirent en déroute et les poursuivirent jusqu'à Muttenz, où un corps plus nombreux que le premier les attendait dans une position fortifiée par des retranchements. Rien ne pouvait plus les arrêter; ils attaquent celui-ci à son tour; après des efforts inouïs, ils parviennent à le mettre en fuite et

poursuivent les fuyards jusqu'à la Birse. C'était la limite qui leur avait été fixée.

Ici encore les chefs s'efforcèrent de les retenir en leur rappelant leur serment et les ordres qu'ils avaient reçus en partant. Ils ne recueillirent que des insultes. Dans ce moment, un homme envoyé de Bâle à travers mille dangers pour les avertir de la position critique où ils se trouvaient, vint les conjurer de retourner en arrière pendant qu'il en était encore temps. Croyant voir dans cet avertissement une trahison ou une lâcheté, ils massacrèrent ce malheureux. Alors, comme poussés par l'image vengeresse des victimes de Greiffensée et de Saint-Jacques sur la Sihl, ils se jettent dans la rivière sous le feu de l'artillerie française qui sème la mort dans leurs rangs. Leurs officiers, n'espérant plus de s'en faire obéir, les suivent pour partager leur sort.

A peine arrivés sur l'autre rive, et avant d'avoir pu reformer leurs rangs, une charge de dix mille hommes de cavalerie les sépara en deux troupes, qui, une fois séparées, ne devaient jamais se revoir. L'une, dans une prairie entourée par la Birse, fut aussitôt enveloppée par l'ennemi : l'autre s'efforça de se frayer un passage, peut-être dans l'espoir d'atteindre Bâle; vain espoir! toute l'armée du dauphin se trouvait maintenant devant eux. Ils parvinrent enfin, toujours combattant, et après la perte d'un grand nombre des leurs, à l'hôpital de Saint-Jacques, où ils trouvèrent momentanément un abri.

Cependant la nouvelle était parvenue dans la ville de Bâle que les Suisses étaient aux prises avec les Armagnacs. Cette ville se trouvait elle-même dans une position très-critique. Le conseil était assemblé; mais sa délibération durait trop longtemps au gré des bourgeois, réunis en foule devant l'hôtel-de-ville et qui demandaient à marcher au secours des confédérés. Un boucher arracha la bannière des mains du banneret en s'écriant : « Que tout bon Bâlois me suive! » Trois mille bourgeois sortirent avec lui de la ville, mais bientôt après, l'ennemi ayant remarqué leur sortie manœuvra pour leur couper la retraite. Ce mouvement fut aperçu de la ville, qui risquait

ainsi de rester sans défense, à la merci des Armagnacs. On envoya donc messager sur messager à ces trois mille hommes, pour les engager à revenir; enfin le bourgmestre, Jean Roth, leur en apporta l'ordre en personne; ils rentrèrent dans la ville, tristes et découragés.

Les Armagnacs mirent le feu à l'hôpital pour en chasser les Suisses; ceux qui ne périrent pas dans les flammes se retirèrent dans le jardin, qui était enclos de murs. Là, ils soutinrent par trois fois l'attaque de leurs adversaires qui toujours revenaient au combat avec de nouvelles troupes; deux fois, après les avoir repoussés, ils sortirent à leur tour de l'enclos, les chassèrent devant eux et les refoulèrent au loin. Mais après le troisième assaut, réduits à une poignée de combattants, couverts de blessures, épuisés à force de vaincre (le jour tirait à sa fin et la bataille durait depuis huit heures du matin), ils ne purent tenter une nouvelle sortie et ils attendirent un quatrième assaut. Il n'eut pas lieu : instruit par ses défaites, l'ennemi se tint à distance et démolit à coups de canon les murs du jardin. Alors les Suisses ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie. Tant que les bannières flottèrent au-dessus de leurs têtes, ils se serrèrent autour de ces signes de l'honneur militaire; mais quand elles furent tombées avec ceux qui les portaient, alors ils se précipitèrent avec fureur dans les rangs ennemis, et il n'en fut aucun dont la mort ne fut maintefois vengée. Pendant ce temps, leurs frères restés sur les bords de la Birse avaient combattu avec le même héroïsme et le même succès; capitaines et soldats, divisés avant la bataille, se trouvèrent d'accord quand il ne s'agit plus que de combattre; tous périrent, sauf quelques blessés que les Bâlois recueillirent après la bataille, avec la permission du dauphin, et qui guérirent par leurs soins. Douze autres, qui avaient été séparés du reste de la troupe au passage de la Birse, échappèrent au carnage et regagnèrent leurs foyers; mais n'ayant point à montrer de blessures qui attestassent qu'ils eussent fait leur devoir, ils furent notés d'infamie. Des cinquante Neuchâtelois, un seul

eut le malheur de survivre à ses frères et à son honneur, quarante-neuf moururent.

Un gentilhomme de cette contrée, Bourcard Münch de Landskron, qui avait pris la part la plus active à la négociation entre l'empereur et le roi de France et qui avait servi de guide aux Armagnacs, traversait le champ de bataille après le combat, et en contemplant le sol arrosé de sang et jonché de cadavres, il dit à ses compagnons : « Nous nous baignons ici dans des » roses ! » Un Suisse blessé qui luttait contre la mort, Arnold Schick, d'Uri, entendit ce lâche et féroce propos, se releva sur son séant : « Eh ! bien, mange celle-ci ! » lui cria-t-il, et ramassant toutes ses forces, il lui lança un caillou au visage avec une telle roideur, qu'il le renversa de son cheval avec la tête fracassée et qu'il mourut deux jours après.

La postérité a fermé les yeux sur la coupable désobéissance des quinze cents Suisses à Saint-Jacques sur la Birse, pour ne se souvenir que de leur glorieux dévouement.

La nouvelle de la victoire des Armagnacs parvint dans la nuit au camp de Farnsbourg. Dès que les soldats en eurent connaissance, il ne fut plus possible de les retenir ; chacun craignait pour sa ville ou pour sa commune, chacun voulait marcher en toute hâte au secours des siens. On ne parvint pas même à obtenir d'eux d'emmener les canons ; le camp se dispersa en un instant, et toute l'artillerie fut abandonnée à l'ennemi.

Deux jours après la bataille, le résultat en fut connu à Zurich par une lettre de Thüring de Halwyl. Pour la première fois depuis le commencement du siége, toutes les cloches sonnèrent à pleines volées, et les trompettes annoncèrent du haut des tours la victoire des alliés de Zurich. Les assiégeants, déjà préparés par ces démonstrations et par les railleries des assiégés à la nouvelle de quelque grand désastre, ne tardèrent pas à recevoir, par un messager des Bâlois, la confirmation de leurs alarmes. Bientôt après, un messager de Berne vint rappeler les troupes bernoises, et malgré les instances des cantons de l'intérieur qui auraient voulu continuer le siége, toute

l'armée se dispersa après avoir ravagé aux environs de la ville tout ce qui avait été épargné jusqu'alors.

Déjà pendant la bataille, le dauphin, saisi d'admiration à la vue des efforts héroïques des Suisses, et rebuté de prodiguer le sang de ses soldats contre des hommes qu'il aurait mieux aimé avoir pour alliés que pour ennemis, avait été sur le point de leur offrir une capitulation honorable; mais les gentilshommes autrichiens, dans leur haine implacable contre les *paysans*, c'est ainsi qu'ils appelaient les confédérés, étaient parvenus, à force d'instances, à l'en détourner. La mésintelligence ne tarda pas à s'introduire entre ce prince et l'empereur; ce dernier se plaignait de ce que le dauphin avait amené quarante mille hommes au lieu de cinq mille dont ils étaient convenus, de ce qu'il restait inactif après sa victoire, faisant vivre ses troupes aux dépens de l'Alsace et de la Souabe, et paraissait songer plutôt à faire des conquêtes sur l'empire qu'à poursuivre la guerre contre les confédérés. Le dauphin, de son côté, accusait l'empereur de ne pas tenir ses engagements; il se croyait quitte des siens par la délivrance de Zurich et de Farnsbourg, et ne se souciait point de courir les chances d'une invasion dans un pays si favorable à la défense, contre des peuples aussi pauvres que braves, avec lesquels la lutte serait redoutable et la victoire sans profit. Le duc Philippe de Bourgogne avait un grand intérêt à ce que, ni l'empereur, ni le roi de France, ne parvinssent à établir leur domination sur les Suisses avec lesquels il vivait en bonne intelligence; il désirait donc le rétablissement de la paix; les ménagements qu'il avait à garder avec ces deux princes le faisaient hésiter à se prononcer ostensiblement; mais le comte de Neuchâtel et Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, tous deux amis et combourgeois des Bernois, avaient le même intérêt que lui; il n'eut donc pas de peine à leur persuader d'interposer leurs bons offices à cet effet. Ces deux seigneurs s'y employèrent avec tant de zèle, que, deux mois après la bataille de Saint-Jacques, la paix fut conclue à Ensisheim, en Alsace, entre le dauphin Louis, au nom du roi Charles VII, et les sept cantons alors confédérés,

Soleure, Bâle, le comte de Neuchâtel, le seigneur de Valangin, Bienne et la Neuveville. Le dauphin ne tarda pas à retourner en France.

Ainsi, le sang des quinze cents Suisses ne fut pas répandu inutilement, et leur défaite valut pour leur pays la plus éclatante victoire.

CHAPITRE XXII.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX.

Après la bataille de Saint-Jacques et la paix d'Ensisheim, la guerre entre Zurich et l'Autriche et les confédérés ne fut plus conduite, de part et d'autre, avec la même vigueur qu'auparavant. Stüssi et Reding ne vivaient plus. Les campagnes dévastées, le commerce des villes interrompu, les dépenses toujours croissantes de la guerre, commençaient à lasser les deux partis. L'empereur Frédéric, attaqué par les Hongrois au cœur de ses états, menacé par les Turcs, brouillé avec les autres princes de sa maison, en butte à la méfiance des princes de l'empire depuis l'appel des Armagnacs, ne pouvait plus faire de grands efforts pour soutenir la guerre contre les Suisses. Un millier de confédérés, pour la plupart de Glaris, attaquèrent près de Ragatz, le 5 mars 1446, six mille Autrichiens et les défirent entièrement. Ce fut la dernière action importante de la guerre.

Louis, électeur palatin, et les électeurs de Mayence et de Trèves engagèrent les parties à se réunir dans la ville de Constance. Le duc Albert d'Autriche, les principaux magistrats des cantons, un grand nombre de princes et de seigneurs s'y rendirent; le comte Jean de Neuchâtel, malgré ses infirmités, voulut assister à cette réunion. Au milieu des prétentions opposées des parties, les médiateurs comprirent que le point essentiel était d'obtenir, avant toute chose, le rétablissement de l'état de

paix, sauf à en régler plus tard les conditions. Ils y parvinrent enfin ; la paix fut conclue et proclamée entre la maison d'Autriche, les seigneurs qui faisaient cause commune avec elle, la ville de Zurich, les cantons et leurs alliés. Le 12 juin 1446, les cloches de toutes les églises annoncèrent aux habitants des villes, des campagnes et des vallées de la Suisse, que les confédérés étaient réconciliés.

Il s'en fallait pourtant bien qu'on fût d'accord à tous autres égards. Les Zuricois ne pouvaient se résoudre à renoncer à l'alliance autrichienne, qu'ils avaient achetée au prix de si grands sacrifices. Ils regardaient même, ou du moins un grand nombre d'entr'eux, leur alliance avec les cantons comme anéantie par la guerre qu'on leur avait faite. Leur territoire était presque tout entier au pouvoir des confédérés, et ils en réclamaient avant toute chose la restitution, y compris les districts de Wollerau et de Pfefficon, cédés à Schwytz par la paix de 1440. Enfin, au bout de quatre ans, après bien des négociations, des conférences, des prononcés d'arbitres, le chevalier Henri de Bubenberg, seigneur de Spiez, avoyer de la ville de Berne, rendit comme sur-arbitre, le 13 juillet 1450, la dernière sentence. L'alliance autrichienne fut déclarée dissoute ; l'alliance perpétuelle entre Zurich et les confédérés fut rétablie ; les conquêtes faites sur les Zuricois leur furent restituées, sauf Wollerau et Pfefficon qui restèrent à Schwytz.

Zurich, épuisée par la guerre, dépouillée du comté de Kybourg qu'elle avait cédé à l'Autriche pour prix de son alliance, restait en outre créancière de cette maison, sans espoir de remboursement, d'une somme considérable qu'elle lui avait avancée pendant la guerre. Mais l'intervention des confédérés lui fit obtenir, quelques années après la paix, la restitution de ce territoire contre la quittance de cette dette. Ce fut le premier fruit de la réconciliation.

Fribourg, ville autrichienne, quoique alliée des Bernois, avait su éviter toute participation à la guerre ; elle avait même indisposé contre elle ses alliés de Berne, en refusant de leur accorder aucun secours même contre les Armagnacs. Engagée

dans une guerre contre le duc de Savoie, et bientôt après contre les Bernois, elle fut sur le point de succomber et ne dut son salut qu'à l'intervention du roi de France, du duc de Bourgogne et des confédérés. Le comte Jean de Neuchâtel, choisi pour arbitre par les parties, fixa les conditions de la paix. Elles furent onéreuses pour la ville vaincue et provoquèrent de vives dissensions entre les bourgeois qui s'accusaient réciproquement, les uns d'avoir provoqué la guerre, les autres de l'avoir mal conduite et terminée. Le duc Albert, frère de l'empereur, qui vint en personne à Fribourg, s'efforça d'y rétablir la tranquillité par de sages ordonnances, mais les mesures violentes et injustes du maréchal Thüring de Halwyl, qu'il y laissa comme gouverneur après son départ, lui aliénèrent tous les esprits. Le duc, voyant son autorité décliner dans cette ville qu'il n'avait su ni défendre, ni gouverner, se décida à y renoncer; Halwyl partit, en laissant aux bourgeois l'acte de renonciation de son maître et après s'être emparé de toute l'argenterie des familles riches par une ruse peu digne du prince qu'il représentait. Les Fribourgeois, restés libres avec un territoire amoindri, un trésor obéré et une population divisée, ne virent d'autre ressource que d'offrir la souveraineté au duc de Savoie. Ils lui jurèrent fidélité, l'an 1552. Ce prince mit lui-même à son autorité des limites qui lui donnèrent le caractère d'un protecteur plutôt que d'un souverain. Avec leur affranchissement de la domination autrichienne, les Fribourgeois recouvrèrent l'amitié de leurs voisins les Bernois; ceux-ci leur rendirent volontairement leur part de souveraineté sur Güminen et Grassbourg, qu'ils avaient perdu par la guerre. L'ancienne alliance fut renouvelée.

Pendant les années qui suivirent la conclusion de la paix, les Suisses resserrèrent leurs alliances soit entr'eux, soit avec leurs alliés, et en contractèrent de nouvelles. L'alliance de Glaris avec les Waldstetten et avec Zurich fut étendue à tous les cantons. Celle d'Appenzell avec sept cantons fut rendue perpétuelle. Les efforts de la maison d'Autriche pour recouvrer la possession de Schaffhouse, conduisirent cette cité dans

les bras des confédérés; elle conclut une alliance pour vingt-cinq ans avec tous les cantons, à l'exception d'Uri et d'Unterwalden. L'abbé de Saint-Gall en avait déjà fait autant avec Zurich, Lucerne, Schwytz et Glaris; il acheta, peu d'années après, le comté de Toggenbourg du dernier seigneur de Rarogne. La ville de Saint-Gall qui, en profitant habilement des circonstances, était parvenue peu à peu à se rendre indépendante de l'abbé, conclut, la même année que Schaffhouse et avec les mêmes cantons, une alliance perpétuelle. L'alliance des sept dixains du Valais avec les Quatre-Waldstetten fut aussi rendue perpétuelle en 1473. Enfin, l'an 1470, les trois ligues des Grisons formèrent entr'elles une confédération pour assurer les droits de tous leurs membres, la paix tant intérieure qu'extérieure, et la liberté du trafic et des communications.

A la même époque, l'an 1452, les cantons conclurent une alliance perpétuelle avec la couronne de France.

Les Suisses jouissaient alors d'une telle réputation de bravoure, que tout le monde recherchait leur appui et qu'ils étaient sans cesse appelés à prendre part aux guerres qui s'élevaient entre leurs voisins. L'attrait du gain et de la vie libre et aventureuse des camps exerçait d'ailleurs un si grand empire sur la jeunesse, que les magistrats ne parvenaient pas toujours à la détourner de prendre part à des expéditions militaires auxquelles les cantons voulaient rester étrangers. Telle était enfin l'humeur guerrière de toute la nation, que lorsque dans un tir qui eut lieu en 1458 à Constance, un patricien de cette ville refusa avec une expression insultante de recevoir d'un Lucernois une monnaie (plappart) de Berne, sept cantons, sans même attendre les Bernois, quoique plus directement offensés, prirent les armes, et en peu de jours quatre mille hommes parurent sous les murs de Constance. Cette ville se racheta à prix d'argent.

Au retour de cette expédition, les gens des Waldstetten passèrent une nuit à Rapperschwyl. Une grande partie des bourgeois étaient mécontents de l'Autriche, qui ne les avait point

récompensés des nombreux sacrifices qu'ils avaient faits pour sa cause durant la guerre de Zurich. Ils profitèrent de cette occasion pour se soulever et chasser les partisans de l'Autriche. Rapperschwyl devint une ville libre sous la protection d'Uri, Schwytz et Unterwalden, auxquels Glaris se joignit plus tard. Il s'en suivit une guerre de courte durée avec l'Autriche ; elle se termina par la conquête de la Thurgovie, qui devint une possession commune des sept cantons orientaux. Les confédérés avaient assiégé sans succès la ville de Winterthour, mais le duc la vendit, quelques années plus tard, aux Lucernois.

Le concile de Bâle s'était dissous, comme celui de Constance, sans avoir rempli l'objet essentiel de sa convocation. Mais, à l'autre extrémité de l'Europe, il survint un événement qui devait, mieux que ces assemblées, avancer l'accomplissement des vœux des fidèles. L'empire d'Orient, dont le siége était à Constantinople, marchait depuis long-temps vers sa ruine. La religion y avait dégénéré en disputes de mots et en vaines subtilités; la corruption des mœurs, les divisions, les intrigues, les trahisons, la faiblesse et l'incapacité des empereurs et des hommes auxquels ils donnaient leur confiance, préparaient la dissolution de l'empire, dont les provinces passaient l'une après l'autre dans les mains des peuples barbares qui l'attaquaient de tous côtés. Enfin, l'an 1453, les Turcs s'emparèrent de Constantinople; le dernier empereur, Constantin Paléologue, mourut glorieusement en défendant sa capitale. Parmi les fugitifs qui cherchèrent un asile en Italie, il se trouvait des savants qui furent accueillis à Florence par l'opulente et généreuse famille des Médicis. Ils ranimèrent dans l'Europe occidentale le goût des sciences et des langues anciennes. La Bible, que le peuple ne connaissait plus depuis long-temps, devint peu à peu l'objet des études des savants; quelques rayons de lumière commencèrent à percer les épaisses ténèbres qui couvraient l'Eglise. En même temps, Faust et Guttenberg inventaient l'imprimerie, qui devait rendre la connaissance des lettres accessible à tous et mettre la parole de Dieu à la portée

des pauvres comme des riches, des ignorants comme des savants.

Les Bâlois obtinrent du pape Pie II, Encas Sylvius Piccolomini, avec lequel ils avaient formé des relations bienveillantes lorsqu'il était secrétaire du concile, une université qui fut fondée en 1460, et qui a rendu des services signalés aux sciences et à la religion.

Une contestation grave vint troubler momentanément la paix intérieure de la ville de Berne. Les seigneurs dont les familles avaient assisté à la fondation de la ville, ou étaient venues s'y établir plus tard, exerçaient la principale influence dans les affaires de la république. Ils la méritaient par leur courage et leur habileté soit sur les champs de bataille, soit dans le gouvernement et les négociations, aussi bien que par le désintéressement avec lequel ils avaient toujours prodigué leurs biens pour l'agrandissement du territoire. La plupart d'entr'eux avaient volontairement cédé à la ville certains droits de juridiction et de police dans leurs terres. Un des officiers chargés de l'exercice de ces droits ayant abusé de son autorité, fut mis en prison par ordre du seigneur de la terre, Nicolas de Diesbach. L'affaire fut portée devant le conseil. Le banneret Pierre Kistler, boucher de sa profession, soit par un zèle excessif pour l'autorité de la ville, soit par jalousie contre la noblesse, attaqua Diesbach avec véhémence et parvint à faire prévaloir son avis dans le conseil. Tous les seigneurs, l'avoyer Nicolas de Scharnachthal en tête, durent se retirer comme intéressés dans la cause. Malgré les graves remontrances du trésorier Francklin, pelletier, âgé de quatre-vingt-dix ans, respecté pour sa loyauté et sa franchise aussi bien que pour sa longue expérience des affaires de la république, Diesbach fut condamné. Dès ce moment Kistler usa de son crédit pour attaquer les droits des seigneurs partout où il en trouva l'occasion. Bientôt après, il fut élu avoyer. Une nouvelle contestation, qui n'aurait jamais dû s'élever ni occuper l'histoire, vint se joindre à la première. Le nouvel avoyer fit revivre un ancien mandement contre le luxe et l'immodestie des habits, qui interdisait certaines manières de

se vêtir envisagées jusqu'alors comme un privilége distinctif de la noblesse. Les gentilshommes eurent la faiblesse de braver ce mandement d'une manière inconvenante et doublement répréhensible, en se montrant au service divin, eux et leurs femmes, dans les costumes défendus. Condamnés à l'amende et à un bannissement d'un mois, ils quittèrent la ville et se retirèrent dans leurs châteaux. Les autres cantons, inquiets de ces dissensions, offrirent leurs bons offices pour les terminer; Kistler leur répondit qu'il ne s'agissait que de bagatelles qui ne méritaient pas de les occuper. Cependant ses mesures violentes et inconsidérées affaiblissaient insensiblement son crédit; le mécontement des paysans, dont il attaquait les droits aussi bien que ceux des seigneurs, devint si menaçant, que ceux-ci durent travailler eux-mêmes à le modérer. L'intervention des confédérés fut enfin acceptée; mettant de côté leurs ressentiments, les gentilshommes firent des concessions importantes aux dépens de leurs droits seigneuriaux; on leur permit en revanche de se vêtir comme il leur plaisait; Kistler acheva l'année de sa magistrature et ne fut plus réélu.

Le comte Jean de Fribourg et Neuchâtel termina, l'an 1457, sa bienfaisante et honorable carrière. Ses dernières années furent troublées par des contestations avec les bourgeois de Neuchâtel. Un incendie ayant consumé en 1450 toute cette ville, à l'exception de treize maisons, les bourgeois se prévalurent de la destruction des archives pour réclamer des franchises beaucoup plus étendues que les chartes ne leur en avaient jamais accordé. Ce différend fut concilié par la sagesse et la modération du comte et par les bons offices des Bernois. Une charte accordée par Jean, en 1454, non seulement confirma celle de 1214 et les concessions postérieures, mais étendit encore considérablement les priviléges des bourgeois.

Quelques années avant sa mort, le comte Jean s'était associé dans le gouvernement son neveu Rodolphe, margrave de Bade-Hochberg, fils de ce margrave Guillaume qui avait joué l'un des principaux rôles dans la guerre de Zurich, et petit-fils d'une sœur de Conrad de Fribourg. Il l'institua son héritier peu de

temps avant de mourir, mais à peine Rodolphe était-il en possession du comté, que Louis de Châlons, prince d'Orange, le revendiqua comme un fief vacant qui devait retourner au suzerain après l'extinction de la ligne masculine. La cause fut successivement portée devant l'officialité de Besançon, devant le pape et devant l'empereur; Rodolphe déjoua toutes les attaques de son adversaire par son habileté, sa prudence et son activité, par l'affection de ses sujets et par l'appui des Bernois. La sentence de l'empereur ne fut jamais rendue; Louis de Châlons mourut au milieu de ses efforts pour l'obtenir, son fils fut presque toute sa vie prisonnier du roi de France, et Rodolphe de Hochberg resta paisible possesseur de Neuchâtel.

Tel était en général l'état de la Suisse, quand une querelle entre un meûnier et son valet au sujet du salaire de celui-ci, devint la cause indirecte de la plus grande guerre que les confédérés eussent encore soutenue.

Ce fait se passa dans la petite ville de Mulhouse, en Alsace. Le valet n'ayant pas trouvé, à ce qu'il paraît, chez les magistrats, une protection suffisante, sortit de la ville, fit des menaces d'incendie, et finit par vendre sa chétive créance à un gentilhomme du voisinage qui ne cherchait qu'un prétexte pour nuire aux bourgeois. Ceux-ci s'adressèrent aux confédérés, toujours prêts à saisir les occasions de faire la guerre et surtout de protéger les bourgeois et les paysans contre la noblesse. Berne et Soleure conclurent une alliance pour quinze ans avec Mulhouse. Alors tous les nobles de la contrée déclarèrent ne pouvoir souffrir au milieu d'eux *une étable de vaches suisses*, et ils commencèrent les hostilités. Dans le même temps, la ville de Schaffhouse, engagée dans une querelle semblable avec ses voisins, réclama le secours des confédérés. La noblesse, de son côté, engagea le duc Sigismond d'Autriche à prendre part à cette guerre, qui fut appelée la guerre de Waldshut, parce que les Suisses firent le siége de cette ville dont ils ne parvinrent cependant pas à se rendre maitres. D'ailleurs, l'issue en fut malheureuse pour le duc et la noblesse, et par la paix qui fut conclue l'an 1468, contre l'avis de Berne qui insistait pour

qu'on exigeât une cession de territoire, Sigismond s'engagea à payer aux Suisses une somme d'argent.

Cependant, le ressentiment de ce prince n'avait pas cessé avec la guerre. Après avoir cherché inutilement à exciter le roi de France contre les Suisses, il s'adressa au duc de Bourgogne, qui lui avança non-seulement l'argent dont il avait besoin pour exécuter le traité, mais une somme beaucoup plus considérable, contre l'engagère de ses possessions en Alsace, dans le Brisgau et dans la Forêt-Noire. En sacrifiant ainsi, presque sans espoir de retour, ces antiques domaines de sa maison, il espérait susciter aux Suisses un ennemi qui vengerait les revers que lui et les siens avaient essuyés.

CHAPITRE XXIII.

LOUIS XI ET CHARLES-LE-HARDI.

Le dauphin Louis, qui avait conduit les Armagnacs contre les Suisses, avait succédé à son père sous le nom de Louis XI. C'était un prince rusé, circonspect, dissimulé, persévérant dans ses entreprises, et point scrupuleux sur le choix des moyens qui pouvaient le conduire à ses fins. Il cherchait moins à agrandir son royaume par des conquêtes, qu'à y fortifier son autorité en affaiblissant celle des grands vassaux de la couronne. Il ne faisait pas volontiers la guerre, parce qu'elle présente des chances trop incertaines; mais il l'excitait, quand il pouvait, entre ses voisins, dans l'espoir d'en recueillir les avantages sans en courir lui-même les risques. La résistance héroïque des quinze cents Suisses à Saint-Jacques lui avait inspiré la plus haute estime pour cette nation et il ne négligea, depuis cette époque, aucune occasion ni aucun moyen de se l'attacher pour s'en servir.

Charles surnommé le Hardi, et plus tard, quand il fut malheureux, le Téméraire, avait aussi succédé à son père, Phi-

lippe-le-Bon. Aussi ambitieux que Louis, plus capable de générosité, il attendait tout de la force comme celui-ci de la ruse et de la patience. Fier, ardent, impétueux, il ne tenait rien pour impossible, s'irritait de toute résistance et formait plus d'entreprises qu'il n'était capable d'en achever. Il régnait sur la Bourgogne et la Franche-Comté, sur les Pays-Bas, et maintenant, par engagère, sur les possessions autrichiennes d'Alsace et de Souabe. Il espérait que le roi titulaire de Naples, René d'Anjou, lui léguerait la Provence. Il convoitait la Lorraine qui ne pouvait pas lui résister. Si tous ses projets s'étaient réalisés, ses états se seraient étendus de l'embouchure du Rhône à celle du Rhin et auraient isolé la France du reste de l'Europe. Aucun prince n'avait des provinces plus florissantes, une cour plus magnifique, une armée plus belle et plus nombreuse. Il aspirait au titre de roi, dont son père s'était contenté d'avoir la puissance et le relief.

Ces deux princes se haïssaient mutuellement; Louis, en particulier, redoutait les entreprises du duc qui avait des partisans dans sa cour et jusque dans sa famille. N'osant pas l'attaquer ouvertement, il chercha à lui susciter des ennemis; il jeta les yeux à cet effet sur les Suisses, et leur offrit la seule chose dont ils manquaient, savoir de l'argent. Ce prince économe le répandait à pleines mains quand il espérait par ce moyen parvenir à son but.

Les confédérés ne résistèrent pas aux flatteries et aux largesses du roi de France comme ils avaient résisté à ses bataillons; mais c'est surtout à Berne que ses manœuvres obtinrent le plus de succès. Nicolas de Diesbach, à qui sa richesse, son éloquence et ses manières populaires donnaient une grande influence, était le chef du parti français. L'inscription gravée sur son tombeau porte que « c'est à ce noble chevalier que les » Suisses sont redevables de l'alliance et des riches pensions de » la France. » — « Louange digne de ses œuvres! » s'écrie avec indignation un historien bernois.

Cependant Charles avait aussi ses partisans; les Suisses avaient toujours vécu en bonne intelligence avec les ducs de

Bourgogne; ils tiraient de leurs états le blé, le vin et le sel; enfin, les hommes d'état les plus clairvoyants ou les plus désintéressés ne trouvaient pas qu'il convînt aux Suisses de se brouiller avec une puissance qui pouvait leur servir de barrière, soit contre la France, soit contre l'Autriche. Adrien de Bubenberg, ancien avoyer, qui avait passé une partie de sa jeunesse à la cour et à l'armée du duc de Bourgogne, fils de l'avoyer Henri de Bubenberg dont la sentence termina la guerre de Zurich, homme jouissant d'une haute considération à Berne et dans toute la Suisse, était à la tête du parti bourguignon.

Charles favorisa sans le savoir les desseins de son ennemi. Il blessa par son orgueil l'empereur Frédéric, à qui il avait promis pour son fils Maximilien la main de Marie, sa fille unique, et une rupture s'en suivit entr'eux. Il établit comme gouverneur sur les provinces acquises de l'Autriche un gentilhomme de cette contrée, Pierre de Hagenbach, dont la hauteur, la dureté et la conduite désordonnée rendirent sa domination odieuse à tous les habitants et firent regretter celle de la maison d'Autriche. En même temps, Hagenbach provoquait les confédérés par l'arrogance de ses propos et par les vexations au moyen desquelles il voulait contraindre leurs alliés, les bourgeois de Mulhouse, à se ranger sous la domination du duc son maître.

Pendant ce temps, le roi ne négligeait rien pour tirer parti de l'imprudence de son rival. Déjà en 1470, il avait conclu avec les cantons, par l'entremise de Berne, un traité par lequel chaque partie s'engageait à ne prêter aucun secours contre l'autre au duc de Bourgogne; au commencement de l'année 1474, il arrêta avec Nicolas de Diesbach les bases d'un nouveau traité expressément dirigé contre ce prince.

D'un autre côté, les entreprises et les violences de Hagenbach avaient alarmé tous ses voisins. Il en résulta que les évêques de Bâle et de Strasbourg, le comte palatin Robert, le margrave Charles de Bade et les principales villes de l'Alsace formèrent une ligue qui à son tour fit alliance avec les Suisses pour dix ans. Cette ligue fut appelée *la ligue inférieure;* la con-

fédération des Suisses s'appelait alors *la ligue supérieure*, ou *la ligue de la Haute-Allemagne*. Strasbourg et Bâle, en particulier, s'engagèrent, sous la caution du roi de France, à prêter à l'archiduc Sigismond la somme nécessaire pour racheter ses domaines engagés.

Tout cela ne pouvait se passer si secrètement que le duc n'en eût quelque connaissance ; il comprit l'importance qu'il y avait pour lui à retenir l'amitié des Suisses prête à lui échapper, et il leur envoya une ambassade qui parcourut presque tous les cantons. Elle fut partout bien accueillie ; à Berne, Nicolas de Diesbach était absent pour sa négociation avec le roi de France ; les anciennes familles nobles et une partie considérable de la bourgeoisie étaient favorables à la Bourgogne ; en général, le peuple des cantons, qui ne participait pas encore aux libéralités de Louis, ne désirait point une rupture. Les Waldstetten se montrèrent reconnaissants de ce qu'un si puissant prince daignait se souvenir de si pauvres gens ; les produits de leurs troupeaux, leur seule richesse, se vendaient mieux, disaient-ils, depuis que le duc Charles était devenu leur voisin sur le Rhin. Toutes les réponses des cantons étaient de nature à faire espérer que, pourvu que le duc imposât à Hagenbach plus de circonspection dans ses propos à l'égard des Suisses et dans ses procédés envers Mulhouse, la bonne intelligence ne serait point troublée.

Mais le roi ne perdait pas un instant de vue l'accomplissement de ses desseins. Par son ordre, Juste de Sillinen, de Lucerne, administrateur de l'évêché de Grenoble, se rendit en Suisse sous prétexte de visiter son abbaye de Béronmunster, mais en effet pour travailler à un rapprochement entre l'Autriche et les cantons. Il y réussit ; dans les premiers jours d'avril de l'an 1474, cent cinquante-neuf ans après la bataille de Morgarten, quatre-vingt-huit ans après que l'aïeul de Sigismond eut péri à Sempach, un traité fut signé à Constance entre ce prince et les confédérés, qui mit fin à leur longue inimitié et qu'on a appelé *l'union perpétuelle*.

Aussitôt après la conclusion de ce traité, Sigismond fit signi-

fier au duc de Bourgogne que la somme de rachat des domaines engagés se trouvait déposée à la monnaie de Bâle. Charles refusa de la recevoir, en alléguant divers prétextes plus ou moins fondés. Mais à peine cette nouvelle fut-elle répandue dans le public, que toute la population de ces provinces, sans attendre que le rachat fût exécuté, se souleva contre le duc et s'empressa de prêter serment à son ancien souverain. Hagenbach, trahi par ses soldats, fut arrêté, traduit en jugement et exécuté. Des députés des cantons prirent part à ce jugement.

La colère de Charles fut extrême en apprenant cette violation du droit des gens. Mais il se trouvait engagé dans une guerre contre les sujets de l'électeur de Cologne, qui avait été destitué; il se borna pour le moment à envoyer le frère de Hagenbach avec un corps de troupes pour ravager le Sundgau. Alors encore il espérait conserver la paix avec les confédérés, et il leur envoya une nouvelle ambassade pour les engager à ne point se mêler de sa querelle personnelle avec Sigismond.

Mais le roi de France et le duc d'Autriche n'épargnaient rien pour les entraîner dans cette guerre dont ils comptaient rejeter sur eux tout le fardeau. Le premier, qui venait de conclure une trève avec Charles, fit proposer à la diète le traité d'alliance qu'il avait préparé avec Nicolas de Diesbach, et par lequel les Suisses devaient mettre à sa disposition contre le duc de Bourgogne l'élite de leurs forces, tandis que le roi ne s'engageait qu'à leur payer des subsides, outre une somme destinée à être distribuée, à titre de pensions, aux principaux partisans de la France dans les cantons. Cette affaire fut traitée entre un petit nombre de personnes et dans le plus grand secret. Ce fut le premier résultat de l'influence étrangère sur les confédérés; elle porta la première atteinte à la confiance qui avait jusqu'alors subsisté entre les peuples et leurs magistrats.

Les cantons et leurs alliés étaient d'ailleurs loin d'être tous d'accord. Unterwalden ne trouvait pas que le cas d'assistance prévu par le traité avec l'Autriche fût arrivé. L'avoyer de Fribourg, Raoul de Vuippens, dit au nom de sa ville : « Notre pays » est petit et nous avons peu de monde chez nous; nous ne

» voulons donc pas envoyer nos hommes à l'étranger pour de » l'argent. L'alliance des confédérés nous suffit, et nous n'en » voulons point d'autre. » A Berne même, la lutte entre les deux partis fut longue et opiniâtre; Adrien de Bubenberg fit ce qu'il put pour détourner ses concitoyens de se jeter dans les bras de la France; Kistler et Fränklin, cette fois d'accord entr'eux, l'appuyèrent de tous leurs efforts, mais l'influence de de Nicolas de Diesbach, alors avoyer, parvint à le faire exclure de toutes les délibérations sur cette affaire, même le recours à la commune lui fut interdit; il se retira dans son château de Spiez, sur les bords du lac de Thoune, pour y attendre le moment où la patrie aurait besoin de ses services.

Enfin les confédérés, plus qu'à moitié gagnés par les sollicitations de la France et de l'Autriche, convinrent de remettre toute cette affaire entre les mains des Bernois. C'était la décider à l'avance. L'empereur leur adressa une sommation comme membres de l'empire. L'invasion du Sundgau sous Etienne de Hagenbach et les cruautés commises par ce chef bourguignon dans cette contrée, achevèrent de les irriter. Le 25 octobre 1474, le sénat de Berne, au nom de tous les confédérés, déclara la guerre au duc de Bourgogne. La lettre de défi lui fut portée par un héraut d'armes à son camp devant Neuss, dans l'électorat de Cologne. Elle portait le sceau de la ville de Berne. A cet aspect, Charles resta d'abord immobile et muet. « Berne! » Berne! » s'écria-t-il enfin, quand la surprise et la colère lui laissèrent de nouveau l'usage de la parole.

CHAPITRE XXIV.

LA GUERRE DE BOURGOGNE.

Les Suisses et leurs alliés n'attendirent pas de se voir attaqués; avant même que leur déclaration de guerre eût pu parvenir à la connaisance de Charles, ils entrèrent en Franche-

Comté, au mois de novembre 1474, remportèrent une victoire près de Héricourt dont ils se rendirent maîtres, et se retirèrent après avoir ravagé toute cette contrée.

L'année suivante se passa encore en expéditions semblables. Charles, qui s'opiniâtrait toujours devant la ville de Neuss, était sourd aux cris de détresse de ses sujets de Franche-Comté. Pontarlier fut prise et brûlée; les confédérés s'emparèrent de toutes les terres et des châteaux que des seigneurs bourguignons possédaient en deçà du Jura; les Bernois occupèrent Cerlier; Grandson, Orbe, Echallens, Jougne, reçurent des garnisons suisses.

Pendant que les Suisses attiraient ainsi sur eux toute la colère de leur puissant voisin pour une cause qui ne les touchait pas directement, l'empereur Frédéric, par l'ordre duquel ils avaient entrepris cette guerre, toujours séduit par l'espoir d'obtenir pour son fils la main de l'héritière de Bourgogne, fit la paix avec Charles sans s'inquiéter de ses alliés ni même de son frère Sigismond. Bien plus, le roi Louis XI, au moment même où il continuait à exciter les confédérés, par des promesses de subsides et de pensions, à la guerre contre le duc de Bourgogne, conclut avec lui une trève pour neuf années, par laquelle il les abandonnait au ressentiment de ce prince et s'engageait même à lui accorder le passage contr'eux s'ils continuaient à lui faire la guerre.

Ces trahisons, pourtant, ne les découragèrent pas. Les Bourguignons ayant attaqué les terres de l'évêque de Bâle, les Bernois, avec leurs alliés de la Suisse occidentale, se joignirent à ceux de la ligue inférieure pour les repousser et prirent ensuite et détruisirent Blamont, la plus forte place de la Franche-Comté; mais la disette et la peste qui régnaient dans cette contrée dévastée, les obligèrent à se retirer. Nicolas de Diesbach mourut de la peste et d'une blessure reçue devant Blamont; ainsi il ne vit pas la fin de cette guerre qu'il avait tant contribué à susciter.

La duchesse Yolande, régente de Savoye, quoique sœur de Louis XI, était dévouée aux intérêts du duc de Bourgogne.

C'est par ses états que passaient les soldats que Charles faisait recruter en Italie en vertu d'une alliance avec le duc de Milan. Aigle servait de place de rassemblement à ceux qui venaient par le Saint-Bernard; les Bernois s'en emparèrent et conclurent aussitôt une alliance perpétuelle avec l'évêque et les sept dixains du Valais. Le comte Jacques de Romont, baron de Vaud, de la maison de Savoie, était aussi dévoué que sa belle-sœur la duchesse Yolande aux intérêts du duc Charles, dont il était un des principaux capitaines. Une rupture était inévitable; elle eut lieu; Berne déclara la guerre et requit le secours de ses confédérés. Morat prêta serment à Berne et à Fribourg; Payerne envoya les clefs de ses portes; Cudrefin, qui tenta de résister, fut livrée au pillage; Estavayer fut prise d'assaut et mise à feu et à sang; Yverdun dut son salut à l'intercession du comte Jean de Valangin; dans l'espace de vingt jours, les Bernois et leurs alliés s'emparèrent de tout le pays de Vaud depuis Morat jusqu'à Coppet; Genève et Lausanne se rachetèrent à prix d'argent; d'ailleurs cette belle contrée, livrée au meurtre, au pillage et à l'incendie, fut en grande partie dépeuplée; le sénat de Berne fut obligé de censurer formellement les excès de ses guerriers.

Une attaque dirigée par l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie, frère du comte de Romont, contre la ville de Sion, eut pour résultat la perte du Bas-Valais pour la maison de Savoie. Les Haut-Valaisans, aidés par Berne et Soleure, repoussèrent l'armée savoyarde et conquirent tout le pays jusqu'à Saint-Maurice et au lac de Genève.

Cependant Charles-le-Hardi venait de faire la conquête de toute la Lorraine. Le jeune duc René, après lui avoir déclaré la guerre à l'instigation de Louis XI, s'était vu abandonner comme les Suisses à la vengeance de l'ennemi qu'il avait provoqué. Il chercha alors un appui auprès des Suisses et de la ligue inférieure. Charles fit une entrée triomphale dans la ville de Nancy, dont il comptait faire la capitale de son royaume, et qui devait être bientôt son tombeau. Ce fut la dernière lueur de sa prospérité prête à s'éteindre.

Dans ces circonstances, la situation du margrave Rodolphe devenait toujours plus critique. Maréchal de Bourgogne, gouverneur du Luxembourg, seigneur de nombreuses terres en Franche-Comté, un lien encore plus puissant devait l'attacher à la cause de Charles : son fils Philippe servait dans l'armée bourguignonne. D'un autre côté, Rodolphe était l'ami des Suisses; s'il possédait paisiblement son comté de Neuchâtel, c'est aux Bernois qu'il en était redevable, et il leur en avait prouvé sa reconnaissance en plus d'une occasion. Le sort des armes était incertain, le ressentiment du vainqueur, quel qu'il fût, pouvait lui être funeste. Un esprit d'insubordination commençait d'ailleurs à régner parmi ses sujets; accoutumés depuis des siècles à marcher toujours en guerre avec les confédérés, ils avaient pris part, malgré les défenses de leur prince, aux dernières expéditions, et une rupture avec les Suisses aurait été peut-être une épreuve trop forte pour leur fidélité chancelante. Tous les efforts de Rodolphe devaient donc tendre au rétablissement de la paix et c'est dans ce but, sans doute, qu'il fut le médiateur de celle qui fut conclue entre l'empereur et le duc, ce qui contribua à le rendre suspect et lui attira des reproches de la part des Suisses. Enfin, lorsque la conquête du pays de Vaud eut mis, à ce qu'il semblait, un obstacle insurmontable à un rapprochement, il tenta encore un dernier effort. A son invitation, les ambassadeurs de Bourgogne, d'Autriche et des confédérés se réunirent à Neuchâtel. On y arrêta les bases d'un traité de paix et une trève fut conclue pour achever de le négocier. Mais cette négociation demeura sans résultat; au commencement de l'année 1476, Charles-le-Hardi, maître de la Lorraine, délivré de toute inquiétude de la part de l'empereur et du roi de France, brûlant de se venger des Suisses, vint s'établir à Besançon à la tête d'une nombreuse armée. Le moment était venu pour Rodolphe de prendre un parti; il remit son comté entre les mains des confédérés, qui consentirent que son fils Philippe continuât de servir dans l'armée du duc, à condition que lui-même vint fixer sa résidence soit à Berne, soit à Soleure, ce qui n'empêcha pas, tant que dura la guerre,

qu'il n'accourût sur tous les points menacés pour diriger les préparatifs de défense.

Le comté de Neuchâtel se trouvait en effet exposé aux premières attaques de l'ennemi. Rodolphe y avait fait venir cinq cents hommes de ses terres d'Allemagne pour le défendre de concert avec les milices de l'état; à l'approche de l'armée bourguignonne, quelques centaines d'hommes de Berne et de Soleure vinrent se joindre à eux et furent logés dans la ville et le château de Neuchâtel et à la Tour-Bayard qui défendait le passage de la Chaîne.

L'ennemi pénétra dans le comté par les Verrières et tenta de forcer ce passage, mais la résistance qu'il y rencontra lui fit rebrousser chemin; il déboucha par Orbe dans le pays de Vaud et vint mettre le siége devant Grandson. La garnison, après avoir défendu la ville tant qu'elle fut tenable, se retira dans le château qui fut dès ce moment en butte au feu continuel de l'artillerie bourguignonne. Les vivres et les munitions manquaient; une tentative eut lieu sans succès pour ravitailler la place du côté du lac; cependant les défenseurs du château ne se décourageaient pas, jusqu'à ce que, sur l'assurance mensongère que Fribourg était prise et Berne et Soleure prêtes à succomber, abusés par de perfides promesses, ils se rendirent et furent tous ou noyés dans le lac ou pendus à des arbres. Ils moururent avec un calme qui effraya l'ennemi. Ce fut, dit un historien, le dernier jour de l'honneur de Charles et de sa prospérité.

Son camp, par l'opulence et le luxe qui y régnaient, ressemblait à une capitale ou à une grande ville de commerce; les populations du pays de Vaud, qui le regardaient comme leur libérateur, venaient en foule grossir les rangs de son armée. Son plan était de marcher sur Berne par Neuchâtel et Arberg.

Cependant Berne, dans ce grand danger, appelait aux armes tous ses alliés et confédérés. L'avoyer Nicolas de Scharnachthal s'était rendu à Morat avec la bannière; avec lui était Jean de Halwyl, déjà célèbre dans les guerres étrangères, maintenant défenseur de la cause que sa famille avait si long-temps

combattue. Bientôt ils furent rejoints par les bannières de tous les confédérés et de plusieurs villes et seigneurs de la ligue inférieure; les Lucernois conduits par le vieil avoyer Hassfurter, qui depuis trente ans les commandait dans toutes les batailles; les Zuricois, par leur bourgmestre Henri Gœldlin et par Jean Waldmann, que ses talents et son courage avaient tiré de son humble condition pour l'élever à une fortune qui ne fut égalée que par la chute tragique qui la termina; à la tête de la milice de Schwytz marchait le petit-fils de Ital Reding. Ils se dirigèrent sur Neuchâtel; là ils apprirent le massacre de Grandson. Enflammés de colère, ils ne voulurent pas perdre de temps à se délasser dans la ville et allèrent se loger dans les villages du vignoble. La bannière de la ville de Neuchâtel les suivit avec tout ce qui restait de bourgeois; les autres se trouvaient avec les milices du comte, qui gardaient Boudry et tous les passages de l'Areuse.

Le 2 mars 1476, au point du jour, toute l'armée des confédérés se trouvait réunie dans les plaines entre Boudry et Bevaix. Les différents corps qui la composaient se mirent en marche dans la direction de Vaumarcus, sans ordre de bataille, sans commandant en chef. Arrivés devant Vaumarcus, dont le seigneur, Jean de Neuchâtel, avait ouvert son château au duc de Bourgogne et pris service dans son armée, ils tentèrent inutilement de s'en emparer. Cependant la bannière de Schwytz et celle de Berne, à laquelle s'étaient joints les divers alliés de cette ville et entr'autres les bannières de Neuchâtel et de Valangin, se portèrent en avant par Fresens et Vernéaz, dispersèrent les troupes légères des Bourguignons, et arrivèrent sur les hauteurs au-dessus de la Lance, d'où l'on découvrit toute l'armée ennemie en marche qui couvrait la plaine depuis Concise jusqu'à Onnens.

Elle venait de quitter son camp retranché auprès de Grandson, dans une contrée favorable pour y déployer ses nombreux bataillons et pour faire agir son artillerie et sa cavalerie; mais l'ardeur et la présomption de Charles l'engagèrent, contre l'avis de ses principaux capitaines, à se porter en avant. Il ne

s'attendait point à être attaqué et se proposait de camper ce jour-là auprès de Vaumarcus. Aussitôt qu'il fut informé de l'approche des Suisses, il quitta le corps d'armée du centre avec lequel il marchait et accourut à l'avant-garde dont il prit le commandement.

Lorsque les Suisses aperçurent l'armée ennemie au-dessous d'eux dans la plaine, leurs chefs auraient voulu faire une halte pour attendre le reste de l'armée des confédérés, dont une partie n'avait pas même encore atteint Vaumarcus, mais l'ardeur du soldat, et surtout l'impatience des Bernois de venger leurs frères d'armes traîtreusement mis à mort devant Grandson, ne le permirent pas : « En avant! Grandson! Grandson! » criait-on dans tous les rangs. Les bannerets descendirent de cheval, prirent en main les bannières, et marchant en tête de la colonne sans regarder derrière eux, ils commencèrent à descendre la pente de la montagne du côté de Concise. Arrivés à la plaine, ils virent, de deux côtés différents, deux corps de cavalerie qui s'avançaient au trot. Les bannières et les piques furent plantées en terre et officiers et soldats se mirent à genoux, selon leur coutume, pour se recommander à Dieu. Un concert d'injures et de rires insultants se fit entendre dans les rangs ennemis. Charles, croyant qu'ils demandaient merci, fit commencer le feu de son artillerie, tandis que la cavalerie se disposait à les attaquer sur les flancs. Il était entre neuf et dix heures du matin. Les Suisses, au nombre d'environ huit mille hommes, formèrent un carré hérissé de tous côtés de longues piques. Charles, à la tête d'une partie de sa cavalerie, les attaqua du côté du lac, et le comte de Château-Guyon, à la tête de l'autre division, du côté de la montagne; mais ils soutinrent ce choc sans s'ébranler. Cependant leur position ne laissait pas d'être critique; la cavalerie avait peu souffert dans ces charges infructueuses, et l'avant-garde seule des Bourguignons avait été engagée. Alors le duc, pour les attirer dans la plaine, commanda un mouvement rétrograde à son infanterie et à son artillerie. Cette manœuvre, exécutée avec précipitation et avec quelque désordre, lui devint funeste. Le corps de bataille, qui

suivait l'avant-garde à quelque distance, la prit pour une fuite; le cri de : « Sauve qui peut! » se fit entendre, et toute cette masse, infanterie, cavalerie, bagages, se précipita pêle-mêle en arrière, entraînant avec elle l'arrière-garde, sans que tous les efforts de Charles, qui frappait à coups d'épée sur les fuyards, parvinssent à les arrêter. Furieux, il vola de nouveau à l'avant-garde, espérant arrêter l'ennemi à la tête de sa cavalerie d'élite et donner ainsi au reste de l'armée le temps de se remettre de sa terreur et de se rallier dans son camp retranché devant Grandson. Il était trois heures après midi. Le ciel, jusqu'alors pluvieux, s'éclaircit, et l'on vit briller des armes sur les hauteurs qui dominent la Lance. Les trompes connues sous le nom du *taureau d'Uri* et de la *vache d'Unterwalden*, et qui servaient de signaux de bataille aux troupes de ces deux cantons, firent entendre leurs formidables mugissements. C'étaient les confédérés qui s'étaient arrêtés autour de Vaumarcus, et qui, au bruit du canon, s'étaient aussitôt remis en marche. Charles, qui avait cru jusqu'alors avoir affaire à l'armée entière, s'écria : « Si ceux-ci nous ont déjà donné tant de besogne, que sera-ce » quand nous les aurons tous sur les bras? » Cependant il fit aussitôt ses dispositions pour les repousser, mais dès qu'ils eurent rejoint leurs compagnons dans la plaine, ils marchèrent en avant au pas de charge, sans beaucoup d'ensemble, mais avec une impétuosité irrésistible. Trois fois le duc se jeta au devant d'eux à la tête de sa cavalerie, toujours en vain. La dernière lutte et la plus opiniâtre eut lieu le long de l'Arnon. Charles eut un cheval tué sous lui; Château-Guyon fut tué près du moulin de l'Arnon, après avoir tenté par deux fois d'arracher la bannière de Schwytz des mains du banneret. Mais ni l'exemple du prince, ni le dévouement de tant de nobles capitaines ne purent plus retenir les restes découragés de l'armée. Tout était perdu; Charles dut lui-même s'enfuir avec cinq compagnons seulement, et ne s'arrêta qu'au-delà des monts, à Nozeroy. Les Suisses poursuivirent les fuyards jusqu'à ce que la nuit vint les arrêter; alors ils rendirent grâce de la victoire qu'ils venaient d'obtenir. Leur fureur se ranima quand

ils virent leurs frères pendus aux arbres autour du château de Grandson, et le supplice de la garnison bourguignonne expia cette violation des lois de l'humanité et du droit des nations. Il ne restait plus de Bourguignons que ceux qui occupaient le château de Vaumarcus. Les gens de la comté, avec quelques milices bernoises, furent chargés de s'en emparer, mais la garnison profita de l'obscurité de la nuit et de la fatigue des assiégeants pour s'échapper par une porte ouvrant sur le ravin au bord duquel est situé le château. Ceux-ci l'escaladèrent le lendemain matin, et n'y trouvant personne, ils le réduisirent en cendres.

Les vainqueurs se partagèrent alors les dépouilles des vaincus. Non-seulement toute l'artillerie du duc, composée de quatre cents pièces de canon, avec une multitude d'armes de toute espèce et d'immenses approvisionnements en munitions de guerre et de bouche, mais encore des richesses non moins considérables en or et argent monnayés, en bijoux, en vaisselle, en étoffes précieuses, tout ce qui sert, en un mot, au luxe d'une cour somptueuse, tomba entre les mains de ces hommes simples et endurcis, qui savaient à peine l'usage qu'on pouvait faire de toutes ces magnificences. Ils apprirent ainsi à connaître des besoins nouveaux; la passion de s'enrichir s'empara d'eux; la guerre qu'ils n'avaient connue jusqu'alors que comme le moyen de faire respecter leurs droits, devint pour eux un métier, un moyen d'arriver rapidement à la fortune, et fit dédaigner la voie plus lente et plus sûre du travail et de l'économie.

Après la bataille de Grandson, les alliés de Charles commencèrent à se tourner du côté du roi de France. Louis félicita les confédérés de leur victoire et chercha à leur faire oublier par ses flatteries et ses présents, l'abandon où il les avait laissés dans le plus grand danger. Quant à Charles, livré à une sombre et farouche douleur, il pressait avec ardeur les préparatifs de sa vengeance; il leva dans toutes ses provinces de l'argent et des soldats; les cloches des églises furent fondues pour en faire des canons; bientôt il se trouva à la tête d'une armée plus

nombreuse que la première, et put se permettre de nouveau un langage menaçant, même vis-à-vis du roi de France auquel il avait écrit après sa défaite dans des termes dont l'humilité avait dû coûter beaucoup à son orgueil. Il passa le Jura avec son armée et vint s'établir à Lausanne. Bien qu'il y parût comme allié, ses soldats commirent dans cette malheureuse contrée les mêmes vexations et les mêmes cruautés que les Suisses y avaient exercées comme ennemis peu de mois auparavant.

C'était surtout à Berne que Charles avait voué une haine implacable; c'était elle aussi qui se trouvait la première et presque seule exposée à sa vengeance. La saison des pâturages était venue, et tous les bergers étaient dispersés sur les Alpes. La puissance de Berne, les vues ambitieuses qu'on lui attribuait, commençaient à donner de l'ombrage aux confédérés. On ne se croyait pas obligé à défendre Morat et le pays de Vaud, qui étaient en dehors de l'alliance. Mais, dans ce grand danger, Berne ne perdit pas courage et se souvint de la main qui l'avait préservée miraculeusement de tant de périls depuis trois siècles. Comme aux jours de Laupen, toute famille bourgeoise où se trouvait un père et un fils ou deux frères en âge de porter les armes, reçut l'ordre d'envoyer l'un des deux à la défense de Morat; tous les sujets de la république furent requis de se rendre en armes au chef-lieu. Adrien de Bubenberg fut rappelé de l'espèce d'exil où il vivait depuis le commencement de la guerre. Heureux de pouvoir défendre sa patrie comme soldat du danger qu'il n'avait pu détourner d'elle comme homme d'état, il se rendit à Morat et jura avec tous les hommes sous ses ordres de s'ensevelir sous les ruines de cette ville plutôt que de la rendre à l'ennemi. En même temps, les sollicitations les plus pressantes étaient adressées à tous les alliés et confédérés de Berne; ils comprirent enfin que Morat était la seule barrière qui pût arrêter le torrent prêt à déborder et sur Berne et sur la confédération, ils appelèrent leur jeunesse sous les drapeaux et se préparèrent à marcher au secours de leur alliée. Plusieurs villes de l'alliance inférieure en firent autant malgré

la défense de l'empereur; la noblesse autrichienne se mit en marche; le jeune duc René de Lorraine, qui, chassé de ses états, régnait encore sur les cœurs de ses sujets, arriva aussi à la tête de trois cents cavaliers qui lui étaient restés fidèles.

Le comte de Romont avait précédé le duc et le gros de l'armée. Il entreprit de traverser le marais pour attaquer Anet et Cerlier, et pénétrer dans le comté de Neuchâtel. Un Neuchâtelois nommé Baillod défendit à lui seul le pont de Thielle contre l'armée ennemie. Les populations des deux côtés de la rivière, y compris les femmes, accoururent en armes, repoussèrent l'ennemi au-delà du marais, le chassèrent de Cudrefin où il essaya de se maintenir, et le forcèrent de se réfugier à Estavayer. Le banneret Bellenost du Landeron, dont la valeur avait surtout contribué à ce succès, fut armé chevalier, le lendemain, par le comte Rodolphe, sous le grand portail de l'église de Neuchâtel. Baillod fut décoré d'une chaine d'or et d'une médaille dont la légende rappelait son héroïque action.

Aussitôt après la retraite du comte de Romont, le duc vint camper devant Morat; toute la campagne était couverte de ses tentes. « J'ai devant moi, » écrivait Bubenberg au sénat de Berne, « le duc de Bourgogne et toute son armée; mais soyez » sans inquiétude; ne précipitez rien, et attendez les confé- » dérés; nous ferons notre devoir. » En effet, lui et les deux mille hommes sous ses ordres soutinrent avec une constance inébranlable tous les assauts de l'ennemi et le feu d'une nombreuse artillerie; les brèches faites pendant le jour étaient réparées pendant la nuit; l'ordre le plus parfait régnait dans la ville; tous agissaient avec le calme d'hommes résolus à mourir pour leur devoir et pour leur pays.

Cependant Berne se préparait à soutenir la crise qui était imminente; les troupes des confédérés arrivaient sans interruption; des messagers allaient sur toutes les routes presser l'arrivée de ceux qui étaient encore en retard; des tables étaient dressées dans les rues, qui étaient illuminées pendant la nuit; les troupes, en arrivant, prenaient à la hâte quelques rafraichissements et se remettaient aussitôt en marche pour joindre l'armée.

Le 22 juin 1476, jour anniversaire de celui où Rodolphe d'Erlach avait vaincu à Laupen l'armée de la noblesse cent trente-sept ans auparavant, l'armée assista à Güminen au service divin, puis les chefs firent leurs dispositions pour le combat. Halwyl commandait l'avant-garde; le corps de bataille fut placé sous les ordres de Waldmann et de Guillaume Herter, chef des Strasbourgeois; le vieux Gaspard de Hertenstein, de Lucerne, commandait l'arrière-garde. Les chefs avaient peine à contenir l'impatience de leurs soldats. L'avant-garde se mit en marche au travers d'une forêt. La pluie tombait par torrens. Au sortir de la forêt, toute l'armée bourguignonne s'offrit à leurs regards, ayant son front protégé par son artillerie, par une palissade et un fossé.

Halwyl leur rappela en peu de mots le glorieux anniversaire de ce jour, l'odieux massacre de Grandson, la protection de Dieu qui ne les avait jamais abandonnés. Ils se mirent à genoux; l'un d'eux prononçait à haute voix la prière et tous les autres répétaient « amen. » En ce moment les rayons du soleil percèrent les nuages et cet astre brilla de tout son éclat. Halwyl se relève en brandissant son épée: « C'est Dieu qui nous éclaire, » s'écrie-t-il, « en avant! chers compagnons, songez à vos femmes et à vos enfants! » Et ils se précipitent au milieu du feu de l'artillerie. Beaucoup de Suisses et de leurs alliés périrent dans cette première attaque; le duc René eut son cheval tué sous lui. Cependant Halwyl, par une manœuvre habile et hardie, parvint à tourner l'aile droite de l'ennemi et à s'emparer de son artillerie; la palissade fut en partie arrachée; les Suisses transportèrent à force de bras leurs canons au-delà du fossé, tournèrent ceux de l'ennemi contre lui-même et le forcèrent à se replier sur le corps principal où se trouvait le duc en personne. Là, le combat recommença avec une nouvelle fureur; Halwyl, Waldmann, Hertenstein, rivalisaient d'efforts et de courage. Bubenberg les seconda par une sortie à la tête de la garnison de Morat; enfin l'acharnement avec lequel les Suisses combattaient, et une manœuvre habile de Hertenstein qui menaçait de couper la retraite à l'ennemi, décidèrent la

victoire en faveur des confédérés. Quinze cents gentilshommes gisaient sur le champ de bataille. Au moment où Charles ordonnait au duc de Sommerset, chef d'un corps auxiliaire anglais qui s'était particulièrement distingué, de couvrir la retraite de l'infanterie, ce seigneur tomba frappé d'une balle. La déroute se mit dans l'armée; on commença à fuir dans toutes les directions. Le duc, au désespoir, se sauva presque seul et courut sans s'arrêter jusqu'à Morges.

Cependant le carnage ne cessa pas avec la bataille. Au cri de « Grandson! Grandson! » les confédérés affamés de vengeance tuaient tout ce qui se trouvait sur leur passage sans faire quartier à personne. Plus de la moitié de l'armée bourguignonne périt sous leurs coups ou dans les eaux du lac. Enfin, arrivés à Avenches, la fureur des vainqueurs se ralentit; ils laissèrent échapper les restes de l'armée bourguignonne et s'agenouillant sur le champ de bataille, ils rendirent grâces à Dieu. Des messagers portant des rameaux de verdure furent envoyés dans tous les états confédérés, et bientôt après, le son de toutes les cloches de la Suisse annonça aux populations cette brillante victoire et cette heureuse délivrance.

Après le partage des dépouilles, qui furent loin pourtant d'égaler en richesse celles de Grandson, après avoir, selon l'antique usage, passé trois jours sur le champ de bataille, la plus grande partie des confédérés se mirent en marche pour regagner leurs foyers. Ils reçurent, à leur passage à Berne, de nombreux témoignages de reconnaissance et d'affection. Le reste, à l'invitation de Berne, passa dans le pays de Vaud pour punir la duchesse Yolande, le comte de Romont et l'évêque de Genève de leur participation à la guerre. Ce malheureux pays fut de nouveau dévasté; ses habitants se réfugiaient en foule dans les pays voisins. La paix fut enfin conclue entre la maison de Savoie et les confédérés par la médiation du roi de France, qui ne voulait pas que rien les détournât de continuer la guerre contre le duc de Bourgogne. Les princes de Savoie payèrent les frais de la guerre, cédèrent le Bas-Valais

aux Haut-Valaisans, Aigle et quelques autres terres aux Bernois, Morat à Berne et à Fribourg.

Quelque temps après la bataille de Morat, un parti de six à huit cents Bourguignons passa le Doubs pour piller les montagnes de la seigneurie de Valangin. Un homme courageux nommé Jean Droz alla aussitôt sonner le tocsin au clocher du Locle, et fit avertir les gens de la Sagne et du Val-de-Ruz. Quand il eut réuni une troupe suffisante, laissant les ennemis continuer le pillage, il alla les attendre au passage du Doubs, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent chargés de butin. Fondant alors sur eux à l'improviste, il les défit complétement, tellement qu'il n'en réchappa qu'un petit nombre qui parvinrent à se sauver à la nage, laissant dans les mains des vainqueurs tout le butin qu'ils avaient fait, et un drapeau qui fut déposé dans l'église du Locle en mémoire de cette journée.

Tandis que sur l'invitation du roi de France, les capitaines qui s'étaient signalés dans les dernières batailles se rendaient en ambassade auprès de ce prince, qui les combla d'honneurs et de présents, le malheureux Charles, que des revers si subits et si imprévus aigrissaient sans l'éclairer, accablait tour-à-tour de demandes exorbitantes et de reproches amers les états de ses provinces qui se lassaient d'épuiser les ressources du pays pour subvenir à ses entreprises insensées, éloignait de lui par son humeur intraitable ses plus anciens et plus fidèles serviteurs, et donnait sa confiance à des étrangers qui le trahissaient. Le duc René, de son côté, avait repris le chemin de ses états; l'amour de ses sujets lui en facilita la conquête et lui ouvrit enfin les portes de sa capitale. Deux jours après, Charles arrivait avec ce qu'il avait pu rassembler de troupes, pour faire lever le siége. Au lieu de se laisser enfermer dans la place, René partit aussitôt pour aller solliciter le secours de ses amis les Suisses; il parut devant les conseils et devant la diète, il parla de Morat, il versa des larmes et intéressa tout le monde en sa faveur. Le duc de Bourgogne continuant d'ailleurs à menacer les confédérés, ils jugèrent qu'il leur convenait mieux de porter la guerre au dehors que de l'attendre chez eux. Huit

mille hommes se mirent en marche au cœur de l'hiver; Waldmann et plusieurs autres capitaines qui avaient commandé à Grandson et à Morat faisaient partie de l'expédition. Le duc René, qui les avait précédés, vint à leur rencontre, et, réjoui de les voir si nombreux et bien disposés pour son service, il descendit de cheval et se mit à marcher au milieu d'eux, la hallebarde sur l'épaule. Ils arrivèrent devant Nancy lorsque sa fidèle garnison, ayant épuisé tous les vivres, était réduite à se nourrir des aliments les plus dégoûtants.

Malgré les représentations de tous ses capitaines, Charles s'obstina à offrir la bataille, avec des troupes découragées, affaiblies par la misère et par la défection, à un ennemi supérieur en nombre et dont il n'avait que trop éprouvé la puissance. Le comte de Campobasso, seigneur italien qui possédait toute sa confiance mais qui le trahissait depuis long-temps, quitta son camp à la tête de six cents lances et vint offrir ses services au duc de Lorraine; mais les Suisses déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas un traître dans leurs rangs. La bataille eut lieu le 5 janvier 1477. L'issue n'en fut pas long-temps douteuse. Presque tous les principaux seigneurs bourguignons perdirent la vie ou la liberté. Le comte Philippe de Rothelin, fils du comte de Neuchâtel, fut du nombre de ces derniers. Charles lui-même fut tué dans la mêlée sans qu'on ait su d'abord ce qu'il était devenu. Deux jours après la bataille, le cadavre du dernier prince de cette puissante maison de Bourgogne fut retrouvé nu, souillé de sang, en partie dévoré par les loups, dans un marais glacé, sous un monceau de cadavres inconnus. Il fut enseveli honorablement à Nancy après avoir été exposé trois jours sur un lit de parade avec les insignes de son rang. Le duc René de Lorraine vint, à la tête de sa cour, rendre les derniers devoirs aux restes mortels de son redoutable ennemi, s'agenouilla, lui baisa la main : « Cher cousin, » dit-il les larmes aux yeux, « vous nous avez fait bien du mal; Dieu veuille avoir » votre âme! »

CHAPITRE XXV.

LES SUITES DE LA GUERRE DE BOURGOGNE.

Après la mort de Charles-le-Hardi, Louis XI s'empara du duché de Bourgogne; les Pays-Bas et la Franche-Comté passèrent, par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, sous la domination de la maison d'Autriche. Les états de cette dernière province souhaitaient d'être admis dans la confédération; Berne favorisait leur désir, mais les petits cantons craignaient de voir leur influence trop amoindrie par l'agrandissement de l'union, et cette proposition n'eut pas de suite.

Les Bernois usèrent au moins de l'ascendant que leur donnait la victoire pour obtenir de la duchesse Yolande de Savoie, qui recherchait leur alliance, l'indépendance de Fribourg. Le 23 août 1477, cette ville devint une ville libre et impériale, après avoir passé vingt-cinq ans sous la maison de Savoie, et se chargea, pour prix de son affranchissement, d'une partie des dettes que ses anciens souverains avaient contractées pendant la guerre. Bientôt après, l'évêque de Genève conclut, pour lui-même et pour la ville de Genève, un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg.

Depuis la guerre de Bourgogne, les princes étrangers commencèrent, d'après l'exemple de la France, à rechercher l'alliance des confédérés, ou s'efforcèrent du moins d'avoir des Suisses à leur solde. Non-seulement les cantons s'engageaient par des traités ou *capitulations* à leur fournir des troupes sous des conditions déterminées, mais la passion du service militaire était telle, que les Suisses s'enrôlaient en foule pour des services non avoués par leurs gouvernements, et que ni les défenses, ni les peines les plus rigoureuses et les supplices même ne pouvaient les en détourner. Ils rapportaient pour la

plupart dans leur patrie des habitudes de luxe et de licence, et trop souvent ils se trouvèrent appelés à combattre les uns contre les autres sous des drapeaux étrangers. Les gouvernements, comme les magistrats et les hommes influents dans les cantons, prostituaient leur indépendance et leur dignité en se mettant à la solde de l'étranger. « On marchandait, » dit un historien suisse avec une énergique vérité, « on marchandait » les Suisses comme le bétail destiné à la boucherie. »

Le pape Sixte IV. fut un des premiers à comprendre le parti qu'il pourrait tirer de leur bravoure dans ses démêlés avec les autres princes de l'Italie. Il leur envoya un légat pour leur proposer une alliance et leur offrir des subsides. En même temps cet envoyé leur vendait à prix d'argent des *indulgences*, c'est-à-dire le pardon de leurs péchés. Cette funeste facilité offerte à des populations crédules et superstitieuses accrut sensiblement la licence des mœurs ; les subsides promis aux Suisses qui entrèrent au service du pape leur furent payés avec l'argent dont ils avaient eux-mêmes payé une trompeuse sécurité.

C'était surtout contre le duc de Milan que le pape désirait diriger les armes des Suisses. Mais ceux-ci hésitaient à déclarer la guerre à ce prince qui ne leur avait donné aucun sujet de plainte. Les négociateurs romains furent cependant plus heureux auprès d'Uri. Ce canton n'avait pas encore pu oublier la perte de Bellinzone ; des coupes de bois dans une forêt sur la frontière fournirent le prétexte ; Uri requit ses confédérés.

Les cantons déférèrent à regret à cette réquisition qui ne leur paraissait pas suffisamment justifiée, mais ils ne crurent pas pouvoir s'y refuser. Leurs bannières passèrent les Alpes au commencement de l'hiver ; Bubenberg, Waldmann faisaient partie de cette expédition ; mais avant d'avoir fait aucune action d'éclat, la rigueur de la saison et le manque de vivres les obligèrent à ajourner leur entreprise et à repasser les Alpes tandis qu'elles étaient encore praticables, laissant un détachement de six cents hommes pour occuper le village de Giornico qui fermait l'entrée de la Léventine. Instruits de leur petit nombre, les Milanais entreprirent de les attaquer avec quinze mille

hommes; mais les Suisses, ayant remarqué leurs préparatifs, dirigèrent les eaux du Tessin sur les prairies en avant de Giornico.

Le 28 décembre 1478, les Milanais se mirent en marche pour attaquer les Suisses, mais ils trouvèrent devant eux une vaste plaine de glace sur laquelle ils ne pouvaient avancer qu'en désordre et avec de grands efforts. Les Suisses, qui s'étaient munis de crampons, les observaient immobiles dans leurs retranchements. Quand ils se trouvèrent à portée, Frischhans Theilig, chef des Lucernois, les attaqua brusquement. Il était impossible d'accepter le combat dans cette position; ils durent rétrograder une lieue de chemin, toujours poursuivis par les Suisses, avant de retrouver la terre ferme. Mais ils étaient harassés de fatigue; les canons et les cavaliers se trouvaient pêle-mêle avec les fantassins, ensorte que toute résistance était devenue impossible; ils prirent la fuite laissant un grand nombre de morts et de prisonniers et toute leur artillerie entre les mains des vainqueurs. Cette victoire remportée avec des forces si disproportionnées fut regardée comme miraculeuse. La paix fut conclue bientôt après par la médiation de Louis XI.

Soleure et Fribourg demandaient d'être admises au nombre des états confédérés, dont ces deux villes avaient partagé depuis long-temps les périls et les succès. Berne appuyait leur demande par reconnaissance aussi bien que pour son propre intérêt et celui de la confédération, et Zurich et Lucerne lui étaient également favorables; mais les petits cantons, inquiets de la puissance croissante des villes et de Berne en particulier, craignaient, si leur nombre venait à augmenter, de n'avoir plus aucune autorité dans cette confédération dont ils étaient les fondateurs. Sur leur refus, les cinq villes avaient conclu entre elles une combourgeoisie que ceux-ci envisageaient comme une infraction aux alliances et dont ils demandaient avec instance la révocation. Une autre source de division provenait du partage du butin fait dans la guerre de Bourgogne, les petits cantons soutenant qu'il devait être partagé également entre tous les états qui avaient tous concouru, chacun selon ses

moyens, à la défense commune, tandis que les villes prétendaient que le partage devait avoir lieu d'après la force des troupes mises en campagne. De nombreuses diètes étaient demeurées sans résultat; l'irritation allait toujours croissant. Enfin une nouvelle diète fut convoquée à Stantz. Elle n'eut pas plus de succès que les précédentes; les députés se séparaient enflammés de colère et la dissolution de la confédération paraissait imminente, lorsque Henri Imgrund, curé de Stantz, parut au milieu d'eux, hors d'haleine, couvert de sueur : frère Nicolas de Flüe leur demandait de différer quelques moments leur départ; il voulait se faire entendre à eux sur la situation de la patrie. Ils restèrent.

Nicolas Lœwenbrugger, surnommé de Flüe *(du Rocher)*, d'après le lieu qu'habitait sa famille dans le canton d'Unterwalden, près de Saxelen, avait été élevé au milieu des travaux des champs et du soin des troupeaux. Dès sa tendre enfance, un penchant inné l'attirait vers le monde invisible; souvent, après les travaux de la journée, il quittait les jeux de ses camarades, pour aller dans la solitude s'entretenir avec Dieu. Plus avancé en âge, il avait coutume, la nuit, quand tous les siens étaient endormis, de se relever pour prier, quelquefois dans les bois qui entouraient sa demeure, quelquefois dans quelque église ou chapelle du voisinage; le matin, il retournait à ses occupations ordinaires. Il se maria par déférence pour le désir de ses parents, et remplit consciencieusement les devoirs d'un père de famille. Quand son pays en danger réclama le secours de son bras, il porta les armes dans la guerre de Zurich et dans la conquête de la Thurgovie, et se fit remarquer par son humanité après la victoire aussi bien que par son courage dans le combat. Plus tard, et malgré sa répugnance pour les affaires temporelles, la confiance de ses concitoyens l'appela aux fonctions de juge et de membre du conseil où il se signala par sa scrupuleuse probité et la rectitude de son jugement. Il refusa à réitérées fois la charge de landammann du canton. Une sentence injuste, rendue en sa présence, acheva de rendre insurmontable son éloignement pour ses fonc-

tions : « Quand cette sentence fut prononcée, je vis, disait-il, » des flammes sortir de la bouche de ces juges iniques. » Peu après la naissance de son dixième enfant, il se retira, avec le consentement de sa femme, dans une contrée solitaire et sauvage qu'il avait affectionnée dès son enfance, et où on lui construisit une étroite cellule. Là, quelques planches étaient son lit et une pierre son oreiller, non qu'il songeât à se faire un mérite de ses austérités, mais il éprouvait le besoin de se dégager de tous les liens qui l'attachaient à la vie matérielle et l'empêchaient de diriger toutes les facultés de son âme vers la contemplation de Dieu et de l'éternité. Il vécut vingt ans sans autre nourriture corporelle que celle qu'il prenait tous les mois dans la communion. Il parlait de cette abstinence comme d'une propriété de sa constitution et n'y voyait lui-même rien de méritoire ni de surnaturel. De toutes parts on venait chercher auprès de lui des directions et des conseils qui ne restaient jamais sans bénédiction, parce qu'il les puisait à la source de la véritable et éternelle sagesse.

Son ami Imgrund était accouru auprès de lui pour lui annoncer que la diète était au moment de se dissoudre et la guerre d'éclater entre les confédérés. Il en avait reçu le message dont il venait de s'acquitter.

A l'aspect de cet homme vénérable, à la taille haute et droite, aux membres exténués par le jeûne et les veilles, au teint brûlé par le soleil, au regard plein de douceur et de sérénité, toute cette assemblée naguère si turbulente se leva en silence et le salua avec respect. Avec la même simplicité, la même cordialité que s'il se fût agi de ramener la concorde au sein d'une famille de pauvres villageois, il exhorta les villes à renoncer à leur combourgeoisie qui inquiétait et affligeait leurs anciens confédérés; il rappela à ceux-ci les titres que Soleure et Fribourg s'étaient acquis à être admises dans leur alliance; il conseilla de partager les conquêtes d'après les cantons, les dépouilles et les contributions de guerre d'après le nombre des hommes; il exhorta tous les confédérés à vivre dans la concorde, à ne pas trop étendre leurs frontières, à ne pas se mêler

des querelles étrangères, à se garder des princes étrangers et de leurs présents. « Dieu, dit la chronique, bénit les paroles » du pieux ermite, et en moins d'une heure tout fut terminé. » Le même jour, 22 décembre 1481, Soleure et Fribourg furent reçues dans l'alliance. Un traité qui fut appelé la convention ou le *convenant* de Stanz confirma les alliances perpétuelles, la charte des prêtres et celle de Sempach, et établit de nouvelles règles pour le maintien de la paix entre les confédérés et de l'obéissance due aux autorités dans chaque canton. Tous les cantons adressèrent des remercîments à l'humble frère Nicolas, pacificateur de la Suisse. Comme après la paix qui termina la guerre de Zurich, comme après la victoire de Morat, les cloches de toutes les églises annoncèrent d'un bout de la Suisse à l'autre cette heureuse nouvelle. « Elles célébraient, » dit l'historien de la Suisse, « la victoire que les confédérés venaient « de remporter sur eux-mêmes. »

CHAPITRE XXVI.

WALDMANN.

Jean Waldmann, qui avait pris une part si glorieuse aux victoires de Grandson, de Morat et de Nancy, était né au canton de Zug, dans ce village de Birkenstorff qui fut incendié dans la guerre de Zurich par le bourgmestre Stüssi. Amené très-jeune en cette ville, il y exerça d'abord la profession de tanneur et ne se fit remarquer que par sa conduite turbulente et la licence de ses mœurs; mais peu à peu l'ambition lui apprit à imposer quelque frein à ses autres passions, et sa belle figure, son courage et la supériorité de son esprit, lui gagnèrent la faveur de ses nouveaux concitoyens. Bientôt on le vit briller dans les diètes des confédérés aussi bien qu'à la tête de leurs armées; enfin il parvint à se faire élire à la charge de bourgmestre en

écartant son compétiteur, l'ancien bourgmestre Henri Göldlin, d'une puissante et noble famille, et qui dès ce moment jura la perte du parvenu qui l'avait supplanté.

Ainsi l'ancien ouvrier tanneur se trouvait à la tête du premier canton de la confédération, possesseur de plusieurs seigneuries, recherché par les rois et les princes, dont les présents et les pensions l'avaient rendu le particulier le plus riche de la Suisse.

On l'a soupçonné de son vivant de nourrir des projets semblables à ceux qui entrainèrent jadis la chute d'Orgétorix. Certain est-il qu'il éprouvait l'ambition d'élever son canton au plus haut degré de puissance et de prospérité, et que pour y parvenir il ne craignait de heurter ni les préjugés, ni les intérêts, ni même quelquefois les droits des corporations et des particuliers. Il voulut arrêter l'accumulation des richesses entre les mains du clergé et astreindre ses membres à une vie plus régulière; il entreprit de détruire l'influence que la constitution attribuait encore à la noblesse et aux patriciens, et il s'attira ainsi la haine de ces deux ordres. Le bon emploi des revenus publics n'empêchait pas qu'on ne supportât impatiemment l'augmentation des impôts. Satisfaits de le voir creuser lui-même la fosse où ils espéraient le faire tomber, ses ennemis cachés applaudissaient à ses réformes et lui en suggéraient toujours de nouvelles. Il n'était pas aisé de réprimer l'esprit de licence que les longues guerres avaient introduit parmi la population des campagnes et de relever l'agriculture de la décadence où elle était tombée. Waldmann voulut que le commerce et l'industrie restassent le partage exclusif des bourgeois de la ville, et que les gens de la campagne s'appliquassent uniquement à la culture des terres. De nombreuses ordonnances sur les restrictions à apporter à certaines cultures, sur la conservation des bois, sur le commerce des vins, sur la fréquentation des auberges, indisposèrent de plus en plus des populations peu habituées à la contrainte et envers lesquelles Waldmann avait pour maxime qu'il fallait agir par l'autorité plutôt que par la persuasion. Une ordonnance destinée à réprimer le luxe et la dissipation excita

un mécontentement d'autant plus vif, que Waldmann lui-même, homme de plaisir, ne donnait pas l'exemple de s'y conformer.

En faisant ces choses, le but qu'il se proposait était en général louable, et on ne peut guères lui reprocher que de n'y avoir pas apporté assez de prudence et de modération. Mais une action odieuse vint imprimer à sa magistrature et à sa vie entière une tache ineffaçable. Frischhans Theilig, que nous avons vu se signaler par la défaite de l'armée milanaise à Giornico, s'étant rendu pour les affaires de son commerce à la foire de Zurich, Waldmann, qui le haïssait depuis long-temps à cause de certains discours injurieux que Frischhans avait tenus contre lui, le fit arrêter, traduire en jugement et appliquer à la torture. Ni les supplications de sa famille, ni l'intercession du gouvernement de Lucerne, ne purent le sauver. L'implacable bourgmestre voulut siéger lui-même au tribunal, et le vainqueur de Giornico périt du supplice réservé aux malfaiteurs. Des années se passèrent avant que les députés de Lucerne consentissent à reparaître à la diète lorsqu'elle s'assemblait à Zurich, et chaque fois que les députés de Zurich se rendaient à la diète à Lucerne, une fenêtre s'ouvrait sur leur passage et la malheureuse veuve leur adressait cette sinistre apostrophe : « Vous avez assassiné mon pauvre mari contre Dieu, honneur » et justice ! »

Cependant ce n'était pas, humainement parlant, ce crime abominable qui devait entraîner la perte de Waldmann ; un fait presque insignifiant en apparence en fut la cause ou l'occasion. Il se laissa engager à donner l'ordre de tuer, dans la campagne, tous les grands chiens, qu'on représentait comme nuisibles à l'agriculture et comme favorisant le braconnage. Cette mesure mit le comble au mécontentement ; les communes des deux rives du lac, qui gardaient encore depuis la guerre de Zurich un germe de méfiance et de ressentiment contre la ville, se soulevèrent ; c'était au commencement de l'année 1489 ; les confédérés accoururent à l'appel de Zurich, non pas en armes, comme le prescrivait le convenant de Stanz, pour

faire rentrer les révoltés dans le devoir, mais en cherchant à interposer leur médiation. Ils réussirent en effet à apaiser la révolte et obtinrent du gouvernement la promesse qu'il serait fait droit aux réclamations qui seraient reconnues fondées; mais la hauteur et l'inflexibilité de Waldmann, qui fit révoquer ces promesses, rallumèrent le mécontentement et les communes se soulevèrent de nouveau. La voix de Berne, qui exhortait les paysans à la soumission et recommandait à la ville une prudente modération, ne fut point écoutée; les députés des cantons revinrent à Zurich. Cependant les ennemis de Waldmann travaillaient, dans la ville même, à soulever le peuple contre lui en répandant de faux bruits de négociations entamées entre le bourgmestre et l'Autriche, d'armements secrets et de listes de proscription. Le peuple ainsi excité s'attroupa devant l'hôtel-de-ville où le conseil était assemblé avec les représentants des cantons, qui commencèrent à parlementer avec les mutins. Soit faiblesse chez les uns, soit malveillance contre Waldmann chez les autres, ils cédèrent aux demandes tumultueuses du peuple, et abandonnant le gouvernement qu'ils avaient pour mission de protéger, ils livrèrent Waldmann pour être jugé. Le conseil fut déposé et remplacé par un gouvernement provisoire composé d'hommes sans capacité ni expérience et à la tête duquel on plaça Lazare Göldlin, parent de l'ancien bourgmestre et l'ennemi le plus acharné de Waldmann.

Ni les interrogatoires insidieux et prolongés, ni les douleurs de la torture, ne purent arracher au malheureux prisonnier l'aveu des crimes qu'on lui imputait. On a remarqué avec étonnement que, tandis que l'on cherchait de tous côtés des chefs d'accusation contre lui, l'action la plus criminelle de sa vie, le meurtre juridique de Frischhans Theilig, ne se trouve mentionnée ni dans la procédure, ni dans la sentence. L'histoire ne nous dit pas si, en se voyant à son tour poursuivi pour des motifs frivoles ou des crimes imaginaires, sa conscience, aussi oublieuse que ses juges, ne lui reprocha pas le sang innocent qu'il avait répandu.

Le jour fixé pour le jugement, un homme aposté par les ennemis de Waldmann vint annoncer la nouvelle qu'une armée autrichienne était en marche pour délivrer le prisonnier; Eglisau, disait-il, était en flammes, les habitants avaient été massacrés. La sentence fut rendue en présence d'une députation des confédérés; Waldmann fut condamné à avoir la tête tranchée. Il en reçut la nouvelle avec résignation, s'entretint longtemps avec son confesseur, prit congé de ses compagnons de captivité, et s'achemina d'un air calme et serein vers le lieu du supplice qui avait été préparé hors de la ville, sous les yeux des habitants réunis sur les remparts et des paysans révoltés dont la multitude couvrait la campagne. Arrivé sur l'échafaud : « Seigneur, s'écria-t-il, pour cette mort que je n'ai pas » méritée, fais-moi grâce là où j'ai péché! » Le plus ancien chevalier présent lui retira les insignes de la chevalerie. Alors, se tournant vers le peuple, il demanda pardon à tous ceux qu'il pouvait avoir offensés, et invita ceux qui étaient disposés à réciter avec lui l'oraison dominicale à le faire connaître en levant la main. Des milliers de mains s'élevèrent à la fois; une grande partie des assistants fondaient en larmes en voyant ce puissant bourgmestre, si grand dans les batailles et dans les diètes des confédérés, réduit maintenant à un si triste état, et l'on a assuré que s'il avait pris la parole pour se justifier devant le peuple, son sang n'aurait pas coulé; mais son confesseur lui rappela qu'il lui avait promis dans la prison de se taire et d'offrir son silence à Dieu en expiation de ses péchés. Jetant alors un dernier regard sur la ville : « Ô ma chère Zurich, » s'écria-t-il, « que Dieu te préserve de tout mal! » Puis il se mit à genoux, et pendant qu'il prononçait les premières paroles du symbole des apôtres, sa tête tomba. Aussitôt on s'empressa de démentir la nouvelle de la marche d'une armée autrichienne, qui n'avait été répandue que pour déterminer les juges à le condamner et pour tenir le peuple dans la crainte jusqu'après l'exécution.

La plupart des amis et des partisans de Waldmann périrent après lui dans les supplices. Cependant sa mort ne désarma pas les paysans qui tenaient la ville comme assiégée. Incapable de

leur résister, le gouvernement provisoire conclut avec eux, sous la médiation des cantons, une espèce de capitulation qui fut appelée *la charte de Waldmann;* toutes les mesures contre lesquelles ils s'étaient soulevés furent révoquées, les bonnes aussi bien que les mauvaises. A la vérité, les dispositions de cet acte furent dans la suite éludées et enfin mises de côté de la part de la ville, qui parvint à retirer toutes les concessions qu'elle avait faites. Ce manque de foi devait, trois siècles après la mort de Waldmann, porter des fruits amers pour le gouvernement de Zurich.

L'incapacité et les fautes du gouvernement provisoire ne tardèrent pas à provoquer le rétablissement de l'ancienne constitution. Seulement l'autorité de la noblesse et des patriciens fut considérablement restreinte. C'était ce qu'avait voulu Waldmann, et ce projet avait fondé aussi l'un des griefs sur lesquels on l'avait condamné.

CHAPITRE XXVII.

LA GUERRE DE SOUABE.

Tout en défendant leur liberté contre les prétentions de la maison d'Autriche, les confédérés avaient toujours protesté de leur fidélité et de leur dévouement envers l'empire. Mais les brillants succès de la guerre de Bourgogne, qui les firent craindre et rechercher des plus puissans princes et leur inspirèrent au plus haut degré le sentiment de leur propre force, firent naître en eux le désir d'une complète indépendance; ils parurent oublier peu à peu qu'ils faisaient partie de l'empire. Il est vrai que tous les autres états qui le composaient, semblaient l'oublier comme eux; l'anarchie y régnait; l'autorité de l'empereur était sans cesse méconnue et chaque prince ou seigneur n'aspirait qu'à se rendre aussi indépendant que possible. Enfin

la France ne négligeait rien pour détacher les Suisses de l'empire, afin de pouvoir ensuite exercer sur eux une influence exclusive.

L'archiduc Maximilien, l'époux de Marie de Bourgogne, avait succédé à son père et à son oncle Sigismond, tant sur le trône impérial que dans la possession de tous les domaines de sa maison. Pendant les premières années de son règne, il chercha à remédier autant que possible à la confusion qui régnait dans l'empire. Une confédération s'était formée entre tous les états de la Souabe pour le maintien de la paix publique sans cesse troublée par des guerres particulières. Maximilien chercha à étendre cette institution à tout l'empire, qu'il divisa pour cet effet en dix cercles, et il établit dans le même but un tribunal appelé *la chambre impériale.* Sommés d'accéder à la ligue souabe et de reconnaître l'autorité de ce tribunal, les Suisses s'y refusèrent avec persévérance. Ils possédaient déjà chez eux les avantages que l'on se promettait de ces institutions, mais d'ailleurs l'aversion et le mépris que leurs voisins leur témoignaient et les menaces qu'ils entendaient sans cesse, leur faisaient assez comprendre que c'était à leur indépendance qu'on en voulait en réalité. L'archevêque de Mayence, archi-chancelier de l'empire, dit aux députés des confédérés à la diète impériale : « Messieurs les confédérés, c'est une affaire résolue; le moment est venu de vous soumettre à un maître, et si vous résistez, cette plume que je tiens dans ma main saura vous y contraindre. » — « Monseigneur, » lui répondit un des députés, « ce dont vous nous menacez, d'autres l'ont déjà tenté avec des hallebardes qui étaient plus redoutables que votre plume, et ils n'y ont pas réussi. » Une autre députation s'étant rendue à Inspruck auprès de l'empereur : « Sachez, » leur dit Maximilien, « que si vous ne voulez pas, vous et les vôtres, nous être obéissants, à nous et à l'empire, nous irons vous chercher dans votre pays et que nous marcherons nous-mêmes au premier rang. » Conrad Schwend, bourgmestre de Zurich, lui répondit : « Sire, je n'oserais le conseiller à votre majesté; notre peuple est ignorant et grossier et pour-

» rait bien ne pas respecter une couronne impériale. » Le pape, alors allié de l'empereur, ayant menacé les Suisses de l'excommunication s'ils ne renonçaient pas à l'alliance de la France, ils en appelèrent à un pape mieux informé et à l'autorité d'un concile.

L'empereur chercha aussi à gagner au moins une partie des confédérés par l'offre de prendre leur jeunesse à la solde de l'empire; mais ce prince était continuellement dénué d'argent et les princes de l'empire n'acquittaient pour ainsi dire jamais les contributions qu'ils lui devaient, tandis que le roi de France, qui pouvait lever des impôts à volonté sur ses sujets, répandait l'argent à pleines mains pour acquérir des alliés ou des partisans.

Le comte Rodolphe de Neuchâtel était mort en 1487, après avoir éprouvé la satisfaction de voir les troubles qui avaient agité l'état à l'époque de la guerre de Bourgogne pacifiés par les bons offices des Bernois, et de réconcilier son fils Philippe avec les confédérés dont il avait encouru l'animadversion par la part qu'il avait prise à cette guerre. Depuis la bataille de Nancy, où Philippe avait été fait prisonnier, il avait embrassé la cause du roi de France avec une ardeur qui avait mécontenté son père et lui avait attiré la disgrâce de l'empereur. Après avoir fait prononcer par la chambre impériale la confiscation de Neuchâtel, Maximilien offrit aux Bernois de le leur vendre, mais ils eurent la loyauté de refuser cette offre et envoyèrent même des troupes à Neuchâtel pour garder le comté. Philippe, en retour, ne négligea aucune occasion d'employer en leur faveur le grand crédit dont il jouissait auprès du roi, dont il était devenu le neveu par son mariage avec Marie de Savoie, fille de la duchesse Yolande, et il les servit fidèlement dans la guerre qui ne tarda pas à éclater. Il renouvela, l'an 1495, l'ancienne combourgeoisie avec Fribourg, et en contracta une semblable avec Lucerne en 1501.

Des contestations au sujet des frontières, entre les Grisons et l'empereur comme comte du Tyrol, engagèrent les premiers à chercher un appui auprès des Suisses. Une alliance fut con-

clue, l'an 1497, entre la ligue Grise et la ligue de la Maison-Dieu et les cantons, à l'exception de Berne, Fribourg et Soleure. La ligue des Dix-Juridictions n'osa pas y prendre part à cause des droits que l'Autriche y possédait et qui ne furent éteints que long-temps après. Cette alliance acheva d'exaspérer l'empereur et la noblesse de Souabe; Maximilien fit occuper la vallée de Münster au commencement de l'année 1499; les Grisons appelèrent les confédérés à leur secours, et ainsi commença, sur toute la ligne depuis les frontières du Tyrol jusques à Bâle, une guerre acharnée et sanglante et qui dura dix mois.

Cette guerre, la dernière pendant trois siècles que les confédérés eurent à soutenir pour la défense de leur pays, fut signalée par de nombreux exemples de leur courage intrépide. A Frastenz, près de Feldkirch, Henri Wolleb, d'Uri, par une attaque aussi habile qu'audacieuse et dans laquelle il perdit la vie, assura la victoire à ses compatriotes contre une armée de quinze mille hommes dans une position redoutable. Au Schwaderloch, deux mille confédérés mirent en déroute l'armée ennemie et la repoussèrent jusque dans la ville de Constance après lui avoir tué un nombre d'hommes presque égal à leur propre nombre. A la Malserhaide, où les Grisons en petit nombre forcèrent les retranchements formidables des Autrichiens, leur chef, Benoit Fontana, blessé mortellement, restait debout sur le rempart, retenant d'une main ses entrailles qui s'échappaient par sa blessure, et de l'autre montrant aux siens le chemin de la victoire, de cette victoire que ses yeux ne devaient plus voir. Mais en même temps, partout où les confédérés portaient leurs armes, le massacre, le pillage et l'incendie marquaient la trace de leurs expéditions, plus de deux mille châteaux et villages furent dévastés; les femmes et les enfants, chassés de leurs demeures en ruines, erraient par troupes dans les campagnes pour ramasser quelques herbes ou quelques racines, qui trompaient leur faim plutôt que de les nourrir. Quelques traits d'une nature différente viennent pourtant quelquefois faire diversion à ces scènes de carnage et de désolation. A Taingen, village aujourd'hui schaffhousois, les habitants, qui avaient

précédemment déclaré qu'ils aimaient mieux mourir confédérés que de vivre Souabes, attaqués par les impériaux, se défendirent d'abord dans le cimetière, puis dans le clocher de l'église, jusqu'à ce qu'on y mit le feu. Alors on vit un homme se précipiter du haut du clocher avec un jeune garçon dans ses bras. Cet homme resta mort sur la place, mais l'enfant se releva et fut ainsi sauvé par le dévouement de son père. Les Suisses qui assiégeaient le château de Blumenstein, appartenant au baron de Roseneck, avaient accordé la vie sauve à toute la garnison, à l'exception de ce seigneur lui-même, et avaient permis à tous les habitants d'emporter chacun ce qu'il avait de plus précieux. La baronne de Roseneck, laissant dans le château tout ce qu'elle possédait, sortit en portant son mari sur ses épaules. Les Suisses lui accordèrent la vie de son mari et lui permirent d'emporter ses joyaux.

Dans le courant de l'été, l'empereur, voulant terminer la guerre par un coup décisif, concentra une nombreuse armée auprès de Constance, ce qui obligea les confédérés à diriger de ce côté toutes les forces dont ils pouvaient disposer, mais la discorde entre les chefs de l'armée impériale paralysa l'ardeur de Maximilien, qui fut obligé de se retirer sans avoir combattu. Pendant ce temps, le comte Henri de Fürstenberg, qui avait réuni dans le Sundgau une armée nombreuse et aguerrie, s'avança jusque devant le château de Dorneck, aujourd'hui Dornach, sur la frontière septentrionale du canton de Soleure. Dans ce danger pressant, Soleure appela à son aide ses confédérés qui étaient en marche vers le Schwaderloch pour s'opposer à l'armée impériale, et en attendant leur arrivée, l'avoyer Nicolas Conrad marcha au devant de l'ennemi avec la bannière. Bientôt il fut rejoint par les Bernois sous le commandement de Gaspard de Stein et de Rodolphe d'Erlach; avec eux les bannières du comte de Neuchâtel et du seigneur de Valangin, des villes de Neuchâtel et du Landeron. Quatre cents Zuricois sous le commandement de Gaspard Göldlin avaient marché jour et nuit pour atteindre Olten, où ils comptaient prendre un peu de repos et de nourriture, mais les messagers envoyés au de-

vant d'eux les déterminèrent à poursuivre leur marche; les Soleurois les reçurent avec des larmes de joie et partagèrent avec eux ce qu'ils avaient de provisions. Pendant ce temps, Göldlin et l'avoyer Conrad reconnurent du haut d'un rocher la position de l'ennemi. La plus grande sécurité régnait dans son camp; on n'y voyait ni gardes, ni sentinelles; le bain, le jeu, la table, tous les plaisirs, toutes les débauches y régnaient comme en pleine paix. Fürstenberg lui-même s'attendait si peu à être attaqué, qu'il répondit à un vieux capitaine qui l'avertissait de l'approche des Suisses : « Croyez-vous donc qu'il en » neigera des Suisses? Ils ont dans ce moment trop de besogne » au Schwaderloch pour pouvoir songer à nous. »

Les chefs des confédérés jugèrent que le moment ne pouvait être plus favorable pour attaquer l'ennemi. C'était le 22 juillet 1499, à l'heure de midi, par un soleil ardent. Nicolas Conrad prit les devants avec une troupe peu nombreuse, mais pleine de courage. Ils parvinrent jusque tout près du camp autrichien sans avoir été aperçus. Alors Conrad rappela à ses soldats les exemples de leurs ancêtres, les biens précieux qu'ils avaient à défendre; il leur montra l'ennemi plein de sécurité et d'imprévoyance; après une courte prière, ils fondirent sur lui avec impétuosité. Un grand nombre d'Autrichiens périrent sans défense avant d'avoir pu saisir leurs armes; la mort vint les surprendre au milieu des jeux et des festins. Fürstenberg lui-même tomba l'un des premiers. Mais peu à peu les ennemis se rallièrent, la cavalerie monta à cheval, l'artillerie fut amenée; obligés de faire face de tous côtés contre des forces trois ou quatre fois supérieures, affaiblis à leur tour par la perte d'un grand nombre des leurs, accablés de fatigue, les Suisses voyaient venir le moment où ils succomberaient. Alors, le bruit d'une troupe qui approchait se fit entendre; deux bannières parurent sur l'horizon; les deux partis restèrent quelque temps partagés entre la crainte et l'espérance; on sentait de part et d'autre que ce secours déciderait du sort de la bataille. Mais bientôt les Suisses reconnurent les bannières de Lucerne et de Zug. Le curé de Zug, Schœnbrunner, qui précédait à

cheval la colonne, leur cria en approchant : « Courage, chers » confédérés; ce sont messieurs de Zug et de Lucerne qui » viennent à votre secours! » C'étaient 1200 hommes de ces deux cantons.

Les Lucernois avaient reçu la réquisition des Soleurois à Winterthour, comme ils se rendaient au Schwaderloch, et ils avaient aussitôt changé de direction. Ayant rencontré plus loin ceux de Zug, ils avaient continué leur route avec eux. A leur passage par Bremgarten, les habitants pleuraient en voyant une si belle troupe marcher, à ce qu'ils croyaient, vers une mort certaine. Jean Collin, qui portait cette bannière de Zug arrosée à Arbedo du sang de ses ancêtres, leur dit : « Braves » gens, ne craignez rien; tout ira bien; priez seulement Dieu » pour nous; avec son aide, nous délivrerons le pays de ses en- » nemis. » En approchant du champ de bataille, ils rencontrèrent quelques fuyards qui voulurent les engager à rebrousser chemin en leur assurant que tout était perdu et que la plupart des Suisses avaient déjà péri ou étaient sur le point de succomber : « Et vous n'êtes pas morts avec eux! » leur répondit avec indignation Petermann Fehr, avoyer de Lucerne. « Quant à » nous, nous n'abandonnerons pas nos frères dans la détresse; » morts ou victorieux, leur sort sera le nôtre. » « Quoi, » dit Werner Steiner, le capitaine de ceux de Zug, « nous nous » serions avancés jusqu'à entendre le bruit du combat, et n'y » serions pas accourus! ce serait pour nous une honte éter- » nelle. Quoique vous en disiez, je compte que les nôtres au- » ront tenu devant l'ennemi assez long-temps pour qu'il nous » reste encore quelque chose à faire et que nous puissions ou » les secourir ou les venger. C'est pourquoi, que tout vrai con- » fédéré me suive! »

L'arrivée de ce secours ranima les forces épuisées des Suisses et frappa de terreur les ennemis qui, dans la précipitation de leur fuite, rompirent le pont sur la Birse avant que tout le monde eût passé, ce qui augmenta encore le carnage. Après les avoir poursuivis jusqu'à la nuit, les confédérés rendirent

grâces à Dieu, prirent le repas qui avait été préparé pour les Autrichiens, et se partagèrent un riche butin.

Après la bataille de Dornach, la guerre se prolongea encore quelques semaines sans action d'éclat. Chacun des deux partis avait ses motifs pour désirer la paix. Elle fut conclue le 22 septembre, et n'apporta pas aux confédérés les avantages auxquels il semble qu'on aurait pu s'attendre après huit batailles dont ils sortirent toujours victorieux. La cause en est dans la discorde qui régnait entre les gouvernements des cantons et entre leurs capitaines, et qui paralysait toutes les opérations militaires, dans le manque de subordination et dans la passion du pillage, qui empêchaient de poursuivre les succès obtenus, dans la violation des capitulations qui poussait les ennemis à une résistance désespérée, enfin, dans les excès de tout genre commis par les Suisses en pays ennemi et qui leur aliénaient même les populations qui auraient été d'ailleurs disposées à embrasser leur parti. Comme dans la guerre de Bourgogne, le roi de France, qui avait mis tout en œuvre pour les exciter à la guerre, ne leur envoya pas, ou ne leur envoya que tardivement les secours qu'il leur avait promis.

Un résultat de la guerre de Souabe, plus avantageux que les conquêtes que les Suisses auraient pu faire, fut l'admission de Bâle et de Schaffhouse au nombre des états confédérés. Les Bâlois avaient montré leur sympathie pour eux lors de la bataille de Saint-Jacques; ils avaient partagé dans la guerre de Bourgogne leurs périls et leurs succès; dans cette dernière guerre, l'opposition entre la noblesse attachée à l'empire et à la maison d'Autriche, et la bourgeoisie toujours fidèle aux confédérés, avait obligé la ville à garder la neutralité. Après la bataille de Dornach, une partie des nobles avaient quitté la ville et s'étaient mis, avec d'autres gentilshommes du voisinage, à exercer des hostilités ou des actes de brigandage contre le commerce des Bâlois, qui se trouvèrent ainsi engagés à rechercher une alliance plus étroite avec les confédérés. Ils parvinrent en effet, malgré la répugnance des petits cantons, à être admis dans l'alliance à des conditions plus favorables que

ne l'avaient été Soleure et Fribourg. Le jour où les serments réciproques furent prêtés par les bourgeois et par les représentants des cantons, le 13 juillet 1501, la garde ordinaire des portes fut retirée et remplacée par une vieille femme armée d'une quenouille, pour indiquer la sécurité dont la ville jouirait désormais sous la protection des confédérés. Schaffhouse, qui avait combattu à leurs côtés dans la guerre de Bourgogne et dans celle de Souabe, fut reçue presque en même temps que Bâle, et devint le douzième canton.

CHAPITRE XXVIII.

LE MILANAIS.

Pendant tout le quatorzième siècle, les Suisses avaient combattu pour le maintien de leurs droits et de leur indépendance; nous les voyons, dans le siècle suivant, faire la guerre par ambition et par désir des conquêtes dans l'Argovie et dans le Milanais; puis, toujours poussés par le même mobile, tourner leurs armes les uns contre les autres dans la guerre de Zurich. Nous les voyons ensuite, entraînés par l'ambition et la cupidité de quelques-uns de leurs chefs, obéissant, sans le savoir, à la politique artificieuse d'un monarque étranger, entreprendre contre le duc de Bourgogne une guerre injuste, contraire à leurs intérêts, et qui mit en question l'existence de la confédération. De toutes les guerres entreprises par les Suisses dans le cours du quinzième siècle, la guerre de Souabe est la seule que les premiers confédérés eussent avouée. Enfin, dans les premières années du seizième siècle, aveuglés par la soif de l'or, et vendant, pour ainsi dire, leur sang au plus offrant, ils se laissèrent entraîner dans une suite de guerres étrangères à leurs intérêts, qui attirèrent sur leur pays des maux de toute espèce et se terminèrent par une catastrophe sans exemple dans leur histoire depuis la bataille de Saint-Jacques.

Déjà avant la guerre de Souabe, l'an 1494, le roi Charles VIII, fils de Louis XI, avait entrepris la conquête du royaume de Naples à l'instigation de Louis Sforza, dit le More, usurpateur du duché de Milan. Six mille Suisses servaient dans son armée. Cette expédition fut couronnée d'un prompt succès; mais les maladies, effet du climat et d'une vie déréglée, firent périr une grande partie de l'armée, et le roi, informé que l'empereur, le roi de Castille et d'Aragon, le pape et les Vénitiens venaient de se liguer contre lui, et que le duc de Milan lui-même faisait cause commune avec ses ennemis, se décida à abandonner sa conquête. L'armée des alliés l'attendait auprès de Fornoue, dans le duché de Parme, et il se trouva en grand danger; mais les Suisses, qui formaient l'avant-garde, se frayèrent un passage à travers les ennemis trois fois plus nombreux, et sauvèrent le roi et l'armée. Charles, dégoûté de cette entreprise, retourna dans ses états et mourut peu de temps après.

Le duc d'Orléans, qui lui succéda sous le nom de Louis XII, entreprit la conquête du duché de Milan sur lequel il prétendait avoir des droits héréditaires, et rechercha pour cet effet l'appui des confédérés. Louis Sforza, dans le danger qui le menaçait, en fit autant de son côté. La guerre de Souabe durait encore; entraînés par l'avarice et bravant les défenses de leurs magistrats, plusieurs milliers de Suisses abandonnèrent leur patrie en danger pour accourir sous les drapeaux du roi de France ou du duc de Milan. Mais ce dernier n'était pas en état de résister à un si puissant ennemi; forcé de se réfugier à Novarre, il y fut trahi par les Suisses qu'il avait à sa solde et livré à ses ennemis, l'an 1500. Il finit ses jours en captivité. Rodolphe Turmann, d'Uri, qui passait pour le principal auteur de la trahison, subit plus tard dans son pays le supplice qu'il avait mérité. Les Français restèrent maîtres du duché de Milan.

Les cantons prirent de nouveau des mesures sévères contre les pensions des princes étrangers et contre tout service militaire non autorisé. Mais de semblables résolutions étaient aussi souvent violées que renouvelées. On vit l'évêque de Lausanne, Aimon de Montfaucon, accompagné des députés de Soleure et

de Fribourg, délier solennellement le grand-conseil de Berne du serment que ses membres avaient pris de ne point accepter de pensions des princes étrangers. Telle était à cette époque la cupidité effrénée dont les confédérés étaient possédés, que Berne et Fribourg ne rougirent pas d'attaquer le duc de Savoie avec des titres obligatoires forgés par un aventurier nommé Furno, et que ce prince, malgré qu'il prouvât la fraude, non-seulement ne put se débarrasser de leurs poursuites qu'au prix de sacrifices énormes, mais qu'il fut même obligé de recourir à la médiation de ces deux états pour se soustraire à de pareilles avanies de la part d'autres cantons.

Quelques années après la conquête du Milanais, le roi de France commença à négliger les Suisses, soit qu'il pensât n'avoir plus le même besoin de leurs services, soit qu'il crût pouvoir toujours compter sur eux tant qu'il aurait de l'argent à leur offrir. Par cette conduite il servit sans le vouloir les vues du pape, qui n'aspirait qu'à éloigner les Français d'Italie. Un Valaisan d'une naissance obscure, nommé Matthieu Schinner, par ses talents naturels et par un travail infatigable, s'était élevé par degrés, de son humble condition à la dignité d'évêque de Sion et plus tard de cardinal. Partisan zélé de la cour de Rome, ennemi implacable des Français, il employa toute son activité et toute les ressources de son génie à faire tourner le mécontentement de ses compatriotes au profit de la cause qu'il avait embrassée. Un traité d'alliance, conclu l'an 1510 entre le pape Jules II et les confédérés, fut le résultat de ses efforts. Deux ans après, les confédérés s'emparèrent du duché de Milan qu'ils remirent à Maximilien Sforza, fils du malheureux Louis le More, et remportèrent à Novarre, le 6 juin 1513, une brillante victoire sur l'armée française. Le nouveau duc leur céda, en récompense de leurs services, Lugano, Locarno et Mendrisio avec les vallées et territoires qui en dépendent, ainsi que la vallée d'Ossola. Uri, Schwytz et Unterwalden possédaient déjà depuis plusieurs années Bellinzone, cédée à Uri par Louis le More, et dont les trois cantons s'étaient maintenus en possession malgré le roi de

France. Les Grisons, de leur côté, s'emparèrent de la Valteline et de Chiavenna.

Le comte Philippe de Neuchâtel était mort à Montpellier, en 1503, après avoir recommandé à la protection des Bernois sa fille unique et son héritière, Jeanne de Hochberg, qui épousa bientôt après Louis, duc d'Orléans-Longueville. Ce prince ne régna ni avec le même bonheur, ni avec la même sagesse que la plupart de ses prédécesseurs. L'ambition de Berne et de Fribourg lui arracha ses possessions dans le Vully et l'ile de Saint-Jean; il perdit, d'un autre côté, une partie de ses terres de Franche-Comté et en particulier le château de Joux, et fut à la veille de soutenir une guerre contre Claude de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus, Gorgier et Travers, soutenu par le comte d'Arberg-Valangin; il afferma aux Quatre-Ministraux, pour une chétive somme, tous les revenus et l'administration du comté. Enfin, le zèle imprudent avec lequel il embrassa la cause de Louis XII depuis sa rupture avec les cantons, malgré les avertissements qui lui furent donnés, attira sur lui l'animadversion des confédérés; Berne et Soleure exhortèrent la ville de Neuchâtel à se saisir de la souveraineté. Les bourgeois refusèrent cette proposition et écrivirent à Jeanne de Hochberg à Paris pour l'en informer et la conjurer d'employer tout son crédit sur l'esprit du prince, son mari, afin de l'engager à regagner promptement la confiance et l'amitié des confédérés et à prévenir ainsi les malheurs qui menaçaient le pays. Louis d'Orléans leur marqua sa reconnaissance pour leur loyale conduite par le don du domaine des Joux; il parut en effet disposé à se conformer à ces avis et voulut être à la tête d'une ambassade que le roi envoyait en Suisse avec les offres les plus séduisantes pour le rétablissement de la paix; mais la nouvelle de la victoire remportée par l'armée française à Ravenne sur les troupes du pape, du roi d'Espagne et de Venise, lui fit croire que la France pouvait désormais s'affranchir de tous ménagements; les négociations furent rompues, et les confédérés, plus irrités que jamais, prirent possession du comté de

Neuchâtel, qu'ils firent administrer par des baillifs nommés à tour de rôle par les cantons.

Tandis que les confédérés arrosaient de leur sang les plaines de la Lombardie, leurs champs restaient en friche faute de bras pour les cultiver. Le laboureur attendait en vain le retour de ses fils morts sur la terre étrangère, ou bien ils ne rapportaient de leurs expéditions lointaines que la misère, la maladie et des mœurs corrompues par la licence des camps. En même temps il voyait l'habitant des villes, enrichi des dons des princes étrangers, insulter à sa misère par l'étalage de son luxe. Pendant que les gouvernements envoyaient des troupes en Italie pour protéger le duc de Milan contre le roi de France, des hommes puissants, des membres mêmes de ces gouvernements, faisaient publiquement des enrôlements pour la France. Les chefs-lieux des cantons s'affranchissaient insensiblement de l'ancienne coutume de consulter les communes de la campagne sur les questions de paix, de guerre et d'alliance, et commençaient à agir en souverains absolus, non-seulement à l'égard des territoires qu'ils avaient acquis par droit de conquête ou par voie d'achat, mais de ceux-là même dont les habitants s'étaient donnés à eux par des traités d'alliance ou de combourgeoisie. L'acquisition du droit de bourgeoisie dans les villes souveraines devenait de plus en plus difficile. Le mécontentement finit par éclater. A la suite d'une fête de village, trois cents paysans, échauffés par le vin, se mirent en marche contre la ville de Berne où ils pénétrèrent sans résistance. Tandis qu'ils pillaient et dévastaient les maisons de ceux qu'on regardait comme les distributeurs de l'argent français, l'avoyer Jacques de Watteville, indigné de voir une poignée de paysans ivres disposer en maîtres d'une ville où jamais ennemi n'avait encore pénétré, se revêtit en hâte de sa cuirasse, saisit la bannière, et suivi seulement de deux personnes, alla l'arborer au milieu de la ville, en même temps qu'il ordonnait de fermer les portes et de sonner le tocsin. Tous les bourgeois accoururent se ranger autour de la bannière, et l'autorité du gouvernement fut aussitôt rétablie. Alors le sénat somma les paysans de ren-

trer dans le devoir en leur déclarant qu'il était prêt à faire justice de tous ceux qui l'auraient mérité, et la révolte fut apaisée. Une proclamation annonça à tout le canton qu'il ne serait plus contracté d'alliance sans consulter les communes, et que tous ceux qui faisaient ou favorisaient des enrôlements pour la France avaient encouru la peine de mort. Quelques-uns furent en effet exécutés. Des soulèvements semblables eurent aussi lieu à Lucerne, à Zug, à Soleure, et furent apaisés par des concessions analogues.

Les gouvernements des cantons, pour donner une autre direction à l'agitation des esprits, accueillirent la proposition que leur fit alors l'empereur d'entreprendre une expédition en France. L'élite de l'armée française avait péri à Novarre, et le roi Louis avait alors pour ennemis l'empereur, le pape, l'Espagne et l'Angleterre. La diète ordonna une levée de seize mille hommes, que l'affluence des volontaires porta à trente mille. L'empereur joignit à cette armée un train d'artillerie et un corps de cavalerie sous le commandement du comte Ulrich de Würtemberg, ami des confédérés. Le lieu de rassemblement était Besançon. Au commencement de septembre 1513, l'armée se mit en marche sur Dijon, marquant partout la trace de son passage par d'affreux excès auxquels les prêtres même, qui suivaient l'armée comme aumôniers, ne restaient pas étrangers. On apprit en route la victoire remportée par les Anglais sur l'armée française à Guinegate. Le sire de La Trémouille, vaincu à Novarre, n'avait pas même pu rassembler à Dijon six mille hommes. Les Suisses tenaient alors dans leurs mains le sort de la France. Mais La Trémouille, depuis ses fréquentes négociations en Suisse pour des levées de troupes, connaissait personnellement la plupart des chefs; il distribua si habilement l'argent et les promesses, qu'au moment où, la brèche étant faite dans le rempart, un léger effort aurait rendu les assiégeants maîtres de la place, la paix fut conclue malgré toutes les représentations du comte de Würtemberg et des conseillers impériaux. L'impatience des Suisses de s'en retourner était telle, que la marche de l'armée avait toute l'apparence d'une déroute

et qu'il n'aurait tenu qu'aux Français de s'emparer de toute l'artillerie.

Par ce traité, le roi renonçait à tous les pays en Italie sur lesquels il avait élevé des prétentions et promettait d'en retirer les garnisons qui s'y trouvaient encore; il s'engageait à ne point enrôler de Suisses sans l'autorisation de leurs supérieurs, et à payer aux confédérés quatre cent mille couronnes, sans préjudice de ce qui leur était déjà dû antérieurement. Des ôtages furent livrés pour sûreté de ces paiements. Mais à peine les Suisses étaient de retour dans leurs foyers, qu'on apprit que le roi refusait de ratifier le traité; le seul des ôtages qui fût un personnage de marque s'échappa; les autres étaient des hommes obscurs qu'on avait revêtus de riches habits; les capitaines suisses avaient été dupes de leur crédulité ou plutôt de leur avarice.

Ce fut à cette époque, au mois de décembre 1513, qu'Appenzell fut reçu au nombre des états confédérés. Ainsi se trouva complétée la confédération des treize cantons, qui a subsisté dès lors deux cent quatre-vingt cinq ans. La ville de Mulhouse, toujours attachée aux cantons depuis la guerre de Bourgogne, fut admise l'année suivante au nombre des alliés perpétuels.

Louis XII mourut le premier jour de l'an 1515. Son successeur, François Ier, s'empressa de faire aux Suisses des propositions de paix et d'amitié; mais on lui répondit, « que la paix » avait été conclue à Dijon. » Il n'en continua pas moins ses efforts et ses négociations pour se réconcilier avec les confédérés sans renoncer au duché de Milan, en même temps qu'il rassemblait une grande armée pour en entreprendre de nouveau la conquête. Alarmé de ces préparatifs, Maximilien, qui, faible et indolent, n'avait pas su gagner le respect ni l'affection de ses nouveaux sujets, implora le secours des confédérés. Malgré bien des méfiances et des divergences de vues, un traité d'alliance fut conclu entr'eux, le pape, l'empereur, l'Espagne et le duc de Milan. Trente mille Suisses passèrent en Italie. Mais la désunion et la défiance, fruit des intrigues françaises, régnaient parmi eux comme entre les cantons; le défaut d'entente

et de discipline fut cause que cette armée, chargée par la diète de garder les passages des Alpes, laissa l'armée française pénétrer en Italie par Coni, et mettre en déroute les troupes milanaises qui s'étaient portées au devant d'elle. Les nouvelles ouvertures que le roi, à peine arrivé en Italie, s'empressa de faire aux Suisses, mirent le comble à la discorde qui régnait entr'eux. L'empereur qui, selon le traité, devait les rejoindre avec son armée, ne paraissait pas, non plus que la solde promise par les alliés. On se décida à la retraite; Berne, Soleure et Fribourg reprirent le chemin de leur pays et s'arrêtèrent à Arona; les autres se dirigèrent du côté de Milan; l'artillerie fut abandonnée à Novarre. Bientôt un traité de paix et d'alliance fut conclu à Galera entre la France et les Suisses, qui cédèrent au roi le duché de Milan contre le paiement d'un million de couronnes. Uri, Schwytz et Glaris restèrent étrangers à ce honteux traité, par lequel, disaient-ils, les Suisses vendaient le fils après avoir trahi le père. Dès qu'il fut signé, les confédérés stationnés à Arona, ainsi que les Valaisans, reprirent le chemin de leur pays, malgré les efforts de l'avoyer de Watteville pour les en détourner. Le reste de l'armée était sur le point d'en faire autant, lorsque les instances du duc, les pressantes sollicitations du cardinal Schinner, parvinrent à les retenir. Ils rentrèrent à Milan qui avait déjà été occupé momentanément par les Français, et dont les habitants les reçurent avec acclamations.

Dans la soirée du 13 septembre 1515, on vint annoncer tout-à-coup que la garde du duc, commandée par Arnold de Winkelried, était attaquée et que l'ennemi approchait des portes. Tout le monde courut aux armes; après avoir encore remontré aux confédérés combien il serait honteux de compromettre pour un misérable gain leur antique renommée de vaillance et de loyauté, le cardinal monta à cheval, revêtu de la pourpre, et prit les devants à la tête de quelques centaines de cavaliers. Les Waldstetten se mirent en marche pleins d'ardeur et d'allégresse; le reste de l'armée suivit, en tout environ vingt-quatre mille hommes avec huit petits canons.

L'armée française, environ de moitié plus nombreuse que celle des confédérés, occupait près de Marignan, sur la route de Milan à Lodi, une position avantageuse, fortifiée avec art et protégée par soixante-quatre pièces de grosse artillerie. Loin d'être découragés à la vue de ces obstacles, l'ardeur des confédérés se laissait à peine contenir par leurs chefs ; une fois en présence de l'ennemi, on retrouvait toujours en eux les anciens Suisses. Werner Steiner, ammann de Zug, qui commandait l'avant-garde, un des héros de Dornach, se fit apporter trois mottes de terre et les jeta par dessus les têtes de ses guerriers, puis il dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Ici » sera notre cimetière. Chers confédérés, comportez-vous en » braves ; oubliez le pays et ne songez plus qu'à l'honneur que » nous allons acquérir avec l'aide de Dieu. Prions-le donc pour » qu'il soit avec nous. » Alors les Suisses marchèrent à l'ennemi ; ni le fossé profond et rempli d'eau qui couvrait le front de l'armée française, ni le ravage que l'artillerie faisait dans leurs rangs, ne purent les arrêter ; rien ne résistait à ce choc formidable ; la redoutable bande noire, l'élite de l'armée française, fut mise en déroute. Le roi combattait vaillamment à la tête de la noblesse ; plusieurs de ses illustres capitaines perdirent la vie ; Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, fut forcé de prendre la fuite. Du côté des Suisses, Louis de Pierre, seigneur de Corcelles, fut tué à la tête de la milice du seigneur de Valangin ; Pierre Pelet, du conseil de ville, lieutenant de Claude Rollin qui commandait une autre troupe neuchâteloise, périt avec une quarantaine des siens en s'efforçant d'emmener un canon dont ils s'étaient emparés ; de ce nombre était Jacques Aubert, aussi du conseil, qui, malgré un bras emporté par un boulet, n'en continuait pas moins de joindre ses efforts à ceux de ses camarades et se fit hâcher avec eux. Vers minuit, la lune ayant disparu de l'horison, les ténèbres séparèrent les combattants. Les Suisses avaient eu jusqu'alors l'avantage du combat ; une partie de l'artillerie française et plusieurs drapeaux étaient restés entre leurs mains ; mais ils souffraient cruellement de la faim, de la soif et du froid ; la plupart étaient

mouillés jusqu'aux os; un grand nombre étaient blessés et hors de combat; le duc et sa cavalerie abandonnèrent l'armée pendant la nuit, tandis que le cardinal, qui s'était toujours montré au premier rang pendant la bataille, s'efforçait d'engager les chefs à s'entendre sur les mesures à prendre pour le lendemain. Les Waldstetten auraient voulu, et c'était aussi l'avis du cardinal, retourner à Milan pour y attendre des renforts; mais les autres cantons qui étaient restés pour les secourir s'y refusèrent absolument, disant qu'une retraite ternirait l'honneur de leurs armes. Du côté des Français, le roi et ses capitaines passèrent une partie de la nuit à rallier les troupes et à tout disposer pour la journée du lendemain; enfin, après avoir cherché à soulager une soif brûlante avec l'eau mélangée de sang d'un fossé rempli de cadavres d'hommes et de chevaux, le roi se coucha sur un caisson pour prendre quelque repos.

Le matin du 14 septembre parut enfin, colorant le ciel d'une teinte enflammée et sanglante; du camp français on entendit le mugissement des cors et le retentissement des hallebardes des Suisses qui se disposaient au combat. Le roi monta à cheval et parcourut les rangs, donnant ses derniers ordres et exhortant ses troupes à faire leur devoir. Bientôt on vit s'avancer l'armée des confédérés, Uri et Zurich en tête, marchant en colonne serrée, renversant comme un torrent de lave tout ce qui tentait de s'opposer à sa marche lente, mais irrésistible. Les batteries françaises, encore mieux dirigées que la veille, frayaient à chaque instant dans cette masse compacte de larges ouvertures qui se refermaient aussitôt. Les lansquenets, mercenaires allemands qui formaient la principale infanterie de l'armée française, furent repoussés et la gendarmerie dut avancer pour soutenir l'attaque. Ici périrent encore un grand nombre des chefs les plus illustres de l'armée française; le prince de Talmont, fils unique de la Trémouille, tomba couvert de soixante-deux blessures. Mais les Suisses perdirent aussi un grand nombre de leurs chefs qui tous se portaient en avant pour animer leurs soldats par leur exemple; Claude Rollin, terrassé d'un coup de hache d'armes et laissé pour mort, fut recueilli après la bataille par

le chevalier Bayard; l'ammann Puntiner, d'Uri, mourut comme son illustre aïeul à Arbedo; l'ammann Kætzi, de Schwytz, depuis quarante ans chef de son peuple, percé de plusieurs coups dans la poitrine, combattit jusqu'à ce que ses forces l'abandonnèrent avec son sang; Werner Steiner vit tomber ses deux fils et leur survécut. Cependant, deux autres corps qui couvraient les flancs de l'armée des confédérés avaient repoussé les deux aîles et mis en déroute l'arrière-garde des Français; il était midi; la victoire semblait pencher en leur faveur, quand l'apparition inattendue d'un nouvel adversaire vint la leur arracher. C'était l'armée des Vénitiens qui arrivait au secours des Français et qui mit les Suisses entre deux feux. Cette première attaque fut repoussée; mais, obligés maintenant de faire face de tous côtés, les chefs des confédérés comprirent que l'issue du combat ne pouvait plus être douteuse et ils ordonnèrent la retraite. Plaçant leurs canons au milieu d'eux et chargeant les blessés sur leurs épaules, emmenant avec eux les canons et les drapeaux enlevés à l'ennemi, les Suisses se mirent en marche lentement, gardant toujours la même contenance menaçante, et renouvelant le combat chaque fois que l'ennemi les serrait de plus près. Dans cette retraite, Maurice Gerber, d'Appenzell, se sentant blessé à mort, arracha de sa hampe le drapeau qu'il portait, le cacha dans son sein et mourut. Jean Bär, à qui un boulet venait d'emporter les deux jambes, rassembla le reste de ses forces pour tendre à ses compagnons la bannière de Bâle. Le banneret d'Unterwalden étant tombé, l'aumônier Erhardt Lindenfels, guerrier maintenant, arracha sa bannière des mains des ennemis. Le taureau d'Uri, qui de temps immémorial donnait le signal du combat aux guerriers de ce pays, dont le son avait glacé de terreur Charles-le-Téméraire, fut perdu. Enfin les Suisses rentrèrent dans Milan, exténués de fatigue et d'inanition, couverts de blessures, laissant plusieurs milliers des leurs sur le champ de bataille, mais montrant comme témoignages de leur bravoure leurs drapeaux déchirés et sanglants et les nombreux trophées arrachés aux vainqueurs.

Telle fut la bataille de Marignan, dont le vieux maréchal Trivulce disait que les dix-huit batailles auxquelles il avait assisté durant sa longue carrière militaire n'avaient été que des jeux d'enfants, mais que celle-ci était un combat de géants. Ce fut aussi, pendant près de trois siècles, la dernière que les Suisses livrèrent en leur propre nom.

Après leur départ, Maximilien se livra lui-même au roi de France, heureux d'échanger contre une paisible captivité les travaux et les soucis de la souveraineté. Les Français occupèrent de nouveau tout le duché de Milan.

A l'ouïe de ce grand désastre, la diète, unanime un instant, décréta la levée d'une nouvelle armée pour réparer l'échec des armes suisses, pour protéger les possessions au-delà des Alpes et délivrer la garnison qui était restée dans le château de Milan. Mais aussitôt la discorde se réveilla plus ardente que jamais et l'armée ne partit pas. La garnison de Milan rentra en Suisse; on apprit que Domo-d'Ossola avait été abandonnée par sa garnison bernoise, que Bellinzone était menacée; les trois Waldstetten déployèrent leurs bannières et sommèrent leurs confédérés de les suivre; personne ne marcha. La juste indignation contre les chefs dont la vénalité attirait tant de maux sur le pays, provoqua dans plusieurs cantons de nouveaux soulèvements. Les cantons partisans de la France et les partisans de l'Autriche tenaient leurs diètes séparément; la guerre était sur le point d'éclater entre les confédérés si l'empereur ne s'était pas réconcilié avec le roi de France et ne les avait pas engagés à en faire autant. Le 29 novembre 1516, un traité, qu'on a appelé *la paix perpétuelle*, fut conclu à Fribourg entre le roi François Ier, les treize cantons et leurs alliés. Les Suisses et les Grisons conservèrent les villes et territoires cédés par Maximilien. Le roi s'engagea à leur payer sept cent mille couronnes et, en outre, des pensions annuelles à tous les états. Cette paix a duré deux cent quatre vingt-deux ans. Le plénipotentiaire français fit répandre à terre en présence des députés suisses l'or de son souverain et se mit à le ramasser et à l'entasser avec une

pêle en leur disant : « Cela ne sonne-t-il pas mieux que les » promesses de l'empereur ? »

Tel était l'état de misère morale et de dégradation où, malgré toute sa gloire militaire, la Suisse se trouvait réduite par les effets pernicieux du service mercenaire, mais surtout par l'influence d'une religion dégénérée et corrompue, qui avait laissé tomber dans l'oubli la Parole de Dieu, et qui, au lieu de pénétrer les hommes de la nécessité d'une régénération, attachait la promesse du salut à des œuvres extérieures et à des pratiques superstitieuses.

Si les historiens ne nous rapportaient pas de temps en temps quelques traits qui montrent que la tradition des anciennes vertus et de l'ancienne piété n'était pas entièrement effacée du milieu d'eux, on serait tenté de croire que les Suisses, à cette époque, ne connaissaient plus d'autre vertu que de braver la mort sur les champs de bataille.

CHAPITRE XXIX.

ZWINGLE.

Plus le mal était grand, plus le remède semblait éloigné. Les magistrats participaient eux-mêmes aux vices régnants et étaient les premiers intéressés à la conservation des abus ; le clergé était livré à l'ignorance et à la corruption ; depuis longtemps les papes étaient, ou des monstres souillés de tous les crimes, ou des princes mondains, bien plus occupés de leur royaume temporel que du royaume de Jésus-Christ dont ils se disaient les représentants. L'issue des conciles de Constance et de Bâle avait assez montré que l'église ne pouvait pas, ne voulait pas se régénérer. Ce que ni l'état, ni l'église ne pouvaient faire, un homme seul osa l'entreprendre. Ulrich Zwingle, curé d'abord à Glaris, puis à Einsiedeln, voyait avec dou-

leur le malheureux état de sa patrie et conçut le dessein de l'en retirer. Il possédait une instruction peu commune de son temps; il avait étudié dans les langues originales les Saintes Ecritures aussi bien que les grands écrivains de l'antiquité payenne. Il avait fait deux campagnes en Italie avec ses concitoyens et s'était signalé par son courage à Marignan. Mais, avec le courage et la science, l'accomplissement de son entreprise réclamait un appui qu'il ne pouvait trouver en lui-même; il le trouva dans la Parole de Dieu.

Appelé aux fonctions de prédicateur à l'église collégiale de Zurich, il commença une suite d'explications sur toutes les parties de l'Ecriture Sainte et particulièrement sur le Nouveau Testament, et il se trouva ainsi nécessairement conduit à soumettre à l'examen les erreurs que la politique des papes et l'oubli des sources sacrées avaient introduites dans la religion. En même temps, il se prononçait avec force contre le service étranger, contre les pensions et contre tous les vices qui régnaient alors. Ses prédications produisirent une impression extraordinaire tant sur les bourgeois de la ville, que sur les gens de la campagne qui accouraient en foule pour l'entendre, tout en lui attirant aussi de nombreux ennemis; mais la haine de ses adversaires ne parvint pas plus à l'ébranler que les offres brillantes par lesquelles la cour de Rome s'efforça de le gagner. Trois fois l'évêque de Constance envoya à Zurich des députations solennelles pour retenir cette ville sous l'obéissance de Rome et combattre la doctrine de Zwingle; trois fois Zwingle, seul, sans autre appui et sans autre arme que l'Ecriture, réduisit ses adversaires au silence et convainquit ses auditeurs. Le 15 mai 1524, un décret du conseil abolit la messe et le culte des images et ordonna de ne plus prêcher que la parole de Dieu, tout en recommandant d'user de charité envers ceux qui persévèreraient dans l'ancienne croyance.

Peu de temps avant Zwingle, Martin Luther avait commencé à prêcher l'Evangile à Wittenberg en Saxe. L'union de ces deux hommes aurait peut-être fait triompher la réforme en Allemagne et en Suisse, mais il ne tarda pas à s'élever entr'eux

une division qui se manifesta surtout par leur différence d'opinion sur la nature de la Sainte-Cène, mais qui reposait essentiellement sur toute leur manière d'envisager l'œuvre de la réforme. Luther avait été d'abord conduit à l'étude des vérités de la foi par un profond sentiment de sa propre misère; Zwingle, par la vue de la corruption qui régnait dans sa patrie. L'un aspirait surtout à une régénération opérée par la foi dans l'âme du fidèle; l'autre, à une réforme générale des mœurs. Luther, homme évangélique uniquement, repoussait tous les moyens humains et n'attendait la victoire que de la force de la vérité. Il s'opposa, tant qu'il vécut, à ce que les protestants allemands se missent en défense contre la puissance formidable des catholiques qui menaçait de les anéantir. Zwingle, homme politique en même temps que serviteur de Jésus-Christ, envisageait tout moyen légitime en soi comme permis lorsqu'il s'agissait de frayer le passage à l'Evangile, et il ne tint pas à lui que la réforme ne devînt dominante dans toute la Suisse par la force des armes.

Zurich se trouva bientôt appelée à mettre en pratique les préceptes de son réformateur sur les alliances étrangères. Le roi François Ier, jusqu'alors toujours victorieux et accoutumé à dicter ses lois à l'Europe, se trouva tout-à-coup en présence d'un rival plus puissant que lui. L'empereur Maximilien était mort en 1519; son fils unique, l'archiduc Philippe, l'avait précédé de quelques années, laissant, de son mariage avec Jeanne, héritière de Castille et d'Aragon, deux fils, Charles et Ferdinand. Le roi de France se mit sur les rangs pour obtenir le trône vacant; sa réputation, sa puissance, ses intelligences avec plusieurs princes de l'empire, lui donnaient l'espoir fondé d'y parvenir; mais les électeurs se décidèrent en faveur du petit-fils de l'empereur défunt, Charles, connu dans l'histoire sous le nom de Charles-Quint, et qui, à l'âge de dix-neuf ans, se trouva réunir à la couronne impériale, les couronnes d'Espagne et de Naples, la succession de Bourgogne et tous les états héréditaires de la maison d'Autriche, sans compter les

vastes contrées que les Espagnols venaient de découvrir et de conquérir dans le nouveau monde.

Humilié tout à la fois et alarmé de la victoire de son jeune rival dont les états entouraient les siens de toutes parts, François ne songea plus qu'à regagner par les armes l'ascendant qu'il avait perdu par les négociations. Pour cela il avait besoin des Suisses et il n'épargna ni argent, ni promesses, ni flatteries, pour les amener à conclure avec lui un traité d'alliance par lequel ils s'engageraient à mettre à sa disposition, quand le besoin l'exigerait, un certain nombre de volontaires qui passeraient à sa solde et seraient incorporés à son armée. Il y réussit auprès de tous les cantons, à l'exception de Zurich, où l'influence de Zwingle commençait à grandir; toute l'habileté des négociateurs français, toutes les instances des autres cantons, vinrent échouer contre l'opposition du réformateur.

Cette alliance fut conclue l'an 1521. Bientôt après, le pape, qui s'était déclaré pour l'empereur, réclama, en vertu d'un traité conclu quelques années auparavant, le secours des Suisses pour défendre ses états attaqués par les Français. Le seul canton qui le lui accorda fut Zurich, qui était à la veille de se soustraire à son autorité spirituelle : « Il faut, » disait Zwingle, « éviter les alliances étrangères, mais on doit les observer si » on a commis la faute d'en contracter. »

Pendant que ces choses se passaient en Suisse, la guerre éclata entre l'empereur et le roi de France. Dès le début, les impériaux s'emparèrent de Milan. L'année suivante, les Suisses qui servaient dans l'armée française, ne recevant pas la solde qu'on leur avait promise, exigèrent qu'on les licenciât ou qu'on les menât à l'ennemi : argent, congé ou bataille! c'est ainsi qu'ils résumaient leurs demandes. Le sire de Lautrec, qui commandait l'armée, se vit ainsi contraint d'offrir le combat à l'ennemi avec les chances les plus défavorables. Ce fut la bataille de la Bicoque. Les impériaux occupaient une position avantageuse et fortifiée avec soin. Les Suisses les attaquèrent avec acharnement, mais malgré tous leurs efforts, ils ne purent jamais parvenir à escalader les retranchements et durent enfin

se retirer après avoir essuyé une perte énorme. Ce revers les rebuta tellement, que toutes les instances des capitaines français ne purent les engager plus tard à renouveler l'attaque lorsqu'elle aurait pu décider la victoire en leur faveur. Après la perte de la bataille, ils se retirèrent dans leur pays, emmenant tous leurs canons, mais après avoir laissé la plupart de leurs chefs sur le champ de bataille. Là périt aussi Arnold de Winkelried, le dernier rejeton du héros de Sempach, mais dont la mort, différente en cela de celle de son illustre aïeul, fut inutile à son pays.

Les Suisses ne tardèrent pas à prêter de nouveau l'oreille aux sollicitations des agents du roi de France et à s'enrôler en grand nombre sous ses drapeaux. La guerre continua avec des succès divers jusqu'en 1525, et se termina par la bataille de Pavie, où l'armée française fut mise en déroute et François Ier, qui la commandait en personne, fait prisonnier et conduit à Madrid. Les Suisses qui réchappèrent de cette catastrophe (la moitié avait péri) reprirent le chemin de leur pays, désarmés, couverts de haillons, dépouillés par les habitants du pays qu'ils traversaient, exténués de misère et de besoin. Les cris des veuves et des orphelins retentirent dans toute la Suisse et se mêlèrent aux malédictions contre le service étranger. Oubliant les divisions que la réforme et l'alliance française avaient soulevées entre ces deux villes, Lucerne écrivit à Zurich pour lui faire part de ce grand désastre; Zurich exprima en termes affectueux la douleur qu'elle ressentait du malheur de ses confédérés. Zwingle monta en chaire et rappela à ses concitoyens, que lorsque la crainte de Dieu, les mœurs simples et frugales et l'affection fraternelle régnaient encore parmi les confédérés, lorsque les nobles et les principaux, au lieu d'aller chercher la fortune dans les cours et les armées des princes étrangers, vivaient au milieu de leurs concitoyens, leur donnant l'exemple de ces mêmes vertus et combattant à leur tête quand la patrie était menacée, la Suisse était heureuse, unie et respectée, et ne connaissait ni ces malheurs, ni ces humiliations. La nation fut dégoûtée pour un temps du service étranger.

Cependant la réforme ne restait pas renfermée dans les limites du canton de Zurich, elle fut proclamée, en 1528, à Berne et à Saint-Gall; l'année suivante, à Bâle et à Schaffhouse; elle pénétra plus ou moins dans les cantons de Glaris et d'Appenzell, dans les Grisons et dans d'autres parties de la Suisse. Si elle avait pu devenir générale, elle aurait, en faisant disparaitre bien des éléments de désordre et de division, resserré les liens entre les cantons et pénétré la confédération d'une nouvelle vie; mais il n'en fut pas ainsi, et la réforme, arrêtée dans sa marche, devint une nouvelle cause de discorde ajoutée ou substituée à celles qui avaient jusqu'alors divisé les confédérés.

Les cantons fondateurs s'étaient fait remarquer de tout temps par leur énergique opposition à toutes les prétentions de la cour de Rome ou du clergé qui leur paraissaient contraires à leurs droits. On se rappelle la longue lutte de Schwytz contre l'abbaye d'Einsiedeln pour la possession d'un pâturage; mais, attachés aux traditions de leurs pères, ils se méfiaient de toutes les nouveautés. Doués d'un sens droit et d'un esprit intelligent, mais dépourvus d'instruction, la religion était pour eux affaire de cœur plutôt que de raisonnement, et les enseignements des réformateurs, fondés sur l'Ecriture qu'ils ne pouvaient pas lire, leur semblaient de vaines subtilités. Leurs prêtres, d'ailleurs, peu nombreux, ignorants, mais pauvres et participant à leur vie simple et frugale, ne pouvaient pas éprouver de leur part la déconsidération qui frappait alors le clergé dans le reste de l'Europe. La réforme ne fit donc que peu de progrès parmi eux, et les magistrats, joints au clergé, n'eurent pas de peine à l'étouffer dans son principe. C'est ainsi que ces trois cantons devinrent, avec Lucerne et Zug, le foyer de l'opposition contre la nouvelle doctrine. Fribourg et Soleure firent aussi plus ou moins cause commune avec eux, quoique la réforme comptât déjà de nombreux partisans dans ce dernier canton.

Zurich avait à peine consommé sa séparation d'avec Rome, que déjà on cessait de l'inviter aux diètes. Les catholiques en usèrent de même à l'égard de Berne et des autres cantons qui suivirent plus tard l'exemple de Zurich. Les reproches, les

récriminations, les voies de fait se succédèrent de part et d'autre jusqu'à ce que la rupture devint inévitable.

Le 4 juillet 1520, le serment fédéral, qui devait se prêter tous les cinq ans, avait été renouvelé. On était parvenu à écarter par quelques concessions et de nombreuses protestations, les difficultés qui s'étaient élevées à l'égard de ce serment entre les anciens et les nouveaux cantons. Cette solennité s'accomplit avec pompe, et même avec une certaine cordialité. Personne ne se doutait alors qu'elle ne se renouvellerait plus qu'au bout de trois siècles et que ce serait à l'agonie de la confédération.

Cependant, malgré l'irritation qui régnait dans les esprits, peut-être le respect général pour le droit, et la liberté qu'on avait toujours reconnue à chaque canton de se comporter dans son intérieur selon sa convenance tant qu'il ne faisait aucun tort aux autres, aurait suffi pour maintenir la paix entre les confédérés; mais il était dans les décrets de la providence qu'ils continueraient à expier l'iniquité que la tentation des conquêtes leur avait fait commettre un siècle auparavant. La réforme ne tarda pas à être introduite de Zurich dans les bailliages communs. Les cantons catholiques craignirent que son triomphe dans ces contrées n'entraînât la ruine de leur autorité et la perte des avantages qu'ils en retiraient. Une fois engagée sur ce terrain, la lutte fut soutenue de part et d'autre avec toute l'ardeur que peut donner le zèle religieux stimulé par l'intérêt personnel.

Alors Zurich, menacée de toutes parts et mise, pour ainsi dire, au ban de la confédération, conclut avec la ville de Constance une alliance à laquelle Berne et les autres états réformés adhérèrent plus tard, et qui fut appelée *la combourgeoisie chrétienne.* Les catholiques ne manquèrent pas de suivre cet exemple : ce qui avait jadis attiré à Zurich de si graves reproches et un si sévère châtiment, ils entrèrent en négociations avec la maison d'Autriche et conclurent une alliance avec l'archiduc Ferdinand auquel son frère Charles avait cédé ses possessions héréditaires en Allemagne. Dès ce moment, la guerre,

pour éclater, n'attendait plus qu'une occasion : un prédicateur zuricois, appelé par une commune réformée du Gaster, fut saisi et conduit à Schwytz où, malgré la pressante intercession de Zurich et de Glaris, il fut brûlé vif. A la voix de Zwingle, les Zuricois coururent aux armes; les cinq cantons en firent autant, et bientôt les deux armées se trouvèrent en présence à Cappel, sur les frontières de Zug et de Zurich.

Cette brusque prise d'armes contrariait les Bernois. Leur trésor était vide. Le voisinage du Valais, étroitement uni aux cantons catholiques, les obligeait à être sur leurs gardes. Une partie des familles régnantes passaient pour être encore attachées à l'ancienne croyance, ou du moins regrettaient les pensions que les réformateurs frappaient partout d'anathème. On ne pouvait pas non plus compter absolument sur les populations des campagnes. Les religieux d'Interlacken ayant fait à la ville la cession de tous leurs droits, les nombreux sujets de l'abbaye dans l'Oberland, excités par leurs voisins de l'Unterwalden, conçurent le dessein de former comme eux une communauté indépendante et refusèrent l'obéissance à leurs nouveaux seigneurs. Après avoir épuisé pendant une année tous les moyens de persuasion pour les ramener à leur devoir, le conseil prit le parti de recourir à la force. L'avoyer d'Erlach, à la tête de cinq mille hommes et d'une nombreuse artillerie (Bienne, Neuchâtel et Lausanne avaient fourni leurs contingents), pénétra tout-à-coup au cœur de l'Oberland, chassa au delà du Brünig les auxiliaires de l'Unterwalden commandés par Gaspard de Flüe, petit-fils du vénérable pacificateur de la Suisse, et rétablit l'autorité du gouvernement. Berne usa de sa victoire avec une modération qui en assura les résultats.

Dans ces circonstances, les Bernois répondirent à la réquisition des Zuricois par des reproches d'avoir commencé la guerre sans les en prévenir, et déclarèrent que les troupes qu'ils mettaient néanmoins en campagne se borneraient à défendre Zurich au besoin et ne prendraient aucune part à une attaque contre les catholiques.

A cette époque, la haine qui divisait les chefs des cantons n'avait pas encore pénétré au même degré dans les populations. Les soldats des deux armées, dont une grande partie reconnaissaient dans leurs adversaires des voisins et des amis, ou d'anciens camarades des campagnes d'Italie, étaient peu disposés à en venir aux mains. On voyait quelquefois aux avant-postes les soldats des deux partis, assis sur le gazon autour d'un baquet de laitage posé sur la frontière, et dans lequel chacun coupait le pain qu'il avait apporté, et lorsque l'un d'eux s'avisait de puiser un morceau au-delà de la limite, ceux du parti contraire réprimaient aussitôt cette violation de territoire en lui donnant en riant de leur cuiller sur les doigts.

Ces dispositions secondèrent les efforts des médiateurs qui accoururent de toutes les parties de la Suisse pour empêcher une guerre entre confédérés. Malgré l'opposition de Zwingle qui, envisageant la lutte comme inévitable, était convaincu que les réformés sacrifiaient tous leurs avantages en la différant, la paix fut conclue le 25 juin 1529. Les cinq cantons s'obligèrent à payer une partie des frais de l'armement de Berne et de Zurich et à remettre le document de l'alliance autrichienne pour être détruit; on les laissa libres de garder leur ancienne croyance; dans les bailliages communs, le vœu de la majeure partie de la population devait faire loi.

Ce traité qui renfermait plusieurs dispositions mortifiantes pour les états catholiques, aurait cependant pu encore assurer le rétablissement de la paix s'il avait été observé par tous les états réformés dans un esprit de justice et de réconciliation; mais Zwingle, entraîné par son zèle, s'engagea toujours plus dans une voie qui lui devint funeste aussi bien qu'à la cause qu'il défendait. Non-seulement Zurich travailla avec ardeur à faire disparaître l'ancien culte de tous les bailliages communs sans aucun égard pour l'autorité des cantons catholiques, ce qui pouvait à la rigueur se justifier par le traité, mais elle protégea ouvertement la révolte des sujets de l'abbé de Saint-Gall, sous prétexte qu'un moine ne peut pas être en même temps souverain temporel On vit cet état, qui naguères avait

repoussé avec une constance inébranlable l'alliance française, qui depuis avait fait un crime aux cinq cantons de leur alliance avec l'Autriche, entrer en négociations avec le roi de France et avec la république de Venise et contracter une combourgeoisie avec le landgrave Philippe de Hesse, l'un des principaux chefs des protestants en Allemagne. Les Zuricois allèrent même jusqu'à prétendre obliger les cinq cantons catholiques à permettre chez eux la prédication de la Parole de Dieu, c'est-à-dire à y introduire la réforme.

Ces actes et ces prétentions, qui tendaient directement à soumettre les catholiques aux réformés, excitèrent chez les premiers une irritation qui se manifestait en toute occasion par des injures et des violences, lesquelles provoquaient à leur tour des plaintes et des récriminations. Enfin, Zurich ne pouvant, disait-elle, supporter plus long-temps le mépris avec lequel on traitait sa religion, invita ses alliés à se joindre à elle pour attaquer les cinq cantons. Berne s'y refusa positivement, mais donna aux Zuricois le malheureux conseil de faire fléchir la résistance des catholiques en leur interceptant les vivres; on était alors dans un temps de disette. Ce parti fut adopté malgré l'opposition de Zwingle, qui n'y voyait qu'une demi-mesure aussi cruelle et moins efficace que la guerre : « Vous » ne craignez pas de les affamer, disait-il, et vous craignez de » leur déclarer la guerre! Eh bien, ce sont eux qui viendront » vous attaquer et avec le courage du désespoir. » Sa prévision se réalisa : cette mesure, bien loin de rendre les catholiques plus traitables, les réunit tous dans un même sentiment, le désir ardent d'obtenir justice de confédérés capables de les traiter avec tant de dureté. En vain les cantons qui étaient restés neutres jusqu'alors, Glaris, Fribourg, Soleure et Appenzell, s'efforcèrent d'intervenir entre les deux partis; toute la population des cinq cantons se leva comme un seul homme pour défendre leur religion et leur liberté, et pour donner du pain à leurs enfants.

Le même accord était loin de régner à Zurich; les adversaires de la réforme, les hommes dont l'autorité de Zwingle froissait

l'orgueil ou l'ambition, tous ceux qui étaient intéressés au maintien des abus qu'il avait supprimés, commencèrent à relever la tête au moment du danger, dont ils s'efforçaient de rejeter sur lui toute la responsabilité. Une inquiétude générale agitait les esprits; magistrats et citoyens, bourgeois et paysans, se méfiaient les uns des autres; il semblait que chacun portât au fond de son cœur le sentiment que la cause qu'il s'agissait de défendre n'était pas juste et ne pouvait pas être agréable à Dieu. L'irrésolution du conseil, les ordres tour à tour donnés et révoqués, accroissaient encore la méfiance générale; les catholiques étaient déjà au nombre de huit mille devant Cappel avant que les Zuricois y eussent réuni deux mille hommes. Enfin, à la nouvelle que le danger était imminent, tous les hommes en état de porter les armes reçurent l'ordre de partir en toute hâte; on se mit en marche au milieu d'une nuit d'orage, au son lugubre du tocsin. Zwingle se joignit à la troupe avec le pressentiment qu'il n'en reviendrait pas. Peu de temps auparavant, contemplant avec l'abbé de Wettingen, qui avait embrassé la réforme, une comète d'une grandeur extraordinaire, qui, selon les idées de ce temps, répandait la terreur dans les esprits, comme son ami demandait ce que pouvait signifier cette apparition : « Elle éclairera ma mort, » dit Zwingle, « et celle de » maint brave Zuricois. » — « A Dieu ne plaise, » s'écria l'abbé. — « Dieu le permettra, » reprit Zwingle, « pour nous » éprouver. Je ne crains pas pour notre cause, Dieu gardera » son église, mais je n'attends plus rien des hommes. » — « Cher Henri, » disait-il en faisant ses adieux à Henri Bullinger, de Bremgarten, son meilleur ami et son successeur, « cher » Henri, reste fidèle à notre Seigneur Jésus-Christ et à son » Eglise. »

Le 11 octobre 1531, les deux armées en vinrent aux mains près de Cappel, mais les dispositions étaient si mal prises du côté des Zuricois, qu'ils furent vaincus après une courte quoique opiniâtre résistance. La bannière de Zurich faillit tomber aux mains de l'ennemi et ne fut sauvée que par un dévouement et des efforts inouïs. Un grand nombre de magistrats, de guer-

riers illustres, de prédicateurs de l'Evangile, périrent dans ce combat, et parmi ces derniers, Zwingle lui-même, qui combattait au premier rang. Au plus fort de la mêlée, un capitaine zuricois lui dit : « Maître Ulrich, c'est une coupe bien amère » qui nous est ici présentée, qui la boira? » — « Moi, » répondit Zwingle, « et bien d'autres hommes de bien qui sont » ici avec moi sous la main de Dieu, par lequel on vit et on » meurt. » Blessé à la tête au moment ou il adressait à un mourant des paroles de consolation, atteint encore de plusieurs autres blessures, il fut trouvé, après la bataille, étendu au pied d'un arbre et respirant encore. Ses mains jointes et le mouvement de ses lèvres indiquaient qu'il priait. Un homme d'Unterwalden lui proposa de se confesser à un prêtre; un léger signe de la tête marqua son refus. « Eh bien, meurs, hérétique, » lui dit-il, et il le tua. Un catholique ne put retenir ses larmes en contemplant le réformateur. « Quelle qu'ait été ta croyance, » dit-il, « je sais que tu as été un loyal confédéré; Dieu soit miséricordieux à ton âme! »

A la nouvelle de ce désastre, la consternation fut extrême à Zurich. Les uns l'imputaient à la réforme qui avait divisé les confédérés, et à l'intervention des ecclésiastiques dans le gouvernement de l'état; les autres en accusaient la trahison, comme il arrive toutes les fois que, dans un moment critique, les chefs montrent de la faiblesse et de l'indécision. Cependant les secours des alliés arrivèrent, et quoiqu'on eût refusé ceux qui furent offerts par le landgrave Philippe et le duc Ulrich de Würtemberg, l'armée des réformés se trouva bientôt très supérieure en nombre à celle des cinq cantons; mais il n'y avait dans cette armée ni confiance mutuelle, ni accord, ni discipline, ce qui fut cause que les réformés essuyèrent un nouvel échec sur la montagne du Gubel, dans le canton de Zug. Alors le découragement devint général; une partie des alliés s'en retournèrent chez eux; les Bernois, commandés par l'ancien avoyer Sébastien de Diesbach, qui était encore attaché à l'ancienne croyance et qui se retira à Fribourg après la paix, restaient immobiles et ne donnaient que des réponses évasives aux

cris de détresse des Zuricois. Cet abandon et le mécontentement de la campagne, qui restait exposée aux ravages de la guerre sans que la ville fît rien pour la protéger, déterminèrent Zurich à conclure une paix séparée. Les conditions en furent généralement équitables pour les réformés. Les deux partis y renonçaient à se troubler l'un l'autre dans l'exercice de leur religion. Dans les bailliages communs, ceux qui avaient embrassé la réforme seraient libres d'y persister ou de retourner à l'ancienne croyance. Les bailliages libres, Bremgarten et Mellingen, qui étaient encore en guerre avec les cinq cantons, et les pays sur lesquels Zurich n'avait aucun droit à exercer, tels que Rapperschwyl, le Toggenbourg, Wesen, le Gaster, étaient exclus de la paix. La bourgeoisie chrétienne et la paix de 1529 étaient mises à néant et les sommes payées par les catholiques en vertu de cette dernière devaient leur être restituées. Cette paix fut conclue entre les chefs des deux armées. Déjà pendant les négociations on avait recommencé à se donner le nom de confédérés. Quand tout fut terminé, catholiques et réformés descendirent de cheval et se mirent à genoux pour prier; puis ils se serrèrent la main les larmes aux yeux, burent à la gourde les uns des autres en signe de réconciliation, et se séparèrent.

Les catholiques se tournèrent alors contre l'armée bernoise qui, affaiblie par la désertion, se retira sur son propre territoire, abandonnant les bailliages libres à la vengeance des ennemis. L'ancien culte y fut rétabli et tous ceux qui restèrent fidèles à la réforme furent contraints de s'expatrier. Les envoyés de la France, de la Savoie, du margrave de Bade et de la princesse de Neuchâtel étaient réunis à Arau. Par leur entremise et celle des députés de Glaris, de Fribourg et d'Appenzell, la paix fut conclue avec Berne à peu près aux mêmes conditions qu'elle l'avait été avec Zurich. Les autres villes réformées firent aussi leur paix, chacune de son côté, et se chargèrent, comme Zurich et Berne, d'une part plus ou moins forte dans l'indemnité de guerre exigée par les cinq cantons. Le trésor de ces deux villes était vide et leur crédit épuisé; les

charges qu'elles durent imposer à leurs sujets accrurent à un tel point le mécontentement déjà existant depuis l'issue malheureuse de la guerre, qu'elles durent s'engager solennellement à ne plus entreprendre de guerre sans avoir consulté les communes.

Soleure avait pris part à la guerre dans les rangs des réformés, et les cinq cantons lui avaient donné le choix d'interdire le nouveau culte ou de payer une contribution de guerre. L'avoyer Nicolas de Wengi proposa de maintenir aux réformés l'exercice de leur culte en laissant à leur charge la contribution, mais des influences étrangères prévalurent sur son avis, et les églises dont les réformés étaient en possession leur furent retirées. Ils formèrent un complot pour ressaisir par la force ce qu'ils avaient perdu et y seraient sans doute parvenus sans la vigilance et l'activité de l'avoyer qui déjoua leur dessein. Ils se retirèrent au-delà de l'Aar, dans la petite ville. Des canons furent pointés contre eux, mais au moment où on allait y mettre le feu, Wengi se plaça devant la bouche d'un canon en disant : « Si vous voulez tirer sur vos concitoyens, c'est moi » qui périrai le premier. » Les réformés se retirèrent sans être inquiétés.

Depuis ce moment, le catholicisme a régné sans partage à Soleure. A Glaris, les catholiques recouvrèrent une partie de l'autorité qu'ils avaient perdue. L'abbé de Saint-Gall fut rétabli dans la plénitude de sa souveraineté. Uri fut mis en part dans la souveraineté des bailliages libres, qu'il avait refusée lors de la conquête. Le nouveau culte fut proscrit dans tous les pays non compris dans le traité de paix. Les germes d'évangélisation qui avaient pénétré dans les cinq cantons furent entièrement extirpés. La réforme, qui dans l'origine semblait devoir se répandre sur toute la Suisse, fut arrêtée dans sa marche et menacée dans son existence depuis qu'on eut entrepris de la servir par la politique et par les armes. La main de Dieu s'appesantit sur les réformés, comme jadis sur cet Israëlite de peu de foi qui osa porter une main téméraire sur l'arche sainte pour la soutenir.

CHAPITRE XXX.

FAREL ET CALVIN.

Louis d'Orléans était mort en 1515. Après quelques tentatives infructueuses, sa veuve obtint enfin en 1529, par l'intercession du roi de France, la restitution de son comté ; Uri seul refusa absolument d'y consentir. Les cantons n'apportèrent aucun changement essentiel au gouvernement de l'état, mais ils l'administrèrent d'une main vigoureuse et le pays se trouva ainsi heureusement soustrait pendant dix-sept ans aux débiles mains d'une princesse bonne et aimable, mais inconséquente et frivole, dont les prodigalités insensées le conduisaient directement à sa ruine. A cette époque s'éteignit la dernière branche de l'antique maison de Neuchâtel dans la personne de Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, décédé en 1517. Les cantons n'exigèrent pas le retour de cette seigneurie à la directe et en donnèrent l'investiture au petit-fils de Claude, René de Challant, d'une famille illustre et puissante de la vallée d'Aoste.

L'état de l'église était le même à Neuchâtel que dans le reste de la Suisse; les ecclésiastiques avaient entièrement perdu de vue leur vocation et menaient une vie scandaleuse ; le peuple désirait avec ardeur une réforme. Ce vœu fut enfin exaucé. Guillaume Farel, de Gap en Dauphiné, avait été amené à la connaissance de la vérité par la lecture de la Bible et par les écrits de Luther, et s'était dévoué à cette cause avec toute l'ardeur et toute l'énergie de son caractère. Après avoir annoncé l'Evangile, souvent au péril de sa vie, à Aigle, à Morat, dans le pays de Vaud et dans l'évêché de Bâle, il se rendit à Neuchâtel. Il prêcha d'abord dans les rues et dans les maisons particulières, mais enfin, le 23 octobre 1530, ses auditeurs, enflammés par ses prédications, l'entraînèrent à la collégiale, en enfoncèrent les portes, maltraitèrent les prêtres, renversè-

rent les autels et détruisirent toutes les images. Farel lui-même ne se faisait pas illusion sur la valeur de semblables succès ; il savait qu'il est plus aisé de briser une image que de détruire l'idole que nous portons dans notre propre cœur. Ce premier transport était le résultat de l'indignation excitée depuis long-temps par les dérèglements du clergé ; il devait plus tard faire place à l'action sanctifiante de la Parole de Dieu.

Les Bernois, que le gouverneur appela à son secours, prirent la réforme sous leur protection. Conformément à la paix de religion, la bourgeoisie fut appelée à se prononcer pour ou contre le maintien de l'ancien culte ; la pluralité fut favorable à la réforme et la messe fut abolie le 4 novembre.

Farel continua ses travaux d'évangélisation dans le reste du pays. Ni les fatigues, ni la prison, ni les coups, ni les menaces de mort, ne pouvaient ralentir l'ardeur de son zèle. En peu d'années, tout le pays, à l'exception de la baronnie du Landeron, avait adopté la réforme. Les biens de l'église furent restitués aux fondateurs ou à leurs descendants, quand on put les reconnaître, et le reste dévolu au souverain comme biens vacants et par conséquent dissipé sans utilité pour personne. Les chanoines, qui formaient le premier état aux audiences générales, furent remplacés par les vassaux, et le second état fut composé de quatre officiers.

Genève était florissante par le commerce et la liberté, mais sa prospérité excitait la convoitise des ducs de Savoie. Depuis long-temps, le siége épiscopal était presque toujours occupé par des princes de cette maison, dont la cour brillante attirait dans cette ville un grand nombre de gentilshommes savoyards. D'un autre côté, il s'était formé parmi la bourgeoisie une opposition persévérante et hardie contre ces projets d'usurpation. Enfin les tentatives du duc Charles III, de connivence avec l'évêque, pour se rendre maître de Genève, eurent pour résultat un traité de combourgeoisie entre cette ville et Fribourg et Berne, l'an 1526. La noblesse des environs forma contr'elle une ligue, dont l'évêque faisait partie, et qui fut appelée *la confrérie de la cuiller*. Enfermés entre leurs murailles, les Genevois appelèrent à

leur secours leurs nouveaux alliés. Ils vinrent; l'armée de la noblesse se dispersa, et les rapports entre le duc, l'évêque et la ville furent réglés par le traité de Saint-Julien; Charles hypothéqua le pays de Vaud aux deux cantons comme garantie de l'exécution de ses engagements. Ces choses se passèrent l'an 1530.

La lutte contre l'évêque et la présence des Bernois avaient ouvert l'accès aux idées de la réforme, lorsque Farel arriva à Genève au retour d'une visite aux églises vaudoises du Piémont. A la vérité, il fut presqu'aussitôt traduit devant la cour épiscopale et n'échappa à la mort que par le dévouement de quelques amis et après avoir été cruellement maltraité. Mais depuis ce moment le parti de la réforme se fortifia de jour en jour; de nouveaux prédicateurs survinrent; Farel lui-même reparut au bout de quelque temps; effrayé du nombre toujours croissant de ses adversaires, l'évêque sortit de la ville où il ne devait plus rentrer; Fribourg, mécontente des progrès de la réforme et jalouse de l'influence de Berne, renvoya sa lettre de combourgeoisie; enfin, le 27 août 1535, les magistrats publièrent un édit par lequel le culte romain fut aboli dans Genève.

Le duc de Savoie et sa noblesse n'avaient pas attendu ce moment pour recommencer les hostilités. Les terres des Genevois étaient dévastées; ni vivres ni marchandises ne pouvaient plus leur parvenir, et ils étaient à la veille de souffrir les horreurs de la famine. Le duc leur offrit la paix et le libre commerce s'ils voulaient recevoir de nouveau l'évêque et rétablir l'ancien culte. « Plutôt que de faire ce que vous nous demandez, répondirent-ils, nous mettrons le feu aux quatre coins de la ville » et souffrirons les dernières extrémités. Quant à l'évêque, nous » sommes prêts à le recevoir, s'il veut être évêque selon la Parole de Dieu. »

Dans ce grand danger, il ne leur restait d'espoir que dans leur alliance avec Berne. Mais Berne, dont les exhortations et même les menaces avaient puissamment contribué au succès de la réforme à Genève, craignant maintenant de se compromettre avec ses propres sujets, avec les cantons catholiques, avec le

duc de Savoie, restait sourde aux instances de ses combourgeois et coréligionnaires. « Avisez vous-mêmes, le mieux que vous » pourrez, à vos propres affaires; nous ne saurions, dans les » circonstances où nous sommes, abandonner notre pays pour » aller vous secourir. » Ce fut la seule réponse que purent obtenir les différentes députations qui furent successivement envoyées à Berne. Un de ces députés, en s'en retournant, se sépara de ses collègues et passa par Neuchâtel. A l'ouïe de la détresse où se trouvait réduite une ville dont Farel était le pasteur, les Neuchâtelois s'émurent; ils appelèrent leurs compatriotes des montagnes et leurs voisins des terres de Berne; les femmes excitaient leurs maris à partir; quelques-unes prirent elles-mêmes les armes; bientôt, malgré les défenses du gouverneur, neuf cents hommes se mirent en marche sous la conduite d'un vieux capitaine nommé Jacques Wildermuth. A l'entrée du Val-de-Travers, le gouverneur renouvela ses sommations avec des menaces qui intimidèrent une partie de la troupe. Wildermuth voulant, comme Gédéon, n'emmener que des gens de bonne volonté, invita tous ceux qui se sentaient ébranlés dans leur résolution à se retirer. Toute la troupe se mit à genoux, en prières. Quand ils se furent relevés, le capitaine leur dit : « Maintenant, que ceux à qui Dieu donne de » venir combattre pour nos frères me suivent, et que les autres » se retirent. » Quatre cent quinze le suivirent. Ils s'acheminèrent le long de la cime des montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Le mauvais temps, le manque de vivres et la neige où ils marchaient jusqu'aux genoux, rendaient leur marche des plus pénibles. Le troisième jour au matin, ils se trouvèrent près de Gingins, où ils espéraient pouvoir prendre enfin quelque nourriture. Des émissaires des Savoyards vinrent au devant d'eux, se disant envoyés par les Genevois pour leur servir de guides Les Neuchâtelois les suivirent et se virent bientôt attaqués par trois à quatre mille hommes tant à pied qu'à cheval. Après la première décharge de l'ennemi, qui passa sur leurs têtes, ils fondirent sur lui à coups de crosse et à coups d'épée. On remarquait surtout parmi

eux une femme qui, armée d'une épée à deux mains, combattait entourée de son mari et de ses trois fils. Enfin le courage l'emporta sur le nombre; les Savoyards prirent la fuite laissant trois à quatre cents morts sur le champ de bataille, parmi lesquels se trouvaient les trois émissaires et plusieurs prêtres. Les vainqueurs rendirent grâces à Dieu et reprirent le chemin de Genève en côtoyant la montagne.

On venait d'apprendre à Genève qu'il n'y avait plus rien à espérer de la part des Bernois, lorsque le bruit se répandit que d'autres amis qui venaient au secours de la ville, après avoir remporté une victoire sur les Savoyards, se trouvaient enfermés près de Nyon, en grand danger de succomber. « Laisserons-nous périr nos frères sans les secourir? » fut le cri qui se fit entendre dans toute la ville. En peu d'instants, cinq cents hommes se mirent en marche pour les délivrer.

Mais ils avaient déjà rencontré deux députés bernois qui, accompagnés du gouverneur savoyard du pays de Vaud, venaient apporter aux sujets de Berne qui avaient pris part à l'expédition, l'ordre de s'en retourner. Ils exhortèrent également les Neuchâtelois à en faire autant et leur donnèrent l'assurance qu'ils obtiendraient pour les Genevois une paix avantageuse. Pressés d'ailleurs par la faim, Wildermuth et ses compagnons se laissèrent persuader. Les Genevois rentrèrent tristement dans leurs murs. Les députés bernois y arrivèrent bientôt après, mais leurs propositions de paix étaient de telle nature qu'elles furent repoussées avec indignation. Genève n'avait plus de secours à attendre que de Dieu et de ses propres efforts.

Après la mort de François Sforza, dernier duc de Milan, l'empereur avait pris possession de ce duché comme d'un fief vacant. Le roi François Ier, qui ne pouvait oublier ni ses anciennes prétentions, ni ses premiers succès, ni ses derniers revers, forma aussitôt le dessein de s'en emparer de nouveau. Pour cet effet, la possession de la Savoie et du Piémont lui paraissait nécessaire, et ce fut à ses yeux un motif suffisant pour déclarer la guerre au duc de Savoie, son oncle et jusqu'a-

lors son fidèle allié, et pour envahir ses états. En même temps, il se mit en relations avec les Genevois et leur envoya même quelques détachements qui, trop peu nombreux, furent dispersés par les Savoyards avant d'être parvenus à leur destination. Le sénat de Berne ne méconnut pas toute l'importance de ce moment. D'un côté, il était évident que le duc de Savoie avait cessé d'être redoutable : de l'autre, il était à craindre que le roi de France, si on ne le prévenait, ne s'emparât de Genève et peut-être même du pays de Vaud, dont le traité de Saint-Julien assurait la possession à Berne et à Fribourg en cas de rupture de ce traité de la part du duc. Autant Berne avait temporisé tant que les chances lui avaient paru trop défavorables, autant sa décision fut prompte dès que le moment d'agir lui sembla venu. Elle s'adressa à ses communes; elle leur exposa l'état de détresse où leurs combourgeois de Genève, leurs frères en Jésus-Christ, se trouvaient réduits; elle leur montra l'armée du duc de Savoie se renforçant de jour en jour, et l'Evangile prêt à succomber dans cette ville; elle ne leur laissa point ignorer toutefois qu'il n'y avait aucun secours à attendre des confédérés, qui pourraient même tenter de s'opposer à leur entreprise; mais Berne n'en était pas moins résolue, avec l'aide de ses fidèles communes, à faire tout ce que la gloire de Dieu et l'honneur de la république exigeaient d'elle. Toutes les communes répondirent qu'elles exposeraient leurs biens et leurs vies pour le succès de cette entreprise. L'armée bernoise, commandée par le trésorier François Nægeli, qui s'était signalé dans les guerres d'Italie, se mit en marche le 1er février 1536, et renforcée par Neuchâtel, Valangin et Bienne, délivra Genève et conquit en peu de jours le pays de Vaud, le pays de Gex et le Chablais. L'évêque de Lausanne avait pris la fuite; ses domaines furent compris dans la conquête. Pour la première fois depuis long-temps, la plus exacte discipline fut observée. Berne fit au maintien de la bonne intelligence avec Fribourg et le Valais le sacrifice d'une partie des pays conquis. Le culte romain fut aboli partout. Les villes et communautés conservèrent une partie de leurs franchises; on chercha à adoucir la

perte de celles qui leur furent retirées par l'abandon d'une partie des biens du clergé et par les bienfaits d'une administration juste, régulière et paternelle. Le reste des richesses de l'évêque et des monastères alla former à Berne un trésor qui devait être, deux siècles et demi plus tard, une des causes de la chute de la république. La noblesse resta long-temps attachée à son ancien suzerain.

A cette époque arriva à Genève un jeune homme de vingt-sept ans, Jean Calvin, de Noyon en Picardie, qui avait quitté sa patrie parce que la réforme y était persécutée. « Si la vérité » ne peut demeurer en France, disait-il, aussi ne le puis-je; » je ne veux meilleur sort que celui de la vérité. » Après avoir prêché l'Evangile en plusieurs contrées, il se rendait à Bâle, où il comptait trouver une retraite studieuse et conforme à ses goûts. Farel le connaissait par sa renommée et par ses écrits. Dès qu'il eut appris son arrivée, il accourut auprès de lui et mit en œuvre les sollicitations les plus pressantes pour l'engager à s'associer à son ministère. Mais Calvin préférait une vie paisible et vouée aux études, à la vie orageuse dont la perspective lui était offerte. Alors Farel, cessant tout-à-coup ses instances, lui dit avec une gravité solennelle : « Tu n'as donc » pas d'autre prétexte pour me refuser ma prière que ton pen» chant pour l'étude; eh bien, je te le déclare au nom du Dieu » tout-puissant : si tu refuses de partager avec moi l'œuvre » sainte à laquelle je suis appelé, Dieu te visitera, puisque tu » préfères tes convenances personnelles au service du Sei» gneur ! » Calvin ne résista pas davantage; il resta à Genève comme prédicateur et comme professeur de théologie.

Le sort de la réforme semblait assuré à Genève. Mais, indépendamment des amis secrets que Rome y conservait encore, on ne tarda pas à voir que la haine du papisme n'était pas encore l'amour de l'Evangile. On avait détruit des erreurs et des abus; mais la semence de l'incrédulité pouvait germer aussi bien que celle de la foi sur ce sol ainsi défriché. Une foule d'hommes, amenés à la profession de la réforme par les motifs les plus divers, ne s'attachaient qu'au principe de liberté

qu'elle renferme et dont ils abusaient ; de là le nom de *Libertins* qui leur fut donné. La rigide austérité de Calvin et de ses collègues, les censures qu'ils exerçaient sans ménagement en public et en particulier, contre les grands et contre les petits, grossissaient de jour en jour le nombre de leurs ennemis. Zwingle n'avait pas fait difficulté de laisser passer dans les mains de l'autorité civile la discipline que l'église avait exercée jusqu'à la réformation. Berne avait adopté ce régime qui convenait à sa politique. Mais quand les magistrats de Genève voulurent engager leurs prédicateurs à modérer leur zèle, quand ils tentèrent, à la demande de Berne, d'introduire certaines modifications dans le culte, Calvin et Farel répondirent, qu'à l'église seule appartient le gouvernement de l'église. Cependant l'irritation contre eux était telle que leur vie n'était plus en sûreté ; ils reçurent enfin l'ordre de sortir de la ville. Calvin se retira à Strasbourg ; Farel fut appelé de nouveau à Neuchâtel, où il passa le reste de ses jours, mais où les mêmes combats se renouvelèrent pour lui.

Cependant, après leur départ, le désordre ne connut plus de bornes ; les partisans de Rome relevaient la tête ; les sectaires se multipliaient ; les libertins se livraient à la licence la plus effrénée ; la discorde régnait entre les citoyens ; l'autorité des magistrats était méconnue ; les gens de bien soupiraient après le retour de l'ordre et de la règle ; bientôt le nom de Calvin fut dans toutes les bouches, et au bout de trois ans les magistrats le conjurèrent de revenir ; il fut reçu avec des transports de joie par le peuple, heureux d'être délivré de l'anarchie. Son premier soin fut de faire rédiger les lois qui devaient régir et l'église et l'état. Les ministres furent soumis aux magistrats dans les affaires civiles, les magistrats à l'église dans les choses d'ordre spirituel. Sévère envers lui-même, il établit dans l'église une discipline sévère. L'académie, rétablie par ses soins, fut ouverte aux jeunes théologiens de toutes les nations. Ses écrits se répandirent dans toute l'Europe avec la renommée de son génie et de sa piété. Des contrées les plus éloignées on accourait pour l'entendre ou pour le consulter.

Genève devint le centre de la réforme en Europe, la Rome protestante, comme on l'a souvent appelée.

Ainsi, au moment où la réforme semblait sur le point de succomber dans la Suisse allemande, le zèle intrépide et infatigable de Farel et de Calvin créait dans l'Helvétie romande comme une nouvelle Suisse et un nouveau foyer de réforme dont l'influence devait se répandre sur l'Europe entière.

CHAPITRE XXXI.

LA LIGUE D'OR.

Des intérêts et des passions étrangers à la religion, en venant se mêler à l'œuvre de la réforme, avaient arrêté ses progrès au moment où son triomphe semblait assuré; l'église romaine, au contraire, ne négligea aucun de ses avantages.

Au milieu de la décadence de cette église, il s'y trouvait encore un nombre d'hommes pieux et éclairés, qui partageaient en grande partie les doctrines des réformés. Ces hommes voulaient réformer l'église quant au dogme et à la discipline, sans toucher à ses institutions. Le pape Paul III semblait les écouter avec faveur; des tentatives de conciliation eurent lieu par ses soins; déjà les théologiens des deux partis se trouvaient d'accord sur le dogme de la justification par la foi. Mais la rupture était déjà trop avancée pour qu'un rapprochement pût encore avoir lieu; Luther en repoussa l'idée avec indignation; des intrigues politiques vinrent traverser ce projet; il fut abandonné. Enfin le concile de Trente acheva de rendre insurmontable la barrière qui séparait les deux églises, en proscrivant définitivement tous les dogmes des réformés.

Cependant le besoin d'une réforme au moins extérieure ne s'en faisait pas moins généralement sentir dans l'église catholique; sous l'empire des circonstances, le scandale des mœurs disparut peu à peu; la discipline se raffermit; la science rede-

vint en honneur comme une arme reconnue indispensable dans la lutte contre l'hérésie. Les papes qui se succédèrent depuis la réformation furent pour la plupart des hommes de mœurs irréprochables; si leur politique, comme celle de leurs prédécesseurs, fut une politique mondaine, au moins donnèrent-ils leur principale attention à l'église, fondement de leur autorité. L'ordre des Jésuites fut institué à cette époque pour combattre la réforme par la prédication, par la confession, par l'éducation de la jeunesse, par tous les moyens qui peuvent donner de l'influence sur les hommes. Cette milice ecclésiastique, composée d'hommes choisis pour leur capacité et leur dévouement, soumise à une obéissance absolue, devint le plus puissant auxiliaire de la cour de Rome. Le tribunal de l'inquisition, établi pour juger les ennemis de la foi, était à peu près tombé dans l'oubli, sauf en Espagne; il fut rétabli et des milliers de protestants périrent dans les supplices en diverses contrées de l'Europe; un grand nombre d'autres rachetèrent leurs biens et leurs vies en abjurant leur croyance. Les états catholiques de la Suisse ne souffrirent jamais que l'inquisition fût établie chez eux.

Enfin, les catholiques, tant en Suisse que dans le reste de l'Europe, sentaient le besoin de serrer leurs rangs et de réunir leurs efforts; de là l'ensemble et la vigueur avec lesquels on les vit agir dans la guerre de Cappel, tandis que du côté des réformés, quoique supérieurs en nombre et en ressources, on ne voyait que désaccord et hésitation.

Parmi les hommes qui exercèrent une grande influence dans la lutte engagée en Suisse entre les deux églises, on remarqua au premier rang le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, que l'église romaine a mis au nombre de ses saints, et dont ses adversaires eux-mêmes n'ont pu méconnaitre les hautes qualités, les vertus et surtout l'ardente charité. Les Alpes n'avaient pas pour lui de sentiers impraticables; ni les fatigues, ni les privations, ni les dépenses ne lui coûtaient, soit pour aller dans les châlets les plus inaccessibles instruire, consoler, exhorter, soit pour affermir les magistrats des cantons dans

leur fidélité au chef de l'église. Il fonda à ses frais à Milan le collége qui porte son nom, pour l'éducation des jeunes Suisses destinés à l'état ecclésiastique ; il engagea le pape à entretenir désormais un nonce en Suisse et persuada aux cantons catholiques de consentir à cette nouveauté ; ce fut lui encore qui introduisit en Suisse les Jésuites ; même après sa mort, la ligue entre les cantons catholiques à laquelle son nom est resté attaché et qui a consommé la scission entre les confédérés, fut encore un dernier quoique déplorable résultat de son zèle pour la cause à laquelle il s'était dévoué.

Les liens de l'affection fédérale se relâchaient de plus en plus. Les réformés demandèrent à plusieurs reprises le renouvellement du serment fédéral : les catholiques, enhardis d'ailleurs par les succès de leurs coreligionnaires en Allemagne, s'y refusèrent toujours. Une paroisse évangélique s'était formée à Locarno, dans les bailliages italiens. Les cantons catholiques exigèrent que ses membres abjurassent leur croyance ou quittassent le pays. Les villes réformées osèrent à peine intercéder en leur faveur ; ils leur demandèrent eux-mêmes de les abandonner. « Nous aimons mieux, disaient-ils, subir le sort qui » nous attend, que d'être une cause de discorde entre les con» fédérés. » Ils quittèrent leurs demeures au milieu de l'hiver ; des malades et des femmes en couches moururent pendant le voyage. Le légat du pape voulait faire retenir les enfants et les biens des fugitifs, mais la loyauté helvétique se révolta contre cette perfide suggestion. La plupart de ces exilés se réfugièrent à Zurich, où ils apportèrent, en échange de l'hospitalité qu'ils y reçurent, de nouvelles cultures et de nouvelles industries. Plusieurs de leurs familles subsistent encore et ont fourni de nombreux et utiles serviteurs à l'état et à l'église.

La ville impériale de Constance, qui pouvait par sa situation avantageuse devenir pour la confédération ce qu'est devenue, à l'autre extrémité de la Suisse, la ville de Genève, menacée par l'Autriche après la défaite des protestants par l'armée impériale à Mühlberg, implora le secours des confédérés. L'opposition des cantons catholiques paralysa la bonne volonté des

villes évangéliques; après avoir repoussé une première attaque, la bourgeoisie découragée capitula. Constance fut perdue pour la confédération, vit disparaitre son commerce et son industrie, et devint une ville autrichienne sans importance.

Mulhouse avait embrassé la réforme. A la suite de quelques troubles peu graves en eux-mêmes, les catholiques lui retirèrent leur alliance, dont elle n'a jamais pu obtenir le renouvellement.

Et pourtant quand il arrivait aux cantons de se trouver d'accord entr'eux, leur volonté était toujours respectée par les puissances étrangères. L'alliance héréditaire avec la maison d'Autriche avait placé sous leur sauvegarde la neutralité de la Franche-Comté. Ils ne souffrirent jamais durant toute cette époque qu'elle fût attaquée par la France, ni qu'elle servit de point de départ à une attaque contre ce royaume. De même, lorsque le roi de France voulut porter ses armes en Alsace, alors le grenier de la Suisse, leurs remontrances l'engagèrent à renoncer à son dessein.

Charles-Quint avait abdiqué toutes ses couronnes pour finir ses jours dans la retraite, laissant l'empire et l'Autriche à son frère Ferdinand, l'Espagne et tous ses autres états à son fils Philippe II. Bientôt après, la victoire de Saint-Quentin remportée sur l'armée française par l'armée espagnole sous le commandement d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, amena la conclusion de la paix de Câteau-Cambresis, par laquelle le duc recouvra ses états que les Français avaient enlevés à son père Charles III. Ainsi rétabli dans l'héritage de ses pères, Emmanuel-Philibert tourna ses regards vers Genève et vers les domaines dont les Bernois avaient dépouillé sa maison. Il trouva les cantons catholiques, à l'exception de Fribourg, disposés à conclure avec lui, l'an 1560, un traité d'alliance à cet effet. De concert avec la France et l'Espagne, que le pape engagea à se joindre à eux, les six cantons demandèrent à Berne la restitution du pays de Vaud au duc de Savoie. Berne ne pouvait compter que sur elle-même; les villes ses alliées l'exhortaient à céder plutôt que de s'exposer à tout perdre; les catholiques

excitaient contre elle Fribourg et le Valais et cherchaient même à ébranler la fidélité de ses sujets. Cependant elle résista long-temps. Sa proposition de restituer la rive méridionale du lac fut rejetée. Alors elle se prépara au combat. L'avoyer Nægeli, le conquérant du pays de Vaud, était encore à la tête de la république. Enfin, le 30 octobre 1564, un traité fut conclu à Lausanne par lequel le duc se contenta de la cession du Chablais et du pays de Gex ; le milieu du lac forma la limite entre les deux états. Fribourg conserva toutes ses acquisitions et ne tarda pas à se joindre à l'alliance des cantons catholiques avec la Savoie. Le Valais céda Evian et Abondance et conserva Monthey et son territoire. Genève resta l'alliée de Berne, qui ne consentit à renouveler son alliance avec le duc que lorsqu'il se fut engagé à laisser cette ville en paix pendant vingt-trois ans. Le traité fut garanti par l'Espagne et par la France, garantie qui devait un jour fournir à cette dernière un prétexte pour envahir le pays de Vaud.

C'est à cette époque que fut assemblé le concile de Trente, qui dura, avec quelques interruptions, de 1545 à 1563. Les confédérés furent invités à s'y rendre. Les réformés refusèrent; ils voulaient un concile indépendant de la cour de Rome et où leurs théologiens fussent admis. Les catholiques s'y rendirent après quelques hésitations et y reçurent l'accueil le plus flatteur. Ce concile raffermit l'autorité du pape, et restreignit tellement le pouvoir civil, que plusieurs états catholiques refusèrent d'en publier les décrets.

Trois ans après la clôture du concile, en 1566, parut la *Confession de foi helvétique*, rédigée à Zurich par Bullinger, qui résuma la doctrine des églises évangéliques de la Suisse et a été adoptée par celles de plusieurs autres pays.

Pendant ce temps, la France était tourmentée par des guerres civiles auxquelles la religion servit de prétexte et qui ensanglantèrent les faibles règnes des trois fils de Henri II : François II, Charles IX et Henri III. Calvin enseignait, aussi bien que Luther, que la religion ne doit pas emprunter le glaive de la chair et qu'elle ne doit combattre que par l'exemple et par la

parole. Tant que la réforme ne s'était propagée que dans les rangs inférieurs de la société, le sang des réformés avait bien coulé sur les échafauds, mais jamais sur les champs de bataille. Il n'en fut plus de même quand les grands prétendirent en faire un auxiliaire de leur ambition. Les princes de la maison de Bourbon, Antoine, roi de Navarre, et son frère Louis, prince de Condé, qui tous deux professaient la religion réformée, jaloux de l'autorité des princes de la maison de Lorraine, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine son frère, oncles de la reine Marie Stuart épouse de François II, et alarmés de leur ambition, appelèrent aux armes les réformés sous prétexte de défendre leur religion opprimée. Les Guises se mirent alors à la tête des catholiques et formèrent plus tard, sous le nom de la *sainte ligue*, une association de tous leurs coreligionnaires, en présence de laquelle l'autorité royale ne fut plus qu'une ombre, et qui s'allia étroitement avec Philippe II, roi d'Espagne. Les cantons catholiques leur fournissaient des troupes, et les villes réformées ne pouvaient pas toujours empêcher que leurs ressortissants ne marchassent en plus ou moins grand nombre au secours des protestants français. Peu de batailles se livrèrent où la victoire n'ait été décidée par la valeur des Suisses. A Dreux, ceux qui servaient dans l'armée catholique restèrent seuls sur le champ de bataille après que le reste de l'armée eut été dispersé, résistèrent pendant plusieurs heures à toute l'armée des réformés, et donnèrent ainsi le temps au duc de Guise d'arriver avec de nouvelles troupes et de ressaisir la victoire. A Meaux, où la famille royale se trouvait bloquée par les réformés, les Suisses, commandés par Louis Pfyffer, de Lucerne, reçurent le roi et toute la cour dans leurs rangs comme dans une citadelle mobile, et l'escortèrent, toujours combattant et sans se laisser entamer, jusqu'à Paris.

Les deux partis parurent enfin se lasser de cette guerre, guerre de pillage et de massacres, comme sont d'ordinaire les guerres civiles. La paix fut conclue; elle était avantageuse pour les réformés; les Suisses furent licenciés; Henri de Navarre, le fils du roi Antoine, devait, comme gage de réconciliation,

épouser la sœur de Charles IX; tous les chefs du parti évangélique se rendirent à Paris pour ce mariage. Tout-à-coup, le 24 août 1572, jour de Saint-Barthélemi, à un signal donné, les catholiques firent main-basse sur les réformés; ni les vieillards, ni les enfants au berceau ne furent épargnés. Le même carnage avait lieu au même instant dans le reste du royaume et 30,000 personnes furent égorgées en ce jour. Philippe II envoya au roi des félicitations comme pour une victoire signalée; la Saint-Barthélemi fut célébrée à Rome par des actions de grâces solennelles; saisis d'épouvante et de pitié, les réformés de la Suisse préparèrent leurs armes et distribuèrent d'abondants secours à ceux de leurs frères qui avaient échappé au massacre. A l'invitation de Genève, un jour de jeûne et de prières fut institué en commémoration de cette funeste journée et a été célébré jusqu'à nos jours. Les cantons catholiques furent saisis d'horreur à cette nouvelle, et peu s'en fallut que sous cette impression l'ancienne alliance ne fût renouvelée.

Cette impression, toutefois, dura peu. Rome, l'Espagne et la Savoie mirent tous leurs soins à l'effacer et à fomenter la discorde. Les cantons évangéliques firent encore une tentative de réconciliation; ils représentèrent à leurs confédérés qu'ils adoraient le même Dieu et le même Rédempteur; ils leur montrèrent par l'exemple des bailliages communs que les deux églises pouvaient vivre en paix l'une à côté de l'autre; ils s'efforcèrent de les mettre en garde contre les étrangers dont l'intérêt était de les désunir. Cette démarche fut froidement accueillie; on ne leur cacha pas que la nouvelle doctrine avait élevé entr'eux et leurs anciens confédérés une barrière que leur retour à l'ancienne croyance pouvait seul faire disparaître. Les étrangers et les Jésuites avaient dicté cette réponse. Enfin, l'an 1586, les quatre Waldstetten, Zug, Fribourg et Soleure contractèrent, par les efforts du nonce du pape, cette alliance contre la réforme qui fut appelée la *ligue d'or* ou *la ligue Borromée*, quoique ce prélat fût mort deux ans auparavant, et qui fut suivie, quelques mois plus tard, d'une alliance avec l'Espa-

gne. La confédération n'existait, pour ainsi dire, plus que de nom.

Le pape et le duc de Savoie avaient toujours les regards fixés sur Genève. L'un voyait dans cette ville le foyer du calvinisme, l'autre, une ville rebelle dont il voulait recouvrer la possession à tout prix. Le duc Charles-Emmanuel fit occuper par ses troupes les environs de Genève, et les habitants furent de nouveau molestés comme aux temps de Charles III. En même temps, le duc faisait ourdir un complot par quelques gentilshommes du pays de Vaud pour lui livrer ce pays. Cette entreprise échoua. L'ambassadeur de France, Harley de Sancy, exhorta les Bernois à déclarer la guerre au duc pour secourir Genève et pour recouvrer le pays de Gex et le Chablais. Il annonça en même temps que le roi était disposé à entreprendre cette guerre si on lui accordait des troupes et un emprunt. Berne lui accorda dix mille hommes et cent mille écus. Il avait ainsi atteint son but, qui n'était que de brouiller les Suisses avec le duc de Savoie et de procurer à son maître de l'argent et des troupes, dont il était totalement dénué. Après quelques succès remportés sur les Savoyards, il partit avec ses troupes pour l'intérieur de la France, où sa présence, disait-il, était nécessaire pour combattre les Guises et la ligue. Tout le poids de la guerre retomba sur les Genevois qui, dans l'attente de ce secours, avaient hardiment commencé les hostilités et déployèrent un courage digne des anciens Suisses. L'argent manquait : les citoyens s'imposèrent volontairement pour venir au secours de la république; les femmes sacrifièrent tous leurs joyaux. Cependant les Bernois, après s'être quelque temps laissé abuser par de fausses ouvertures de paix, voyant que l'ennemi avançait toujours, se décidèrent à mettre leur bannière en campagne. Pour la première fois on vit un avoyer de Berne, Jean de Watteville, s'excuser de prendre le commandement en alléguant son inexpérience de la guerre. Obligé cependant de se conformer à l'usage, il montra une inertie dont on ne sut si on devait l'attribuer à son incapacité ou à la trahison. Il avait été élevé en Savoie et avait des parents et des

amis dans le camp ennemi. Au lieu de combattre, il négociait. Rebutés de leur inaction, les soldats se débandaient et regagnaient leurs foyers. Enfin Berne rappela son armée et un traité ignominieux fut conclu à Nyon le 23 août 1589, par lequel la république abandonnait Genève au duc et lui promettait même, dans un article secret, son appui pour la soumettre à son obéissance.

Le roi Henri III venait de périr sous le fer d'un assassin et la maison de Valois s'éteignait en lui. Henri de Navarre, chef de la maison de Bourbon, se trouvait appelé au trône par droit de naissance, mais le parti des Guises et de la ligue, appuyé par le pape et l'Espagne, refusait de reconnaître un roi protestant. Charles-Emmanuel fondait sur cet état des choses des espérances qui lui faisaient désirer de se débarrasser de la guerre avec Berne pour tourner ses armes du côté de la France. La condescendance des Bernois servit on ne peut mieux ses desseins.

Ce honteux abandon excita une indignation générale, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe protestante, et des représentations arrivèrent à Berne de toutes parts. Un violent mécontentement se manifestait dans la bourgeoisie et on accusait hautement les chefs de l'état et de l'armée de s'être laissé corrompre par le duc de Savoie. Consultées par le sénat, toutes les communes déclarèrent être prêtes à donner leurs biens et leurs vies pour l'honneur de la république, mais protestèrent contre l'abandon de leurs coreligionnaires et de leurs alliés. Le traité de Nyon ne fut pas ratifié, et l'avoyer de Watteville dut se démettre de ses fonctions.

Les Genevois, restés seuls, aidés de quelques secours envoyés de temps en temps par le roi de France et des subsides des princes et des églises réformées de l'Europe, dirigés et soutenus par leur brave et habile magistrat, Michel Rozet, continuèrent la guerre avec une vigueur et un courage qui compensaient l'extrême infériorité de leurs forces, jusqu'à ce que les victoires de Henri IV facilitèrent la conclusion d'une trêve.

Ces victoires furent en grande partie l'ouvrage des Suisses.

A Arques, la bataille était perdue, lorsque Henri se mit à la tête des Suisses et ressaisit la victoire. A Ivry, on vit, comme on l'avait déjà vu à Dreux, les Suisses qui servaient la ligue rester seuls sur le champ de bataille après la dispersion de toute l'armée. Le roi faisait avancer son artillerie contre eux, lorsque leurs compatriotes qui étaient à son service intercédèrent en leur faveur. Il leur accorda une capitulation honorable et leur rendit leurs drapeaux en les chargeant de les offrir à leurs cantons comme un gage de son amitié.

Ces victoires, cependant, ne désarmaient pas les catholiques qui persistaient à refuser de le reconnaître pour leur prince. Le parti qu'il prit enfin d'embrasser la religion catholique, termina la guerre civile. Henri entra dans Paris entouré de ses Suisses, dont les descendants devaient un jour arroser de leur sang le trône de ses derniers successeurs. La guerre étrangère se termina en 1598 par la paix de Vervins où les Suisses furent aussi compris, mais où il ne fut pas possible de faire admettre Genève quoique alliée de la France et d'une partie des cantons. Ce fut aussi surtout au sujet de Genève que la guerre se ralluma l'année suivante entre la France et la Savoie. Elle se termina par la cession à la France du Bugey, de la Bresse et du pays de Gex. Berne commença à concevoir quelque inquiétude en voyant cette puissance franchir les Alpes et s'établir dans son voisinage immédiat.

Cependant Charles-Emmanuel ne pouvait se résoudre à renoncer à la possession de Genève. Un plan fut concerté pour s'en emparer par surprise. Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, trois cents hommes escaladèrent le rempart sans être aperçus et se disposaient à ouvrir une porte aux troupes qui les suivaient, lorsqu'ils furent découverts par une sentinelle qui donna l'alarme. Les citoyens coururent aux armes; les troupes qui s'avançaient furent repoussées à coups de canon; ceux qui avaient pénétré dans la ville furent tués ou précipités du haut des remparts. Le successeur de Calvin, Théodore de Bèze, accablé par l'âge et les infirmités, en apprenant les événements de la nuit dont sa surdité l'avait empêché de s'aper-

cevoir, entraina le peuple à l'église de Saint-Pierre pour rendre grâces à Dieu de cette délivrance. A cette nouvelle, les cantons évangéliques prirent les armes; le roi de France offrit des subsides; déjà les Genevois avaient pénétré jusqu'aux environs de Chambéry, lorsque les puissances, qui craignaient le renouvellement d'une guerre européenne, intervinrent en faveur du rétablissement de la paix. Elle fut conclue à Saint-Julien sous la médiation des cantons, et Genève a joui long-temps de cette paix acquise par le courage de ses citoyens et leur fidélité à leur cause. L'anniversaire de l'Escalade a été célébré jusqu'à nos jours.

Les catholiques et les réformés avaient vécu en paix pendant un demi-siècle dans le canton d'Appenzell; mais à cette époque le nonce du pape et les capucins, récemment introduits en Suisse, faillirent allumer une guerre civile qui ne fut empêchée que par les efforts des confédérés. Une convention fut conclue sous leur médiation, l'an 1597, d'après laquelle, sans cesser de ne former qu'un seul canton, cet état fut partagé en deux parties avec des administrations séparées, les *rhodes* ou districts intérieurs, où la religion catholique est seule professée, et les rhodes extérieures, dont tous les habitants sont réformés.

Les réformés avaient joui long-temps dans le Valais d'une tolérance plus ou moins étendue; mais le clergé et les cantons catholiques qui les regardaient comme opposés à l'alliance espagnole dans laquelle on voulait faire entrer le Valais, employèrent leur influence à faire restreindre de plus en plus cette tolérance, jusqu'à ce qu'enfin les réformés furent entièrement expulsés de ce pays.

Les comtes de Gruyères avaient suivi le même entrainement qui avait perdu successivement tous les grands seigneurs de la Suisse, en dissipant leurs biens dans les cours étrangères, dans les fêtes et dans les tournois. Mais au lieu de grever leurs sujets d'impôts, ils leur vendaient des franchises, ensorte que ceux-ci étaient devenus presque indépendants. Le dernier comte, Michel, avait presque toute sa vie fait la guerre à ses frais pour le roi de France qui ne l'avait jamais remboursé de

ses avances que par des louanges et des distinctions. Dans sa détresse, il ne lui resta plus d'autre ressource que de céder ses états, l'an 1554, à Berne et à Fribourg. Le marché consommé, il alla mourir en France dans l'obscurité mais non dans l'oubli, car long-temps après sa mort les habitants de cette contrée versaient encore des larmes au souvenir des temps passés et de leurs anciens seigneurs. Le comte de Neuchâtel se trouva alors le seul prince séculier qui subsistât encore en Suisse.

Peu s'en fallut même que Neuchâtel n'éprouvât le même sort. Jeanne de Hochberg mourut en 1543, au moment où elle cherchait à vendre le comté à Fribourg. Son petit-fils François lui succéda encore enfant et ne lui survécut que huit ans. Il eut pour successeur, en 1551, son cousin germain, Léonor d'Orléans, qui eut à lutter contre deux compétiteurs, Marie de Lorraine, reine d'Ecosse, mère du prince défunt, et Jacques de Savoie, duc de Nemours, petit-fils par sa mère de Jeanne de Hochberg. Les trois prétendants demandèrent l'investiture au tribunal des Trois-Etats. Ce tribunal, qui était un abrégé des audiences générales, avait été établi par Philippe de Hochberg, parce que ces dernières, dont la convocation entrainait des difficultés et des dépenses considérables, ne s'assemblaient plus qu'à de longs intervalles. Les Trois-Etats ayant admis le procureur de la reine d'Ecosse, l'agent de Léonor en appela aux audiences générales qui adjugèrent le comté à Léonor et au duc de Nemours, en leur imposant l'obligation de donner un seul chef à l'état. Ce fut le premier exemple d'une sentence rendue par les états du pays dans une question de souveraineté. Léonor ayant été fait prisonnier à Saint-Quentin, le duc de Nemours demanda le partage de l'état, et l'on sut qu'il avait l'intention de vendre sa part à Soleure. A cette perspective d'un démembrement du comté et en faveur d'une ville catholique, les peuples de l'état s'émurent; on se concerta avec Berne; une assemblée extraordinaire eut lieu, à laquelle furent appelés les vassaux à l'exception des étrangers, les officiers de toutes les juridictions, les quatre bannerets et les anciens des

cours de justice. Cette assemblée adressa de fortes remontrances aux deux princes et leur annonça qu'on avait demandé justice à Berne de leur refus d'exécuter la sentence des audiences générales. Les princes consentirent à se soumettre au jugement arbitral des Bernois qui, en 1557, adjugèrent tout le comté à Léonor, en assignant au duc de Nemours un équivalent en terres en Bourgogne. Sous le règne de Léonor, deux dépenses inévitables, sa rançon d'abord, et ensuite l'acquisition des seigneuries de Colombier, de Cortaillod et Bevaix qui appartenaient à la famille de Watteville, achevèrent de grever le domaine et le comté fut de nouveau affermé aux Quatre-Ministraux. Une acquisition encore plus importante était réservée à son successeur. Léonor mourut en 1573; son fils, Henri Ier, lui succéda sous la tutelle de sa mère, Marie de Bourbon. René de Challant était mort en 1565, laissant, de son mariage avec Mancie de Portugal, deux filles mariées, l'une au comte de Torniel, l'autre au comte d'Avy, et qui se disputèrent avec acharnement pendant plusieurs années sa succession. Les Trois-Etats de Neuchâtel avaient rendu deux sentences en faveur de la comtesse de Torniel, mais les gens de Valangin refusaient de se soumettre à ces décisions et soutenaient la comtesse d'Avy qui, de son côté, ne songeait qu'à vendre la seigneurie au duc de Nemours. Valangin éta t hypothéqué aux Bernois pour des dettes que les deux sœurs étaient hors d'état de payer; Marie de Bourbon offrit aux Bernois de se mettre à leur place en se chargeant de toutes les dettes; un traité fut conclu à cet effet, l'an 1579, et la seigneurie de Valangin fut réunie à la directe après en avoir été séparée pendant près de quatre siècles. Mais cette belle et grande acquisition ne fit alors qu'accroître les charges qui pesaient sur Neuchâtel, d'autant plus que depuis René de Challant, le domaine de Valangin avait été dilapidé de la même manière et à peu près par les mêmes causes que celui de Neuchâtel. Un résultat avantageux restait, c'était l'affranchissement des habitants. Par un bonheur remarquable, une transaction conclue à cette époque avec la maison de Bade, au sujet de la succession de Hochberg, fit rentrer dans le trésor du prince

une somme au moyen de laquelle il put acquitter ses dettes et retirer ses domaines engagés. Henri I[er] mourut par accident en 1595. Son fils, Henri II, vint au monde deux jours avant la mort de son père. Marie de Bourbon continua à administrer l'état avec sagesse et fermeté jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1601. Elle eut encore la satisfaction de voir Neuchâtel compris, à la demande de Henri IV, comme allié des Suisses, dans la paix de Vervins. Ce fut une époque toute militaire pour les Neuchâtelois; non-seulement ils prirent part à toutes les expéditions des Bernois contre les ducs de Savoie, mais on les vit toujours accourir en grand nombre sous les drapeaux des réformés français; le prince de Condé les aimait et les estimait; plusieurs de leurs capitaines reçurent des distinctions honorables sur les champs de bataille d'Arques et d'Ivry, et Henri IV avait coutume de dire qu'une compagnie de Neuchâtelois en valait pour lui trois autres.

Tandis que l'église romaine, menacée dans son existence, rassemblait toutes ses forces pour sa défense et bientôt après pour l'attaque, et semblait animée d'une nouvelle vie, le grand éclat que la réforme avait jeté dans son origine commençait à s'affaiblir. Depuis qu'on avait entrepris de la soutenir et de la propager par des moyens humains, elle avait commencé à servir d'instrument et de moyen à des intérêts humains et les passions humaines avaient pénétré dans son sein. Ces lumières si brillantes qui avaient éclairé son début s'éteignaient les unes après les autres et n'étaient pas remplacées. Théodore de Bèze, le continuateur des travaux et de l'autorité de Calvin, Henri Bullinger, à qui Zwingle, avant de marcher à la mort, avait si affectueusement recommandé son église, n'avaient pas eux-mêmes laissé de successeurs. La science devenait plus rare; au lieu de sonder les Ecritures consciencieusement et sans relâche, comme les maîtres de la réforme, on se reposait trop sur l'examen qu'ils en avaient fait. Les mœurs, à peine épurées de la corruption qui avait précédé la réforme, s'altéraient de nouveau. Depuis que la voix imposante de Calvin avait cessé de se faire entendre, la discipline se relâchait à Genève et il en était

de même partout. Les richesses, fruit de l'industrie et du commerce introduits par de nombreux réfugiés, exerçaient leur influence accoutumée; les alliances et le service étrangers, si hautement condamnés par les réformateurs, reprenaient leur séduction. Lorsque l'alliance avec la France fût solennellement renouvelée en 1602, Zurich fut le seul canton qui refusa d'y prendre part.

A cette époque, les communes et les bourgeoisies commencèrent à se fermer et la distinction entre les bourgeois et les habitants s'introduisit. Les villes souveraines, autrefois si empressées à étendre le nombre de leurs bourgeois tant qu'elles y avaient vu un élément de richesse et de puissance, se montraient avares de leurs droits de bourgeoisie depuis qu'elles crurent voir qu'il ne s'agissait plus que d'admettre de nouveaux associés à participer aux avantages qu'elles avaient acquis. Elles aimaient mieux avoir des sujets que des bourgeois. L'autorité se concentra de plus en plus dans les conseils, qui souvent nommaient eux-mêmes leurs membres. Les emplois éminents devinrent le partage des familles patriciennes à l'exclusion des autres citoyens, et l'intérêt que ceux-ci prenaient à la chose publique s'affaiblit d'autant.

CHAPITRE XXXII.

LA PAIX DE WESTPHALIE.

Pendant toute la première moitié du dix-septième siècle, la Suisse, en paix avec l'étranger, servit d'arène aux intrigues des puissances étrangères, toutes également jalouses d'exercer sur ce pays une influence exclusive. Le nonce du pape, les ambassadeurs de l'empereur, du roi d'Espagne et du roi de France, travaillaient à l'envi les uns des autres à faire tourner à leurs fins les divisions religieuses des cantons et l'avarice et l'ambition de leurs magistrats. La menace de suspendre le paiement des pensions suffisait pour faire révoquer les résolutions les

mieux arrêtées en apparence. Zurich elle-même, oubliant les préceptes de son réformateur, se lassa de rester exclue des largesses du roi de France et consentit enfin à prendre part à l'alliance avec ce monarque.

Les trois ligues des Grisons, par leur organisation politique qui faisait de ce pays une confédération de communes souveraines plutôt qu'un état régi par un gouvernement unique, offraient, plus encore que les cantons, un libre champ aux machinations des cours étrangères. Toutes les principales familles étaient attachées à l'une ou à l'autre de ces puissances. Lorsque l'Espagne voyait l'influence française l'emporter sur la sienne, elle faisait soulever le peuple par ses émissaires en lui persuadant que tous les magistrats, gagnés par l'or de la France, trahissaient la patrie. Le peuple s'armait, marchait contre Coire et établissait un tribunal extraordinaire pour juger les coupables, c'est-à-dire tous ceux du parti opposé. Les exécutions à mort, les bannissements, les confiscations de biens se succédaient, jusqu'à ce que le parti français parvînt à son tour à exciter un mouvement en sens contraire. La Valteline, possession commune des trois ligues, avait une grande importance comme étant la clef de la communication entre les états des deux branches de la maison d'Autriche, importance qui s'accrut encore par la guerre qui éclata, en 1618, entre les princes catholiques et protestants de l'empire, et qui est connue sous le nom de *la guerre de trente ans*. Les Grisons gouvernaient ce pays par des baillifs qui se faisaient élire en achetant les suffrages, et qui ne songeaient, une fois en charge, qu'à se récupérer par leurs exactions des dépenses qu'ils avaient faites pour leur élection. Les habitants catholiques supportaient d'ailleurs impatiemment l'établissement au milieu d'eux d'églises et d'écoles réformées. Les gouverneurs espagnols du Milanais entretenaient avec soin ce mécontentement. Dans la nuit du 19 juillet 1620, le tocsin se fit entendre, et à ce signal tous les réformés de la Valteline furent massacrés au milieu des plus affreuses tortures; ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants au berceau ne furent épargnés. La Valteline et Bormio se déclarèrent indé-

pendants sous la protection des Espagnols. La ligue grise, où les catholiques dominaient, refusa de se joindre aux deux autres ligues pour attaquer les révoltés. Celles-ci, avec quelques troupes de Berne et de Zurich, entreprirent une expédition dont l'issue fut malheureuse. Les cantons catholiques, de leur côté, avaient envoyé des troupes à la ligue grise, dont ils voulaient faire un quatrième canton en lui donnant en propre la Valteline et en abandonnant à l'Autriche l'Engadine et les Dix-Juridictions. Ce projet échoua contre l'opposition de l'ambassadeur de France et de quelques hommes sages et courageux. Un parti national se forma, ayant à sa tête George Jenatsch, ancien pasteur réformé, maintenant guerrier; les auxiliaires catholiques furent repoussés jusque dans leur pays et la ligue grise forcée de se réunir aux deux autres.

Des négociations s'ouvrirent avec l'Autriche et l'Espagne pour la restitution de la Valteline; mais le mauvais vouloir de ces deux cours était trop évident pour qu'on en pût rien espérer. Une irruption imprudemment tentée par les Grisons dans cette province fournit à l'Autriche un prétexte pour commencer les hostilités. Au mois d'octobre 1621, les Autrichiens pénétrèrent dans le pays des Grisons; les habitants résistèrent avec courage, mais sans ensemble, n'étant pas préparés à cette attaque, et furent forcés de se soumettre. Les Autrichiens usèrent de leur victoire avec une cruauté inouïe; les malheureux paysans, dépouillés de tout leur avoir, traités comme des bêtes de somme, étaient forcés de travailler à élever les forteresses qui devaient assurer leur servitude. Le remède à tant de maux ne pouvait plus venir que de leur désespoir. Lorsqu'on voulut contraindre les habitants du Prættigau à aller à la messe, ils se taillèrent des massues dans la forêt. Le dimanche des Rameaux 1622, ils fondirent sur les Autrichiens, qui, quoiqu'avertis, n'avaient pas voulu croire à la possibilité d'un soulèvement; ils en firent un grand carnage et mirent le reste en fuite. De nombreux volontaires accoururent dans leurs rangs; les Autrichiens, vaincus encore en plusieurs rencontres, abandonnèrent entièrement le pays; les trois ligues renouèrent leur alliance; les Gri-

sons commencèrent à reprendre leurs occupations habituelles; les cantons intervinrent en leur faveur auprès de l'Autriche; mais alors cette puissance, profitant de leur sécurité, fit marcher contre eux une nouvelle armée. Rien n'était préparé pour la résistance; un grand nombre de Grisons se sacrifièrent sans résultat; le pays fut mis à feu et à sang; la famine et les maladies contagieuses détruisirent une grande partie de la population; les habitants abandonnèrent en foule cette contrée désolée.

Le cardinal de Richelieu, qui gouvernait la France sous le roi Louis XIII, fils de Henri IV, combattait les réformés dans l'intérieur du royaume et les soutenait en Allemagne et ailleurs pour les opposer à la puissance de la maison d'Autriche. Ne voulant pas laisser au pouvoir des Autrichiens les passages des Alpes qui unissent l'Allemagne à l'Italie, il invita les cantons à faire cause commune avec la France pour délivrer les Grisons. Une armée à laquelle tous les états réformés de la Suisse avaient fourni leurs contingents et à laquelle se joignirent quelques troupes françaises, s'achemina vers les Grisons; les réfugiés sous Jenatsch formaient l'avant-garde. Au commencement de 1625, les trois ligues, aussi bien que la Valteline, étaient affranchies de la domination autrichienne.

Mais au moment où les Grisons s'attendaient à ce que cette province allait leur être rendue, leurs nouveaux alliés leur déclarèrent que la Valteline, Chiavenne et Bormio formeraient désormais un pays indépendant sur lequel ils n'auraient que le titre de protecteurs, et la France ne tarda pas à conclure avec l'Espagne, en 1626, le traité de Monçon par lequel cette disposition fut confirmée. Toutes leurs protestations furent inutiles, et la guerre ayant recommencé, en 1628, entre la France et l'Espagne, une armée autrichienne entra dans leur pays, qui subit de nouveau pendant quelques mois toutes les horreurs de l'occupation étrangère. Cependant l'affaiblissement du parti catholique en Allemagne, et l'apparition sur le théâtre de la guerre du roi de Suède, Gustave-Adolphe, engagèrent l'empereur à rechercher la paix avec la France; une des conditions du traité de Chérasque, en 1629, fut que les troupes impériales

quitteraient le territoire des Grisons. Le premier soin de ceux-ci fut de mettre leurs frontières en état de défense et de se préparer à reconquérir la Valteline. Richelieu, qui était déjà entré en négociations avec le roi de Suède, leur envoya pour les commander le duc de Rohan, ancien chef des réformés en France, habile capitaine et homme de bien. Enfin, en 1635, Richelieu se déclara ouvertement contre l'Autriche et aussitôt Rohan pénétra dans la Valteline à la tête d'une armée composée de Grisons, de Suisses et de Français, et défit dans plusieurs combats sanglants les Espagnols et les Autrichiens. Les Neuchâtelois se distinguèrent dans ces différentes occasions. Mais les Grisons ne tardèrent pas à reconnaître une seconde fois ce qu'il en coûte à un peuple réduit à recourir à l'assistance d'autrui. Les promesses que Rohan avait faites au nom de sa cour n'étaient point respectées par celle-ci ; les milices grisonnes, qui faisaient la principale force de l'armée française, ne recevaient point la solde convenue; l'armée dévorait les ressources du pays ; et quand les Grisons se crurent enfin au moment de recueillir le prix de tant d'efforts et de souffrances en recouvrant la Valteline, ils apprirent que la France entendait maintenir les stipulations du traité de Monçon et se constituer en outre arbitre perpétuel entre les Grisons et les habitants de cette province. Un extrême mécontentement se manifesta dans tout le pays ; les cours d'Autriche et d'Espagne, qui en eurent connaissance, jugèrent qu'il leur était plus avantageux de chercher à s'attacher par des bienfaits la population de cette contrée si importante pour elles, que d'y laisser se consolider l'influence de la France. Les ouvertures qu'elles firent à cet effet furent écoutées; soixante-et-un notables de toutes les parties du pays s'assemblèrent secrètement à Coire pour se concerter sur les moyens d'affranchir leur patrie de toute influence étrangère. Tout-à-coup les Français se virent entourés par les milices grisonnes, tandis que les troupes autrichiennes et espagnoles se montraient sur la frontière ; ils sortirent du pays sans résister. Le loyal Rohan, malade de chagrin, partit, emportant l'estime et la reconnaissance des Grisons pour le bien qu'il leur avait fait et

pour celui que sa cour l'avait empêché de leur faire. Les trois ligues conclurent, en 1639, un traité de paix perpétuelle avec l'Espagne; elles recouvrèrent la Valteline, Chiavenne et Bormio, sous la condition toutefois que la religion catholique y serait seule tolérée. Elles renouvelèrent, en 1641, l'alliance héréditaire avec l'Autriche, qui ne se réserva que ses anciens droits sur les Dix-Juridictions et la Basse-Engadine. Ces droits furent rachetés quelques années après; ces contrées, épuisées par tant de maux, ne craignirent pas de s'obérer pour une longue suite d'années afin d'acquérir une complète indépendance.

Le rôle passif que jouèrent les cantons pendant que la France et l'Autriche s'arrachaient tour-à-tour un pays uni à la Suisse par tant de liens et si important pour la défense de son territoire, affaiblit la considération dont ils jouissaient en Europe. A l'autre extrémité de la Suisse, la neutralité de la Franche-Comté, que leur intérêt aussi bien que les traités leur faisait un devoir de protéger, fut plusieurs fois enfreinte par les Français et par les Suédois, sans provoquer de leur part autre chose que d'impuissantes réclamations. Bien plus, le territoire même de la confédération fut violé à plusieurs reprises, durant la guerre de trente ans, par les armées des différentes puissances belligérantes. La division entre les confédérés et la dépendance où les pensions les retenaient à l'égard des monarques étrangers, rendaient impossible toute répression énergique; là où ces injures furent vengées, elles le furent par de simples citoyens qui prirent les armes sans l'ordre si ce n'est même à l'insu de leurs gouvernements.

Il y eut pourtant de rares moments où le souvenir de leur ancienne affection sembla faire oublier aux confédérés leurs discordes présentes. Le roi Gustave-Adolphe, après son arrivée sur le territoire de l'empire, leur fit proposer une alliance. Son ambassadeur s'adressa principalement aux états évangéliques, auxquels il représentait la cause du roi son maître comme la cause de la religion et de la liberté. Zurich et Berne refusèrent; il n'en persista pas moins à soumettre à la diète assemblée les propositions dont il était chargé. Quand il eut achevé,

les députés catholiques et réformés se regardèrent; on sentait que cet instant allait décider de l'existence de la confédération; les députés réformés prirent la parole; ils annoncèrent l'intention de maintenir l'alliance fondée par leurs pères et repoussèrent celle qui leur était offerte. Les catholiques firent éclater leur joie; tous se jurèrent une amitié nouvelle; les catholiques refusèrent à leur tour les offres semblables qui leur étaient faites de la part de l'empereur. Plus tard, lorsque les armées de la France et de la Suède, victorieuses et avides de pillage, s'approchèrent des frontières de la Suisse, les confédérés se préparèrent à leur opposer une armée qui aurait été portée au besoin à cent mille hommes. La conclusion de la paix rendit ces dispositions superflues.

Les représentants des différentes puissances étaient depuis long-temps réunis dans les deux villes de Münster et d'Osnabrück en Westphalie. Les confédérés y étaient aussi représentés; Jean-Rodolphe Wettstein, bourgmestre de Bâle, fut envoyé par cette ville au congrès pour y protester contre les actes de la chambre impériale qui persistait à envisager les Bâlois comme ses justiciables, et, d'après l'avis des Bernois, tous les cantons lui déléguèrent aussi leurs pouvoirs. On ne songea point à lui allouer un traitement, et il supporta sans se plaindre les frais de son ambassade. La modicité de ses ressources au milieu du faste que déployaient les ambassadeurs des princes et même ceux des républiques, ajouta aux difficultés de sa position; mais son mérite et son habileté compensèrent ce qui manquait à l'éclat de son ambassade. Il rencontra au congrès un allié des cantons dans la personne du prince de Neuchâtel, Henri II de Longueville, premier plénipotentiaire du roi de France; ce prince ne tarda pas à apprécier le modeste plénipotentiaire des Suisses; il l'admit dans son intimité, profita de ses avis et lui donna à son tour l'appui et les directions qui pouvaient lui faciliter l'accomplissement de sa mission. Après de longs délais provenant surtout de ce que chacune des principales puissances espérait de nouveaux succès de ses armes qui auraient donné une tournure plus favorable aux négociations,

la paix fut enfin conclue, le 24 octobre 1648; ce fut le traité de Westphalie, qui a formé pendant un siècle et demi la loi politique de l'Europe. Les protestants allemands obtinrent le but pour lequel ils avaient combattu, savoir d'être placés sur un pied d'égalité avec les états catholiques. La prépondérance que la maison d'Autriche avait long-temps exercée dans l'empire et en Europe céda à l'ascendant croissant de la France; plusieurs provinces allemandes furent cédées à cette puissance, qui acquit en même temps, comme garante du traité, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'empire. Les cantons suisses et leurs alliés furent reconnus indépendants de l'empire et de ses tribunaux; ils en furent redevables à l'appui de la France et au désir de la cour impériale de s'assurer aussi des droits à leur reconnaissance. Ce n'était plus désormais l'empire ni la maison d'Autriche qui pouvaient les inquiéter pour leur indépendance; par la cession de l'Alsace à la France, cette puissance, maintenant prépondérante en Europe et déjà maitresse du Pays de Gex, se trouvait établie aux deux extrémités de leur frontière occidentale; la seule barrière qui les en séparait encore était la Franche-Comté, dont ils avaient négligé pendant la guerre de protéger la neutralité.

CHAPITRE XXXIII.

LOUIS XIV.

Depuis la paix de Westphalie, ce fut la France qui occupa en Europe le premier rang. L'Espagne était épuisée par de longues guerres, par une mauvaise administration, par ses colonies d'Amérique qui attiraient à elles les ressources et la population de la mère-patrie; l'empire était divisé, et la plupart de ses princes croyaient faire acte de bonne politique en servant la cause de la France; l'empereur était réduit aux ressources

de ses états héréditaires qu'il était encore obligé de défendre tantôt contre les Turcs, tantôt contre des sujets révoltés; en France, au contraire, toutes les ressources et toutes les forces de l'état étaient réunies dans la main du souverain.

Sous l'ancien gouvernement féodal, les obligations des vassaux étaient déterminées et le prince ne pouvait leur en imposer de nouvelles sans leur consentement. La politique astucieuse de Louis XI avait commencé à affaiblir la puissance des vassaux; les victoires de ses successeurs accrurent et consolidèrent l'autorité royale, et l'habileté de Richelieu et de son successeur le cardinal Mazarin acheva de la dégager de toute entrave; le tiers-état, après avoir servi d'instrument pour l'abaissement de la noblesse, partagea le sort de celle-ci, et les franchises des villes ne furent pas plus ménagées que les priviléges des seigneurs. C'est ainsi que Louis XIV, à la fleur de son âge, se trouva maître absolu d'un grand et beau royaume et arbitre des destinées de l'Europe. Les autres souverains n'avaient pas attendu son exemple pour chercher à étendre leur autorité, mais l'éclat de son règne exerça sur eux une puissante séduction; tous voulurent imiter la splendeur de sa cour, son nombreux état militaire et surtout cette autorité contre laquelle personne n'osait répliquer; les états cessèrent d'être convoqués ou ne le furent plus que pour la forme; les impôts s'accrurent, les priviléges des corporations et des particuliers furent regardés comme des obstacles au bien général et comme des entraves à l'action régulière du gouvernement. On a déjà vu que les magistrats suisses eux-mêmes n'étaient pas restés étrangers à cette tendance; la simplicité patriarchale des rapports entre eux et les peuples faisait place à l'imitation des gouvernements étrangers; les conseils souverains voulaient obtenir par la crainte et la soumission ce qu'ils obtenaient autrefois par l'affection et la confiance; les gouvernements et les peuples devenaient étrangers les uns aux autres, et cette nouvelle cause de division sembla faire oublier pour un moment la division religieuse.

Déjà pendant la guerre de trente ans, les taxes établies par Zurich et par Berne pour couvrir les frais de la garde des

frontières, avaient provoqué des soulèvements. Dans ce dernier canton, ils avaient été promptement apaisés par les exhortations bienveillantes de l'avoyer Daxelhofer et la médiation des villes évangéliques; Zurich, au contraire, avait dû déployer l'appareil de la force pour réduire à l'obéissance les communes soulevées; les chefs de l'insurrection périrent du dernier supplice; la ville profita de sa victoire pour se faire livrer les exemplaires de la charte de Waldmann qui se trouvaient entre les mains des communes. Elle crut les avoir tous retirés, mais il en resta deux qui furent soustraits aux recherches de l'autorité et qui reparurent après un siècle et demi, à la dernière heure de la république, pour confirmer de nouveau cette leçon de l'histoire, que la violation de la foi jurée entraîne la ruine des états aussi bien que des individus.

Pendant la guerre de trente ans, les habitants des contrées désolées par ce fléau s'étaient réfugiés en grand nombre sur le territoire suisse; le prix de toutes les choses nécessaires à la vie avait doublé ou triplé; la valeur des terres et des maisons s'était élevée dans la même proportion; les gens de la campagne usaient de ces nouvelles sources de prospérité comme si elles n'eussent jamais dû tarir, ils s'adonnèrent au luxe et à la bonne chère; bien des heures furent passées au cabaret qui naguères l'étaient à la charrue; les habitants des villes, mieux avisés, leur prêtaient sur hypothèques les sommes qu'ils avaient épargnées. Lorsqu'après la conclusion de la paix, les réfugiés retournèrent dans leurs foyers, que les terres long-temps en friche dans les contrées voisines de la Suisse furent rendues à la culture, le paysan suisse se retrouva avec des ressources amoindries, des propriétés obérées et des habitudes dispendieuses qu'il n'avait plus les moyens de satisfaire. En même temps, la paix amena le licenciement d'une grande partie des troupes qui servaient en Allemagne et en France; une multitude d'hommes mécontents de leur sort, habitués à l'oisiveté et au désordre, furent rendus à leurs foyers. Un malaise général gagna les populations; quelques nouvelles taxes, quelques

ordonnances sur les monnaies mirent le comble au mécontentement.

Les habitants de l'Entlibuch étaient d'autant plus jaloux de leurs libertés, que la ville de Lucerne ne les avait pas toujours respectées et qu'ils avaient sous les yeux la liberté plus grande encore dont jouissaient leurs voisins de l'Unterwalden. Les députés qu'ils envoyèrent à Lucerne pour exposer leurs griefs aux magistrats, dans les premiers jours de l'an 1653, furent éconduits avec dureté et avec menaces; le récit qu'ils firent dans leurs foyers de l'accueil qu'ils avaient reçu y excita une vive irritation. Une assemblée nombreuse eut lieu à Wolhausen; la plupart des communes du canton y assistèrent ainsi que des paysans des terres de Berne et de Soleure; un acte d'union fut rédigé et confirmé par serment; tous les efforts du gouvernement et des quatre cantons catholiques pour apaiser l'insurrection demeurèrent sans succès; les gens de la campagne se mirent en marche pour attaquer la ville, divisée elle-même dans son intérieur par la jalousie des bourgeois contre les patriciens; mais ils la trouvèrent gardée par des troupes des bailliages fidèles et des quatre cantons; découragés à cette vue, ils finirent par accepter, ainsi que la ville, le projet de transaction qui leur fut proposé par les médiateurs.

Mais pendant ce temps, l'acte d'union avait circulé de commune en commune dans le canton de Berne; toute la campagne se souleva; le pays de Vaud seul, quoique mécontent comme le pays allemand des nouvelles mesures fiscales, et regrettant toujours les franchises dont il avait joui sous les ducs de Savoie et les évêques de Lausanne, resta fidèle au gouvernement. Les exhortations et les menaces de la diète irritèrent les insurgés au lieu de les intimider; les campagnes de Bâle et de Soleure adhérèrent à l'union; l'insurrection apaisée dans le canton de Lucerne se ralluma et se propagea dans les bailliages libres; un paysan de l'Emmenthal, Nicolas Leuenberger, fut proclamé chef suprême de l'union. Des concessions faites par Berne n'eurent pour résultat qu'une soumission apparente ou momentanée; les paysans ne tardèrent pas à reprendre les armes,

repoussèrent avec hauteur toutes les ouvertures qui leur furent faites de la part du gouvernement et entrèrent en communications avec l'ambassadeur de France. Investie par les rebelles, isolée de tous ses alliés et se croyant abandonnée, Berne conclut au Murifeld, près de la ville, une convention humiliante et désavantageuse; mais un article de cette convention statuait que les insurgés poseraient aussitôt les armes et se retireraient: l'inobservation de cet article autorisa aussi la ville à se déclarer libre de ses engagements dès que cela lui conviendrait. C'est ce qui ne tarda pas à avoir lieu à l'arrivée des milices vaudoises et des contingents de Neuchâtel et de Genève.

En même temps une armée réunie par les ordres de la diète et composée en principale partie de Zuricois, s'avançait dans les bailliages libres sous le commandement du général zuricois Conrad Werdmüller. Après quelques pourparlers, les paysans l'attaquèrent près de Wohlenschwyl. Ils étaient du double plus nombreux que leurs adversaires, mais mal armés et sans artillerie. Après trois heures de combat, ils se retirèrent découragés dans leur camp et demandèrent la paix. Une convention fut conclue à Mellingen, à la suite de laquelle ils se dispersèrent. Les Lucernois seuls allèrent rejoindre leurs concitoyens qui assiégeaient Lucerne sans succès. Un engagement eut lieu entr'eux et les bourgeois de la ville, mal disposés eux-mêmes envers le gouvernement et mal secondés par leurs auxiliaires des Waldstetten. L'issue de ce combat fut favorable aux paysans, mais dégoûtés de la guerre, ils obligèrent leurs chefs à se soumettre au jugement d'arbitres réunis à Stanz. L'Entlibuch persista seul dans la révolte; mais elle fut aussitôt étouffée par l'envoi de troupes nombreuses et le supplice des principaux chefs. L'exécution du compromis de Stanz, dans ses dispositions favorables aux communes, acheva de consolider la paix.

Après l'issue du combat de Wohlenschwyl, Leuenberger se montra disposé à exécuter la convention du Murifeld; mais il n'était plus temps, Sigismond d'Erlach venait d'entrer en campagne à la tête de l'armée bernoise, composée surtout de Vaudois et de Neuchâtelois. Berne refusa même de reconnaître la

convention de Mellingen, comme conclue sans sa participation. Les paysans effrayés accouraient en foule pour faire leur soumission et livrer leurs armes. Alors Leuenberger appela auprès de lui tout ce qu'il lui restait de partisans. Un combat meurtrier s'engagea près de Herzogenbuchsee; les paysans, dépourvus d'artillerie et de cavalerie, se défendirent en désespérés; enfin tous furent massacrés ou mis en fuite et tous les villages voisins se hâtèrent de faire leur soumission. Leuenberger fut livré quelque temps après par les siens et périt sur l'échafaud ainsi que plusieurs autres chefs; quelques concessions achevèrent de calmer les esprits, et ce grand mouvement qui avait failli bouleverser toute la Suisse occidentale, ne laissa après lui d'autre trace que de tristes débats entre les cantons pour la répartition des frais de la guerre.

L'intérêt seul de leur conservation avait pu mettre d'accord pour un moment les catholiques et les réformés : toute affection mutuelle avait entièrement disparu du milieu d'eux. Les catholiques renouvelèrent à cette époque la ligue Borromée; ils resserraient leurs relations avec le pape et les puissances catholiques; un traité conclu avec l'évêque de Bâle faisait même mention des conquêtes qui pourraient être faites. Les réformés, de leur côté, se rattachaient à l'Angleterre et aux Provinces-Unies des Pays-Bas. Le chancelier Stockar, de Schaffhouse, envoyé pour travailler au rétablissement de la paix entre ces deux puissances, fut accueilli par l'une et par l'autre avec la plus haute distinction. Zurich et Berne intervinrent, d'accord avec ces mêmes puissances, auprès de la cour de Turin, en faveur des Vaudois du Piémont, persécutés à l'instigation du roi de France. Toutes ces démarches étaient interprétées de part et d'autre dans le sens le plus hostile; il y avait en réalité deux confédérations dont chacune ne cherchait que l'occasion d'opprimer sa rivale.

Au mois de septembre 1655, trente-six personnes du village d'Arth dans le canton de Schwytz, se réfugièrent de nuit en toute hâte sur le territoire de Zurich pour échapper à la persécution dont ils étaient menacés pour avoir reçu quelques

instructions et quelques livres d'un pasteur zuricois. Zurich les prit sous sa protection et demanda à Schwytz de leur laisser parvenir leurs biens. Pour toute réponse, Schwytz fit jeter en prison les parents des fugitifs; quatre d'entr'eux furent exécutés; plusieurs autres furent livrés à l'inquisition à Milan. Zurich invoqua le droit fédéral, Schwytz ses droits de souveraineté. Zurich envoya des troupes sur ses frontières; les cantons catholiques occupèrent Mellingen et Bremgarten. La diète qui fut convoquée à Bade par les soins de l'ambassadeur de France, ne rapprocha pas les deux partis; on se sépara au milieu de menaces réciproques; des deux côtés on voulait la guerre. Zurich la déclara brusquement au milieu de l'hiver, au nom des états réformés, sans s'être assurée de leur consentement.

Le 7 janvier 1656, le général Rodolphe Werdmüller vint mettre le siége devant Rapperschwyl, dont la garnison catholique se défendit avec un courage qui déjoua tous les efforts des assiégeants. D'un autre côté, l'armée bernoise, forte de huit mille hommes et commandée par Sigismond d'Erlach, entra dans les bailliages libres et s'avança jusqu'à Vilmergen, pleine de confiance dans la victoire. Mais le désordre et l'indiscipline y régnaient et les officiers n'étaient occupés que de leurs plaisirs. L'armée catholique, sous Christophe Pfyffer, de Lucerne, se trouvait à Wohlen, sans que personne s'en doutât dans le camp bernois. Quelques Argoviens qui, de leur propre mouvement, s'étaient portés en avant, tombèrent au milieu des avant-postes ennemis avec lesquels ils échangèrent quelques coups de fusil. A leur retour, ils furent mis aux fers pour avoir donné une alarme inutile. On ne crut à la présence de l'ennemi que quand on se vit attaqué. Mais la plupart des officiers n'étaient pas à leur poste et les deux seules pièces d'artillerie qui se trouvassent à portée n'avaient de la poudre que pour deux coups. La bravoure des corps de milices qui eurent à soutenir l'attaque des Lucernois ne put suppléer à l'absence d'une direction supérieure; l'armée bernoise battit en retraite laissant 600 morts et 400 blessés sur le champ de bataille. Soixante prisonniers, neuf drapeaux, dix canons, la caisse militaire, tom-

bèrent au pouvoir des vainqueurs. Le lendemain, les milices bernoises demandaient avec instances qu'on les conduisît de nouveau à l'ennemi pour réparer l'affront de leur défaite ; mais on les répartit autour du lac de Halwyl et de Lenzbourg où elles restèrent inactives jusqu'à la paix. Telle fut la première bataille de Vilmergen. Un cri d'indignation s'éleva dans tout le canton de Berne, et contre ceux qui avaient entrepris cette guerre et contre ceux qui l'avaient conduite avec tant de légèreté et d'impéritie. Sur d'autres points, les hostilités n'avaient consisté que dans des actes de brigandage dignes de nations barbares; les catholiques brûlaient les bibles, les protestants les images. C'est ainsi que les deux partis prétendaient servir leur religion.

Conformément à l'un des articles du convenant de Stanz, les cinq cantons admis les derniers dans la confédération s'étaient abstenus de prendre part à la guerre et avaient interposé leurs bons offices pour le rétablissement de la paix. La France, l'Angleterre, la Savoie joignirent leurs efforts aux leurs, et la paix fut conclue à Bade, le 7 mars 1656, en renvoyant les prétentions réciproques des parties à un arbitrage dont la solution n'est jamais intervenue. Telle fut l'issue de cette guerre, aussi brusquement terminée qu'entreprise, stérile en résultats, et qui n'eut pas même celui d'avoir amorti pour un temps la haine mutuelle des deux partis.

On a vu dans la guerre des paysans l'ambassadeur de France entrer en communications avec les rebelles, et si plus tard, dans la guerre de religion, cette puissance parut s'employer avec zèle au maintien ou au rétablissement de la paix, c'est qu'elle avait besoin des soldats suisses et que la guerre civile aurait arrêté le recrutement. Les Suisses n'étaient plus l'objet de ces caresses et de ces flatteries qu'on leur avait prodiguées sous les règnes précédents; Louis possédait à la fois le sentiment de sa puissance et le secret de leur faiblesse. Le langage de ses agents devenait de plus en plus impérieux et hautain. Les capitulations militaires n'étaient plus respectées; le trésor royal devait des sommes énormes aux militaires suisses qui

transmettaient en mourant leurs créances à leurs enfants; les avantages garantis au commerce des Suisses en France leur étaient arbitrairement retirés; les régiments suisses étaient souvent contraints de marcher contre des états alliés des cantons et réservés dans les capitulations. On les vit, il est vrai, plus d'une fois résister; les capitaines du régiment neuchâtelois Guy d'Audanger, auxquels le conseil d'état avait fait défense d'entrer en Alsace, restèrent inébranlables malgré les ordres réitérés de leur colonel et du maréchal de Turenne, et leur conduite fut hautement approuvée par leur prince. Le colonel Nicolas Daxelhofer, de Berne, brisa son esponton à la tête de son régiment, et s'en retourna en Suisse avec ses quatre fils et quelques soldats, plutôt que de passer le Rhin contre les ordres des cantons, dans la guerre de Hollande. Mais ces exemples étaient rares et la plupart des officiers suisses écoutaient avec plus de déférence les ordres du monarque qu'ils servaient que ceux des magistrats de leur pays. Poussés à bout par ces violations continuelles des conditions de l'alliance, les cantons convinrent entr'eux de ne la renouveler que tous ensemble et lorsqu'il aurait été fait droit à leurs griefs. Mais le roi connaissait trop bien les moyens qu'il fallait mettre en œuvre pour les amener l'un après l'autre à ses fins. Son ambassadeur profita des différends que les frais de la guerre des paysans avaient soulevés entre les cantons pour engager Soleure, par l'appât de conditions avantageuses, à conclure une alliance séparée. Son exemple fut bientôt suivi par Lucerne, puis par Fribourg, puis par tous les cantons catholiques, et il ne resta aux cantons réformés, restés seuls, qu'à se joindre à eux, s'ils ne voulaient rester exclus de tous les avantages de l'alliance.

Telles étaient les relations entre la couronne de France et les Suisses, lorsque Louis XIV, en 1668, envahit tout-à-coup la Franche-Comté. L'œuvre de Louis XI était accomplie; la dernière barrière des Suisses contre la France venait de tomber. L'ancien esprit suisse sembla se réveiller à cette nouvelle; la diète ordonna aux colonels des régiments suisses qui étaient entrés en Franche-Comté d'en sortir immédiatement sous peine

de la vie; des mesures vigoureuses de défense furent concertées entre tous les cantons; les catholiques se montrèrent disposés à concourir désormais à la défense du pays de Vaud, qu'ils avaient jusqu'alors refusé de reconnaitre comme compris dans les alliances, et qui devenait maintenant une barrière pour la confédération. Mais ce mouvement généreux fut de courte durée. Les lettres aux colonels revinrent sans avoir été décachetées; les ordres de la diète, disaient-ils, leur étaient parvenus trop tard et ils ne croyaient pas encourir de reproche en obéissant au roi; les envoyés de France et de Savoie travaillèrent avec succès à réveiller la défiance entre les catholiques et les réformés, et la restitution de la Franche-Comté, par la paix d'Aix-la-Chapelle, vint encore cette fois épargner aux Suisses la honte de faire voir à l'Europe que ni leurs engagements envers leurs alliés, ni l'intérêt de leur propre sûreté, ne pouvaient les arracher un moment à leurs rivalités et à leurs ressentiments.

On aurait pu croire cependant, que ce danger auquel ils venaient d'échapper sans avoir eux-mêmes concouru en rien à ce résultat, leur servirait d'avertissement, au moins pour quelques années, et les engagerait à se mettre en garde contre les entreprises de leur puissant voisin. Il n'en fut rien pourtant; cinq ans à peine après cette première invasion, au printemps de 1674, tandis que l'ambassadeur de France amusait la diète par de vaines paroles, une armée française envahit de nouveau la Franche-Comté. De grandes promesses, quelques concessions et des sommes d'argent distribuées à propos fermèrent la bouche aux confédérés. La France, cette fois, ne rendit pas sa conquête; elle lui fut confirmée par la paix de Nimègue; toute la frontière de Genève à Bâle était désormais française, et au lieu d'un prince éloigné qui avait tout à gagner à cultiver leur amitié, les Suisses avaient pour voisin le plus puissant monarque de l'Europe et dont l'ambition était universellement redoutée.

Bientôt on vit s'élever à une portée de canon de la ville de Bâle, la forteresse de Huningue. Aux représentations des Bâlois,

on répondit à Paris, « que ces remparts étaient destinés à pro- » téger Bâle aussi bien que la France. » La ville impériale de Strasbourg, l'amie des villes suisses, dont la bannière avait combattu avec les leurs contre Charles-le-Téméraire, fut envahie en pleine paix sans que personne en Europe osât se permettre une représentation. Lorsque le roi vint visiter ses nouvelles conquêtes, les villes lui envoyèrent une ambassade qui dut se soumettre à un cérémonial humiliant, nouveau pour les Suisses, inusité pour les autres nations. La nation suisse était indignée de la faiblesse ou plutôt de la corruption de ses magistrats. Quelques années après, les cantons réformés envoyèrent une ambassade à Paris pour réclamer contre le sequestre de dîmes que les Genevois possédaient dans le pays de Gex. Henri Escher, bourgmestre de Zurich, était du petit nombre des magistrats suisses que la voix publique reconnaissait pour incorruptibles; des intérêts de commerce considérables engagés en France n'affectaient en rien son indépendance. Son collègue était ce même Daxelhofer qui, dans la guerre de Hollande, voulut obéir à sa patrie plutôt qu'au roi. Ils avaient ordre de ne pas accepter des honneurs moindres que ceux qu'obtenaient les ambassadeurs des autres républiques. Ni les sollicitations de leurs compatriotes en faveur à la cour de France, ni les efforts des Français pour les séduire ou pour les désunir, ne purent les faire s'écarter de leurs instructions. Au bout de trois mois, persuadés que la cour ne multipliait les difficultés sur la forme que parce qu'elle était résolue à ne pas céder sur le fond, ils demandèrent leurs passeports. De magnifiques présents leur furent offerts au nom du roi; ils les refusèrent avec respect, mais avec dignité. A leur retour en Suisse, à Neuchâtel, à Berne, à Zurich, les populations se pressaient sur leur passage en les comblant de bénédictions; les gouvernements, cédant à l'opinion publique, permirent qu'il leur fût rendu des honneurs extraordinaires. La vertu était encore appréciée en Suisse quand elle avait le courage de se montrer.

En ce temps-là, l'an 1685, le roi Louis XIV révoqua l'édit de Nantes par lequel son aïeul Henri IV, lors de son change-

ment de religion, avait voulu garantir les libertés et les droits de ses anciens coreligionnaires. Les protestants furent livrés à la brutalité des dragons envoyés dans toutes les provinces pour les contraindre à abjurer leur foi ; tous les excès leur étaient permis à cette fin. Cette persécution surpassa en cruauté même le massacre de la Saint-Barthélemi. Des milliers de Français abandonnèrent leurs biens et leur patrie, et par mille sentiers détournés, sous mille déguisements, trompant la vigilance des gardes des frontières, allèrent chercher hors de France un pays où ils pussent servir Dieu selon leur conscience. Intimidée par les menaces de Louis XIV, Genève hésita un moment à les recevoir, mais les cantons réformés s'empressèrent de relever le courage de ses magistrats et décrétèrent en toute hâte un armement de trente mille hommes. Les réfugiés s'établirent en grand nombre dans le pays de Vaud, la principauté de Neuchâtel, la partie réformée de l'évêché de Bâle et les autres contrées réformées de la Suisse; d'abondantes collectes subvinrent à leurs besoins; les indigents se retranchaient le nécessaire pour les secourir. Ceux qui ne trouvèrent plus d'asile en Suisse passèrent en Allemagne, dont les princes, soit luthériens, soit réformés, et particulièrement le grand-électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, s'empressèrent de leur accorder une hospitalité désintéressée, mais dont ils furent amplement récompensés par les nombreux avantages que cette population probe, laborieuse et intelligente apporta à leurs états.

Bientôt on vit arriver en Suisse de nouveaux fugitifs; c'étaient les Vaudois du Piémont, contre lesquels le roi de France avait provoqué une nouvelle persécution. Ils avaient défendu leurs foyers jusqu'à la dernière extrémité, et tout ce que Zurich et Berne avaient pu obtenir en faveur des restes de cette peuplade décimée par la guerre, c'était la permission de se rendre à travers la Suisse en Allemagne; mais à peine y avaient-ils trouvé un asile, que les progrès des armes françaises dans cette contrée les contraignirent à s'en éloigner de nouveau. Un grand nombre revinrent en Suisse; le souvenir de leurs montagnes les suivait partout. Ils se procurèrent des armes; con-

duits par Henri Arnaud, à la fois leur pasteur et leur capitaine, ils s'embarquèrent secrètement sur le lac de Genève, traversèrent la Savoie, alors dégarnie de troupes, et franchissant successivement les sommités des Alpes, ils arrivèrent enfin dans leurs vallées dont ils chassèrent les Piémontais. Ils surent ensuite les défendre avec succès contre les troupes françaises et savoyardes, jusqu'à ce que le duc de Savoie, secouant la dépendance de la France, leur rendit la paix et l'exercice de leur culte et retrouva en eux de fidèles sujets et d'intrépides soldats. Ils obtinrent un édit perpétuel dont les cantons évangéliques furent garants.

L'ambition de Louis XIV avait soulevé toute l'Europe contre lui. Guillaume, prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, était l'âme de la résistance. Protecteur de la religion protestante dans toute l'Europe, il n'en possédait pas moins la confiance des cours catholiques et même de la cour de Rome, comme défenseur de la liberté européenne. Elevé sur le trône d'Angleterre par la révolution qui en fit descendre la famille des Stuart, en 1688, au moment où venait d'éclater la guerre qui se termina au bout de neuf ans, par la paix de Ryswick, il travailla sans relâche à rallier tous les états de l'Europe contre l'ennemi commun. Les relations entre les cantons évangéliques d'une part, et l'Angleterre et les Provinces-Unies de l'autre, se resserrèrent à cette époque, et un grand nombre de Suisses entrèrent au service de cette dernière puissance. Les cantons catholiques eux-mêmes ne restèrent pas absolument étrangers à ces relations; on commençait à être las de l'arrogance de Louis XIV, et à s'apercevoir que le service de France faisait sortir de Suisse plus d'argent qu'il n'en faisait entrer.

La paix de Ryswick fut moins une paix véritable qu'une trêve par laquelle toutes les puissances voulaient se préparer pour une nouvelle lutte; on prévoyait l'extinction prochaine de la branche espagnole de la maison d'Autriche. En effet, Charles II, dernier roi de cette dynastie, mourut à Madrid, le 1er novembre 1700, léguant tous ses états à Philippe duc d'Anjou,

petit-fils de Louis XIV. L'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold Ier, se présenta pour revendiquer cette vaste succession, et aussitôt toute l'Europe fut en feu.

Dans cette guerre comme dans les précédentes, une lutte s'établit en Suisse entre les ambassadeurs des puissances belligérantes, qui tous s'efforçaient d'obtenir des troupes à l'exclusion de leurs rivaux. Les uns se fondaient sur les traités ; d'autres faisaient valoir des motifs religieux ou politiques ; les uns et les autres ne négligeaient ni les dons, ni les promesses, et les cantons accordèrent des régiments à presque tous ceux qui leur en demandèrent. Sous des drapeaux opposés, les Suisses soutinrent leur réputation de bravoure, mais furent plus d'une fois appelés à combattre les uns contre les autres.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée, avait été contraint au début de la guerre de faire cause commune avec Louis XIV, mais bientôt, poussé à bout par les hauteurs et les injustices des Français, et voyant qu'il s'était donné un maître au lieu d'un allié, il rompit avec la France et fit alliance avec l'Autriche. Ses troupes furent faites prisonnières de guerre par les Français, maîtres de la plus grande partie de ses états ; mais dans cette situation critique, l'affection et la fidélité de ses sujets lui fournirent les moyens de soutenir la lutte contre son puissant ennemi. Cependant, reconnaissant l'impossibilité de défendre à la fois ses provinces au nord et au midi des Alpes, il chargea le comte de Mélarède, son ambassadeur auprès des cantons, de représenter à ceux-ci combien il serait dangereux pour eux que la France, déjà maîtresse de l'Alsace, de la Franche-Comté et du pays de Gex, vînt encore à s'emparer de la Savoie, et de les exhorter à réclamer de cette puissance la reconnaissance de la neutralité de ce duché et à la garantir au besoin par une occupation militaire. Le marquis de Puisieulx, ambassadeur de France, mit tout en œuvre pour entraver cette négociation ; les cantons catholiques inclinaient en faveur de la France, et Mélarède n'atteignit pas le but principal de sa mission ; mais Zurich, Berne et Fribourg déclarèrent qu'ils joindraient leurs armes à celles du duc de Savoie, si le roi de

France ne s'engageait pas à ne jamais réunir cette province à ses états. Le roi chargea son ambassadeur de faire solennellement cette promesse à la diète.

Pendant les premières années de la guerre, les armées de Louis XIV furent encore victorieuses, mais la victoire se lassa enfin d'accompagner ses drapeaux. Les grands capitaines qui avaient illustré son règne ne vivaient plus ou étaient supplantés par des hommes incapables, élevés par les intrigues de la cour ou par les caprices du vieux roi. La population du royaume était décimée par les guerres continuelles ; le trésor était épuisé. Dans cette extrémité, Louis se montra digne du surnom de Grand que ses flatteurs lui avaient décerné durant le cours de ses prospérités. Après avoir tenté inutilement d'obtenir la paix au prix des plus grands sacrifices, il résolut de s'ensevelir sous les débris de son trône plutôt que d'accepter les conditions déshonorantes que les alliés prétendaient lui imposer. Rassemblant ses dernières ressources, il soutint une lutte désespérée, jusqu'à ce que l'avènement de l'archiduc Charles au trône impérial après le décès de son frère l'empereur Joseph Ier et les changements qui en résultèrent dans la politique des puissances alliées, amenèrent la conclusion d'une paix bien plus avantageuse à la France que les conditions que le roi avait tenté de faire accepter quelques années auparavant. Cette paix fut conclue à Utrecht, à Rastadt et à Bade en Suisse, en 1713 et 1714. Philippe d'Anjou y fut reconnu comme roi d'Espagne, mais il dut céder à l'Autriche le royaume de Naples, la Sardaigne, le duché de Milan et les Pays-Bas espagnols. Victor-Amédée obtint, avec le titre de roi, la Sicile, qu'il dut échanger quelques années plus tard contre l'ile de Sardaigne.

Tandis que la Suisse était presque seule épargnée par la guerre qui embrasait toute l'Europe, la guerre éclata entre les cantons. Lorsque l'abbé de Saint-Gall avait acquis des seigneurs de Rarogne le comté de Toggenbourg après la guerre de Zurich, ce prince avait accordé à ses nouveaux sujets d'importantes franchises qui équivalaient presque à une complète indépendance. Mais ses successeurs travaillèrent à les restreindre

insensiblement, et enfin la conduite arbitraire et violente de l'abbé Léger Brugisser, de Lucerne, qui prenait, comme la plupart des princes de son temps, l'exemple de Louis XIV pour règle de son gouvernement, obligea les habitants du Toggenbourg à recourir à l'appui de leurs combourgeois de Schwytz et de Glaris. L'abbé, à son tour, réclama le droit fédéral contre l'intervention de ces deux états, et Zurich et Berne se trouvèrent ainsi appelés à prendre part à ce démêlé. Sous leur protection, les gens du Toggenbourg établirent en 1707 un gouvernement populaire pour la défense de leurs droits; dès ce moment, Schwytz se détourna de ses anciens protégés et, avec les autres cantons catholiques, embrassa la cause de l'abbé. La question, jusqu'alors purement politique, prit aussitôt le caractère d'une lutte de religion.

Cependant les gens du Toggenbourg ne savaient pas faire usage de l'indépendance qu'ils avaient momentanément acquise; l'esprit de parti soit politique, soit religieux, déchirait le pays et chaque commune en particulier; tous les droits étaient méconnus; les querelles, les meurtres se multipliaient; des démagogues étaient tour-à-tour élevés et renversés ou se combattaient entr'eux. L'abbé profita de cet état d'anarchie pour attirer à lui par divers moyens une partie des catholiques de cette contrée, et l'on put dès lors prévoir la fin prochaine de l'insurrection si les deux villes ne venaient pas à son secours. Une partie du clergé, soit à Berne, soit à Zurich, excitait à la guerre par des prédications passionnées. Dans cette dernière ville, le vieux bourgmestre Henri Escher avait peine à contenir l'ardeur d'une jeunesse impatiente et présomptueuse : à Berne, au contraire, l'avoyer Willading, qui voulait la guerre, avait à lutter contre les scrupules et la circonspection de la plupart des membres du sénat. Les puissances étrangères ne restaient pas indifférentes à ce qui se préparait : l'empereur menaçait les deux villes de sa colère si elles osaient attaquer un prince qu'il regardait comme vassal de l'empire; le roi de Prusse et les puissances maritimes (l'Angleterre et les Provinces-Unies) les assuraient au contraire de leur appui; le nonce du pape, se-

condé par des moines et de nombreux missionnaires venus d'Italie, prêchait la guerre contre les hérétiques; Louis XIV, qui avait plus que jamais besoin de ses auxiliaires, exhortait les cantons à la paix, quoiqu'on l'ait soupçonné d'avoir excité sous main les catholiques à la guerre pour empêcher les villes réformées de se joindre à ses ennemis. Le parti de la guerre l'emporta, d'abord à Zurich, puis à Berne. Il avait également le dessus dans les cantons catholiques, surtout à Schwytz. Zurich et Berne, qui régnaient sur de nombreux sujets, prirent les armes pour protéger des sujets révoltés contre leur prince, tandis que les cantons populaires soutenaient la cause de ce prince contre ces mêmes sujets, dont Schwytz lui-même avait d'abord approuvé la résistance. En réalité, il s'agissait de décider qui, de la ligue catholique ou de la ligue protestante, exercerait désormais la suprématie en Suisse.

Les Toggenbourgeois commencèrent les hostilités en s'emparant, au mois d'avril 1712, de deux couvents occupés par les troupes de l'abbé. Zurich leur envoya un secours de trois mille hommes. Les cinq cantons catholiques occupèrent le comté de Bade et les bailliages libres pour couper les communications entre Berne et Zurich. Après avoir pourvu de tous côtés à la sûreté de leurs frontières, les Bernois mirent en campagne une armée aussi belle que nombreuse et aguerrie; officiers et soldats avaient presque tous appris le métier des armes au service de la France ou de ses ennemis. Bienne, Genève et Neuchâtel avaient rejoint, comme de coutume, les drapeaux bernois. L'armée s'avança dans les bailliages libres; un détachement traversa le canton de Zurich pour se rendre dans le Toggenbourg. Wyl, la résidence de l'abbé, fut prise, et ce prince se réfugia en Allemagne, abandonnant ses états aux vainqueurs. Le Rheinthal et la Thurgovie prêtèrent hommage à Berne et à Zurich. Les Toggenbourgeois, se croyant déjà entièrement affranchis, parlaient déjà de former avec Gossau, Utznach et le Gaster un quatorzième canton.

Cependant l'armée bernoise commença ses opérations sur la Reuss. Mellingen lui ouvrit ses portes. Elle en vint aux mains

avec les Lucernois, le 26 mai, dans une forêt près de Bremgarten. Ces derniers étaient inférieurs en nombre. La position qu'ils occupaient et surtout leur bravoure, auraient pu compenser ce désavantage, mais non le défaut d'ordre et de discipline. Ils furent vaincus. Cette affaire qui fut très-meurtrière pour les Bernois eux-mêmes, a été appelée le combat de Bremgarten ou des Buissons. La prise de cette ville en fut le résultat. L'armée se dirigea alors vers Bade, assiégée par les Zuricois, et qui se rendit à discrétion.

Les milices lucernoises s'étaient débandées après le combat des Buissons. Lucerne elle-même ne redoutait pas moins ses alliés que les ennemis, car ils ne cessaient d'exciter ses ressortissants à s'affranchir de sa domination. Les cantons neutres profitèrent de ces dispositions pour l'amener à traiter de la paix. Les députés des deux partis se réunirent à Arau avec ceux des médiateurs. Zurich et Schwytz, comme les plus aigris, arrivèrent les derniers.

Les envoyés de Lucerne avaient ordre de conclure la paix à tout prix et aux conditions les moins défavorables qu'ils pourraient obtenir. Néanmoins, ils reculèrent devant celles qui leur furent offertes et crurent devoir en référer à leur gouvernement. Mais le sénat de Lucerne, dans cette position désespérée, entre des sujets prêts à se révolter, des alliés suspects et des ennemis victorieux, ne put que leur réitérer l'ordre de conclure. La paix fut signée le 18 juillet. Schwytz, Unterwalden et Zug refusèrent d'y prendre part; Uri se joignit à Lucerne.

Cependant les cantons catholiques avaient tous un égal besoin de la paix. La disette y régnait, la guerre ayant interrompu leurs communications avec l'Allemagne d'où ils tiraient leurs subsistances; leurs caisses étaient vides; ils manquaient d'armes, de munitions, surtout d'artillerie; leurs milices n'étaient pas armées et disciplinées comme celles de Berne. Mais le pape, le nonce et le clergé employaient toute leur influence pour les détourner de la paix; des subsides leur furent payés au moyen de collectes faites à Rome; les prêtres refusaient l'absolution à ceux qui hésitaient à prendre les armes; les populations fana-

tisées chassaient tous les magistrats qu'elles regardaient comme partisans de la paix et les remplaçaient par d'autres. Lucerne restait comme un dernier obstacle à la guerre; on travailla donc à soulever le peuple des campagnes contre la ville; on lui représenta les bourgeois et les magistrats comme étant sur le point d'embrasser la réforme; on l'encouragea à se rendre indépendant comme le peuple des petits cantons; on lui montra en perspective l'abolition des dîmes, des cens et même des lettres de rente. Les paysans s'assemblèrent en armes; les officiers qui avaient commandé à Bremgarten furent déposés comme traîtres à la cause du peuple et on mit à leur place des paysans et des aubergistes. La consternation régnait dans la ville. Placé entre le respect pour la foi jurée et la crainte de voir son autorité lui échapper, le sénat rappela ses députés d'Arau et rompit le traité de paix qu'il venait de conclure. Alors le peuple choisit pour ses chefs l'avoyer Schwyzer et le brigadier Pfyffer; mais ce commandement fut pour eux hérissé d'épines; les outrages ne leur furent pas épargnés de la part de ceux qu'ils étaient censés commander et leur vie fut plus d'une fois en danger.

L'armée catholique, sans ordre, sans discipline, s'avança dans les bailliages libres par le pont de Gislikon pour attaquer les Bernois. Mais à peine entrés en campagne, déjà les gens des petits cantons délibéraient s'ils s'en retourneraient chez eux : « Quoi, » leur dirent les Lucernois, « vous avez réveillé l'ours, » vous l'avez lâché contre nous, et vous nous laisseriez le soin » de l'abattre ! »

Attaqués à l'improviste dans le village de Sins, le colonel Monnier, avec trois cents hommes du pays de Vaud, succombèrent accablés par le nombre, après une résistance héroïque. Les Neuchâtelois, qui occupaient le village d'Au, assaillis de tous côtés par les paysans de la contrée, ne parvinrent à rejoindre l'armée qu'avec une perte considérable et en abandonnant leurs bagages. L'armée bernoise, qui se trouvait à Muri, se retira à Wohlen et à Vilmergen. L'armée des cinq cantons s'avança jusqu'à Sarmensdorf, près du lac de Halwyl.

Quelques jours d'inaction suivirent ce combat. Enfin, le 25 juillet 1712, les deux armées se rencontrèrent près de Vilmergen, déjà ensanglanté par la victoire des catholiques cinquante-six ans auparavant. Catholiques et protestants combattirent avec cette bravoure qui avait illustré leurs ancêtres et fondé leur indépendance, mais dont ils n'usaient plus, depuis deux siècles, que contre eux-mêmes ou dans les guerres des souverains étrangers. Après quelques heures de combat, les catholiques furent repoussés sur deux points avec un grand carnage; la victoire semblait décidée en faveur des Bernois. Mais une division de l'armée catholique, qui n'avait pas encore été engagée, accourut au secours des siens et renouvela le combat avec fureur. Ce fut le moment le plus meurtrier de toute l'action. Des deux côtés on sentait que le sort futur de la Suisse dépendait de l'issue de cette lutte. Les Bernois perdirent peu à peu du terrain; déjà l'artillerie, croyant la bataille perdue, s'éloignait par la route de Lenzbourg; l'infanterie commença à se débander. Le général Tscharner fut tué en cherchant à la rallier. Les généraux de Diesbach et de Sacconnay, grièvement blessés, avaient été emportés du champ de bataille. Dans ce moment décisif, le banneret Frisching, vieillard de soixante et quatorze ans, se jeta, l'épée haute, au milieu des fuyards, les rallia et les ramena à l'ennemi. Au même instant reparut Sacconnay, qui, à peine pansé de sa blessure, avait voulu remonter à cheval. La vue de ce chef, aussi habile que brave, ranima le courage du soldat. Surpris de cette résistance inattendue, les catholiques commencèrent à fléchir; les Bernois reconquirent le champ de bataille qu'ils avaient été forcés d'abandonner. « Jésus, Marie! » s'écria l'avoyer Schwyzer, « qui se serait attendu à cette résis-» tance? » — « Moi, » répondit son collègue AmRhyn; « si l'on » m'avait cru, plutôt que le nonce, tant de braves gens ne » seraient pas morts ici. » — « A la garde de Dieu! » répondit l'avoyer. Son fils périt dans cette lutte, ainsi que Pfyffer et bien d'autres patriciens, répondant ainsi au reproche de trahison élevé contre eux par les paysans. Enfin, une division bernoise, qui s'était tenue jusqu'alors en observation, s'étant montrée

sur les flancs de l'armée des cinq cantons, le cri : « Nous som- » mes perdus, » se fit entendre de toutes parts et chacun s'enfuit en jetant ses armes ; la cavalerie poursuivit les fuyards jusqu'à Muri. Plusieurs milliers de cadavres couvraient le champ de bataille. Le lendemain de cette journée funeste pour les confédérés, l'avoyer Schwyzer écrivait au général de Diesbach : « Nous avons éprouvé la valeur de vos troupes, et j'espère que » vous n'avez rien non plus à reprocher aux nôtres. Dieu a » voulu nous humilier par cette défaite; nous acceptons avec » résignation ce qui nous vient de sa main. » A Berne, le sénat attendait d'heure en heure des nouvelles de la bataille qui devait s'être livrée. Tout d'un coup les portes s'ouvrirent ; les majors Wyss et Crousaz parurent dans l'assemblée et jetèrent sur le parquet une brassée de drapeaux, en disant : « Grâce à » la bonté divine et à la valeur de vos troupes, vos excellences » ont remporté la victoire sur leurs ennemis. » Le sénat se leva pour aller dans le temple rendre grâces à Dieu de son assistance.

Le contingent neuchâtelois rentra dans ses foyers affaibli par les maladies aussi bien que par le fer de l'ennemi. Il ne put obtenir de Berne un drapeau qu'il avait conquis, mais ses propres drapeaux criblés de balles lui tinrent lieu du trophée qui lui était injustement retenu.

Un profond découragement avait succédé dans les cinq cantons à l'ardeur guerrière qui les animait avant la bataille. La diète des treize cantons se réunit de nouveau dans la ville d'Arau, et la paix fut signée le 9 et le 10 août 1712. Les conditions en furent à peu de chose près les mêmes que celles de la paix que les deux villes avaient conclue avec Lucerne et Uri trois semaines auparavant. Bade, Bremgarten et une partie des bailliages libres furent cédés, avec réserve des droits de Glaris, à Zurich et à Berne pour mettre leurs territoires en communication. Il en fut de même de Rapperschwyl, dont les Zuricois s'étaient emparés après la bataille de Vilmergen. Berne fut mise en part dans la souveraineté de la partie des bailliages libres qui resta en commun, ainsi que du Rheinthal, de la Thur-

govie et du comté de Sargans. La pluralité des voix, qui donnait l'avantage aux catholiques, fut abolie pour les affaires des bailliages communs; des arbitres nommés en nombre égal par les deux partis devaient prononcer sur les différends qui viendraient à s'élever. Les deux villes s'engagèrent à respecter la religion catholique dans les districts qui leur étaient cédés et à protéger les couvents et autres établissements ecclésiastiques. La paix de 1531 fut déclarée abolie, la paix actuelle devant seule à l'avenir porter le nom de *paix de religion*. Toutes dénominations injurieuses furent interdites, et celles de religion évangélique et de religion catholique-romaine officiellement adoptées.

Zurich aurait voulu profiter de l'état d'abaissement où les cantons catholiques se trouvaient réduits pour leur imposer des conditions encore plus dures; mais le parti de la modération et de la générosité prévalut dans les conseils de Berne, et Zurich dut se contenter des avantages dont se contentait son alliée, qui avait supporté le principal fardeau de la guerre et remporté deux fois la victoire. Néanmoins ce traité, qui sanctionnait des conquêtes faites par des confédérés sur leurs confédérés, laissa dans le cœur des vaincus un ressentiment qui a duré aussi long-temps que la confédération.

C'est ainsi que la paix fut conclue sans que rien eût été définitivement réglé quant à la cause principale de la guerre, le différend entre l'abbé de Saint-Gall et les habitants du Toggenbourg. Les cinq cantons s'étaient simplement engagés par le traité à ne plus intervenir dans cette querelle que pour faciliter la conclusion de la paix entre les deux villes et l'abbé; mais ce prince, retiré en Allemagne et fortement protégé par l'empereur, se refusait opiniâtrement à toute espèce d'accommodement. Sa mort seule, qui eut lieu en 1717, rendit possible la fin de cette contestation. Les religieux du chapitre, impatients de rentrer dans leurs domaines, se hâtèrent de lui nommer un successeur dans la personne de Joseph de Rodolfi, de Laybach dans la Carniole. Ainsi ce fut un prélat sujet autrichien qui rétablit les affaires du monastère que la confiance de son prédé-

cesseur, citoyen d'une ville suisse, dans la protection de l'empereur avait amené sur le penchant de sa ruine. L'abbé fut rétabli dans toutes ses possessions; le Toggenbourg, qui s'était flatté de devenir un quatorzième canton, dut rentrer sous la domination de l'abbaye, mais avec des franchises qui lui garantissaient toute la liberté compatible avec l'absence de la souveraineté.

CHAPITRE XXXIV.

NEUCHATEL.

Henri II avait vingt-deux ans quand il visita pour la première fois ses états en 1617. L'expérience n'avait pas encore mûri ses belles et nobles qualités, et les directions de sa mère, Catherine de Gonzague, qui avait succédé à Marie de Bourbon dans sa tutelle sans hériter de sa sagesse et de sa prudence, ne contribuèrent pas à aplanir les difficultés qu'elle avait elle-même en grande partie soulevées.

Le différend entre la ville de Neuchâtel et ses bourgeois externes, qui avaient renoncé à la bourgeoisie en 1599, fut la principale cause de cette mésintelligence. Catherine favorisait les bourgeois renoncés, croyant fortifier le pouvoir souverain en affaiblissant les corps de l'état. Henri suivit à cet égard les conseils de sa mère, et la ville ayant réclamé le jugement du sénat de Berne, conformément au traité de 1406, il refusa de reconnaître cette juridiction et se brouilla ainsi avec son principal allié.

D'autres griefs vinrent encore envenimer ces querelles. Henri refusa de célébrer les serments réciproques avec les bourgeois de Neuchâtel, exigeant au préalable qu'ils rédigeassent par écrit tous leurs priviléges et franchises; il alarma la compagnie des pasteurs aussi bien que les bourgeois en faisant sonner une cloche pour la messe qui se célébrait au château en même

temps que les bourgeois se rendaient au service divin. Ainsi les quinze mois que dura son séjour à Neuchâtel s'écoulèrent au milieu de contestations et de luttes continuelles et il repartit en 1618 après avoir prêté à Valangin le serment qu'il refusait de prêter à Neuchâtel. Cependant la bonté de son caractère et la justesse de son esprit ne tardèrent pas à dissiper les préjugés qu'on lui avait d'abord inspirés; il en donna la preuve peu d'années après, en repoussant les offres brillantes que lui fit le pape Urbain VIII pour acheter sa principauté : « Un bon » père, » répondit-il, « ne vend pas ses enfants. »

Pendant son premier séjour dans ses états, Henri convoqua les audiences générales qui n'avaient plus été assemblées depuis quarante-huit ans. Les disputes des nobles, soit entr'eux, soit avec les bourgeois, contribuaient, aussi bien que les frais qu'entraînaient ces assemblées, à en rendre la convocation toujours plus rare. La féodalité était sur son déclin. Les audiences de 1618 décrétèrent qu'elles s'assembleraient désormais de dix en dix ans; mais cette assemblée fut la dernière; elles ne furent plus convoquées et finirent par tomber dans l'oubli. Les trois états, déjà en possession de la juridiction en dernier ressort et sans appel aux audiences, s'emparèrent insensiblement de la législation que celles-ci s'étaient réservée avant de se séparer.

A la tête des armées, au milieu des négociations politiques et de la lutte des partis qui divisèrent la France durant la minorité de Louis XIV, Henri ne perdit jamais de vue le bien de ses sujets de Neuchâtel. Il s'appliqua particulièrement à cultiver l'amitié des cantons, principale garantie de sécurité pour ses états. Les armées impériales ou suédoises qui envahirent successivement la Franche-Comté pendant la guerre de trente ans, respectèrent toujours le territoire neuchâtelois; les unes, comme appartenant à un prince allié des Suisses, les autres, comme appartenant à un prince français. Lorsque Henri lui-même entra dans cette province, en 1638, à la tête de l'armée française, les habitants fugitifs trouvèrent, par son ordre exprès, un asile et toute espèce de secours dans le pays de Neuchâtel, et par cette conduite prudente aussi bien que charitable, il fit voir

qu'il savait faire la différence entre le prince de Neuchâtel, allié des Suisses et le prince français, général des armées du roi de France. On a déjà vu quelle haute et importante position il occupa au congrès de Westphalie et les services qu'il y rendit au plénipotentiaire des cantons. Le traité de Westphalie ne fut pas lui-même sans importance pour Neuchâtel; car en même temps que l'indépendance des villes et états suisses y fut reconnue et sanctionnée, Henri II est qualifié dans le préambule de ce traité de prince et comte souverain de Neuchâtel et par conséquent affranchi comme les cantons de toute dépendance à l'égard de l'empire. Enfin l'empressement avec lequel il envoya ses milices au secours de Berne dans la guerre des paysans en 1653 et dans la guerre de religion de 1656, où elles se signalèrent par leur bravoure, et le zèle avec lequel il travailla au rétablissement de la paix, firent toujours mieux reconnaître en lui un fidèle ami de Berne et des confédérés.

Le souvenir des différends qui avaient troublé le début de son règne était entièrement effacé. Lorsqu'il fut prisonnier au château de Vincennes à la suite de la guerre civile de la Fronde, tout le pays s'émut à cette nouvelle; le conseil d'état sollicita l'intervention des cantons; les Quatre-Ministraux s'adressèrent directement au roi de France; les officiers neuchâtelois aux gardes suisses refusèrent de garder leur prince captif jusqu'à ce qu'il leur en eut lui-même donné l'ordre. Lorsqu'on apprit sa délivrance, ce fut une joie générale dans tout le pays et les communes se cotisèrent pour lui offrir un don gratuit considérable. Henri fut profondément touché de ces témoignages d'affection, aussi disait-il avec émotion plusieurs années après : « Un
» prince n'est autre chose que le père de ses sujets et ne sau-
» rait être assez bon envers d'aussi braves enfants que ceux que
» j'ai au comté ; il me souviendra toute ma vie de ce qu'ils ont
» dit et fait pour moi à ma sortie de Vincennes. » Et les princes Barberini, neveux d'Urbain VIII, lui ayant offert deux millions d'écus de sa principauté, il disait à ce sujet au chancelier de de Montmollin : « Quand bien j'aurais été en pouvoir de vendre

» le comté et que ces Italiens m'auraient offert les trésors du » pape, je les aurais rejetés par tendresse pour vous autres. »

Henri voulut dans sa vieillesse revoir encore une fois son pays de Neuchâtel, où il n'était plus rentré depuis le séjour orageux qu'il y avait fait quarante ans auparavant. Les paroles qu'il adressa au conseil d'état qui vint le recevoir à la frontière, font connaître suffisamment et le caractère de ce prince et les dispositions qui l'animaient dans le gouvernement de ses états. « Messieurs! Je viens en ma vieillesse voir encore une fois mes » fidèles sujets et bons amis de ces lieux et vous témoigner à » tous combien je vous aime. J'ai pris soin de vous conserver » vos franchises et libertés, voire celles de votre religion qui » n'est la mienne, et le ferai tout le temps de ma vie, afin qu'à » l'heure de ma mort, j'aie le doux contentement de vous lais» ser heureux. » Dans tout le trajet des Verrières à Neuchâtel, les milices accouraient sur son passage de toutes les parties du pays. Etonné de leur nombre, il avait peine à se persuader que ce ne fussent pas toujours les mêmes hommes et les mêmes enseignes; et quand on lui indiquait les lieux d'où ces troupes étaient parties et la distance qu'elles avaient eu à parcourir : « Ces braves gens, disait-il, ont pris bien de la peine, et tou» tefois semblent-ils l'avoir fait joyeusement; c'est marque » qu'ils m'aiment; ce jour me fait tant de plaisir que je ne puis » le dire. » Arrivé sur les champs de Peseux, le banneret, à la tête de la bourgeoisie en armes, lui présenta la bannière qu'il garda pendant le discours du banneret, et il lui dit en la lui rendant : « Je revois avec plaisir ces braves bourgeois en la » garde desquels je mets ma personne; reprenez la bandière, » sire banderet, et m'y veux ranger tout le premier, comme » bon bourgeois de Neuchâtel que je suis, étant prêt à la suivre » pour soutenir les droits et honneur de notre bonne patrie » suisse. » Plus tard et dans une fête que la ville lui donnait, s'entretenant avec les magistrats des affaires du pays : « En ma » première jeunesse, leur dit-il, je vous ai fait bien du chagrin; » les enfants ne savent ce qu'ils font; il faut leur pardonner. » Et à la fin du repas, ayant demandé la bannière que le banne-

ret lui présenta, et s'appuyant dessus, tandis qu'on l'écoutait dans un religieux silence : « Je suis vieux, dit-il, et mes fils » sont bien jeunes ; je les mets sous la garde et protection de » cette bandière ; mes amis, je vous recommande mes enfants, » et si je quitte bientôt ce monde, servez-leur de pères en leur » jeunesse, afin qu'ils soient un jour de bons et sages princes à » votre gré ; mes amis, vous ferez ce que je vous demande, car » vous m'aimez, je le sais bien. » A ces touchantes paroles, prononcées avec l'accent du sentiment, tous les assistants, émus jusqu'aux larmes, s'écrièrent d'une commune voix : « Monsei- » gneur, monseigneur, nos corps, biens et vies sont à vous et » aux vôtres à toujours! »

Ce bon prince mourut en 1663, laissant, de son mariage avec Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, deux fils : Jean-Louis-Charles, comte de Dunois, qui lui succéda sous la tutelle de sa mère, et Charles-Paris, comte de Saint-Pol, et d'un premier mariage avec Louise de Bourbon-Soissons, Marie, veuve de Henri de Savoie, duc de Nemours.

Le nouveau prince ne régna pas long-temps. Faible de corps et d'esprit, il ne tarda pas à se débarrasser d'un pouvoir qui lui était à charge. S'étant rendu à Neuchâtel, il remit en présence des trois états et de tous les corps et communautés, la souveraineté entre les mains de son frère, en se réservant seulement le retour si celui-ci mourait avant lui sans enfants ; puis il s'embarqua et traversa le lac pour se rendre à Lyon, où il embrassa l'état ecclésiastique. On l'a appelé dès lors l'abbé d'Orléans.

Beau, brave, spirituel, gracieux, Charles-Paris rappelait l'image de son père et possédait tous les dons qui captivent les cœurs. Plusieurs jeunes Neuchâtelois le suivirent dans l'expédition qu'il entreprit à la tête de six cents gentilshommes français pour défendre l'île de Candie contre les Turcs. Mais les espérances que ses brillantes qualités avaient fait naître ne devaient pas se réaliser. Il fut tué en 1672 au passage du Rhin, dans la guerre de Hollande, à l'âge de vingt-deux ans, au moment où la couronne de Pologne allait lui être offerte.

Alors commença une longue période de troubles. Sa sœur, la duchesse de Nemours, revendiqua sa succession, mais les trois états adjugèrent la souveraineté à l'abbé d'Orléans, conformément à la réserve introduite dans l'acte d'abdication, et comme ce prince était tombé en démence, sa mère fut déclarée régente. La duchesse de Nemours se rendit alors en Suisse avec le dessein de s'emparer de la principauté par la force des armes; déjà, en effet, le sang avait coulé en plusieurs endroits, lorsqu'un ordre de Louis XIV mit fin aux hostilités en rappelant la princesse en France.

Anne-Geneviève de Bourbon mourut en 1679 et Marie de Nemours fut investie de la curatelle de son frère ainsi que de la régence. Cette princesse, droite et juste, mais emportée et vindicative, n'avait pas oublié qu'elle avait été solennellement proclamée ennemie de l'état. Le premier acte de son administration fut de destituer tous ceux qu'elle avait trouvés opposés à ses prétentions, et à leur tête le chancelier George de Montmollin, le principal conseiller du prince Henri II et de sa veuve, et le plus illustre magistrat de son temps.

Mais dans son inaction forcée, Montmollin ne perdait pas de vue le sort futur de son pays. Il voyait la maison d'Orléans-Longueville prête à s'éteindre dans la personne d'un prince imbécille. Les seigneurs français qui se présenteraient sans doute pour recueillir sa succession ne pouvaient offrir aucune garantie du maintien des libertés et de l'indépendance du pays, depuis que, le pouvoir royal en France ayant concentré en lui-même tous les pouvoirs, les descendants des anciens vassaux de la couronne n'étaient plus que les courtisans du monarque, depuis surtout que la conquête de la Franche-Comté laissait la principauté à découvert contre toutes les entreprises de cette puissance, sous un prince français, elle n'aurait plus été qu'une dépendance de la France, en attendant qu'elle y eût été formellement incorporée. L'idée de profiter de l'extinction de la maison régnante pour convertir la principauté en une république alliée des Suisses traversa son esprit, mais le caractère des habitants, la nature des institutions, les oppositions d'intérêts

entre les diverses parties du pays, démontraient la nécessité d'un pouvoir modérateur sans lequel il ne pouvait y régner ni ordre, ni tranquillité. D'ailleurs l'influence de la France sur les cantons catholiques aurait suffi pour empêcher la réalisation de ce projet. Toutes ces diverses considérations amenèrent l'ancien chancelier à conclure qu'il fallait à Neuchâtel un prince, mais un prince ami des libertés civiles et religieuses, indépendant de la France et assez puissant pour s'en faire respecter. Le prince qui réunissait tous ces avantages fixait alors sur lui les regards de l'Europe, et les prétentions déjà connues de plusieurs seigneurs français, fondées, non sur une parenté avec la maison de Longueville, mais sur une descendance plus ou moins directe de la maison de Châlons, auraient mis Montmollin sur la voie s'il en eût été besoin.

La maison de Châlons-Orange, que nous avons vue, après le décès de Jean de Fribourg, s'efforcer de faire valoir les droits qu'elle tirait de l'investiture de 1288, et que des circonstances défavorables avaient dès lors empêchée de renouveler ses prétentions, s'était éteinte en 1530, et ses droits et ses titres avaient passé dans la maison de Nassau. A l'époque où Marie de Nemours vint occuper la régence au nom de son frère, cette maison était représentée par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies et bientôt après roi d'Angleterre, protecteur des églises protestantes, défenseur des libertés européennes contre l'ambition de Louis XIV, ami des villes réformées de la Suisse. Montmollin lui fit remettre par ses fils qu'il avait retirés du service de France pour les faire entrer à celui des Etats-Généraux, un mémoire où les droits de ce prince à la succession de Neuchâtel étaient développés. Ses ouvertures furent favorablement accueillies.

Cependant plus d'un quart de siècle devait s'écouler encore avant que sa pensée fût pleinement réalisée et il ne devait plus lui-même être témoin de l'accomplissement de ses projets. Mais c'est là le caractère auquel l'homme supérieur se fait reconnaître, qu'il ne travaille pas seulement pour lui, ni même pour ses contemporains : ses œuvres lui survivent.

La duchesse de Nemours ne jouit pas paisiblement de son autorité; après trois années d'une administration orageuse, la tutelle lui fut retirée et confiée au prince de Condé, frère de la duchesse défunte de Longueville, et à son fils le duc d'Enghien. Le chancelier de Montmollin fut rétabli dans ses charges pour s'en voir de nouveau dépouillé peu d'années après. Enfin, Jean-Louis-Charles termina son règne nominal, le 24 janvier 1694.

La duchesse de Nemours se mit aussitôt en devoir de réclamer sa succession, et elle se rendit pour cet effet à Neuchâtel. Elle avait d'autant plus de motifs de se hâter, qu'un concurrent redoutable s'était mis sur les rangs, savoir François-Louis de Bourbon, prince de Conti, qui se présentait comme héritier testamentaire du prince défunt et qui jouissait de la protection de Louis XIV. Les trois états adjugèrent la souveraineté à la duchesse, mais cette sentence ne découragea pas le prince de Conti, qui continua de mettre tout en œuvre pour parvenir à son but. Tout le pays se trouva divisé en *nemouristes* et en *contistes*. Le roi Guillaume III déclara au congrès de Ryswick ses prétentions et fit comprendre dans le traité de paix l'état et la ville de Neuchâtel. Ses partisans se joignaient aux nemouristes, parce que le succès du prince de Conti aurait exclu à jamais la maison d'Orange, et les nemouristes à leur tour favorisaient le parti du roi par haine pour le prince de Conti; par la même raison, les cantons catholiques inclinaient pour le prince, et Fribourg refusa même de reconnaître la sentence des trois états, tandis que Berne, comprenant toute la force que l'avènement du roi à la souveraineté de Neuchâtel prêterait au parti réformé en Suisse, soutenait avec zèle la cause de la princesse.

Enfin le prince de Conti, encouragé par ses partisans, fort de l'appui de Louis XIV et des cantons catholiques, et comptant sur une démonstration populaire en sa faveur, se rendit en personne à Neuchâtel en 1699, en l'absence de la princesse. Ce fut en vain; le conseil d'état, le magistrat de Neuchâtel et le peuple restèrent fidèles à leur souveraine; elle se hâta de se rendre dans ses états; un ministre du roi d'Angleterre accou-

rut de son côté en Suisse pour encourager et diriger les partisans de son maître et surtout les Bernois; et lorsqu'on vint à apprendre que le prince et ses partisans étaient sur le point de convoquer un tribunal soi-disant impartial qui aurait réformé la sentence de 1694, les peuples de l'état s'émurent et les députés de la compagnie des pasteurs, des quatre bourgeoisies et de toutes les communautés, assemblés à Neuchâtel le 24 avril 1699, s'associèrent par un acte solennel pour le maintien de l'autorité légitime et des libertés des peuples. Personne ne songea aux audiences générales, qui n'avaient plus été assemblées depuis quatre-vingt un ans; l'affranchissement successif de tous les sujets de l'état et l'accroissement de la richesse publique avaient ôté aux vassaux, étrangers d'ailleurs pour la plupart, leur ancienne importance, et c'était désormais aux communes qu'était échue la tâche d'entourer le trône et de défendre à la fois la monarchie et la liberté.

Cependant le grand procès de la succession d'Espagne était sur le point de s'ouvrir, et Louis XIV qui, dans ces conjonctures, voulait éviter toute discussion avec le roi d'Angleterre sur des objets étrangers à ce débat, rappela en France la duchesse de Nemours et le prince de Conti. Mais leur départ n'apaisa point leur querelle et ne donna point le repos au pays. La duchesse fut exilée dans une de ses terres à cause de sa résistance aux volontés du roi, qui prétendait l'obliger à destituer ceux de ses officiers qui s'étaient montrés le plus opposés au parti du prince; celui-ci lui intenta un procès devant le parlement de Paris, au sujet des revenus de la principauté antérieurs à l'investiture de 1694, et le gagna. Les corps et communautés alarmés renouvelèrent leur acte d'association, le 22 mars 1703.

Guillaume III était mort l'année précédente sans laisser de postérité, mais Frédéric Ier, roi de Prusse, fils du grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, était par sa mère l'héritier de cette branche de la maison de Nassau, et Guillaume avait encore confirmé par son testament ses droits sur Neuchâtel. Les princes de la maison de Brandebourg étaient,

aussi bien que ceux de la maison d'Orange, dévoués à la foi évangélique, défenseurs de la liberté civile et religieuse en Europe, et amis des villes suisses; l'appui et le concours de Berne étaient donc assurés au roi de Prusse comme ils l'avaient été avant lui au roi Guillaume. Sur ces entrefaites, la guerre de succession avait commencé; Victor-Amédée avait rompu avec la France et s'était déclaré pour les alliés, et dans un traité par lequel Frédéric s'engagea à envoyer un corps de troupes au secours de ce prince, l'empereur, la reine Anne d'Angleterre et les Etats-Généraux promirent de leur côté de soutenir ses droits sur Neuchâtel. Le duc lui-même ne put se dispenser de réserver ceux de son oncle le prince de Carignan.

Tandis que le plan conçu par le chancelier de Montmollin s'avançait ainsi vers son accomplissement, cet homme d'état mourut dans la retraite en 1703.

Enfin Marie de Nemours termina sa longue et turbulente carrière le 16 juin 1707. Avec elle s'éteignit la maison d'Orléans-Longueville, après avoir régné deux cent et quatre ans sur Neuchâtel, cent vingt-huit ans sur Neuchâtel et Valangin.

Une foule de prétendants accoururent pour se disputer sa succession; les uns se présentaient comme héritiers de la maison de Longueville ou des dynasties antérieures; les autres fondaient leurs prétentions sur leur descendance de la maison de Châlons; d'autres enfin alléguaient d'autres titres de diverse nature; mais il fut bientôt évident que deux seuls candidats entre tous avaient des chances réelles de succès, le roi de Prusse et le prince de Conti. Le premier avait pour lui Berne et tous les souverains ligués contre Louis XIV et dont les ambassadeurs ne tardèrent pas à arriver à Neuchâtel; le second était appuyé par les cantons catholiques et, du moins il le croyait, par le roi de France. La déclaration du marquis de Puysieulx aux cantons, que le roi son maître, tout en protestant contre le choix d'un étranger et particulièrement de l'électeur de Brandebourg, laissait néanmoins les trois états libres de prononcer entre tous les prétendants français, commença à ébranler la confiance de ce prince qui s'était reposé jusqu'alors

sur les promesses de Louis XIV. Cependant les articles généraux qui devaient assurer le maintien des libertés religieuses et politiques du pays furent présentés à tous les prétendants et acceptés par eux. Les corps et communautés s'assemblèrent pour garantir l'autorité du tribunal des trois états et l'exécution de ses décisions. Cette manifestation nationale porta un nouveau coup aux espérances du prince de Conti, dont le dessein était précisément d'attaquer la compétence de ce tribunal et la validité de la sentence de 1694. Enfin, il apprit à n'en n'en pouvoir douter, qu'il n'était pas celui des prétendants français que l'ambassadeur de France avait ordre de favoriser. La marquise de Maintenon, que Louis XIV avait épousée dans sa vieillesse, désirant s'assurer un asile pour le cas où elle survivrait à son époux, avait jeté les yeux sur Neuchâtel, et le roi, entrant dans ses vues, avait chargé ses agents en Suisse de diriger l'élection en faveur d'un de ses sujets qui fût disposé à faire plus tard la cession de ses droits. Cette manœuvre tourna au détriment de ses auteurs. Outré de se voir joué par un roi, son parent, qui lui avait jusqu'alors prodigué les promesses, le prince abandonna aussitôt ses prétentions et quitta brusquement Neuchâtel après avoir exigé de tous ses partisans de se rallier au parti du roi de Prusse. C'était d'ailleurs le seul qu'il leur restait à prendre. La fusion des deux partis contiste et orangiste ou prussien assurant désormais la prépondérance de ce dernier, tous les autres prétendants se retirèrent successivement et le prince de Carignan fut le seul qui attendit le jugement de la cause.

Le 3 novembre 1707, les trois états prononcèrent que vu la retraite volontaire de la plupart des parties, et considérant que le domaine direct de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin avait appartenu à la maison de Châlons, que l'utile avait été réuni à la directe par le décès de Jean de Fribourg et par d'autres ouvertures postérieures, le tribunal adjugeait l'investiture de la dite souveraineté à Sa Majesté Frédéric I[er], roi de Prusse, comme héritier des droits de la maison de Châlons, pour être possédée par lui comme état indépendant, inaliéna-

ble et indivisible, en conservant les libertés des peuples et les alliances et combourgeoisies avec les états voisins. Aussitôt la sentence rendue, le président remit le sceptre de la souveraineté entre les mains du comte de Metternich, plénipotentiaire du roi de Prusse; le cri de : Vive le roi! retentit pour la première fois dans la salle des états, et l'assemblée se rendit au temple, où le pasteur Jean-Frédéric Ostervald, qui déjà alors illustrait l'église de Neuchâtel et que l'on appelle encore aujourd'hui le grand Ostervald, inaugura par la prière le règne de la maison de Brandebourg. Les serments réciproques furent célébrés les jours suivants; la résistance du Landeron, excitée par Soleure, céda devant l'envoi de quelques compagnies de milice.

La colère du roi de France fut extrême en apprenant, non-seulement que tous les prétendants français avaient été exclus, mais que la souveraineté avait été adjugée à l'un de ses plus grands ennemis. Toutes communications cessèrent entre la France et la principauté, et les troupes qui se trouvaient en Franche-Comté reçurent l'ordre d'y entrer et de mettre le pays à feu et à sang. L'exécution de cet ordre ne fut différée que parce que la cour jugea à propos d'appeler à Versailles le maréchal de Villars qui commandait sur le Rhin, pour se concerter avec lui à ce sujet. Les trois cantons catholiques combourgeois gardaient une attitude hostile et ne répondaient à aucune communication du gouvernement de Neuchâtel. Le conseil d'état leva un régiment de 2000 hommes; trois mille hommes de milices furent appelés sous les armes et défense fut faite à tous les sujets de l'état de s'absenter. L'état de Berne envoya un secours de quatre mille hommes, mais on a su depuis que ces auxiliaires n'auraient fait aucune résistance. Pour imposer aux cantons catholiques, le comte de Metternich requit le commandant des troupes prussiennes en Italie de se rapprocher des bailliages italiens. En même temps, le conseil d'état fit proposer une alliance au canton de Zurich; l'ambassadeur de France réussit, il est vrai, à faire échouer cette négociation, mais Zurich ne s'en employa pas moins avec zèle à faire

reconnaître la neutralité de Neuchâtel, et ses efforts et ceux de Berne parvinrent enfin, dans une diète tenue à Arau, le 3 avril 1708, à obtenir de la France son consentement à une neutralité à temps et pour la durée de la guerre. Les troupes françaises s'éloignèrent des frontières et les communications entre les deux pays furent rétablies.

N'oublions pas de dire que dans cette circonstance si critique pour Neuchâtel, le prince de Conti n'épargna rien pour désarmer la colère de Louis XIV ou pour en rendre les effets moins désastreux pour ce pays, et que par cette noble conduite ce prince se montra digne de la couronne qu'il avait recherchée sans pouvoir l'obtenir.

La principauté resta dans cet état précaire jusqu'à la paix d'Utrecht. Par le traité conclu entre la France et la Prusse, le roi de France reconnut le roi de Prusse comme souverain de Neuchâtel et Valangin et accorda aux habitants de la principauté les mêmes priviléges dont les Suisses jouissaient en France et dont ils avaient eux-mêmes joui précédemment. Mais cette stipulation ne fut point insérée dans les traités conclus en même temps entre la France et la Grande-Bretagne et les Etats-Généraux, non plus que dans ceux de Rastadt et de Bade entre l'empereur et la France. Tous les efforts du roi de Prusse et des cantons protestants pour faire réparer cette omission n'aboutirent qu'à des promesses vagues ou à des réponses évasives, ensorte que la principauté resta, pour l'éventualité d'une guerre entre la France et la Prusse, sans autre garantie que celle qu'elle tirait de ses alliances avec les cantons.

Le nouveau prince de Neuchâtel donna, au reste, dès les premières années de son règne, une preuve du prix qu'il attachait à ces alliances. Lors de l'élection de l'empereur Charles VI, les électeurs et princes de l'empire avaient inséré dans sa capitulation un article qui l'obligeait à réunir à l'empire pendant son règne tout ce qui en avait été successivement détaché et particulièrement en Suisse et en Italie. Aussitôt que Frédéric Ier en eut connaissance, il chargea ses ambassadeurs à la diète impériale de déclarer que si l'on prétendait obliger

le nouvel empereur à réunir à l'empire la moindre parcelle de territoire comprise dans les ligues helvétiques, ils avaient ordre de protester contre l'élection et de se retirer. Cette déclaration produisit son effet et l'article fut supprimé.

Frédéric Ier ne vivait plus lorsque la paix d'Utrecht fut conclue. Il mourut le 25 février 1713, et son fils Frédéric-Guillaume lui succéda.

CHAPITRE XXXV.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

A la guerre de 1712 succéda la plus longue paix dont la confédération eût encore joui depuis son origine, et qui ne fut troublée que par quelques mouvements isolés dans l'intérieur des cantons.

Les Suisses des petits cantons vivaient, comme leurs ancêtres, pauvres et ignorants, mais libres et heureux. Contents de nommer dans leurs *landsgemeinden* à tous les emplois et de décider en dernier ressort de toutes les affaires importantes, ils abandonnaient volontiers aux familles notables du pays le fardeau et la responsabilité du gouvernement. C'est donc entre celles-ci que s'élevaient les luttes qui troublaient de temps en temps la paix du pays.

La famille Zellweger exerçait la principale influence dans les Rhodes extérieurs du canton d'Appenzell. Dans cette partie du pays, il existait une rivalité entre le pays *derrière la Sitter,* où sont situées Hundwyl et Herisau, et le pays *devant la Sitter,* dont le chef-lieu est Trogen, résidence des Zellweger. Les ennemis de cette famille tirèrent parti, pour attaquer le gouvernement, d'un traité conclu plusieurs années auparavant par le grand et le petit-conseil avec l'abbé et la ville de Saint-Gall, traité conforme au véritable intérêt du pays, mais que les circonstances n'avaient pas permis de soumettre à la landsgemeinde.

Tout le pays se trouva divisé en deux partis, les *durs*, qui étaient les plus nombreux dans le pays derrière la Sitter, et les *doux* ou les *modérés*, partisans du gouvernement et des Zellweger, et dont la principale force était dans le pays devant la Sitter. Une bande du parti des durs pénétra dans l'hôtel-de-ville de Herisau, où le conseil du pays était assemblé, et contraignit ses membres, à force de menaces et de mauvais traitements, à proclamer devant le peuple assemblé qu'ils désavouaient le traité en question, et dans une landsgemeinde tumultueuse assemblée à Teufen, les durs mirent le traité à néant et chassèrent du gouvernement tous les modérés ; mais les partisans de ceux-ci se formèrent aussitôt en landsgemeinde séparée et réélurent les membres éliminés. Le pays eut dès ce moment deux gouvernements, ou plutôt fut livré à l'anarchie et devint le théâtre d'innombrables excès contre les personnes et les propriétés. L'intervention des cantons fut impuissante pour mettre fin à ce désordre et leurs représentants furent même obligés de se sauver pour éviter d'être maltraités. Les durs, comme les plus violents, finirent par l'emporter, d'autant plus que les magistrats du parti contraire s'efforçaient eux-mêmes d'arrêter le zèle de leurs partisans qui se découragèrent peu à peu. Dans une landsgemeinde tenue au printemps de 1733 et dont les durs formaient les deux tiers, le nouveau gouvernement fut confirmé, le traité définitivement aboli et un grand nombre d'anciens magistrats condamnés à des amendes et à l'exclusion perpétuelle des emplois. Lorsque dans la suite le peuple apaisé voulut appeler le docteur Laurent Zellweger, homme distingué par ses talents et ses services, aux premières magistratures du pays, il répondit toujours : « Je m'en tiens à ma sentence. »

Quelques années plus tard, ce furent les Rhodes intérieurs qui donnèrent à leur tour l'exemple des excès auxquels peut se porter un peuple égaré. Un aubergiste, nommé Joseph-Antoine Suter, s'était rendu populaire par son esprit naturel, par son humeur joviale et par ses libéralités envers les pauvres. Ses concitoyens prirent plaisir à l'élever aux premières dignités, sans égard pour les titres de compétiteurs qui lui étaient bien supé-

rieurs en expérience et en instruction. De là des ennemis nombreux et acharnés, dont il accrut encore le nombre par des mesures justes et utiles au public mais qui froissaient les intérêts de plusieurs, par une vanité mal déguisée et par des plaisanteries imprudentes. Pour regagner la popularité qui lui échappait, il voulut rendre un service signalé à son pays et entreprit pour cet effet de faire valoir un droit de retrait sur un immeuble autrefois aliéné par l'état. Les possesseurs actuels prirent leur recours à la diète; abandonné par le conseil du pays, il n'en persista pas moins à soutenir seul le procès au nom de l'état et fut condamné. A son retour de la diète, il fut destitué pour avoir engagé l'état dans une fausse démarche et l'avoir compromis et constitué en dommage. Ayant entrepris un pélérinage à Einsiedeln pour regagner par ce moyen la faveur du peuple, le conseil profita de son absence pour le condamner comme ennemi de la liberté et de la religion, et coupable des crimes les plus odieux. Son nom fut affiché à la potence et sa tête fut mise à prix; ses biens furent confisqués; il fut interdit à sa femme, sous peine de perdre ses droits de patrie et de succession, de le considérer désormais comme son mari. Tous les membres du conseil qui osèrent prendre sa défense furent frappés de diverses peines, et les hommes qui avaient sollicité en sa faveur un sauf-conduit pour qu'il pût se défendre lui-même, furent condamnés à la peine de mort, qui fut commuée par grâce en celle de la fustigation. La rage de ses ennemis semblait devoir être assouvie, mais un de ses anciens partisans, arrêté dans le pays, d'où il était exilé, fut engagé, on ne sait par quels moyens, à déclarer que l'ancien landammann avait le dessein de se rendre à l'improviste à Appenzell et d'y exciter un soulèvement. Deux membres du conseil persuadèrent à sa fille de lui écrire pour l'engager à se rendre dans un lieu désigné sur le territoire des Rhodes extérieurs pour y traiter d'une affaire importante. Le malheureux vieillard donna dans le piége, se laissa attirer sur le territoire des Rhodes intérieurs, fut saisi, garrotté, jeté sur un traineau et transporté à Appenzell au mois de février 1783. Appliqué trois fois à la torture, il ne fit l'aveu

d'aucun crime; vingt membres du conseil sauvèrent leur conscience par une protestation jointe à la procédure. Il n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté, un mois après son arrestation.

A Zug, la famille Zurlauben occupait depuis deux siècles les premières magistratures. Elle était en même temps à la tête du parti français, distribuait les pensions et avait l'administration du sel que la France fournissait au canton. Tant d'avantages excitèrent l'envie. Les ennemis des Zurlauben, qu'on appela aussi le parti des durs, leur opposèrent l'administrateur du sel d'Allemagne, Joseph-Antoine Schumacher, d'une naissance obscure, habile et instruit, ambitieux et violent. Le refus de l'ambassadeur de France de consentir à une égale répartition de la pension française entre tous les citoyens du canton, causa une telle irritation, que l'ancien ammann Fidèle Zurlauben fut obligé de se réfugier à Lucerne. Il fut banni à perpétuité. Schumacher, devenu ammann à son tour, exerça une dure tyrannie et régna par la terreur. La prison et le bannissement le débarrassèrent de tous ses adversaires. L'alliance avec la France fut déclarée rompue. Cependant le pouvoir de Schumacher s'affaiblissait par les moyens même qu'il employait pour le soutenir; le passage d'un magistrat influent au parti des modérés donna la victoire à celui-ci; Schumacher fut convaincu de concussion et condamné aux galères. Il mourut à Turin, pendant le trajet, en 1735. Les bannis furent rappelés; leurs adversaires furent bannis à leur tour, et l'on s'attacha plus étroitement que jamais à la France.

Les cantons aristocratiques, c'est-à-dire ceux où la souveraineté sur tout le canton appartenait à la bourgeoisie du chef-lieu, pouvaient se diviser en deux classes : à Zurich, à Bâle, à Schaffhouse, cette souveraineté appartenait à tous les bourgeois sans exception; à Berne, à Lucerne, à Fribourg et à Soleure, il s'était formé au sein de la bourgeoisie un patriciat, et les familles qui n'en faisaient pas partie n'avaient que peu ou point de part au gouvernement.

A Lucerne, les familles patriciennes s'entendaient si bien entre elles pour conserver le pouvoir, et leur nombre était si réduit, que les places dans le petit-conseil étaient en quelque sorte devenues héréditaires, et qu'à la mort du père, son fils, à peine majeur, lui succédait. La tolérance était assurée aux abus, parce que chacun en profitait à son tour. Un événement, qui ailleurs n'aurait occupé que les tribunaux et qui ébranla toute la république, vint mettre au grand jour la corruption du patriciat lucernois. Le trésorier Jost-Nicolas Schumacher fut destitué et banni en 1762 comme coupable de malversations considérables; deux ans après, son fils, convaincu de haute-trahison, périt sur l'échafaud. Le principal auteur de la condamnation et du père et du fils était Valentin Meyer, homme honorable, mais passionné, et dont le père, le trésorier Léodegar Meyer, accusé par Nicolas Schumacher du même crime dont il se rendit lui-même coupable quelques années plus tard, avait été puni comme lui de la destitution et du bannissement. La famille Schumacher, pour se venger, et d'autres qui avaient eu comme elle à souffrir du zèle de Meyer pour le redressement des abus, excitèrent contre lui la haine des prêtres et des moines en lui attribuant certains écrits qui agitaient la question de l'abolition des couvents. Aussitôt que ce parti se crut assuré de l'appui du peuple dont il avait excité le fanatisme, il se hâta de procéder envers lui avec une excessive rigueur, mais on ne parvint à le convaincre d'aucun crime, si ce n'est d'un zèle incommode, il est vrai, pour les criminels, ensorte qu'on finit par accepter son offre de se soumettre à un bannissement de quinze ans, pendant lesquels sa place au conseil lui fut réservée. Ce dénouement, qui montrait au grand jour la faiblesse et la corruption du gouvernement, fut appelé une *pacification;* tout le mal provenait, disait-on, de ce qu'on s'était écarté de la modération nécessaire dans un gouvernement aristocratique, en ce que quelques familles avaient été jugées à rigueur de droit; or, pour prévenir le retour d'un pareil abus, le conseil adopta, sous le nom de *constitution*, une suite de dispositions dont la première statuait que désormais un magistrat coupable de malversation devrait restituer ce qu'il se serait in-

justement approprié, mais ne serait du reste passible d'aucune peine. Après le procès de Meyer en 1770, Schumacher fut autorisé à revenir à Lucerne, et la somme qu'il avait dû restituer au trésor (il attribuait le déficit de sa caisse à un vol dont il aurait été victime) lui fut remboursée avec intérêts.

Durant cette période, deux tentatives de soulèvement eurent lieu dans le canton de Berne; l'une, partie de la campagne, était dirigée contre la souveraineté de la ville de Berne; l'autre avait pris naissance dans le sein même de la bourgeoisie et avait pour but l'abolition des priviléges du patriciat.

Daniel-Abram Davel, de Cully au pays de Vaud, après avoir passé sa jeunesse au service étranger, après avoir combattu à Vilmergen avec une distinction qui lui avait valu une pension et le grade de major des milices de son district, vivait sur son héritage dans une retraite qui favorisait la disposition mélancolique de son caractère. Irréprochable dans ses mœurs, d'une piété sincère, mais exaltée, il croyait à des révélations, à des miracles en sa faveur. Les mœurs dissolues et grossières de ses concitoyens, la vie mondaine d'une partie du clergé, l'immoralité de certains magistrats, le préoccupaient douloureusement. Il se persuada qu'un grand événement pouvait seul réveiller son peuple de l'engourdissement moral où il le voyait plongé, et se croyant prédestiné à le réaliser, il conçut le dessein de soustraire le pays de Vaud à la domination de Berne pour en former un nouveau canton. Afin d'éprouver la réalité de la vocation qu'il croyait ressentir en lui-même, il consulta Dieu par le jeûne et par la prière; il ne négligea qu'une chose, c'est de le consulter dans sa Parole, qui lui aurait appris que les intentions les plus pures ne justifient pas, aux yeux de Dieu, une entreprise contraire à sa loi. Feignant des ordres secrets reçus de Berne, il choisit parmi les milices de son arrondissement cinq à six cents hommes et, sans les instruire de son dessein, il se rendit à leur tête à Lausanne, le 31 mars 1723. A son arrivée, il fit convoquer à la hâte le conseil de ville et lui exposa le but et le plan de son entreprise. Le conseil dissimula jusqu'à ce qu'il eut envoyé un courrier à Berne et réuni dans la ville les mili-

ces des environs ; alors Davel fut arrêté, et ses soldats, étonnés du rôle qu'on leur avait fait jouer, furent licenciés. Il fut livré au juge ordinaire, composé, selon un ancien usage, des bourgeois habitant la rue de Bourg à Lausanne, qui le condamnèrent à être décapité. Il mourut plein de foi et de résignation, mais toujours aveuglé sur la nature criminelle de son entreprise et se réjouissant à la pensée que sa mort tournerait à l'avantage de ses concitoyens. Le pasteur appelé à adresser au peuple l'exhortation d'usage, prit pour texte de son discours ces paroles de Salomon : « Telle voie paraît droite à l'homme, mais elle » aboutit au chemin de la mort. »

Le patriciat s'était établi à Berne insensiblement et sans secousses violentes. Les services rendus à la république par les ancêtres des patriciens, les grands sacrifices qu'ils avaient faits de leurs biens pour l'agrandissement du territoire, cet agrandissement même, qui faisait sentir la nécessité d'un gouvernement plus fort et plus concentré, enfin, l'éclat et la prospérité dont la république jouissait sous leur administration, justifiaient cet état de choses aux yeux du plus grand nombre. Cependant, l'excessive diminution des familles régnantes, celles qui venaient à s'éteindre n'étant presque jamais remplacées par de nouvelles admissions, l'opulence dont elles étaient redevables à leur haute position, les manières hautaines d'une partie des patriciens, faisaient aussi des jaloux et des mécontents. Ce mécontentement se manifestait fréquemment à l'époque des élections par des mémoires présentés au conseil souverain, dans lesquels des bourgeois exposaient leurs griefs et leurs vœux. Le conseil trouvait ordinairement ces griefs offensants pour son autorité et condamnait les auteurs au bannissement, mais ordinairement aussi cette peine était révoquée ou réduite ; souvent même des places lucratives consolaient les mécontents. De ce nombre était Samuel Henzi, homme d'esprit et instruit, mais d'un caractère fantasque et inquiet, et qui avait tour à tour essayé de plusieurs vocations. Exilé en 1744, puis rappelé, il avait obtenu une place dans l'administration des sels, dans laquelle il amassa une fortune qu'il dissipa plus tard au service étranger. Dénué de res-

sources à son retour dans sa patrie, il sollicita une place de bibliothécaire qui fut donnée à un autre; dès ce moment il conçut le dessein de renverser le gouvernement et se lia à cet effet avec tous ceux qui avaient quelque vengeance à exercer, ou à qui le dérangement de leurs affaires ne laissait d'espoir que dans un bouleversement. Le plan des conjurés était de s'emparer à main armée de l'hôtel du gouvernement, de l'arsenal et des portes, de déposer l'ancien conseil et d'en établir un nouveau pris dans le sein de la bourgeoisie; on aurait fait main-basse sur tout ce qui aurait tenté de résister; les membres les plus odieux du conseil étaient dévoués à la mort et leurs biens à la confiscation. Un complice repentant révéla le complot au conseil secret. Les patriciens montrèrent dans cette occasion une résolution et un sang-froid dignes de leurs ancêtres; on ne connaissait point l'étendue du complot; on ne savait si l'on pouvait compter sur la garnison, sur la bourgeoisie, sur les habitants de la campagne; dans cette incertitude, tous les membres du grand-conseil s'armèrent avec leurs fils et leurs plus proches parents, occupèrent les principaux postes, firent des patrouilles de jour et de nuit, et arrêtèrent ceux qui étaient désignés comme les chefs de la conjuration, tandis que les femmes se munissaient d'armes, se barricadaient dans leurs maisons et se préparaient à une énergique résistance; mais bientôt les bourgeois prirent les armes à l'appel du gouvernement, trois cents hommes de milices entrèrent dans la ville, et les populations de toutes les parties du canton se montrèrent prêtes à marcher au premier signal de leurs baillifs; la conspiration fut déjouée aussitôt que découverte; six jours après leur arrestation, le 10 juillet 1749, Henzi et ses deux principaux complices expièrent leur crime par le glaive; les autres coupables furent condamnés à des bannissements plus ou moins prolongés.

A Fribourg, le patriciat excluait également du gouvernement ou du moins des places les plus lucratives et les plus influentes, les nobles et les simples bourgeois. Les vingt-sept paroisses de l'ancien territoire avaient le droit de participer à l'élection des avoyers et jouissaient de quelques autres préroga-

tives qui les distinguaient des habitants du nouveau territoire ou des dix-neuf bailliages. Plusieurs tentatives des bourgeois pour rétablir l'ancienne égalité des droits avaient échoué; la tranquillité de la campagne n'avait pas été troublée depuis long-temps. Une contestation au sujet d'une forêt s'étant élevée entre le gouvernement et la petite ville de la Tour-de-Trême, celle-ci avait fini par se mettre arbitrairement en possession de l'objet en litige, et Pierre-Nicolas Chenaux avait été puni comme le principal instigateur de cet acte d'insubordination. Pour se venger, il forma un complot avec quelques hommes mécontents ou ambitieux, et à l'aide de ses nombreuses relations dans le pays, il travailla avec succès à exciter la méfiance des populations contre le gouvernement, en les alarmant pour le maintien de leurs droits et même de la religion catholique. Il comptait aussi sur le mécontentement des bourgeois, et en effet on fit circuler parmi eux à cette époque le bruit de la prochaine suppression de certains bénéfices et de l'établissement de nouvelles taxes. Le plan des conjurés était de s'emparer de la ville par un coup de main et d'établir un nouveau gouvernement. Au mois de mai 1781, Chenaux s'avança vers la ville à la tête des populations soulevées; mais le gouvernement, averti à temps, avait demandé du secours à Berne, qui lui envoya aussitôt huit cents hommes; les bourgeois, qui avaient espéré profiter de l'inquiétude que l'insurrection causerait au gouvernement, mais qui ne voulaient pas la victoire des paysans, prirent les armes et garnirent les remparts. Les insurgés prirent la fuite et Chenaux fut tué par un des siens. Alors les bourgeois réclamèrent à leur tour les droits dont ils se prétendaient frustrés et demandèrent l'accès aux archives pour justifier leurs prétentions. Il leur fut refusé. Lorsqu'ils commencèrent à exciter de nouveau le peuple des campagnes, le gouvernement sollicita la médiation de Berne, Lucerne et Soleure. Les chefs du parti populaire furent condamnés au bannissement; les nobles furent admis dans le patriciat à condition de ne pas faire usage de leurs titres dans le pays; on promit de remplacer par de nouvelles admissions les familles qui vien-

draient à s'éteindre. Les troubles furent pacifiés, mais l'agitation continua à régner dans les esprits.

Les cantons démocratiques d'Uri et de Glaris eurent aussi à lutter contre leurs sujets, mais l'un et l'autre pour des motifs bien différents. Les habitants de l'ancien comté de Werdenberg, sujets de Glaris, avaient obtenu du conseil de ce canton un acte de garantie de certains droits qui leur étaient légitimement acquis et dont ils jouirent depuis lors pendant près de quarante ans, sans qu'il en résultât aucun dommage pour l'état de Glaris. En 1705, la landsgemeinde, informée pour la première fois de l'existence de ce document, le demanda sous prétexte de l'examiner et ne le rendit plus. De là une longue suite de réclamations de la part des sujets ainsi abusés, qui finirent, en 1719, par refuser le renouvellement de l'hommage aussi long-temps que justice ne leur aurait pas été rendue. Leurs députés, venus à Glaris avec un sauf-conduit du gouvernement, furent mis en prison et l'un d'eux y mourut. En même temps, le conseil introduisit secrètement une garnison dans le château de Werdenberg. Indignés de cette perfidie, les habitants se soulevèrent, mais à l'approche de forces supérieures, ils perdirent courage et se dispersèrent. Une tentative de médiation de la part des députés de Zurich ne réussit pas; un second soulèvement fut également étouffé par la force en 1721; les insurgés furent sévèrement punis et le pays fut dépouillé de toutes ses franchises. Plus tard cependant, Glaris répara en partie son injustice.

Les habitants de la Léventine jouissaient sous la souveraineté d'Uri de franchises étendues. Uri ayant voulu, en 1755, redresser de graves désordres qui s'étaient introduits dans l'administration des tutelles, ceux qui étaient intéressés à la conservation des abus firent envisager à leurs compatriotes cette intervention du souverain comme une atteinte à leurs libertés. Le peuple se souleva. Uri usa de patience pendant plusieurs mois, mais voyant enfin que son support ne faisait qu'enhardir la rebellion, il requit ses confédérés et descendit en armes dans la vallée du Tessin. A la vue des bannières

des cantons, les révoltés perdirent courage et se laissèrent désarmer. Le peuple de la Léventine, assemblé près du chef-lieu, Faido, renouvela le serment de fidélité et assista à genoux au supplice de ses chefs. Il paya sa révolte de la perte de toutes ses franchises.

Plusieurs des états alliés des cantons furent agités pendant le dix-huitième siècle par des troubles qui, pour la plupart, se prolongèrent avec plus ou moins d'interruption jusqu'à la catastrophe qui mit fin à l'existence de la confédération. Les Grisons, avec leurs trois ligues et leurs soixante-trois communes souveraines, voyaient se perpétuer les divisions entre catholiques et réformés, entre le parti autrichien et le parti français, entre la famille de Salis et les familles rivales de celle-ci. Leurs possessions, Valteline, Chiavenne et Bormio, mal administrées, objet de la convoitise et des intrigues de l'Autriche, ne rapportaient à peu près rien à l'état et n'enrichissaient que ces familles qui achetaient les emplois et se récupéraient de leurs dépenses en vendant la justice. Aux deux extrémités orientale et occidentale de la Suisse, deux princes ecclésiastiques furent durant cette période presque continuellement en lutte avec leurs sujets. Le traité conclu à Bade en 1718 n'avait éteint ni les prétentions, ni l'esprit turbulent des gens du Toggenbourg. Leurs querelles avec le prince-abbé mirent longtemps à l'épreuve la patience des cantons. Le même esprit d'insubordination finit par gagner aussi l'ancien territoire où il donna lieu à de nouveaux troubles. Enfin, dans la seconde moitié du siècle, l'administration bienveillante et éclairée, mais faible et dépensière de l'abbé Béda, amassa pour la fin de son règne un orage contre lequel l'habileté et l'énergie de son successeur demeurèrent impuissantes. Si, dans l'état de Saint-Gall, c'étaient les sujets qui cherchaient à empiéter sur l'autorité de leur prince, c'était au contraire le souverain qui, dans l'évêché de Bâle, travaillait à restreindre les libertés de ses sujets. Gêné quant à l'accomplissement de ses projets à l'égard de la partie réformée de ses états, par les combourgeoisies avec Berne, le prince-évêque tourna ses vues vers la

partie catholique, qui faisait partie de l'empire et qui ne tenait à la Suisse que par l'alliance conclue au commencement de ce siècle entre l'évêque et les sept cantons catholiques. Les sujets résistèrent. L'évêque ne recevant, ni des cantons, ni de l'empire, l'appui qui lui était nécessaire, conclut une alliance contre ses sujets avec le roi de France; des troupes françaises entrèrent dans l'évêché et mirent fin à toute résistance. Mais les liens de confiance et d'affection entre le prince et les sujets furent rompus pour ne jamais plus se renouer.

De tous les états suisses, aucun ne fut plus fréquemment agité par les discordes civiles et n'en ressentit davantage les funestes conséquences, que la république de Genève. La prospérité du commerce, en accumulant de grandes richesses dans certaines familles, avait favorisé l'établissement d'un patriciat. Long-temps la bourgeoisie s'en émut peu, parce que les dangers extérieurs qui menaçaient la république absorbaient toute l'attention et faisaient sentir à tous les citoyens le besoin de l'union. Des troubles qui s'élevèrent dans les premières années du siècle, n'aboutirent qu'à consolider le patriciat. Quelques années plus tard, une taxe établie par le conseil sans l'assentiment de la bourgeoisie, pour la construction des fortifications, fut la cause ou l'occasion de nouveaux troubles, et malgré sa résistance, le conseil fut obligé de consentir, en 1734, à une assemblée générale de la bourgeoisie. Cette concession produisit un rapprochement momentané, mais la discorde ne tarda pas à se rallumer, et lorsqu'elle eut abouti à une lutte sanglante dans laquelle le parti populaire eut le dessus, Zurich et Berne interposèrent leur médiation; la France intervint également, et de cette triple médiation résulta, en 1738, un *édit de pacification* qui accrut et fixa les attributions du *conseil-général* ou assemblée de la bourgeoisie. Vingt-quatre années de paix succédèrent à ces troubles. En 1762, le gouvernement fit lacérer par la main du bourreau des écrits irréligieux d'un Genevois célèbre par son génie et par ses erreurs, Jean-Jacques Rousseau. La légalité de la sentence fut contestée, et ce fut l'occasion d'une nouvelle lutte entre le parti populaire, qui

prétendait que le conseil-général avait le droit de délibérer sur tous les sujets et d'adresser des *représentations* aux grand et petit-conseil, et le parti du gouvernement, qui opposait à ces prétentions un *droit négatif* et soutenait que le conseil-général ne devait délibérer que sur les matières qui avaient été auparavant discutées dans les conseils. De là les noms de *représentants* et de *négatifs* donnés aux deux partis. La violence des uns et l'opiniâtreté des autres lassèrent les efforts des médiateurs; enfin une réconciliation inspirée par le désir de se soustraire à toute influence étrangère procura à la république quelques années de tranquillité. De nouvelles contestations s'étant élevées, les négatifs cherchèrent à se faire un appui des *natifs*, c'est-à-dire des habitants non-bourgeois, mais nés à Genève. Les représentans ayant pris les armes, désarmèrent les natifs et se les attachèrent ensuite par de larges concessions. La plupart des magistrats furent mis en prison par les bourgeois ou prirent la fuite, et une autorité nouvelle fut instituée sous le nom de *commission de sûreté*, réunissant en elle tous les pouvoirs. Les états voisins, la France, la Sardaigne et Berne, jugeant cet état de choses incompatible avec leur sûreté, firent avancer des troupes sous les murs de Genève. Les représentants paraissaient d'abord résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais la crainte finit par gagner les chefs qui prirent la fuite, et la ville se rendit. Le 2 juillet 1782, les troupes des trois états entrèrent dans Genève. Les anciens conseils furent rétablis, la bourgeoisie désarmée et dépouillée de son influence et de la plupart de ses anciens droits; un grand nombre de citoyens s'expatrièrent. Sous le nom de *règlement*, une nouvelle forme de gouvernement fut établie sous la protection des garnisons des trois puissances. Les nouveaux magistrats s'efforcèrent, par une administration juste et paternelle, de guérir les plaies de l'état, mais le parti vaincu n'oublia ni sa défaite, ni l'origine étrangère du pouvoir auquel il se voyait désormais soumis.

A Neuchâtel, les troubles qui s'élevèrent pendant le dix-huitième siècle portèrent le caractère de mésintelligences passagères entre le chef de la famille et ses enfants, à la suite

desquelles leur affection mutuelle parut consolidée plutôt qu'affaiblie.

Pendant le règne de Frédéric-Guillaume Ier, prince juste, exact, économe, dur pour lui-même et pour les autres, la principauté jouit d'une tranquillité qui ne fut altérée ni par quelques mésintelligences entre le conseil d'état et le ministère du roi, ni par quelques tentatives sans importance de la part de prétendants français. Ce prince mourut le 31 mai 1740. Son fils Frédéric II lui succéda.

L'admiration que les hauts faits et le puissant génie de ce monarque inspirèrent aux Neuchâtelois comme à tous ses contemporains, n'empêcha pas que son règne ne fût troublé par de graves dissensions. Ferdinand-Olivier Petitpierre, pasteur à la Chaux-de-Fonds, ayant été destitué par la vénérable classe en 1760, parce qu'il enseignait, sur l'éternité des peines, une opinion contraire à la doctrine de l'église, et le conseil d'état ayant refusé de faire procéder à l'installation de son successeur avant d'avoir reçu les ordres du roi, la classe se plaignit de ce refus comme d'une violation de ses priviléges et réclama l'appui des corps et communautés. Les débats qui s'en suivirent et dans lesquels toute la population du pays prit parti dans un sens ou dans l'autre, se prolongèrent pendant deux années et se terminèrent enfin par la reconnaissance du nouveau pasteur de la Chaux-de-Fonds de la part du gouvernement. Ce ne fut toutefois que le prélude d'un conflit encore plus grave qui s'éleva quelque temps après.

Le roi ayant, par des motifs d'ordre et d'économie, affermé les recettes qui avaient été jusqu'alors administrées en régie, cette innovation fut vue avec déplaisir par une partie de la population. Ce mécontentement s'accrut lorsqu'on sut que le ministère se proposait de supprimer, comme désormais inutile, l'appréciation annuelle des vins et des denrées connue sous le nom de *vente* et d'*abri*. Les corps et communautés firent des remontrances, le conseil d'état lui-même se montra opposé aux nouvelles mesures, et lors du renouvellement des baux, en 1766, personne ne se présenta aux enchères. Peu accoutumé

à rencontrer de la résistance à ses volontés, et ne comprenant pas d'ailleurs qu'on pût lui contester le droit d'administrer ses revenus comme il le jugeait bon, le roi envoya à Neuchâtel des commissaires pour faire exécuter ses ordres. Leur roideur et leur ignorance des formes et des coutumes du pays contribuèrent à accroître l'irritation, et plusieurs conseillers d'état manifestèrent leur opposition avec tant de violence, qu'ils encoururent la disgrâce du roi et leur destitution. Le conseil de ville de Neuchâtel défendit la publication de nouvelles enchères et menaça de la radiation tout bourgeois qui y prendrait part. Le cabinet de Versailles travaillait sous main à entretenir la discorde, dans le dessein, soit de faire obtenir la principauté à un prince français, soit de la transformer du moins en une république sous la protection de la France et des cantons, ce qui lui aurait valu plus tard le même sort qui était réservé à la république de Genève. Un émissaire secret de cette puissance ayant reçu du conseil d'état l'ordre de quitter la ville et le pays, le magistrat de Neuchâtel s'oublia jusqu'à écrire au duc de Choiseul, premier ministre du roi de France, une lettre dans laquelle il protestait contre cet acte qu'il qualifiait d'illégal. Enfin les représentants du roi formèrent demande à la ville de Neuchâtel devant les conseils de Berne en vertu des traités de combourgeoisie. La ville allégua l'incompétence du tribunal pour tous les articles de la demande qui lui étaient communs avec les autres corps et communautés. Condamnée sur cet incident, elle persista dans son refus de répondre et fut condamnée par défaut. Elle se soumit en protestant. L'échauffement des esprits alla en croissant et aboutit enfin à une émeute dans laquelle l'avocat-général Gaudot, principal objet de la haine populaire, perdit la vie. Alors Berne requit les trois autres cantons alliés de se joindre à lui pour rétablir dans la principauté l'autorité légitime; six cents hommes des quatre cantons entrèrent à Neuchâtel avec douze pièces de canon. Une procédure fut instruite contre les meurtriers de Gaudot; ils furent jugés par contumace et exécutés en effigie. La bourgeoisie fut désarmée et le magistrat condamné par les représentants des

cantons à une éclatante satisfaction. Le pays attendit avec anxiété les effets de la colère de son souverain.

Mais ce monarque qui, fort seulement de son courage et de son génie, avait soutenu pendant sept ans contre l'Europe entière une lutte acharnée et en était sorti victorieux, ne voulut pas user de sa puissance envers une petite population qui l'avait grièvement offensé et qui se trouvait maintenant à sa merci. Il venait de nommer au gouvernement de la principauté le baron Jean Scipion de Lentulus, de Berne, lieutenant-général de ses armées. On ne tarda pas à apprendre que le nouveau gouverneur était à la veille d'arriver muni des instructions de son souverain et chargé par lui de pacifier le pays. Son arrivée fut un jour d'allégresse pour la population ; c'était un jour de réconciliation ; toute mésintelligence entre le père de la famille et ses enfants allait enfin cesser. En effet, par les stipulations connues sous le nom des *articles de pacification de* 1768, le baron de Lentulus, tout en maintenant les droits du roi, spécialement en ce qui concernait l'administration de ses revenus, non-seulement confirma à tous les corps et communautés, et à la ville de Neuchâtel en particulier, tous les droits qui leur étaient acquis par les articles de 1707, mais les augmenta même à certains égards. A l'admiration qu'éprouvaient les Neuchâtelois pour leur souverain, se joignit le sentiment d'une juste reconnaissance pour sa généreuse conduite à leur égard.

L'intervention de Lucerne, Fribourg et Soleure fut, depuis 1707, le premier acte par lequel ces cantons montrèrent qu'ils reconnaissaient leur alliance avec le prince de Neuchâtel comme encore existante. Sous le règne de Frédéric, comme sous les règnes précédents, le conseil d'état continua ses démarches pour faire étendre cette alliance à tous les cantons, mais ses efforts échouèrent devant la répugnance des cantons catholiques secrètement excités par la France. Cependant l'alliance seule de Berne suffit pour préserver la principauté de toute hostilité pendant la guerre de sept ans.

Frédéric se montra d'ailleurs, aussi bien que ses prédécesseurs, l'ami des confédérés. Lorsque le gouvernement français

entreprit de fonder à Versoix une ville destinée à devenir une rivale de Genève, il appuya les réclamations de Zurich et de Berne, à la suite desquelles ce projet fut abandonné.

Sous ce même règne, Jacques-Louis de Pourtalès, que ses concitoyens ont appelé, non sans raison, *le grand Pourtalès*, parce qu'il réunissait en lui ce qui fait les grands hommes, une rare intelligence et une énergique volonté, donna au commerce neuchâtelois une impulsion dont les effets se font encore sentir aujourd'hui dans le bien-être de toutes les classes de la société. David de Pury, déjà bienfaiteur à plus d'un titre de sa ville natale, lui légua enfin cette opulente succession qui, administrée par des magistrats dignes d'exécuter les bienfaisantes dispositions de leur généreux concitoyen, non-seulement a donné à la ville de Neuchâtel un éclat et une importance que ne possède aucune autre ville d'égale grandeur, mais a répandu sur le pays entier une somme incalculable de lumières et de prospérité.

Le grand Frédéric mourut le 17 août 1786. Son neveu, le prince de Prusse, lui succéda sous le nom de Frédéric-Guillaume II.

L'alliance avec la France, renouvelée pour la dernière fois en 1663, était expirée en 1722. Un traité mystérieux, conclu en 1715 avec les seuls cantons catholiques, renfermait des stipulations telles que la restitution à ces cantons des cessions faites par eux à Berne et à Zurich à la suite de la guerre de 1712, stipulations qui rendirent long-temps inutiles les efforts du cabinet français pour obtenir l'adhésion des cantons protestants. Enfin il parvint à écarter tous les obstacles qui s'opposaient à la conclusion d'une nouvelle alliance, qui fut jurée solennellement à Soleure le 25 août 1777. L'abbé et la ville de Saint-Gall, le Valais et les villes de Bienne et de Mulhouse y prirent part avec les treize cantons, mais on ne put jamais obtenir de la France d'y comprendre aussi Neuchâtel, Genève et l'évêque de Bâle. Les Grisons avaient leurs traités particuliers.

Mais la monarchie française était à la veille de la catastrophe qui se préparait depuis long-temps et qui devait mettre fin à

son existence et entraîner dans sa ruine la confédération des Suisses, jusqu'alors heureuse et respectée malgré ses imperfections.

CHAPITRE XXXVI.

LA RÉVOLUTION.

La jeunesse et l'âge mûr de Louis XIV avaient été remplis par l'ambition, l'orgueil et de coupables plaisirs. A l'approche de la vieillesse, il chercha dans la religion le repos de sa conscience; mais son instruction religieuse avait été négligée et défectueuse; plus habitué à commander aux autres qu'à se commander à lui-même, il croyait avancer son salut en imposant à tout ce qui dépendait de lui les pratiques de dévotion et les opinions religieuses qu'il adoptait pour lui-même. De là ses persécutions, non-seulement contre les protestants, mais même contre les catholiques qui professaient des doctrines réprouvées par les directeurs de la conscience du roi. A sa mort, la licence succéda à la contrainte; toutes les opinions dont jusqu'alors il n'avait pas été permis de douter, furent soumises à l'examen de la raison, non de la raison éclairée par la lumière de la révélation, mais de la raison humaine avec tout son orgueil et toute son infirmité. On en vint à ne plus reconnaître comme certain que ce qu'on pouvait voir de ses yeux et toucher de sa main. Les vérités qui font ou la terreur ou l'espoir et la consolation des hommes, Dieu, la rédemption, l'éternité, devinrent un objet de doute et même de dérision. Les hommes qui professaient ces funestes doctrines se donnaient le nom de *philosophes* et affectaient de représenter ceux qui n'adoptaient pas cette philosophie matérielle et grossière, soit comme des hypocrites et des fourbes, soit comme des esprits vulgaires et bornés, esclaves des préjugés et de la superstition. En même temps qu'on attaquait ainsi les principes de la religion et de la morale, on mettait également en question ceux qui s'appliquent

plus particulièrement à la société civile. Jusqu'alors on avait admis comme une vérité qui n'avait pas besoin d'examen, que la souveraineté tirait son origine de Dieu, qui après avoir créé les hommes pour qu'ils vécussent en société, leur a commandé dans sa parole d'être obéissants aux princes et aux magistrats dans toutes les choses justes et légitimes; maintenant on imagina la fiction d'un état de nature dans lequel les hommes auraient vécu comme les animaux dans les bois, jusqu'à ce qu'ayant eux-mêmes reconnu qu'il leur était avantageux de se réunir en société, ils se seraient donné des chefs au moyen d'un contrat également fictif par lequel ils se seraient engagés à leur obéir aussi long-temps qu'ils auraient gouverné conformément à la volonté du plus grand nombre. Cette doctrine, qu'on a appelée d'abord la théorie du *contrat social*, et plus tard, de la *souveraineté du peuple*, faisait, à proprement parler, du droit de révolte le fondement de la société. La mode et le désir de faire preuve d'un esprit indépendant, c'est-à-dire la vanité et l'orgueil, propagèrent rapidement toutes ces idées nouvelles, surtout parmi les grands et les puissants, qui ne se doutaient pas qu'ils en seraient les premières victimes. Le roi Louis XV, doué d'un esprit juste et pénétrant, mais indolent, égoïste et livré aux plus honteux désordres, en prévoyait les conséquences, mais s'en consolait en songeant qu'elles n'atteindraient que son successeur. Ce successeur fut Louis XVI, prince vertueux et éclairé, mais n'ayant ni cette sûreté de coup-d'œil, ni cette énergie de volonté qui auraient été nécessaires pour diriger le vieux vaisseau de l'état à travers la tempête qui s'approchait; victime destinée à expier les erreurs et les crimes de ses devanciers. Le mauvais état des finances, ruinées par le désordre et les prodigalités des règnes précédents, fit juger nécessaire, en 1789, de convoquer les états généraux. Alors le tiers-état se déclara seul représentant de la nation, se constitua en assemblée nationale et imposa au roi une constitution fondée sur le principe de la souveraineté du peuple. La France et l'Europe se livrèrent aux plus riantes espérances; on croyait toucher à l'avènement du règne de la raison et de la philosophie; mais

dès ce moment le malheureux roi se vit entraîner sur une pente fatale qui, à travers une suite de concessions arrachées, d'humiliations et de douleurs, le conduisit enfin à porter sa tête sur l'échafaud. Une effroyable tyrannie fut établie au nom de la liberté et de la civilisation; le culte du vrai Dieu fut aboli et des autels furent élevés à la déesse Raison; le glaive du bourreau moissonna tout ce qui se faisait remarquer par son rang, par ses vertus, par ses talents, par ses richesses, et la France, abreuvée de sang et de larmes, livrée à la merci d'une horde de cannibales, montra à l'Europe épouvantée ce que devient une nation que la crainte de Dieu a abandonnée.

Dès l'origine de la révolution française, il se forma à Paris, sous la dénomination de *club suisse*, une société composée surtout de réfugiés fribourgeois et genevois, et d'hommes du pays de Vaud mécontents de leur gouvernement, et qui avait pour but de propager et de faire prévaloir en Suisse les principes de la révolution. Ses premiers efforts furent dirigés contre les régiments suisses au service de France, mais ces troupes restèrent généralement inaccessibles à ces séductions et montrèrent jusqu'au dernier moment une exacte discipline et une honorable fidélité. Le club s'appliqua dès lors, soit par des correspondances, soit par des écrits imprimés répandus en abondance, à exciter les populations suisses à la révolte contre leurs gouvernements, en même temps qu'il désignait ceux-ci aux hommes influents du parti révolutionnaire en France comme des ennemis de leur système, et leur représentait combien il leur serait facile et avantageux de les renverser. Dans des adresses à l'assemblée nationale de France, les membres du club s'attribuaient ouvertement la qualité de représentants du peuple suisse. Parmi ces hommes, que leur ambition, leurs ressentiments ou les opinions politiques qu'ils avaient embrassées entraînaient à conspirer contre leur patrie, le plus habile, comme le plus ardent, était Frédéric-César Laharpe, de Rolle au pays de Vaud, d'abord avocat, puis précepteur des grand-ducs de Russie Alexandre et Constantin. Imbu des idées nouvelles, exaspéré par le souvenir d'une mortification personnelle qu'il

avait éprouvée, il avait voué une haine implacable à la domination bernoise, et ce sentiment le conduisit à devenir, sans le savoir, un instrument entre les mains des étrangers qui travaillaient comme lui au renversement des gouvernements suisses, mais dans des vues bien différentes des siennes.

L'influence de la révolution française ne tarda pas à se faire sentir dans les contrées de la Suisse les plus rapprochées de la France. Un soulèvement dans le Bas-Valais fut bientôt réprimé, mais les dissensions entre le prince-évêque de Bâle et ses sujets, comprimées et non pacifiées avec l'aide de la France cinquante ans auparavant, se ranimèrent à la vue des troubles de ce royaume. Après avoir essayé sans succès de l'intervention des cantons voisins, l'évêque demanda et obtint un secours de troupes autrichiennes, mais la guerre ayant éclaté au printemps de 1792 entre la France et l'Autriche, les troupes françaises s'emparèrent de l'évêché jusqu'à Pierre-Pertuis. Dans la diète assemblée à Frauenfeld, Berne remontra avec force les dangers qui résultaient pour la Suisse de l'occupation de cette contrée par les Français. Mais les cantons, intimidés et désunis, ne purent tomber d'accord sur rien, et la perte du pays de Porrentruy fut consommée. Momentanément transformé en république Rauracienne, ce pays fut incorporé à la France au mois de mars 1793.

Déjà en 1789, un soulèvement causé à Genève par la cherté des denrées avait amené une modification de la constitution dans un sens plus démocratique. Les anciens chefs du parti des représentants, réfugiés à Paris, travaillaient avec activité à provoquer des changements politiques, si ce n'est même à faire passer leur ville natale sous la domination de la France. Au mois de septembre 1792, une armée française envahit la Savoie sans déclaration de guerre. A la demande du conseil de Genève, deux mille deux cents hommes de Zurich et de Berne accoururent à la défense de cette ville. Le résident français protesta contre l'entrée de ces troupes et se retira. Bientôt les démonstrations hostiles des Français alarmèrent les Genevois et les engagèrent à solliciter eux-mêmes le départ de leurs défen-

seurs. Ils partirent, et les Suisses abandonnèrent ainsi cette seconde barrière de leur territoire comme ils venaient déjà d'abandonner l'évêché de Bâle. Cinq jours après leur départ, une révolution éclatait dans Genève. Vingt-deux sociétés ou clubs révolutionnaires s'arrogèrent un pouvoir illimité et prirent pour modèle le gouvernement ou plutôt la faction qui régissait alors la France. Arrachés de leurs maisons livrées au pillage, les citoyens riches étaient entassés par centaines dans des prisons d'où ils ne sortaient que pour être fusillés ou condamnés à d'autres peines; la fortune publique aussi bien que celle des particuliers fut dilapidée, et l'opinion politique des contribuables plutôt que leurs ressources fut prise pour base de la répartition des impôts. Les Genevois se lassèrent enfin de ce régime, et la chute du parti de Robespierre en France facilita le retour à un ordre plus régulier. Mais les jours de la république étaient comptés; elle végéta encore quelques années; aussitôt après la chute de la confédération des Suisses, les troupes françaises envahirent Genève en pleine paix; la cité de Calvin, la Rome protestante, devint le chef-lieu d'un département français.

La patrie de Laharpe, le pays de Vaud, voisin de la France et français lui-même par le langage et en partie par les mœurs et les habitudes, ne pouvait pas rester étranger à l'influence des idées françaises. La population des campagnes et une partie de celle des villes étaient attachées à la domination bernoise, sous laquelle ce pays jouissait depuis deux siècles et demi d'une prospérité toujours croissante. Cependant l'oisiveté, une instruction superficielle et l'exemple de la France avaient fait naitre dans quelques petites villes du pays de Vaud, un désir de changements et un mécontentement que les manières hautaines de plusieurs patriciens bernois, et peut-être le peu d'empressement du gouvernement à aller au devant de quelques désirs des populations, contribuaient à entretenir. Les principaux événements de la révolution française furent célébrés par des fêtes et des banquets accompagnés de manifestations séditieuses. Une commission extraordinaire, accompagnée d'un

appareil militaire imposant, fut envoyée dans le pays de Vaud au mois de juillet 1791. La sévérité dont elle usa envers les coupables excita moins de mécontentement que l'ostentation de puissance par laquelle elle crut devoir intimider la population. Celle-ci demeura tranquille depuis ce moment, mais livrée à l'action de son propre ressentiment et aux instigations des agents de la propagande suisse et française.

Neuchâtel aussi fut pendant plusieurs années profondément agité par l'influence de la révolution française. Les révolutionnaires des deux côtés de la frontière fraternisaient sans cesse entr'eux; de tous côtés on plantait des arbres de liberté; partout on s'affublait des signes de la révolution, le bonnet rouge et la cocarde tricolore. Le gouvernement, intimidé par l'attitude souvent menaçante de ses redoutables voisins, retenu d'ailleurs par les recommandations continuelles soit de Berne, soit de Berlin, ne pouvait pas déployer toute l'énergie nécessaire pour réprimer le désordre; il devait souvent fermer les yeux, se bornait à poursuivre les délits les plus graves ou qui avaient eu le plus d'éclat, et s'efforçait de contenir l'impatience des populations fidèles, indignées de l'arrogance des factieux et de leur impunité. Les bourgeoisies, qui lui prêtaient d'ordinaire leur appui, ajoutaient, d'un autre côté, à ses embarras par leurs prétentions et par l'esprit d'indépendance qu'elles manifestaient. La situation du pays devint encore plus critique lorsque le roi de Prusse eut déclaré la guerre à la France. Cependant la diète, à la demande du ministre du roi, comprit expressément Neuchâtel dans la neutralité qu'elle déclarait vouloir garder durant cette guerre, et la France, de son côté, reconnut cette neutralité à condition qu'aucune troupe prussienne ne fût introduite dans la principauté. Enfin, au mois de juillet 1794, il se forma spontanément à Neuchâtel une association publique dont les membres s'engageaient par leur signature à défendre la domination du roi et la constitution de l'état. Cette association se répandit rapidement sur tout le pays. Dès ce moment, la tranquillité se rétablit; les amis de l'ordre s'étaient

comptés et les factieux s'étaient convaincus de leur propre impuissance.

La paix conclue à Bâle, le 23 avril 1795, entre la France et la Prusse, délivra la principauté de la crainte d'être envahie comme possession prussienne, mais ce fut pour être exposée au même danger à raison de ses alliances avec les cantons, contre lesquels les intentions hostiles du gouvernement français se découvraient toujours davantage.

Dans le moment le plus critique pour la Suisse et pour la principauté, le 16 novembre 1797, Frédéric-Guillaume II mourut, laissant pour successeur son fils Frédéric-Guillaume III.

Des états de la Suisse occidentale, l'agitation révolutionnaire pénétra insensiblement dans l'intérieur de la Suisse. Une longue paix, des impôts très-modiques, un gouvernement juste et bienveillant, avaient développé dans les campagnes du canton de Zurich, mais surtout sur les deux rives du lac, une prospérité remarquable. Mais l'industrie et le commerce, les vocations scientifiques et les places d'officiers dans la milice étaient le privilége presque exclusif des bourgeois de la capitale. Ces restrictions, que l'habitude avait jusqu'alors fait trouver supportables, commencèrent à être envisagées d'un autre œil lorsque les événements qui se passaient en France devinrent l'objet de l'attention générale. Les bourgeois, ne comprenant pas qu'on pût mettre en question des priviléges qui leur semblaient des droits fondés sur la nature des choses et sanctionnés par un long usage, eurent recours, pour faire taire les réclamations, à des mesures qui accrurent le mécontentement. Au commencement de 1795, on retrouva dans les archives de Küssnacht une copie authentique de la charte de Waldmann, accordée en 1489, après la mort de ce bourgmestre, aux habitants de cette commune et d'autres districts du canton, et qui leur garantissait d'importantes franchises commerciales et divers droits politiques. Des députés de Küssnacht demandèrent alors à l'autorité si la charte de Waldmann était considérée comme étant encore en vigueur, ou si des actes subséquents l'avaient annulée. Le gouvernement, qui avait lieu de croire que tous les

originaux de cette charte se trouvaient dans ses mains, eut la faiblesse de donner une réponse ambiguë. Cette réponse excita dans toute cette contrée un vif mécontentement et une agitation dont le principal foyer fut le grand village de Stæfa. Le gouvernement traita les ressortissants de cette commune avec une dureté que la révolte même n'aurait pas excusée. Stæfa persista à demander une explication sur la charte de Waldmann, annonçant vouloir s'adresser, en cas de refus, aux sept anciens cantons, garants des stipulations renfermées dans ce document. Toutes les exhortations, toutes les sommations du gouvernement de le lui remettre et de renoncer à cette prétention furent inutiles, les réclamants restèrent inébranlables, en s'abstenant cependant en général de démarches illégales. Enfin la commune de Stæfa fut occupée militairement; la charte de Waldmann fut déclarée surannée et sans valeur; la commune et les individus envisagés comme les plus coupables furent châtiés avec une extrême rigueur. Le calme fut rétabli, au moins extérieurement, mais le gouvernement de Zurich avait perdu sans retour la confiance et l'affection de ses ressortissants.

L'abbé Pancrace de Saint-Gall luttait depuis son avènement à la souveraineté, avec plus d'habileté et de courage que de succès, contre l'esprit révolutionnaire qui s'était emparé de ses sujets. Ses états étaient en pleine révolte et il avait été forcé de se réfugier dans ses possessions d'Allemagne, lorsque survint la chute de la confédération, qui aurait en tout cas mis fin à son autorité.

La chute du trône de France et les dangers qui menaçaient tous les gouvernements de l'Europe n'avaient pu, ni distraire les Grisons de leurs discordes, ni leur faire sentir la nécessité d'y renoncer. Dans le printemps de 1796, tandis que l'armée française du Rhin pénétrait jusqu'à Bregentz, le général Napoléon Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, envahissait le Piémont et le Milanais et formait de ce dernier pays un nouvel état sous le nom de république Cisalpine. La république française venait de proclamer qu'elle promettait sa protection à tous les peuples qui voudraient revendiquer leur liberté. C'est dans ces cir-

constances que les habitants de la Valteline, de Chiavenne et de Bormio déclarèrent à leurs anciens maitres qu'ils cessaient de leur appartenir et demandèrent au général français la réunion de leur pays à la république Cisalpine. Le député que les Grisons envoyèrent aussitôt auprès de lui parvint à le détourner de procéder immédiatement à cette réunion; Bonaparte proposa que les trois comtés, affranchis de tout lien de sujétion, restassent unis aux Grisons comme quatrième ligue, et il fixa aux deux parties un délai pour s'expliquer sur cette proposition. Mais les Grisons, toujours désunis, se méfiant de cette population italienne, espérant aussi d'être secourus par l'Autriche, laissèrent passer le terme fixé et la perte des trois comtés fut consommée. Troisième démembrement de territoire que la Suisse subit sans faire aucune démarche pour s'y opposer.

Dès les premiers temps de la révolution française, les gouvernements suisses s'attachèrent moins à préparer et à perfectionner leurs moyens de défense et à s'attacher leurs ressortissants par des réformes opportunes et des concessions spontanées, qu'à intercepter les communications avec la France et à empêcher la circulation des écrits révolutionnaires que le club suisse de Paris répandait avec profusion en Suisse; mais ces faibles moyens ne pouvaient pas arrêter le débordement qui menaçait d'envahir toute l'Europe.

Entre les états suisses, Berne, par ses richesses, par l'étendue et la situation de son territoire, par ses alliances avec les états le plus directement menacés, Genève, Neuchâtel et l'évêque de Bâle, était appelée à remplir le principal rôle dans la lutte qui se préparait. A la tête de ses conseils siégeait l'avoyer Nicolas-Frédéric de Steiger, digne successeur de tant d'illustres magistrats qui l'avaient précédé dans ce poste éminent. Préparé et formé aux affaires par des études solides, par des voyages et par un long exercice des fonctions publiques, il joignait aux connaissances variées et aux vues éclairées d'un homme d'état moderne, le grand caractère et l'héroïque fermeté des anciens magistrats de la république. Dès l'origine de la révolution, prévoyant les dangers dont elle menaçait tous les

états, il n'épargna rien pour engager Berne, ses confédérés, et les cabinets étrangers à s'unir pour lui résister. Mais les magistrats bernois, à cette époque, possédaient plutôt les qualités par lesquelles le père de famille conserve et améliore son patrimoine dans les temps calmes, que celles par lesquelles on crée sa fortune au milieu des obstacles, ou la défend au milieu des périls. Administrateurs intègres, prudents, éclairés, on ne retrouvait en eux ni cette audace, ni cette abnégation, ni cette constance inébranlable qui avaient fondé la grandeur de la république et qui seules pouvaient la sauver.

Par la déclaration de guerre entre la France et l'Autriche, Bâle se trouva placée dans une position délicate, qui lui fit réclamer les conseils et les secours de ses confédérés. La diète y envoya une petite garnison et des représentants fédéraux et notifia à toutes les puissances sa volonté de garder une stricte neutralité et de la faire respecter au besoin par la force des armes; mais bientôt une terrible catastrophe vint mettre en question le maintien de cette neutralité.

Le 10 août 1792, le roi Louis XVI, qui ne conservait déjà plus qu'une ombre d'autorité, fut attaqué dans son château des Tuileries par ses sujets révoltés. Le régiment des gardes suisses, avec quelques bataillons de gardes nationales, était chargé de la défense du château et de la personne du monarque. Abandonnés par les gardes nationaux, qui se dispersèrent avant le combat, abandonnés par le roi lui-même qui, malgré les instances de ses plus fidèles serviteurs, se réfugia avec sa famille au sein de l'assemblée nationale emmenant avec lui une partie de ses défenseurs, cette poignée de Suisses restés dans le château se défendirent comme leurs ancêtres à Saint-Jacques, et succombèrent non moins glorieusement. Les plus heureux périrent dans le combat; le plus grand nombre furent massacrés isolément et sans défense, ou furent jetés dans les prisons où une horde de bourreaux vinrent les égorger quelques jours après. Un petit nombre parvinrent à échapper au fer, non de l'ennemi, mais des assassins.

Un cri de douleur et d'indignation retentit d'un bout à l'au-

tre de la Suisse à cette funeste nouvelle; les luttes des partis furent un moment suspendues et tous les Suisses se trouvèrent unis par un même sentiment, le désir ardent de venger le sang de leurs frères et l'honneur national outragé. Zurich convoqua une diète à Arau; Berne, appuyée par Fribourg et par Soleure, demanda le renvoi immédiat de l'ambassade de France, la rupture de toutes relations avec cette puissance et la réunion de forces considérables sur la frontière occidentale. En même temps, Berne rassemblait un corps de troupes dans le pays de Vaud. C'était le moment où l'armée française des Alpes envahissait la Savoie et menaçait Genève. Le moment semblait favorable pour attaquer la France. L'armée des Alpes, peu nombreuse et mal organisée, se montrait peu disposée à combattre les Suisses, dont la réputation militaire était encore intacte, tandis que les milices bernoises brûlaient d'en venir aux mains. La France avait contr'elle la moitié de l'Europe; l'armée prussienne avait pénétré dans la Lorraine, et la marche des Suisses sur le territoire français aurait permis à l'armée sarde de prendre à son tour l'offensive. Mais l'élan des populations et les propositions vigoureuses du gouvernement de Berne rencontrèrent peu de sympathie dans la diète. La crainte de compromettre les relations de commerce avec la France, la jalousie contre Berne, l'insouciance, la peur, empêchèrent qu'on ne tombât d'accord sur rien, jusqu'à ce que la nouvelle de la retraite des Prussiens vint faire disparaître toute pensée de guerre. Le trésorier Frisching, député de Berne à la diète, jusqu'alors partisan de la guerre, fut si frappé de la désunion et de la faiblesse des confédérés, qu'il ne vit plus d'autre espoir de salut pour la Suisse, qu'en évitant toute collision avec la France, jusqu'à ce que le retour à un gouvernement plus régulier et plus modéré, ou les succès des alliés, eussent fait cesser le danger qui menaçait tous les états voisins. Il devint l'âme du parti de la paix qui combattit constamment toutes les mesures proposées par l'avoyer de Steiger. Cette opposition imprima à la conduite du gouvernement bernois, durant les

dernières années de son existence, ce caractère de faiblesse et d'irrésolution qui finit par entraîner sa perte.

Tant que l'issue de la guerre contre l'Autriche parut incertaine, la France avait intérêt à respecter la neutralité de la Suisse. Celle-ci comptait aussi quelques amis parmi les hommes influents en France à cette époque. L'ambassadeur Barthélemi, qu'on avait d'abord accueilli avec répugnance, que plus tard on avait long-temps fait difficulté de reconnaître comme ambassadeur de la république, avait fini par gagner l'estime et l'affection des hommes honnêtes de tous les partis. On vit avec regret son départ lorsqu'il fut rappelé pour occuper une des cinq places du directoire exécutif, tout en se flattant, d'un autre côté, d'avoir en lui un protecteur au sein du gouvernement français. Mais bientôt après son installation dans son nouveau poste, le 4 septembre 1797, survint la révolution appelée du *dix-huit fructidor*, à la suite de laquelle Barthélemi et les autres amis de la Suisse furent déportés à Cayenne. Le 17 octobre, l'Autriche aux abois signa le traité de paix de Campo-Formio. Il ne restait plus sur le continent aucune puissance qui osât résister à la France.

Rien n'empêchait plus le directoire de diriger ses vues du côté de la Suisse. Il n'ignorait pas, malgré la déférence des gouvernements suisses pour toutes ses exigences, que la révolution française ne pouvait leur inspirer que de la répugnance et de la crainte. Les plans de domination du général Bonaparte sur l'Allemagne et sur l'Italie supposaient la possession de la Suisse, et l'expédition d'Egypte qu'il méditait alors et qu'il exécuta plus tard, exigeait des ressources financières dont la France était alors dépourvue. Il avait recueilli des informations exactes sur les finances et le trésor de Berne.

Le moment était enfin venu pour Laharpe de réaliser le plan qu'il méditait depuis si long-temps. Il trouva à cette époque un nouvel auxiliaire dans la personne d'un des principaux magistrats de Bâle, le grand tribun Pierre Ochs. Ce dernier n'était pas même poussé à agir contre sa patrie par le ressentiment de griefs personnels. Chargé par son gouvernement d'une mis-

sion auprès du directoire, sa vanité fut aisément séduite par les prévenances dont il fut l'objet de la part de Reubel, celui des directeurs qui était le plus hostile à la Suisse, et du général Bonaparte. Il ne fut plus qu'un docile instrument entre leurs mains; il rédigea sous leurs auspices un projet de constitution pour la Suisse, destiné à y établir et consolider l'influence française; il sollicita le gouvernement français à s'emparer de la partie suisse de l'évêché de Bâle et même des propriétés de l'évêque dans la ville et le territoire de Bâle, et à faire répandre dans toute la Suisse, par des agents français, des écrits révolutionnaires. Laharpe, de son côté, offrait à la France l'appât de la réunion du Bas-Valais à son territoire, et ne cessait de lui représenter tous les gouvernements suisses sous les couleurs les plus odieuses. Enfin, de concert avec quelques-uns de ses compatriotes établis à Paris, il adressa une pétition au directoire pour lui demander d'exiger des gouvernements de Berne et de Fribourg le rétablissement des anciens états du pays de Vaud, en vertu du traité de 1565, garanti par le roi de France Charles IX, et par lequel le duc de Savoie Emmanuel-Philibert avait cédé ce pays à Berne et à Fribourg sous la réserve du maintien des us, coutumes et droits de ses habitants, quoiqu'il fût évident, d'après la nature même des choses, que ce traité, à l'époque où il fut signé, ne pouvait pas avoir la signification qu'on voulait maintenant lui attribuer. Le directoire ne pouvait repousser des auxiliaires qui s'offraient à lui avec tant d'empressement; tandis que son agent Mengaud, homme décrié et perdu de mœurs, parcourait la Suisse avec la double mission d'organiser partout la révolte et de pousser à bout les gouvernements par les prétentions les plus injustes exprimées dans les termes les plus insultants, il publiait, le 18 décembre 1797, un arrêté par lequel il prenait sous sa protection tous les Vaudois qui réclameraient son intervention, et donnait l'ordre de faire occuper par un corps de huit mille hommes le Val-de-Moûtiers, le Val-de-Saint-Imier, Bienne et la Neuveville.

Les gouvernements suisses, éperdus et comme fascinés par la vue du danger qui grandissait à chaque instant, ne faisaient rien pour lui résister. Les villes essayaient de fléchir le courroux du directoire par l'abolition des priviléges du patriciat et de la distinction entre les souverains et les sujets. Les petits cantons se flattaient encore que leur pauvreté, leurs montagnes, et la forme démocratique de leur gouvernement, les préserveraient de la destruction qui menaçait leurs confédérés. Ce fut sous ces tristes aupices que s'ouvrit à Arau, le 27 décembre 1797, la dernière diète de la confédération. A défaut de mesures plus efficaces, on crut que le renouvellement du serment fédéral, qui n'avait plus eu lieu depuis deux cent cinquante-sept ans, contribuerait à raffermir la confiance au dedans et à imposer à l'étranger par le spectacle de l'union entre les confédérés. Tous les états s'y montrèrent disposés, à l'exception de Bâle, déjà en pleine révolution par les soins de Ochs et de Mengaud. On chercha à entourer cet acte de toute la solennité possible ; il eut lieu en plein air, en présence de nombreux spectateurs. Après le serment prêté, les députés s'embrassèrent, de nombreuses acclamations partirent du milieu de la foule, des larmes d'attendrissement coulaient de tous les yeux ; ce n'étaient ni des cérémonies, ni des serments, ni des pleurs qu'il fallait à la Suisse ; les acclamations avaient à peine cessé de se faire entendre, que la nouvelle de l'entrée des troupes françaises dans le pays de Vaud retentit dans l'assemblée comme un coup de tonnerre ; les députés consternés se dispersèrent aussitôt.

CHAPITRE XXXVII.

BERNE.

Le directoire français, débarrassé de tous les obstacles, soit intérieurs, soit extérieurs, marchait toujours plus directement à

son but. Tandis que Mengaud et ses agens semaient partout le trouble et la division, des troupes françaises s'acheminaient de tous côtés vers la Suisse; un corps de quinze mille hommes, détaché de l'armée d'Italie, sous le commandement du général Ménard, vint s'établir sur les frontières du pays de Vaud. L'arrêté par lequel la république française rendait les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg personnellement responsables de la sûreté individuelle et des biens des habitants de cette contrée qui imploreraient l'appui de la France, eut pour résultat la formation de comités révolutionnaires qui provoquaient l'envoi de pétitions au directoire pour solliciter son intervention. Les révolutionnaires de Vevey s'emparèrent par surprise du château de Chillon, qui renfermait le matériel de guerre pour cette partie du canton.

L'irrésolution croissait dans les conseils de Berne à mesure que le danger s'approchait. Les dernières élections avaient introduit dans le grand-conseil un grand nombre de jeunes gens imbus des idées françaises, ou persuadés du moins qu'il valait mieux tâcher de sauver par des concessions ce qui pouvait l'être encore, que de compromettre leurs vies et leurs fortunes par une résistance inutile. Ce parti, dirigé par le trésorier Frisching, s'opposait à toutes les résolutions vigoureuses ou en paralysait les effets.

Les vertus des anciens Bernois semblaient s'être personnifiées dans l'avoyer de Steiger. Convaincu que la ruine de Berne et de la Suisse était irrévocablement résolue et qu'il n'y avait plus d'espoir de salut que dans une résistance désespérée, il luttait avec un courage toujours déçu et toujours renaissant contre l'indifférence, l'égoïsme et la peur. Calme et serein sous les yeux du public, il gémissait intérieurement du sort qui attendait sa patrie et de l'inutilité de ses efforts. A l'issue d'une conférence avec un magistrat d'un état confédéré, l'illustre vieillard, saisissant les mains de son interlocuteur et les serrant dans les siennes avec une profonde émotion, s'écria : « Croyez-moi, » monsieur, il n'y a ni Dieu ni Providence pour des lâches qui » n'ont pas le courage de faire leur devoir. »

Le gouvernement mit sur pied un corps de quatorze mille hommes pour s'opposer à la marche des troupes françaises, qui de Bienne pouvaient en quelques heures arriver sous les murs de la capitale. Quant au pays de Vaud, on y envoya une commission extraordinaire, à laquelle la diète adjoignit des commissaires fédéraux, et on ordonna le renouvellement du serment de fidélité des milices vaudoises. Sur trente bataillons, vingt-quatre prêtèrent ce serment, la plupart avec enthousiasme et en demandant qu'on les conduisit à l'ennemi. C'était le dernier moment pour agir; on le laissa passer sans en profiter. Le colonel Weiss, à qui le commandement en chef venait d'être confié avec les pouvoirs les plus étendus, homme aussi vain qu'incapable, passa à faire imprimer une brochure le temps qu'il aurait dû employer à rassembler des troupes et à mettre le pays en état de défense. Le 24 janvier, l'insurrection éclata tout le long des rives du lac et la *république lémanique* fut proclamée, pour ainsi dire sous les yeux de la commission et du commandant en chef, à qui il ne resta plus d'autre parti à prendre que de se retirer et de demander sa démission. Le général Ménard entra immédiatement dans le pays à la tête de son corps d'armée, et le premier soin des libérateurs fut d'exiger de leurs protégés un emprunt forcé de 700,000 livres et la levée d'un corps de quatre mille hommes pour la garde des villes contre les campagnes. La constitution helvétique, rédigée par Ochs et recommandée par Laharpe, fut acceptée sans examen comme un don du gouvernement français. Le nouveau gouvernement fut composé en général d'hommes assez sages et assez probes pour exciter l'animadversion du parti révolutionnaire, aussi vit-on bientôt se former à côté de lui une de ces associations, compagnes ordinaires des révolutions, et qui finissent par les dominer.

Berne se voyait à la fois menacée du côté de Bienne et du côté de Morat. En même temps, une insurrection éclatait dans l'Argovie par l'effet des manœuvres de Mengaud. A la vérité, comme l'esprit révolutionnaire n'existait que dans les villes, et que les campagnes étaient dévouées au gouvernement, le gé-

néral de Büren parvint à comprimer ce mouvement sans coup férir, mais le gouvernement, effrayé par les menaces de Mengaud, eut la faiblesse de désavouer cet officier-général.

Dans ces circonstances critiques, le grand-conseil, dans le but à la fois de resserrer les liens entre lui et le peuple et de fléchir le courroux du gouvernement français, s'adjoignit des députés des villes et des districts de la campagne et nomma une commission chargée de rédiger une nouvelle constitution. Il communiqua ces résolutions au directoire et à son agent en Suisse, en exprimant l'espoir qu'elles auraient pour résultat l'éloignement des troupes françaises de la frontière. Mais cette démarche, si peu digne d'un état indépendant, n'aboutit qu'à une humiliation à pure perte. Mengaud exigea comme préalable l'abdication du gouvernement et l'établissement d'un gouvernement démocratique dont tous les anciens magistrats seraient exclus, sans vouloir prendre lui-même aucun engagement quant à l'éloignement des troupes. Berne comprit alors qu'il ne lui restait plus d'autre alternative que de vaincre ou de périr et elle requit le secours de ses confédérés. Mais elle n'en obtint que quelques milliers d'hommes et avec de telles réserves quant à l'emploi de ces troupes, qu'on n'en pouvait guère attendre une coopération quelque peu efficace. Neuchâtel se prépara à faire marcher son contingent, mais le général de Béville, gouverneur de la principauté, ayant été informé par M. de Sandoz-Rollin, ministre du roi à Paris, que le directoire était disposé, à raison de ses relations avec la Prusse, à considérer ce pays comme territoire neutre, le conseiller d'état de Marval fut envoyé à Berne à ce sujet. La neutralité de Neuchâtel était plutôt désavantageuse à la France, en gênant les communications entre les deux corps d'armée qui opéraient dans l'évêché de Bâle et dans le pays de Vaud; elle était favorable à la Suisse, parce que la défense de la principauté, depuis que ces deux pays étaient occupés par les troupes françaises, aurait exigé des forces beaucoup plus considérables que le contingent qu'elle aurait pu fournir. Ces considérations furent appréciées et Berne retira sa réquisition.

Jusqu'à ce moment, les troupes bernoises étaient supérieures en nombre aux troupes françaises qui leur étaient opposées; elles étaient pleines d'ardeur et de bonne volonté. Dans le pays de Vaud, les populations des villes et des contrées riveraines étaient seules attachées à la révolution; dans l'intérieur du pays et surtout dans la partie montagneuse, elles lui étaient hostiles et regrettaient le gouvernement bernois. Une attaque bien conduite semblait donc réunir toutes les chances de succès, mais au moment où elle allait avoir lieu, on apprit que le général Brune, qui avait pris, à la place de Ménard, le commandement de l'armée française en Suisse, était muni de pouvoirs pour négocier. Une députation se rendit auprès de lui à son quartier-général à Payerne. Son langage, loyal et bienveillant en apparence, ranima les espérances des partisans de la paix. Sous prétexte de soumettre au directoire les propositions du gouvernement de Berne, il accorda un armistice qui devait durer jusqu'au 1er mars. Il en profita pour hâter la marche des renforts qu'il attendait; le général Schauenbourg ne tarda pas à arriver dans le Val-de-Saint-Imier à la tête d'un corps détaché de l'armée du Rhin. Mengaud, de son côté, mit aussi à profit l'armistice à sa manière. Les changements introduits ou annoncés dans la forme du gouvernement, la longue inaction où l'on retenait les troupes, les ordres et les contr'ordres qui se succédaient sans cesse, ébranlaient la confiance et relâchaient les liens de la discipline; les émissaires de Mengaud travaillèrent avec activité à entretenir ces dispositions et à exciter la méfiance des soldats contre leurs chefs et contre leur gouvernement. Les commandants des différents corps de l'armée adressèrent en commun, le 21 février, un rapport au gouvernement pour lui représenter que chaque jour de délai était une perte pour eux et un gain pour l'ennemi, et qu'il était d'une urgente nécessité, ou de tirer l'épée pendant qu'il en était encore temps, ou de renoncer à des mesures militaires qui ruinaient le pays tout en l'exposant aux plus grands dangers. Le commandement en chef, vacant depuis la retraite de Weiss, fut alors confié à Charles-Louis d'Erlach de Hindelbank, autre-

fois maréchal de camp au service de France. Ce nom, qu'on a vu briller dans les premiers combats de la république naissante, devait également s'associer à sa catastrophe. Le 26 février, le général d'Erlach parut dans le grand-conseil avec tous les officiers de son armée qui étaient membres de cette assemblée, et représenta qu'une défaite était inévitable dans les positions que l'armée était obligée de garder; il conclut en demandant le licenciement de l'armée ou l'autorisation de marcher en avant aussitôt après l'expiration de l'armistice. Son discours, fortement appuyé par l'avoyer de Steiger et par les officiers qui l'avaient accompagné, entraina l'assemblée, qui lui accorda des pouvoirs illimités. Il regagna son quartier-général et prit ses dispositions pour attaquer l'ennemi sur toute la ligne, depuis Fribourg jusqu'à Soleure, le 1er mars au matin.

Mais à peine le général et ses officiers s'étaient-ils retirés, qu'un aide-de-camp du général Brune vint annoncer qu'il avait reçu la réponse qu'il attendait de Paris. Les mêmes négociateurs qui avaient déjà traité avec lui retournèrent à son quartier-général. Les conditions qu'il était chargé d'exiger étaient essentiellement l'abdication du gouvernement et le licenciement des troupes. Il consentit à une prolongation de l'armistice jusqu'au 1er mars à 10 heures du soir. Le général Schauenbourg en fut officiellement informé, ce qui ne l'empêcha pas d'attaquer dès le matin les postes avancés des Bernois. Le lendemain il se présenta devant Soleure, et cette ville, bien fortifiée et si importante par son pont sur l'Aar, lui ouvrit ses portes sans tirer un coup de fusil; à peine les troupes bernoises qui s'y trouvaient purent-elles obtenir quelques heures pour se retirer. En même temps, Brune, tout en amusant par des négociations *ces loyales bêtes de Bernois*, comme il les appelait, faisait attaquer Fribourg par un corps composé de Français, de Vaudois et de Fribourgeois des districts romands. La ville capitula malgré la garnison bernoise, qui se replia sur Neueneck.

Ainsi les deux ailes de l'armée bernoise se trouvaient à découvert. Cepeñdant d'Erlach avait reçu l'ordre de suspendre son mouvement d'attaque. Ce nouveau contr'ordre, le renou-

vellement des négociations, les nouvelles alarmantes qui arrivaient de différents côtés, portèrent au comble le découragement et l'insubordination dans l'armée. Le cri de trahison se fit entendre de toutes parts; des bataillons entiers se débandaient; d'autres abandonnaient leurs positions pour en occuper d'autres; plusieurs officiers furent massacrés par leurs soldats; le 3 au soir, d'Erlach se trouvait presque abandonné dans son quartier-général de Hofwyl.

Cependant, une grande partie du peuple et de l'armée montraient un courage et un dévouement dignes d'une meilleure issue. Les femmes surtout, plus accessibles que les hommes aux sentiments nobles et généreux, oubliant leur propre péril pour ne voir que la patrie en danger, ramenaient à leurs bataillons leurs maris et leurs frères fugitifs, s'armaient elles-mêmes de ce qui leur tombait sous la main et allaient grossir les rangs des défenseurs de la patrie. Le jour du dernier combat, un vieillard des environs de Berne, entendant la fusillade, se mit à genoux avec sa femme et ses filles, leur lut un chapitre de la Bible, leur donna sa bénédiction, s'arma d'une hallebarde, leur en distribua, et joignit l'armée avec elles. Quelques heures après, toute cette famille avait succombé sous le fer de l'ennemi.

A Berne, la confusion n'était pas moindre qu'à l'armée. C'était une affluence de nouvelles souvent contradictoires et presque toujours alarmantes, un flux et reflux de résolutions tour à tour adoptées et révoquées, un mouvement continuel de gens qui apportaient des avis ou qui demandaient des ordres ou des conseils. Ici aussi, les plus beaux exemples de dévouement furent donnés par des femmes, ou par des hommes que leur modeste condition semblait devoir le moins intéresser à la conservation de la république. La plupart des membres les plus énergiques du gouvernement avaient successivement quitté la ville pour se rendre à l'armée, et leur absence laissait aux partisans de la paix toute liberté de faire adopter les conditions imposées par le général français. Le dimanche 4 mars, le conseil souverain s'assembla pour la dernière fois à la demande de quelques bour-

geois : « Encore une dernière formalité à remplir, » dit l'avoyer de Steiger à l'un de ses amis, en se revêtant pour la dernière fois des insignes de sa charge ; « après quoi nous irons ensem- » ble là où le devoir et l'honneur nous appellent. » Son sacrifice était fait ; il ne résista plus lorsque l'abdication du gouvernement et la formation d'un gouvernement provisoire furent mises en délibération. Les 52 députés des villes et des campagnes et 53 autres membres qu'ils choisirent parmi les membres de l'ancien grand conseil, composèrent le gouvernement provisoire, dont Frisching fut nommé le chef. Rien de plus lugubre que cette séance ; c'étaient les funérailles de l'ancienne république. La plupart des représentants du peuple fondaient en larmes ; d'autres semblaient absorbés par les plus sinistres prévisions. Seul, l'avoyer de Steiger restait calme et impassible ; une capitulation fut mise en question : il déclara qu'il voulait en être formellement excepté. Quand tout fut accompli, il descendit du siége élevé qu'il occupait et traversa la salle en se dirigeant vers la grande porte ; là il se retourna ; toute l'assemblée se leva par un mouvement involontaire, attendant en silence les dernières paroles de son ancien chef ; mais il se tut, et après avoir encore jeté un regard douloureux sur l'assemblée, il disparut. Peu d'heures après, il sortait de la ville et se dirigeait vers le champ de bataille, espérant y rencontrer la seule mort digne du dernier avoyer de la république.

Et pourtant ce gouvernement provisoire, qui représentait exclusivement le parti de la paix, qui venait de souscrire à tous les sacrifices exigés par la France, sauf un seul, ne put se résoudre à ce dernier sacrifice, sans lequel tous les autres étaient faits en pure perte : l'ordre aux milices de mettre bas les armes. Le général d'Erlach était réduit pour défendre la route de Soleure contre l'armée de Schauenbourg, à 3,500 hommes sans cavalerie, outre la levée en masse composée en partie de femmes et de vieillards armés de hallebardes, de faulx et d'autres armes semblables. Il était sans communications avec le colonel de Rovéréa qui occupait Arberg avec la légion fidèle vaudoise, toutes les positions intermédiaires ayant été abandonnées. Il

annonça en conséquence l'intention de se rapprocher de la ville pour occuper une position plus concentrée, mais le gouvernement provisoire lui ordonna de défendre à tout prix ses positions actuelles et de prendre même l'offensive pour peu que cela fût possible.

Il pouvait encore disposer, la veille de la bataille, des contingents des petits cantons; mais les commissaires qui les accompagnaient déclarèrent par écrit, le 4 mars, au comité de la guerre, « qu'ils croyaient avoir suffisamment prouvé qu'ils » étaient prêts à combattre jusqu'au dernier homme pour la » défense de leurs chers confédérés de Berne, mais que, dans » la position désespérée où se trouvait cet état, il ne leur » restait plus qu'à défendre leurs propres foyers. » Ils les défendirent en effet, mais seuls, et ils périrent abandonnés de tous, comme ils avaient abandonné Berne dans sa détresse.

L'avoyer de Steiger et le général d'Erlach avaient passé la nuit auprès d'un feu de bivouac. Une tentative de meurtre contre ce dernier fut arrêtée par son aide-de-camp; l'assassin s'enfuit. En voyant le soleil se lever radieux : « Je ne le verrai » plus se coucher, » dit-il à un de ses officiers. Dès le point du jour, les Français quittèrent leurs cantonnements en avant de Soleure. Les avant-postes bernois furent aisément repoussés et l'armée française continua son mouvement sur Fraubrunnen avec cette lenteur méthodique et cette précision de manœuvres d'un ennemi qui s'attend à rencontrer des forces imposantes et une résistance opiniâtre. Cette dernière prévision seule se vérifia. Une couple de bataillons postés auprès de Fraubrunnen soutinrent quelque temps l'attaque de l'armée française; puis, accablés par le nombre, ils se retirèrent pour se reformer à quelque distance et renouveler par deux fois le combat; enfin ils furent mis en déroute et les fuyards se précipitèrent vers l'entrée de la forêt du Grauholz, où d'Erlach avait concentré ses derniers moyens de défense, qui se réduisaient maintenant à quelques centaines d'hommes avec cinq pièces de canon. Néanmoins cette poignée de monde se défendit pendant deux heures et demie avec le courage du désespoir. Les femmes

même, qui s'étaient jointes à la levée en masse, donnaient à leurs maris l'exemple du mépris de la mort. On les voyait, sourdes à la voix des ennemis qui auraient voulu les épargner, se précipiter devant la bouche des canons, ou se cramponner aux roues pour les arrêter. Un grand nombre de ces femmes héroïques laissèrent leurs cadavres sur le champ de bataille. « C'est une chose étonnante, » écrivait Schauenbourg au directoire, « que des troupes qui depuis deux cents ans n'avaient » pas fait la guerre, aient soutenu avec valeur cinq combats » successifs, et qu'à peine chassées d'une position, elles aient » su en prendre une nouvelle. » Le vieil avoyer, debout sur le tronc d'un vieux chêne abattu, sous le feu de la mousqueterie et de la mitraille qui faisait tomber autour de lui un grand nombre des siens, exhortait les soldats à réunir leurs derniers efforts pour soutenir la république expirante. Enfin il fut entraîné dans la déroute générale. Erlach s'efforça encore sous les murs de la capitale, de rallier quelques troupes et de les opposer à l'ennemi; mais, sous le feu croisé d'une batterie bernoise et de l'artillerie légère française, des parlementaires sortirent de la ville, apportant au général français une capitulation qu'ils avaient préparée. Une charge de cavalerie acheva de disperser les restes de l'armée bernoise. Erlach, prit la route de l'Oberland où l'on avait préparé des moyens de défense pour le cas où la ville viendrait à succomber; mais avant d'y arriver, il tomba dans une troupe de soldats échappés au combat, égarés par la fureur et le désespoir, qui le massacrèrent de la manière la plus barbare. Ainsi l'infortuné descendant des vainqueurs du Donnerbühl et de Laupen n'eut pas même la consolation de mourir de la main des ennemis de son pays.

L'avoyer de Steiger avait suivi la même direction, non sans avoir failli tomber aux mains des ennemis. Des hussards français ont raconté depuis : « Nous avons vu un vieillard suisse » assis sur le bord de la forêt; son costume était militaire, » mais son air vénérable nous a empêchés de le saisir. » Appuyé sur le bras d'un fidèle sous-officier, il gravit la rampe de la Schosshalde d'où il jeta un dernier regard sur sa ville natale

que son courage n'avait pu sauver. Plus loin, il apprit le sort que venait de subir son compagnon d'infortune, et presque aussitôt il se vit entouré d'une bande de furieux, ivres de colère et de vin. « C'est l'avoyer de Steiger, cria l'un d'eux; qui » lui tirera un coup de fusil? » — « Oui, c'est moi, » s'écria-t-il, « faites ce que vous voudrez! » On parvint cependant à le soustraire à leur fureur et à lui faire gagner Thoune, où il passa la nuit. Il y fut rejoint le lendemain par le sous-officier Dubi, qui l'avait accompagné depuis le champ de bataille et qui avait été forcé de se séparer de lui pendant la route. Le noble vieillard qui avait vu d'un œil sec la chute de sa patrie et la ruine de toutes ses espérances, ne put retenir ses larmes à la vue de son humble et fidèle compagnon. Sur la terre étrangère, il travailla sans relâche à délivrer sa patrie du joug de ses oppresseurs. Mais il ne devait plus la revoir; sa dépouille mortelle seule y trouva dans des temps plus calmes un asile honorable.

Cependant l'armée française faisait son entrée dans les rues désertes de la ville de Berne dont jamais soldat étranger n'avait encore foulé le sol. Les personnes et les propriétés furent en général respectées en vertu de la capitulation, mais les campagnes furent pendant plusieurs jours livrées à tous les excès de la soldatesque. Le trésor, l'arsenal, les magasins de l'état, devinrent la proie du vainqueur; tout fut emmené en France ou vendu à vil prix; les contributions imposées aux patriciens ruinèrent plusieurs familles; de nombreux ôtages choisis parmi les principaux magistrats furent enlevés à leurs familles et emmenés à Strasbourg. Ainsi finit la république de Berne, le jour même où s'accomplissait la quatre cent quarante-quatrième année de son entrée dans la confédération.

Mais cette antique et glorieuse république ne devait pas disparaître du monde sans qu'un rayon de son ancienne gloire vint éclairer ses derniers moments.

Après la prise de Fribourg, le général Brune avait fait avancer son armée sur la Sarine et la Singine, où une division bernoise occupait les passages de Güminen, de Laupen et de

Neueneck. Le même désordre et la même indiscipline régnaient parmi les troupes qui la composaient comme dans le reste de l'armée bernoise. Le colonel de Graffenried de Bümplitz, chargé dans la soirée du 4 de remplacer le commandant du poste de Neueneck, y avait trouvé toutes choses dans la plus grande confusion. Le colonel Stettler avait été assassiné dans la journée par ses soldats. Cependant le nouveau chef parvint à rétablir un peu d'ordre et à prendre des dispositions de défense. Le 5, à 2 heures du matin, pendant que le général Rampon attaquait Laupen, où il fut repoussé, le général Pigeon forçait le passage de Neueneck sous la protection d'une nombreuse artillerie et malgré la résistance courageuse des volontaires de Berne et de Zofingue qui défendaient le pont. Les milices postées sur le revers du ravin au fond duquel coule la Singine se débandèrent et prirent la fuite dans la direction de Berne, où elles arrivèrent sur les six heures du matin. L'ennemi y serait arrivé presque en même temps sans une compagnie de carabiniers cantonnée dans le village de Wangen, en arrière de Neueneck, qui prit les armes à l'approche de la première colonne française, et dont les coups furent si bien dirigés à la clarté de la lune, que les Français suspendirent leur marche, et croyant avoir affaire à des forces supérieures, finirent par se replier sur Neueneck.

Cependant le colonel de Graffenried ayant obtenu à Berne quelques renforts, se mit en marche vers les neuf heures du matin, avec environ 2000 hommes et 3 pièces de canon. Son avant-garde ne tarda pas à rencontrer l'ennemi et l'attaqua aussitôt. Le combat devint peu à peu général; les Français furent repoussés de bois en bois et de haie en haie jusque sur les hauteurs qui forment la crête du ravin de Neueneck et que les Bernois avaient occupées la nuit précédente. Là ceux-ci furent accueillis par un feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie qui les fit un moment hésiter, mais leurs chefs les rallièrent bientôt par leur voix et par leur exemple et ils fondirent de nouveau sur l'ennemi à coups de crosse et de baïonnette avec une fureur irrésistible. Les vainqueurs de l'Italie

furent mis en déroute et précipités dans le ravin ; ils repassèrent la rivière dans le plus grand désordre sous le feu de l'artillerie bernoise, et ne parvinrent à se rallier que sur les collines situées de l'autre côté, sur le territoire fribourgeois. Les Bernois reprirent possession du pont et du village de Neueneck, qui furent, avec dix-huit pièces de canon abandonnées par l'ennemi, les gages de leur victoire.

Dans ce moment, à trois heures après midi, le commandant reçut un courrier de la chancellerie des guerres de Berne, qui l'informait de la capitulation de la ville et lui apportait l'ordre de cesser les hostilités, d'en donner avis au commandant des troupes françaises et de licencier les troupes sous ses ordres. Il envoya aussitôt un parlementaire au général français qui fit discontinuer son feu.

Mais quand il lui fallut faire part de cette accablante nouvelle à sa troupe enivrée de sa victoire, le cri de trahison se fit entendre de nouveau et peu s'en fallut qu'il ne périt victime de ce funeste soupçon. Cent fois il dut relire la fatale dépêche à ses soldats frémissants de colère et de désespoir. Enfin, quand il fut parvenu à dissiper les derniers doutes, chacun prit le chemin de ses foyers le cœur dévoré d'amertume. Il se retira comme les autres.

Le 5 mars 1798, six cent et sept ans après la fondation de Berne, la création de Berthold de Zæringen, la noble cité des Erlach et des Bubenberg succomba, parce que l'esprit qui animait ces grands hommes avait cessé de vivre chez leurs descendants.

CHAPITRE XXXVIII.

LES WALDSTETTEN.

La France était alors gouvernée par un directoire de cinq membres, un conseil des anciens et un conseil des représen-

tants : la constitution helvétique rédigée par Ochs et imposée par les Français à la Suisse, établit donc cinq directeurs, un sénat et un grand conseil. La docilité des cantons à l'adopter ne leur assura pas un meilleur traitement. Malgré les nombreuses protestations des agents du directoire, qu'il ne faisait la guerre qu'aux oligarques de Berne, de Fribourg et de Soleure, et que les troupes françaises ne pénétreraient pas sur le territoire des cantons qui adhéreraient à la république helvétique, Zurich et Lucerne furent traités absolument comme ces trois cantons; mêmes spoliations des caisses et des propriétés de l'état; mêmes contributions sur les soi-disant oligarques; mêmes arrestations arbitraires des citoyens les plus respectables; qu'on joigne à cela les réquisitions pour l'entretien de l'armée, les exactions des militaires de tout grade, les violences et les excès d'une soldatesque qui s'envisageait comme en pays conquis. En vain Laharpe éleva la voix avec force auprès du directoire français contre tant d'odieuses vexations; il était trop tard pour détourner les malheurs qu'il avait attirés sur son pays.

Cependant les nouveaux magistrats de la république helvétique étaient occupés à s'allouer d'énormes traitements et à déterminer les costumes qui devaient les distinguer de leurs concitoyens. Les nouvelles autorités furent installées à Arau, le 12 avril. Dix cantons, ou plutôt préfectures, s'y trouvaient représentés, savoir: Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Léman, Lucerne, Oberland, Schaffhouse, Soleure et Zurich, auxquels la Thurgovie ne tarda pas à se joindre. Ceux dont l'adhésion se faisait attendre, étaient Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Glaris, Appenzell, Valais, Saint-Gall, Sargans, Bellinzone et Lugano, outre les ligues grises qui étaient invitées à faire partie intégrante de la Suisse. Mais dans la plupart de ces contrées, sans en excepter les anciens pays sujets qui venaient d'être affranchis, les populations montraient une extrême répugnance pour un régime politique si nouveau pour elles et si étranger à leurs habitudes. Cette répugnance existait au plus haut degré dans les cantons de la Suisse primitive : attachés à leurs vieilles

coutumes comme le sont en général les habitants des montagnes et surtout les peuples pasteurs, chérissant leurs institutions séculaires sous lesquelles ils jouissaient d'une liberté illimitée et qui leur rappelaient tant de glorieux souvenirs, ils étaient encore encouragés à la résistance par le clergé, qui n'ignorait pas le sort réservé à l'église dans les pays soumis à l'influence de la France révolutionnaire. Le général Brune leur avait d'abord donné des assurances tranquillisantes; mais quand ils virent proclamer une république helvétique une et indivisible, à laquelle tous les cantons étaient sommés d'adhérer, ils résolurent de tout sacrifier plutôt que leurs antiques constitutions, précieux héritage de leurs pères. Le général Schauenbourg, qui venait de remplacer Brune dans le commandement en chef, obligea le gouvernement helvétique à user envers eux d'un moyen déjà plus d'une fois employé dans les guerres entre les confédérés, l'interdiction des communications et particulièrement de l'exportation des denrées pour les cantons envisagés comme rebelles. Alors les députés d'Uri, de Schwytz, d'Unterwalden, de Zug et de Glaris, se réunirent à Schwytz et rédigèrent en commun un mémoire adressé au gouvernement français. Des députés d'Appenzell, de Saint-Gall, du Toggenbourg, du Rheinthal, de Sargans, accourus spontanément à Schwytz, se joignirent à leur démarche. « Quelle liberté plus » absolue, » disaient-ils, « quelle égalité plus parfaite pourriez- » vous nous apporter, que celle dont nous jouissons depuis des » siècles? Nous, le peuple de ces pays dont vous avez si sou- » vent promis de respecter la souveraineté, nous sommes le » souverain de nos petits états; nous nommons et déposons nos » magistrats; nous ne connaissons d'autres chaînes que celles » de la religion et des mœurs, d'autre joug que celui des lois » que nous nous sommes données. Nous sommes pauvres : les » charges qui résulteraient de la constitution qu'on veut nous » imposer nous auraient bientôt ruinés. Nous sommes heureux : » quel intérêt pourriez-vous avoir à détruire notre félicité?» Les députés chargés de porter ce mémoire à Paris furent repoussés avec dédain par le général en chef et par Lecarlier, commis-

saire du gouvernement français; on leur refusa des passeports, et ils ne purent même obtenir que leur dépêche fût transmise à sa destination.

Du Saint-Gothard au lac de Constance, chacun se prépara au combat. Un conseil de guerre commun fut établi à Schwytz. S'il avait pu agir avec promptitude et avec ensemble, l'armée française, disséminée sur une grande étendue de pays et entourée de populations hostiles, aurait pu être détruite en détail ou rejetée au-delà du Jura. Mais une partie des états ou districts requis de mettre leurs milices à la disposition du conseil de guerre, répondirent que, menacés eux-mêmes, ils devaient avant tout pourvoir à leur propre sûreté. Le Haut-Unterwalden avait déjà adhéré à la constitution; Uri lui-même, divisé dans son intérieur et se reposant sur sa situation géographique qui fait de ce pays une forteresse naturelle, retira au bout de quelque temps ses députés du conseil de guerre.

Cependant ce conseil pouvait encore disposer d'environ dix mille hommes. Ils furent divisés en trois corps. Celui de gauche entra dans le Haut-Unterwalden qui se rallia de nouveau à la cause nationale. Il devait passer le Brünig et pénétrer dans l'Oberland bernois dont les populations n'attendaient que leur arrivée pour se soulever et pour marcher contre Berne. Mais le Bas-Unterwalden défendit à ses troupes de franchir la frontière bernoise; on perdit du temps et l'occasion fut manquée. L'aile droite qui s'était avancée dans les bailliages libres et avait d'abord remporté quelques avantages contre les Français, fut ensuite forcée de se retirer sur le lac de Zurich, tandis que Zug ouvrait ses portes à l'ennemi. A cette nouvelle, la division du centre, qui était entrée à Lucerne à la suite d'une capitulation, abandonna cette ville et se retira sur le territoire de Schwytz.

Pendant que ces choses se passaient, Schauenbourg avait transporté son quartier-général à Zurich, d'où ses troupes s'avançaient sur les deux rives du lac non sans éprouver une vive résistance. Repoussés près de Wollerau après un long et sanglant combat, les Français ne durent enfin la victoire qu'à la

blessure qui obligea le colonel Paravicini, de Glaris, à quitter le champ de bataille. Le capitaine Hauser, de Næfels, qui avait eu la principale part aux premiers succès de la journée, resta étendu parmi les morts. L'adjudant-général Freyssinet, qui commandait les Français, l'ayant aperçu, s'approcha et remarquant en lui quelques restes de vie, lui dit : « Courage, cama» rade, courage ! » Le blessé, entr'ouvrant les yeux, répondit : « Ce n'est pas le courage qui me manque, ce sont les forces. » Plein d'estime pour sa valeur, le Français ordonna qu'on lui prodiguât les soins, et il guérit de ses blessures.

Les troupes de Glaris et des autres auxiliaires étant retournées dans leur pays à la suite de ce combat, les diverses colonnes de l'armée française ne trouvant plus devant elles que de faibles détachements, s'avancèrent de tous côtés sur les frontières du canton de Schwytz, depuis Küssnacht jusqu'à Lachen. Abandonné de presque tous ses alliés, ce petit pays se trouva seul en lice avec une puissance qui n'avait plus de rivaux en Europe. Les milices, jusqu'à ce moment retenues inactives sur le Rossberg, entre les lacs de Zug et d'Egeri, firent demander au conseil de guerre par une députation de leur envoyer le capitaine du pays Reding pour les conduire à l'ennemi.

Aloys Reding de Biberegg, vingt-deuxième descendant de Rodolphe Reding de Biberegg, vainqueur de Léopold à Morgarten, après avoir fait la guerre au service d'Espagne qu'il avait quitté avec le grade de colonel, s'était retiré dans sa vallée, où il partageait son temps entre la culture de son domaine et l'étude. D'un extérieur avantageux, jeune, brave, instruit, populaire, il possédait toute la confiance de ses compatriotes. Il partit aussitôt qu'il en eut reçu l'ordre, et arriva le 1er mai au point du jour auprès des troupes. En parcourant la ligne de défense, il rencontra près du village de Schindellegi, dans la vallée sauvage de la Sihl, les hommes de Wollerau et de Bäch qui venaient prendre part à la défense du pays. Ils avaient combattu la veille toute la journée; leurs maisons avaient été pillées et incendiées; leurs femmes et leurs enfants erraient dans les bois; il ne leur restait que leurs armes, mais rien

n'avait pu ébranler leur dévouement. On serra avec émotion la main de ces hommes braves et fidèles.

Reding apprit à Schindellegi la disparition du contingent de Glaris. Unterwalden, menacé par les Français et par les Lucernois, ne pouvait envoyer aucun secours. Il ne restait d'auxiliaires que 300 hommes d'Uri qui gardaient le défilé de Schorno près de Morgarten. Pour défendre une ligne de près de vingt lieues, Reding pouvait à peine disposer de 4000 hommes. Mais cette position désespérée, bien connue des milices de Schwytz, n'ébranlait pas leur résolution! « Qu'allons-nous faire? » murmurait-on de rang en rang : « Mourir comme nos aïeux! » répondait-on. Toute la population partageait cette détermination de ne pas survivre à la patrie. Les vieillards et les enfants prenaient eux-mêmes les armes, ou portaient des munitions et des armes de rechange pour entretenir le feu des carabiniers. Presque toutes les femmes étaient armées; elles s'attelaient aux canons enlevés à Lucerne et les transportaient sur les points menacés; si elles voyaient un homme qui se fût éloigné de son bataillon, elles le saisissaient et le ramenaient de force à la frontière.

Reding, voyant ces dispositions, dit à ses soldats : « Chers » camarades, nous touchons au but. Entourés d'ennemis, aban- » donnés de nos amis, il s'agit de savoir si nous resterons main- » tenant fermes et unis dans le danger comme jadis nos pères » à Morgarten. La mort nous attend; que celui qui éprouve » quelque crainte se retire; aucun reproche ne le suivra. Ce » n'est pas ici le moment de nous tromper les uns les autres; » j'aime mieux cent hommes sur lesquels je puisse compter, » que cinq cents qui, en abandonnant le combat, mettront le » désordre dans les rangs et exposeront les braves gens à une » mort inutile. Quant à moi, je vous promets qu'aucun danger » ni la mort même ne me sépareront de vous. Nous ne fuyons » pas; nous mourons. Est-ce là ce que vous voulez? » Appuyés sur leurs fusils, ses soldats l'écoutaient dans un profond silence, quelques larmes sillonnaient leurs mâles visages. Quand il eut fini, un cri unanime se fit entendre : « Oui, nous le voulons! » nous ne vous abandonnerons jamais! » Deux hommes sorti-

rent des rangs, et pressant la main de leur capitaine, selon l'ancien usage, lui promirent au nom de tous fidélité et obéissance.

Les troupes passèrent la nuit sous les armes. Reding se rendit à Rothenthurm où le conseil de guerre était assemblé. Il voulait se concerter avec lui sur la défense de la seconde ligne si la première venait à être forcée. Le curé d'Einsiedeln, Marianus Herzog, prêtre immoral, mais hypocrite, et qui possédait la confiance du peuple au point que les chefs militaires n'osaient le contredire, parut s'indigner de cette précaution qui, selon lui, trahissait la peur : « Je défendrai les défilés de » l'Etzel à la tête de mes paroissiens, » dit-il ; « si tous les au- » tres postes sont défendus de même, il est inutile de s'occuper » d'une seconde ligne. »

Le 2 mai, à dix heures du matin, l'ennemi parut devant Schindellegi. Les carabiniers le continrent pendant près de deux heures, jusqu'à l'arrivée d'un bataillon d'infanterie avec deux pièces de canon. Les milices de Schwytz se battirent comme de vieilles troupes ; chacun se pressait en avant, impatient de joindre l'ennemi ; les blessés refusaient de se retirer ; l'un d'eux, qui avait reçu le matin une balle dans la cuisse, et après midi une seconde au travers du corps, continua cependant de combattre, jusqu'à ce qu'une troisième blessure au bras, en l'empêchant de se servir de son arme, le décida enfin à quitter le combat pour regagner sa demeure à près de huit lieues de distance. Enfin, le feu des Français s'affaiblit peu à peu, et entre une et deux heures, il cessa tout-à-fait.

Dans ce moment, un homme d'Einsiedeln arriva hors d'haleine annonçant que l'Etzel était au pouvoir de l'ennemi. A huit heures du matin, le curé Herzog avait licencié toute sa troupe en disant qu'il était inutile de se défendre, puisqu'il savait que les autres postes ne seraient pas défendus. Par la trahison de ce prêtre, Einsiedeln et le chef-lieu du canton se trouvaient ouverts à l'ennemi. Schauenbourg dirigea aussitôt sur ce point un corps de six mille hommes. Pour éviter d'être tourné, Reding avec sa troupe victorieuse dut se replier sur

Rothenthurm. Sur ces entrefaites, le capitaine Hediger, qui occupait la position de Saint-Jost, en avant de Morgarten, près du lac d'Egeri, attaqué par des forces très-supérieures, avait été repoussé et s'était également retiré sur Rothenthurm. Les Français couronnaient toutes les hauteurs depuis Saint-Jost jusqu'à Morgarten.

Reding ordonna aussitôt au bataillon Hédiger de reprendre les hauteurs de Morgarten, tandis qu'il occupait lui-même Rothenthurm avec 1200 hommes. Bientôt on vit l'armée française descendre lentement et en bon ordre des hauteurs qui dominent le village et déployer ses nombreux bataillons à portée de fusil. Quelques décharges de mitraille arrêtèrent pour quelques instants ce mouvement. Alors Reding fit avancer sa troupe dans la plaine et après une première décharge, il donna le signal impatiemment attendu. Au milieu de mille cris de joie, les baïonnettes s'abaissèrent et les deux bataillons s'ébranlèrent au pas de charge, sans se laisser arrêter par la position avantageuse ni par l'immense supériorité de l'ennemi, puis franchirent à la course, sous le feu le plus meurtrier, une plaine de huit cents pas, et vinrent fondre au milieu des rangs ennemis. Une courte mêlée s'en suivit, et ces demi-brigades françaises, qui faisaient la terreur de l'Europe, s'enfuirent en désordre devant une troupe de bergers animés par l'enthousiasme de la religion et de la liberté. En moins d'une demi-heure les Suisses s'emparèrent des hauteurs que le meilleur piéton escalade à peine dans le même espace de temps. La perte des Français fut très-considérable.

Cependant un autre corps français parti d'Egeri avait pénétré dans le vallon de Morgarten, et cherchait à gagner depuis là le village de Sattel, sur la route de Rothenthurm à Schwytz, d'où il aurait pris à dos les positions des Suisses. Reding avait prévu cette manœuvre ; de là, l'ordre donné au bataillon Hediger. Mais 300 hommes d'Uri, sous les ordres du commandant Schmid, étaient arrivés le matin dans ces environs. Dès qu'ils eurent connaissance de l'approche des Français, ils détachèrent en avant cinquante carabiniers qui les tinrent en échec jusqu'à

l'arrivée du bataillon Hediger. Celui-ci les attaqua aussitôt en flanc à l'improviste, et les volontaires d'Uri, avec la levée en masse de Steinen, doublèrent le pas pour prendre part au combat. Quand ils furent tous réunis, un même cri parcourait les rangs : « Ne barguignons pas ; prenons-les sous les crosses ! » Les tambours battirent la charge et les Suisses se précipitèrent à l'arme blanche sur l'ennemi et le mirent en déroute. Dans ce moment, Reding et ses deux bataillons arrivèrent sur les hauteurs, chassant devant eux les Français qu'ils avaient vaincus à Rothenthurm. Deux fois ceux-ci s'efforcèrent de rétablir le combat ; deux fois leurs rangs furent de nouveau rompus. On les poursuivit jusqu'à Egeri, où ils tentèrent pour la troisième fois, mais toujours en vain, de se reformer. Les Suisses les auraient poursuivis plus loin, si l'abandon de l'Etzel ne les avait pas exposés à être tournés. On ne savait pas alors que le bataillon Aloys Gwerder, stationné à Meyringen, dans le Hasli, et qu'on avait rappelé à la première nouvelle de l'approche des Français, était arrivé à Schwytz et avait aussitôt gravi les hauteurs du Haggen, qui couvrent ce bourg du côté d'Einsiedeln, ayant fait ainsi vingt lieues en vingt-quatre heures, avec armes et bagage, par les chemins les plus pénibles et sans s'accorder ni repos, ni rafraichissements.

Ainsi, à quatre cent quatre-vingt trois ans de distance, et toujours sous la conduite d'un Reding, le vallon de Morgarten fut témoin de la première et de la dernière victoire des Suisses pour leur indépendance.

Le lendemain, 3 mai, les Suisses qui défendaient le village d'Arth furent attaqués successivement de deux côtés opposés. Ces deux attaques furent repoussées principalement par le feu des carabiniers. Les Français qui, en s'aidant d'un ravin, avaient cru tourner les Suisses, se virent tournés à leur tour et exposés à un feu meurtrier qui les obligea à se retirer précipitamment hors de la portée de la carabine. A cette distance, où la vue perçante des montagnards pouvait à peine distinguer les officiers à leurs longues redingotes, un carabinier en remarqua un qui causait debout au milieu d'un groupe, le désigna

à ses camarades, mit triple charge dans son arme, fit feu, et l'officier tomba au milieu des siens comme frappé de la foudre. Ce fut le signal de la retraite générale.

Mais Schwytz s'épuisait par ses victoires. Ses pertes ne pouvaient se réparer et la lassitude menaçait d'accabler ses défenseurs. La nuit du 3 au 4 était la quatrième que les troupes de Rothenthurm passaient sous les armes, et cela après des fatigues inouïes. Et pourtant au premier mot de capitulation mille voix s'élevèrent : « Non! point de capitulation! nous voulons » mourir comme nos ancêtres! » D'autres voulaient qu'il ne fût question de traiter avec l'ennemi que lorsque les deux tiers des défenseurs du pays seraient étendus auprès de leurs pères à Morgarten. Cependant l'avis de ceux qui reconnaissaient l'inutilité et les conséquences funestes d'une résistance prolongée, finit peu à peu par prévaloir. Reding demanda et obtint dans la nuit une capitulation.

Schauenbourg garantissait avant toute chose le libre exercice de la religion catholique. Il exigeait que le canton adoptât dans les vingt-quatre heures la constitution helvétique et que, jusqu'à cette décision, toutes les milices se retirassent dans l'intérieur, promettant de son côté que les troupes françaises s'abstiendraient pendant ce temps de toute hostilité. Ces conditions furent lues à Rothenthurm, pendant la nuit, au peuple armé, et une landsgemeinde fut convoquée en toute hâte pour le lendemain.

Le 4 mai à midi, tous les hommes du canton se réunirent à Schwytz, presque tous armés, car presque tous venaient de la frontière. Le courage, tantôt calme et réfléchi, tantôt ardent et exalté, la fierté humiliée, la douleur poignante, le sombre désespoir, se lisaient tour-à-tour sur les physionomies. On forma le cercle comme de coutume; l'ancien landammann Schuler ouvrit l'assemblée en peu de mots et on lut la prière accoutumée. Ce peuple de guerriers implora la grâce et les lumières de l'Esprit saint sur cette délibération suprême. La capitulation fut lue; le capitaine Büeler, qui avait été envoyé auprès de Schauenbourg, rapporta l'assurance verbale qu'il ne serait

exigé du canton ni levées d'hommes, ni contribution. Alors Reding exposa avec simplicité la situation du pays et conclut à l'acceptation des conditions offertes par le général français. Jusque là le peuple était resté calme, mais au moment de procéder à la votation, un murmure toujours croissant se fit entendre et aboutit enfin au plus violent tumulte. C'était le dernier combat d'un peuple appelé à se dessaisir de ce qui lui était le plus cher, d'institutions qui étaient pour lui comme une seconde nature. Déjà les partis tournaient leurs armes les uns contre les autres; entouré d'ennemis de tous côtés, ce peuple livré à un désespoir furieux semblait vouloir leur épargner la peine de l'anéantir. Alors le doyen Schneller, prêtre généralement respecté, se leva pour parler. C'était l'usage, lorsqu'un ecclésiastique prenait la parole, que tous les assistants se découvrissent; c'est ce que firent les hommes les plus rapprochés de la tribune, et ce mouvement se propageant de proche en proche, produisit un instant de calme dont Schneller profita pour commencer son discours. Il représenta que le courage ne suffisait plus pour sauver la patrie qui succomberait nécessairement bientôt faute de défenseurs; que la garantie offerte à la religion devait tranquilliser toutes les consciences, et qu'on avait le choix entre une capitulation qui, avec ce premier de tous les biens, garantissait en outre les personnes et les propriétés, et le renouvellement d'une lutte dont l'issue n'était pas douteuse et qui plongerait le pays et toutes les familles dans un abîme de maux. Trois fois il fut interrompu par les murmures du peuple; trois fois on le pressa de continuer. Peu à peu le calme se rétablit; ses exhortations pénétrèrent dans l'âme de ces guerriers tout-à-l'heure encore si exaspérés, et à la votation cent mains à peine se levèrent pour le rejet de la capitulation. Le général Schauenbourg en fut aussitôt informé et les Français s'éloignèrent des frontières en rendant hautement justice à la bravoure de ceux qu'ils venaient de combattre. Schauenbourg lui-même rechercha l'amitié de son noble adversaire Aloys Reding.

La perte des Français avait été plus que décuple de celle des

Suisses. Du côté de ceux-ci, à l'inverse de ce qui a toujours lieu, le nombre des morts dépassait celui des blessés; cette circonstance seule donne la mesure de l'acharnement avec lequel ils avaient combattu.

Ainsi prit fin, deux mois après la chute de Berne, le dernier membre de la confédération des treize cantons Les cantons ou pays qui n'avaient pas encore adhéré à la république helvétique se soumirent quand ils eurent connaissance de la capitulation de Schwytz, ou à l'approche des troupes françaises.

Le Valais seul devait subir encore toutes les horreurs de la guerre. Après la chute de Berne, il avait accepté la constitution; mais à la nouvelle du soulèvement de la Suisse orientale, les Haut-Valaisans prirent les armes et occupèrent Sion. Deux bataillons vaudois marchèrent contre eux sous les ordres du général Bergier. Informés sur ces entrefaites de la soumission de Schwytz, ils conclurent une capitulation en vertu de laquelle ils abandonnèrent les positions avantageuses qu'ils occupaient. Mais cette capitulation ne fut pas ratifiée par le général Lorges, qui arriva avec des troupes françaises, et il s'en suivit une lutte opiniâtre et sanglante. Les Français parvinrent enfin sous les murs de Sion qui arbora le drapeau blanc; mais au moment où ils allaient y entrer, un coup de canon tiré par une main malheureuse leur tua quelques hommes. Ce fut le signal du pillage et de toutes les atrocités qui peuvent accompagner le sac d'une ville. Sept à huit cents Valaisans périrent dans ce massacre. Le Valais, désarmé, saccagé, ruiné, adhéra de nouveau à la république helvétique une et indivisible. Ainsi fut consommé l'affranchissement de la Suisse.

CHAPITRE XXXIX.

LA DOMINATION FRANÇAISE.

Un des premiers actes du gouvernement helvétique, après la pacification des petits cantons, fut la réunion en un seul des quatre cantons d'Uri, Schwytz, Unterwalden et Zug, sous le nom de Waldstetten. Par cette mesure, leur représentation dans les conseils de la république se trouva réduite de quarante-huit à douze membres. Glaris, avec le Gaster, une partie du Toggenbourg et du Rheinthal et quelques autres districts, forma le canton de la Linth; Appenzell, avec la ville et le territoire de Saint-Gall, et le reste du Toggenbourg et du Rheinthal, le canton du Sentis. Les Grisons restèrent pour le moment encore à l'écart, sollicités en sens contraire par la France et par l'Autriche.

Mais en vain l'on s'efforçait d'étouffer la voix des populations mécontentes en les privant de leurs organes officiels, le mécontentement n'en était pas moins réel ni moins profond dans toute la Suisse; il était partagé même par un grand nombre de ceux qui avaient désiré la révolution, et qui voyaient maintenant qu'elle n'avait amené sur leur patrie qu'oppression, misère et humiliation. Les nouvelles autorités, privées de toutes ressources par les spoliations des agens français et par l'abolition des redevances féodales, sans autre appui que l'armée française, et par conséquent sans force contre les exigences de ces onéreux protecteurs, étaient méprisées et haïes comme les instruments de la tyrannie étrangère.

Le commissaire Rapinat, qui avait succédé à Lecarlier, affectait le langage et les actes d'un maître absolu. Non content de s'emparer des caisses publiques des cantons et de rançonner les couvents, il faisait mettre les scellés jusque sur les caisses des hôpitaux et des autres établissemens de charité. Les récla-

mations du directoire ne provoquaient que des réponses insultantes. Rapinat fit publier dans toute la Suisse un arrêté par lequel il frappait de nullité tous les décrets du gouvernement helvétique qui contrarieraient les mesures adoptées par les agents civils ou militaires français, soumettait la presse périodique à la censure du commissaire et du général en chef, et statuait que tous ceux qui, par des manifestations quelconques, chercheraient à aigrir les habitants de l'Helvétie contre les Français seraient jugés militairement. Enfin, ne trouvant pas encore le directoire assez docile à son gré, il prononça, de son autorité privée, la destitution de deux de ses membres et les remplaça par les sénateurs Ochs, déjà outré de n'avoir pas été compris dans la première nomination, et Dolder, d'Argovie. Les nouveaux directeurs furent présentés au sénat par un officier français, au milieu des plus vifs applaudissements, et les conseils de la république célébrèrent leur propre honte par des réjouissances publiques. Mais, comme si ce n'était pas encore assez d'humiliation, quatre jours après cette scène arriva un message du directoire français qui désavouait Rapinat et annulait les nominations qu'il venait de faire, décision qui fut accueillie avec les mêmes applaudissements et les mêmes réjouissances. Les conseils élurent Ochs et Laharpe aux deux places vacantes. Le premier entra aussitôt en possession de cette dignité, objet de sa convoitise; Laharpe accepta sa nomination après avoir sollicité et obtenu l'agrément du gouvernement français. Le directoire écrivit au général Schauenbourg que l'armée française avait bien mérité de la patrie en donnant aux Suisses la vraie liberté.

Il ne manquait plus à l'asservissement de la Suisse que d'être sanctionné par un document officiel. Un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux républiques française et helvétique, en mettant les ressources et le territoire de celle-ci à la disposition de la première, fit de la Suisse en réalité une province vassale de la France.

Tel était l'état de la Suisse lorsque les conseils décrétèrent que tous les citoyens devaient prêter serment à la constitution.

Cet ordre excita dans une grande partie de la Suisse un vif mécontentement, que le clergé catholique, voyant que le gouvernement révolutionnaire tendait à le dépouiller de ses biens et de son influence, travaillait de son côté à entretenir. Des représentations, des menaces, ou des démonstrations militaires firent successivement fléchir la résistance dans la plupart des cantons. Les Waldstetten seuls persistèrent à refuser le serment. Ils n'avaient pas encore pu s'accoutumer à considérer leur nouvel état comme définitif, et leur attachement à leur religion se joignait chez eux à l'amour de leur ancienne liberté. On usa contr'eux du moyen ordinaire, en cherchant à les affamer. Cependant, à Uri, l'agitation était faible et manquait de chefs; à Schwytz, un soulèvement eut lieu et les autorités helvétiques prirent la fuite; mais sur l'assurance de prêtres plus sages et plus consciencieux que leurs confrères, que le serment ne contenait rien de contraire à la religion, et se voyant isolé et sans espoir de secours, le peuple se soumit et les chefs du mouvement se constituèrent prisonniers à Lucerne.

Le Bas-Unterwalden persistait seul à refuser le serment. Cependant les prêtres, craignant pour leurs personnes, cherchaient à prévenir une rupture totale et engagèrent le peuple à tenter une négociation. Mais quand le directoire eut exigé l'arrestation des chefs de la révolte, voyant sa vengeance prête à tomber sur eux seuls, et, mettant de côté toute autre considération, ils ne s'attachèrent plus qu'à exciter cette population brave et loyale à une résistance qui ne pouvait aboutir qu'à sa ruine. Enflammé par leurs prédications, le peuple jura de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la religion et la liberté.

A la demande du directoire helvétique, l'armée française se mit en marche de toutes les directions contre les frontières de l'Unterwalden. Le directoire n'avait pas oublié non plus de recommander au général français de faire juger sur-le-champ, par une commission militaire, tous les rebelles qui seraient pris les armes à la main. Toute la population de ce petit pays, hommes, femmes, vieillards, enfants, était sous les armes, pleine de

confiance dans son courage et dans les promesses de ses prêtres. Tous les points accessibles étaient couverts par des retranchements; des pieux enfoncés dans le lac défendaient l'approche du rivage. Du 3 au 8 septembre, toutes les attaques, soit par terre, soit par eau, furent repoussées avec une perte très considérable du côté des Français. Toutes les populations environnantes commençaient à s'émouvoir. Un nouvel échec des Français aurait été le signal d'un soulèvement général.

Le 9 septembre, au point du jour, l'attaque recommença sur tous les points. Environ deux cents hommes de Schwytz et trente carabiniers de Seelisberg au canton d'Uri, étaient arrivés la veille au secours de leurs frères d'Unterwalden, malgré la défense des autorités. Partout les hommes d'Unterwalden se défendirent en hommes résolus à ne pas survivre à leur patrie. Accablés par le nombre sur quelques points et obligés de se replier, ils reprirent bientôt de nouvelles positions et les défendirent toujours avec le même courage calme, mais inébranlable. Les morts s'amoncelaient sous le feu des carabiniers. « Nous » avons perdu beaucoup de monde, écrivait Schauenbourg, » mais il ne pouvait en être autrement, vu l'opiniâtreté incroya» ble de ces enragés. C'est la journée la plus chaude que j'aie » vue de ma vie. » La colonne principale fut mise en fuite. Si les défenseurs d'Unterwalden avaient pu disposer d'une réserve de quelques centaines d'hommes pour fondre, dans ce moment décisif, sur les Français découragés, la victoire leur était assurée; mais ces derniers, recevant continuellement des renforts, reprirent l'offensive et parvinrent à tourner les positions de leurs adversaires. L'incendie de la chapelle de Winkelried donna à la flottille sur le lac le signal du débarquement. Toute résistance efficace était devenue impossible, et pourtant on combattait encore partout contre l'ennemi déjà maître du pays. Les femmes, les enfants s'armaient de tout ce qui leur tombait dans la main et vendaient chèrement leur vie. On ne demandait, on ne donnait point de quartier. Les deux cents volontaires de Schwytz se frayèrent un passage à travers les Français et rentrèrent chez eux avec leur drapeau. Les prêtres, principale

cause de la guerre, avaient pris la fuite, comme Herzog à Schwytz, dès que le danger avait paru imminent, et la colère du vainqueur retomba sur leurs confrères innocents.

Il était près de midi quand les Français atteignirent le bourg de Stantz. Il fut aussitôt livré aux flammes et au pillage. Un carnage affreux commença; les prêtres étaient égorgés au pied des autels, les moribonds dans leurs lits, les nourissons, arrachés des bras de leurs mères, étaient jetés dans les flammes ou élevés sur la pointe des baïonnettes; les mères et les filles étaient outragées dans les rues, mutilées d'une manière horrible, leurs cadavres même n'étaient pas respectés. Ni le frein de la discipline, ni l'autorité et les menaces des officiers, ne pouvaient arrêter la rage de ces cannibales. L'histoire a pourtant conservé les noms des chefs de la 4me et de la 44me demi-brigades, Müller et Mainoni, qui se signalèrent par de courageux efforts pour mettre un terme à ces atrocités.

Le combat ne cessa dans tout le pays qu'à la nuit; mais le pillage, mais l'incendie, mais la poursuite des malheureux fugitifs qu'on fusillait dans les bois, durèrent encore plusieurs jours. La fumée de l'incendie couvrit pendant deux jours la haute vallée d'Engelberg et obscurcit la clarté du soleil. Cette belle et riante vallée d'Unterwalden, jusqu'alors séjour d'un paisible bonheur, n'offrait plus aux regards que des ruines fumantes et des cadavres mutilés.

Le premier soin du gouvernement helvétique, à la nouvelle de ces désastres, fut de décréter le châtiment des rebelles et de voter des remerciements au général et à l'armée française. Informé que Schauenbourg avait levé une contribution forcée sur le district de Schwytz, au lieu de lui demander compte de cet acte arbitraire, il le pria d'en accepter le produit, ainsi que l'armée, comme une récompense nationale. Mais le général français montra plus de pudeur que les représentants de la nation helvétique, et il répondit que son désir et celui de l'armée était que cet argent fût employé à soulager les malheureuses victimes de la guerre.

Cependant, le gouvernement avait paru s'apercevoir enfin qu'il y avait dans l'Unterwalden, non seulement des coupables, mais des malheureux, et il avait décrété qu'ils seraient secourus aux frais de la république. Mais ces secours furent réservés à ceux qu'on appelait les patriotes, et les véritables victimes en furent exclues. La bienfaisance nationale y suppléa. Malgré les malheurs du temps, d'abondants secours arrivèrent de tous côtés et constatèrent de nouveau cet esprit de fraternité dans le malheur qui survit à toutes les discordes, et qui semble être encore aujourd'hui, au milieu des déchirements de l'esprit de parti, le seul véritable lien qui unisse tous les confédérés.

Le siége du gouvernement fut alors transporté d'Arau à Lucerne, et le ministre de l'intérieur, Rengger, s'efforça, avec autant d'activité que d'intelligence, de relever l'Unterwalden de ses ruines. Mais les misères de l'Unterwalden disparurent bientôt dans la misère générale.

L'occupation militaire dévorait toutes les ressources de la Suisse. Généraux et soldats accablaient les malheureux habitants d'exactions et de mauvais traitements. Le cultivateur se voyait enlever ses chevaux et son bétail pour le service de l'armée; ses grains et ses fourrages pour nourrir la cavalerie. Les militaires qui remplissaient sa maison consommaient en un jour la subsistance de sa famille pendant une semaine. Le gouvernement, aux abois, hors d'état de protéger ses administrés, forcé au contraire de leur arracher leurs dernières ressources pour faire face aux réquisitions, se vit réduit à la dure et humiliante extrémité d'emprunter de Rapinat une partie de l'argent fruit de ses déprédations.

Le mal moral n'était pas moins grand que le mal matériel. La révolution, qui avait faussé toutes les notions de justice, le mauvais exemple d'une partie des magistrats, l'ignorance de beaucoup d'autres, incapables de veiller aux intérêts moraux de leurs administrés, la tendance irréligieuse du gouvernement, l'état de détresse du clergé qui n'était plus payé, la suppression des consistoires, le long séjour des troupes étrangères, la multiplication illimitée des cabarets, donnaient lieu à une li-

cence toujours croissante qui inspirait la plus profonde douleur et les plus vives alarmes aux amis de la religion et de la patrie.

A tous ces maux vint enfin se joindre un fléau qui les aggravait tous, la guerre, la guerre que tant de Suisses avaient espéré racheter au prix de l'honneur et de l'indépendance de leur pays. Elle éclata au printemps de 1799 entre la république française et l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. La Suisse elle-même n'y prit aucune part active; elle n'en fournit que le champ de bataille; on se battit chez elle, sans elle et à ses dépens. On se battit au milieu des neiges et des glaces éternelles. Pas de contrée si reculée qu'on pût s'y croire à l'abri. Les armées se frayèrent un passage dans des lieux à peine fréquentés par les bergers des Alpes et les chasseurs de chamois. Vainqueurs et vaincus faisaient également peser le fléau de la guerre sur ce malheureux pays. Partout des habitations pillées et incendiées, ou démolies pour alimenter les feux des bivouacs; le père de famille forcé d'arracher à ses enfants leur dernier morceau de pain pour le livrer à des soldats étrangers; de longues files d'hommes, de femmes, d'enfants exténués, portant sur leurs épaules les bois, les fourrages, les munitions de guerre et de bouche aux troupes stationnées dans les hautes vallées; des troupes d'enfants délaissés ou orphelins errant sans asile, le cultivateur abandonnant ses champs dévastés pour aller mendier son pain sur une terre moins malheureuse.

Les victoires de l'archiduc Charles sur la frontière septentrionale de la Suisse, et de Souwarow en Italie, semblaient annoncer que l'issue de la guerre serait favorable aux alliés; déjà les Français avaient dû évacuer toute la Suisse orientale. Le corps des émigrés suisses, commandé par le colonel de Rovéréa, s'était signalé dans les divers combats qui s'étaient livrés dans cette contrée. L'avoyer de Steiger était arrivé à Zurich. Des insurrections éclataient sur plusieurs points de la Suisse. Le directoire, ne se croyant plus en sûreté à Lucerne, s'enfuit à Berne en toute hâte. A la même époque, le directeur Ochs, convaincu d'avoir communiqué au ministre de France un document important, fut contraint, par la menace d'une accusation

capitale, à donner sa démission. Ainsi se termina la carrière politique de ce principal auteur de la révolution.

La victoire remportée à Zurich par Masséna, sur les Russes commandés par Korzakoff, le 26 septembre 1799, détruisit les espérances de ceux qui travaillaient à délivrer la Suisse du joug qui l'accablait. L'avoyer de Steiger aurait voulu attendre la mort dans la mêlée ; le général russe le força de partir sous l'escorte de quelques dragons. Il languit encore quelques semaines et termina enfin sa pénible carrière à Augsbourg, le 3 décembre 1799, à l'âge de soixante-et-onze ans, miné par le chagrin plus encore que par les années. « Adieu, je vais vers » mon Sauveur. Dites à mes amis que je ne regrette la vie que » pour eux et pour les services que j'aurais pu rendre à notre » patrie. Elle aura beaucoup à souffrir encore. Je les exhorte » à la persévérance et à l'union de nos pères. La miséricorde » du Ciel nous rendra cette patrie, aujourd'hui si malheu- » reuse. » Ce furent ses dernières paroles à un compatriote qui l'avait visité peu de temps avant sa fin. « Tu couvris du moins » cette faute par ton dévouement héroïque, vieillard vénérable, » noble ennemi, dont l'adversité développa depuis le grand » caractère dans l'âge qui glace les cœurs. Repose en paix sur » une terre étrangère ! Les amis de l'indépendance helvétique » savent que tu voulais fortement celle-ci ; ils savent que tu » n'étais point entaché des vices repoussants de l'oligarchie ; ils » savent que tu désirais le rapprochement des partis et l'oubli » des injures. » Tel est le témoignage que rendit au dernier représentant de la vieille Suisse, l'homme de la révolution, Frédéric-César de Laharpe.

Le 7 novembre 1799, Napoléon Bonaparte, de retour de son expédition d'Egypte, chassa les représentants du peuple français, renversa le directoire et se plaça lui-même à la tête de la république avec le titre de premier consul. C'est cette révolution qu'on a appelée le *dix-huit brumaire*. Le directoire helvétique, œuvre du directoire français, ne pouvait pas lui survivre. Ce gouvernement tombait en dissolution. Les conseils étaient en opposition continuelle contre le directoire, dont les membres eux-mêmes

étaient divisés entr'eux. Laharpe conçut le dessein d'imiter ce qui venait de se passer en France, de dissoudre les conseils, composés en grande partie d'hommes ignorants et grossiers, et de les réorganiser. Il croyait pouvoir compter sur l'appui de la France. Mais la révolution qu'il méditait tourna à l'encontre de ses vues. Le directoire fut dissous le 7 janvier 1800, et remplacé par une commission exécutive tirée des conseils et dont Laharpe et ses adhérents furent exclus. Peu de temps après, Laharpe s'étant prêté trop légèrement à se rendre l'intermédiaire d'une dénonciation anonyme contre son ennemi politique, le secrétaire-général Mousson, dénonciation qui se trouva reposer sur une pièce fabriquée, fut arrêté à Lausanne, mais il s'évada pendant qu'on le transportait à Berne pour être confronté avec son adversaire. Il se réfugia en France et disparut pour un temps de la scène politique.

La révolution du 7 janvier 1800 fut suivie de près par celle du 7 août. La commission exécutive, appuyée par le ministre de France et s'étant assurée de la force armée, choisit dans les deux conseils trente-cinq membres auxquels elle s'adjoignit elle-même pour former un seul conseil législatif de quarante-cinq membres, qui nomma une nouvelle commission exécutive et décréta la rédaction d'une nouvelle constitution. Mais cette œuvre était réservée à d'autres.

La paix fut signée à Lunéville, le 9 février 1801, entre toutes les puissances belligérantes à l'exception de l'Angleterre. Un article de ce traité garantissait à l'Helvétie, comme aux autres républiques créées par la France, son indépendance et le droit de se donner la forme de gouvernement qui lui conviendrait. Le premier résultat de la paix de Lunéville, qui fit naître en Suisse les plus belles espérances, fut qu'aux troupes qui occupaient déjà la Suisse, vinrent se joindre les armées que la paix laissait sans emploi, et qui ne rentrèrent en France qu'après avoir vécu plus ou moins long-temps aux dépens de ce pays. En même temps, le premier consul recommanda à la Suisse un projet de constitution, qui fut appelé, du lieu de son origine, le projet de la Malmaison, et qui sans rétablir la sou-

veraineté des cantons, reposait pourtant sur dix-sept cantons et une diète. On convoqua une diète extraordinaire pour examiner ce projet, mais celle-ci se permit de le modifier considérablement et d'admettre au nombre des cantons, non-seulement les Grisons, que Bonaparte avait adjugés à la Suisse, mais aussi le Valais, dont la France demandait impérativement la cession. De là la révolution du 28 octobre, où une partie du conseil législatif, avec le concours et l'appui de l'envoyé de France et du commandant des troupes françaises, renversa la diète et le conseil exécutif et décréta la mise en vigueur du projet de la Malmaison.

Contre l'intention de Bonaparte, qui voulait que les partis fussent à peu près également représentés dans les nouvelles autorités, elles se trouvèrent presqu'entièrement composées des hommes qu'on appelait alors les *fédéralistes*, c'est-à-dire de partisans plus ou moins modérés de l'ancien ordre de choses. Aloys Reding fut placé à la tête du gouvernement avec le titre de premier landammann. Un autre grief était le refus persévérant de consentir à la cession du Valais. Un gouvernement qui résistait aux volontés du premier consul ne pouvait pas avoir de durée. Bonaparte commença par exiger l'admission dans le petit conseil d'un certain nombre de membres du parti *unitaire*. Ce fut le prélude d'une nouvelle révolution qui éclata le 17 avril 1802, pendant une absence momentanée de Reding et de ses principaux partisans, et qui replaça le pouvoir entre les mains du parti unitaire. Un nouveau gouvernement fut établi et ne tarda pas, selon l'usage, à doter le pays d'une nouvelle constitution.

Ce gouvernement ne fut ni plus heureux, ni plus respecté que tous ceux qui l'avaient précédé. Une insurrection éclata dans le canton du Léman au sujet des dimes et des cens, dont l'état désespéré des finances avait forcé de révoquer l'abolition. Les révoltés parcouraient le pays, pillant les archives des villes et des châteaux et brûlant tous les papiers, parmi lesquels se trouvaient des documents précieux pour l'histoire du pays. Ce mou-

vement ne fut réprimé qu'à grand'peine et avec l'appui équivoque des troupes françaises.

Les Grisons protestaient contre toute innovation et particulièrement contre leur incorporation à la Suisse, dont ils voulaient rester les fidèles alliés comme l'avaient été leurs ancêtres.

Le Valais opposait une constance inébranlable aux tortures par lesquelles on s'efforçait de lui arracher son consentement à une réunion à la France. Ce malheureux pays, qui avait enduré pendant quatre ans toutes les calamités que la guerre entraîne à sa suite, se voyait livré, par la volonté du premier consul, à la merci du général Turreau, qui le traitait en pays conquis. Jusque dans les hameaux les plus écartés et on peut dire les plus inaccessibles, les habitations étaient encombrées de militaires qui y vivaient à discrétion, tellement qu'on voyait des pères de familles abandonner leurs clefs aux militaires logés chez eux en leur demandant pour unique grâce de les nourrir eux et leurs enfants, tandis que d'autres abandonnaient entièrement leurs demeures. Non content de s'emparer de tous les revenus publics, Turreau levait encore des contributions exorbitantes sur ce pays ruiné. Les fonctionnaires publics qui refusaient d'exécuter ses ordres iniques étaient mis aux arrêts et gardés chez eux par des garnisaires qu'ils devaient entretenir et solder. Et pourtant, sous cette intolérable oppression, le courage des Valaisans ne se démentit pas un instant : « Je » crierai : Vive la Suisse! jusque sous la guillotine, » disait l'un d'eux. Le général français destitua toutes les autorités, mais il ne put trouver personne qui voulût consentir à les remplacer. Vingt-quatre délégués de près de cent communes traversèrent la Gemmi au milieu de l'hiver, au risque de périr dans les neiges, pour aller porter à Berne une protestation contre la réunion de leur pays à la France. Cette démarche ne fit que provoquer de nouvelles rigueurs. Cependant la résistance héroïque de cette pauvre et faible population finit par faire fléchir la volonté de l'homme qui envoyait ses ordres d'un bout de l'Europe à l'autre; le premier consul ajourna l'exécution complète de son dessein et se borna pour le moment à sé-

parer le Valais de la Suisse et à en former une nouvelle république en se réservant une route militaire par le Simplon.

Cependant le plan de Bonaparte à l'égard de la Suisse, d'user les partis les uns par les autres, afin de forcer la nation, lasse de l'anarchie, à se jeter dans ses bras, touchait à son accomplissement. Le 12 juillet 1802, le commandant des troupes françaises en Suisse communiqua au chef du gouvernement helvétique l'ordre qu'il venait de recevoir du ministre de la guerre, de rentrer en France avec toutes ses troupes. Le gouvernement, alarmé de la perspective de se trouver seul face à face avec la nation, se hâta de solliciter à Paris des explications et un délai. Ses appréhensions furent promptement justifiées par les faits. L'ordre du premier consul était péremptoire; le départ des troupes devait commencer le 20, et elles n'avaient pas encore entièrement repassé la frontière, que déjà Uri, Schwytz et Unterwalden, se fondant sur le traité de Lunéville et sur des assurances données par le premier consul à Reding lorsqu'il était landammann de la Suisse, rétablissaient leurs landsgemeinden et leurs anciennes formes de gouvernement. Frappé de l'imminence du danger, le conseil exécutif demanda avec instance du secours au gouvernement français, mais son envoyé à Paris n'obtint sur ses sollicitations réitérées que des réponses évasives et dilatoires. Cependant l'exemple des Waldstetten se communiquait aux pays voisins avec la rapidité de la flamme; partout on voyait reparaître les anciennes couleurs, les anciens noms, les anciennes formes; seulement l'égalité entre les citoyens fut maintenue et la distinction entre les pays souverains et les pays sujets ne fut rétablie nulle part. Zurich ferma ses portes aux troupes helvétiques commandées par le général Andermatt, qui fut obligé de se retirer après avoir inutilement bombardé la ville. Le 18 septembre, Berne capitula en présence de l'envoyé de France; le gouvernement helvétique se réfugia à Lausanne. Une diète s'ouvrit à Schwytz sous la présidence d'Aloys Reding; elle déclara prendre en main l'autorité suprême en attendant l'établissement d'un pouvoir central légitimement issu des cantons, et proclama la liberté

pour chaque canton de se constituer à son gré et l'égalité de droits entre les habitants des villes et des campagnes. Berne et les autres cantons occidentaux, sans repousser cette profession de foi, ne parurent pourtant pas y adhérer d'une manière aussi illimitée.

Cependant Bonaparte, qui voulait bien l'abaissement du parti unitaire, mais qui ne voulait pas le triomphe complet du parti fédéraliste, ni surtout que ce triomphe eut lieu sans sa participation, jugea que le moment d'intervenir était venu et envoya en Suisse à cet effet le général Rapp, son aide-de-camp. Il arriva le 4 octobre, au moment où les troupes du gouvernement helvétique étaient refoulées jusqu'aux portes de Lausanne et où ses membres se disposaient à passer le lac pour se réfugier en Savoie. Il exigeait le licenciement de l'armée confédérée, la dissolution de tous les pouvoirs issus de la contre-révolution et la réintégration des autorités helvétiques à Berne. Il annonçait en même temps la volonté du premier consul de convoquer à Paris des députés de tous les cantons et de tous les partis, pour travailler sous ses auspices à l'œuvre de la médiation. Le général Ney, avec une armée de quarante mille hommes, occupait la frontière de Genève à Huningue, prêt à entrer en Suisse, si les ordres du premier consul rencontraient quelque opposition. Une résistance à main armée n'était pas dans l'intention de la diète qui en reconnaissait l'impossibilité, mais elle voulut maintenir jusqu'au bout, autant que cela dépendait d'elle, sa dignité et l'indépendance de la patrie. Elle déclina l'intervention de la France, revendiqua le droit de la nation de se donner elle-même sa constitution, et ne se sépara que le 26 octobre, à la vue des baïonnettes françaises. Les trois cantons primitifs furent entièrement désarmés; Reding et plusieurs autres personnages influens de différents cantons furent arrêtés et conduits à la forteresse d'Arbourg comme ôtages pour la tranquillité du pays. Méprisé de son propre parti, le gouvernement helvétique signala encore les derniers moments de son existence par des proclamations arrogantes qui ne faisaient que mieux ressortir sa dépendance et sa nullité. Le dernier

acte important de son administration fut la levée d'une contribution de 725,000 francs pour entretenir les soldats du « généreux médiateur, » comme il l'appelait dans le décret publié à cet effet.

Les députés suisses se réunirent vers la fin de l'année à Paris, dans cette ville où, cinq ans auparavant, Ochs et Laharpe rédigeaient sous les auspices du général Bonaparte, la première constitution unitaire qui fut imposée à la Suisse. Mais alors les temps étaient changés : le premier consul, qui se fit couronner deux ans plus tard comme empereur des Français et roi d'Italie, s'appliquait maintenant à neutraliser les principes révolutionnaires et à faire revivre les institutions anciennes pour autant qu'elles pouvaient s'allier avec les nouveaux rapports créés par la révolution : « J'aime mieux, » disait-il à deux membres de l'aristocratie bernoise, « j'aime mieux traiter avec la tête de la nation qu'avec la queue. »

La commission chargée de conférer avec les députés était présidée par un ami bien connu des Suisses, l'ancien ambassadeur Barthélemi ; mais Bonaparte voulut plus d'une fois entrer lui-même en discussion avec eux, et ses discours, qui nous ont été conservés, dénotent une connaissance des hommes et des institutions, une pénétration et une sûreté de jugement, qui les frappèrent d'étonnement et qui produisent encore aujourd'hui la même impression, partout où son jugement n'était pas obscurci par son égoïsme et son ambition. La nouvelle constitution fédérale, connue sous le nom d'*acte de médiation*, et où les vrais intérêts de la Suisse se trouvent habilement appréciés, mais toujours subordonnés à l'intérêt de la France ou de la puissance du premier consul, fut communiquée aux députés et signée par eux le 19 février 1803. Elle reposait sur dix-neuf cantons, savoir les treize anciens et six nouveaux : les Grisons, Argovie, Vaud, Tessin, Saint-Gall et Thurgovie. Le Frickthal, cédé par l'Autriche à la France, fut incorporé au canton d'Argovie. L'acquisition de ce petit pays fut représentée comme une compensation pour la perte du Valais, sans compter la Valteline, Chiavenne et Bormio, Genève et l'évêché de Bâle

déjà incorporés à la France ou à l'Italie dès l'origine de la révolution suisse. Les cantons primitifs, *la vraie Suisse*, selon le premier consul, recouvrèrent à peu près leurs antiques institutions. Les anciens cantons aristocratiques reçurent des constitutions où les formes anciennes étaient conservées, mais la participation aux droits politiques et aux fonctions publiques étendue aux citoyens de tout le canton avec une certaine prépondérance des villes capitales. Les nouveaux cantons, d'après le vœu de leurs députés, auquel Bonaparte fit céder sa propre conviction, obtinrent des constitutions plus démocratiques, avec une plus grande mobilité des magistratures. Six cantons, dont la population dépassait cent mille âmes, obtinrent un double vote dans la diète, « germe de jalousie jeté en Suisse » sous forme de conciliation, » dit un historien. Six cantons anciens exerçaient tour-à-tour, chacun pendant une année, la direction des affaires fédérales. Le premier magistrat du canton directeur portait le titre de landammann de la Suisse. Le premier consul désigna Fribourg comme canton directeur pour l'année 1803, et le comte Louis d'Affry comme premier landammann. Une alliance et une capitulation militaire avec la France pour quatre régiments, furent le complément de l'acte de médiation. Les troupes françaises furent retirées, et la Suisse commença à respirer plus librement et à se remettre de tous les maux que lui avaient causés la guerre et la révolution.

Grâce à la protection de son souverain, Neuchâtel n'avait point éprouvé ces maux et n'y avait pris part que par les abondantes aumônes qui furent envoyées dans les cantons les plus maltraités par la guerre. Un grand nombre de jeunes gens du canton de Glaris furent recueillis dans les familles opulentes ou aisées et élevés comme leurs propres enfants. Mais ce petit pays ne devait pas rester toujours exempt de l'influence de ce pouvoir formidable qui renversait toutes les barrières que les autres états s'efforçaient de lui opposer. La guerre avait éclaté de nouveau en 1805 sur le continent; l'Autriche et la Russie s'étaient liguées avec l'Angleterre contre Napoléon Bonaparte, devenu empereur des Français. La Prusse voulait maintenir sa

neutralité, et l'offre même de la cession de l'électorat du Hanovre, appartenant au roi d'Angleterre mais occupé par les troupes françaises, n'avait pu déterminer le roi à consentir à l'alliance de la France. Il arriva que le corps d'armée qui occupait ce pays, en allant rejoindre la grande armée française, traversa les margraviats d'Anspach et de Bareuth qui appartenaient à la Prusse. A la nouvelle de cette violation de territoire, le roi entra en négociations avec l'Autriche et la Russie et envoya le comte de Haugwitz auprès de l'empereur Napoléon, avec ordre de lui déclarer la guerre s'il ne souscrivait pas aux conditions qui avaient été convenues entre le roi et ses alliés. Mais ce négociateur, déjà prévenu en faveur de la France, et intimidé par la victoire d'Austerlitz que Napoléon venait de remporter sur les armées autrichienne et russe, se laissa engager à signer, à l'insu de son souverain et en contravention directe à ses instructions, un traité d'alliance par lequel la Prusse cédait à la France, en échange du Hanovre, le duché de Clèves, le margraviat d'Anspach et la principauté de Neuchâtel. Ce traité ne fut connu à Berlin et soumis à la ratification du roi, qu'après que la retraite des Russes et la paix conclue à Presbourg entre l'Autriche et la France, eurent laissé la Prusse sans un seul allié sur le continent, en butte au ressentiment et à la puissance de Napoléon. Après de pénibles hésitations, il fut reconnu que le salut de la monarchie exigeait ce sacrifice ; le traité fut ratifié; le roi délia ses sujets des pays cédés de leur serment de fidélité, et fit occuper le Hanovre par ses troupes, tout en déclarant au gouvernement britannique qu'il gardait ce pays en dépôt jusqu'à la paix. L'année suivante, la monarchie prussienne, victime d'une fausse politique, fut renversée par la puissance et l'habileté de Napoléon, et la Prusse endura pendant sept ans toutes les humiliations et les souffrances que put lui infliger un vainqueur orgueilleux et impitoyable.

La nouvelle de la cession de la principauté à la France parvint à Neuchâtel le 9 mars 1806, et produisit chez tous ses habitants les sentiments que fait naitre dans une famille la perte

d'un père chéri et vénéré. Mais en leur dispensant cette douloureuse épreuve, la providence y joignit aussi des adoucissements. La principauté ne fut point réunie à la France; Napoléon la donna comme fief de l'empire au maréchal Alexandre Berthier. Le nouveau prince, le baron Lespérut, qu'il établit comme gouverneur sur la principauté, et le général Oudinot, chef du corps d'occupation, furent des hommes aussi généreux que loyaux, qui préservèrent ce pays des maux qui étaient d'ordinaire le partage des pays soumis à la France. Lespérut, qui était arrivé avec le dessein arrêté de changer la constitution de l'état d'après le modèle alors adopté partout, quand il eut étudié les institutions nationales du pays, fut si frappé de leurs avantages, qu'il persuada au prince de les maintenir dans leur intégrité.

L'espèce de tutelle que Napoléon exerçait sur la Suisse, et qu'il avait d'abord revêtue d'une apparence de modération et de bienveillance, devenait toujours plus onéreuse et prenait un caractère plus inquiétant. La difficulté toujours croissante de compléter les régiments capitulés, sans cesse décimés sur tous les champs de bataille de l'Europe, l'interdiction absolue des marchandises anglaises et les sommations réitérées et impératives de l'empereur sur ces deux objets, étaient une source continuelle d'embarras et de craintes pour les magistrats suisses; la réunion du Valais à la France et l'occupation du canton du Tessin par les troupes et les douaniers du royaume d'Italie en 1810, les bruits divers qui couraient, soit d'une réunion de la Suisse à la France, soit de la nomination d'un landammann perpétuel dans la personne du prince de Neuchâtel, portaient au comble les alarmes de la nation et de ses chefs. Une nuit d'hiver changea la face de l'Europe en portant le premier coup à la puissance de Napoléon. Son armée formidable, qui avait pénétré jusqu'au cœur de la Russie, fut détruite par le froid. La Prusse, et après elle l'Autriche et les autres états de l'Allemagne, relevèrent la tête et prirent les armes pour venger leur longue humiliation et reconquérir leur indépendance; mal-

gré ses efforts et son génie, Napoléon vit, vers la fin de l'année 1813, ses armées repoussées jusqu'en deçà du Rhin.

A l'approche des armées alliées, la diète résolut à l'unanimité de garder une exacte neutralité et réunit à cet effet un corps de troupes sur le Rhin. Mais la dépendance où la Suisse avait vécu jusqu'alors à l'égard de la France ne permettait guères d'espérer que les autres puissances consentissent à l'envisager comme véritablement neutre. Le corps de troupes mis sur pied était évidemment insuffisant contre les armées qui venaient de repousser celles de Napoléon au travers de toute l'Allemagne, et l'on manquait de tout ce qui aurait été nécessaire pour le renforcer au point de pouvoir tenter une résistance sérieuse. Il fallut donc y renoncer. Le 20 décembre, l'armée autrichienne sous les ordres du maréchal prince de Schwarzenberg traversa le Rhin sur plusieurs points entre Bâle et Schaffhouse, et se dirigea aussitôt vers la frontière de France qu'elle franchit également en plusieurs colonnes depuis Bâle jusqu'à Genève.

L'entrée des alliés en Suisse fut pour tous les cantons le signal de l'abandon de l'acte de médiation, mais en même temps un signal de discorde. Les anciens gouvernements antérieurs à 1798 furent en partie rétablis; des prétentions diverses s'élevèrent de toutes parts; Berne revendiqua ses droits sur le pays de Vaud et l'ancienne Argovie bernoise; les cantons menacés protestèrent et se mirent en défense et la guerre civile fut sur le point d'éclater. En général et sauf les divergences causées par diverses influences, la Suisse se trouva divisée en deux partis : les uns demandaient que le nouvel ordre de choses reposât sur la base des dix-neuf cantons de l'acte de médiation; les autres ne voulaient pour point de départ que les treize anciens cantons. Ceux-là s'assemblèrent à Zurich, ceux-ci à Lucerne. Les deux assemblées négociaient entr'elles sans tomber d'accord. Les représentants des souverains alliés, par la menace d'une nouvelle médiation, engagèrent enfin les cantons représentés à Lucerne à envoyer leurs députés à Zurich, mais l'union ne fut pas pour cela rétablie. Cependant la diète, main-

tenant au complet, entreprit la rédaction d'un nouveau pacte qui fut terminé et adopté, avec plus ou moins de restrictions, par la plupart des cantons, au mois de septembre 1814. A la même époque, la diète admit dans son sein trois nouveaux états, le Valais, Neuchâtel et Genève. Cette admission porta donc le nombre des cantons à vingt-deux.

L'arrivée des troupes alliées avait mis fin à l'autorité du prince Berthier; les habitants de la principauté tournèrent aussitôt leurs regards vers leur ancien souverain, et dès le 9 janvier 1814, le roi leur fit connaître son intention de reprendre le sceptre de ses pères. Après la prise de Paris par les alliés et le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France, des négociations furent entamées avec le prince Berthier, qui délia, le 3 juin, ses sujets de leur serment de fidélité, et peu de temps après, les serments réciproques furent célébrés aux acclamations de tout le peuple, heureux de se retrouver sous la paternelle domination de la maison de Brandebourg. On crut alors ne pouvoir mieux en assurer la durée, qu'en rétablissant aussi les anciens rapports entre Neuchâtel et la Suisse. Mais au lieu de l'ancienne forme d'une alliance entre le prince de Neuchâtel et les cantons, cette réunion eut lieu sous celle d'une admission au nombre des cantons. Cette nouvelle forme, qu'on jugea sans doute plus intime et par conséquent plus sûre, mais qui choquait les idées reçues tant en Suisse que dans le pays de Neuchâtel, et qui n'a jamais été généralement bien comprise, ne tarda pas à devenir une cause de division, soit dans l'intérieur de la principauté, soit entre celle-ci et les confédérés.

Tout en travaillant sans relâche à aplanir les nombreuses contestations entre les cantons, la diète avait jugé nécessaire d'envoyer une députation au congrès des souverains réunis à Vienne, afin de régler les rapports de la Suisse soit avec l'ensemble des états de l'Europe, soit avec certains états en particulier, ou enfin de terminer celles des difficultés intérieures qu'elle se sentait elle-même incapable de concilier. Ces négociations durèrent tout l'hiver de 1814 à 1815, et se seraient

prolongées davantage encore, si la nouvelle du débarquement de Bonaparte en France, au commencement de mars, n'eût pas fait presser la conclusion de tous les travaux du congrès. Le 20 mars, les huit principales puissances représentées dans cette assemblée rendirent la déclaration relative aux affaires de la Suisse, dont les deux principales dispositions étaient la reconnaissance de la neutralité perpétuelle de ce pays et la restitution de tous les territoires qui en avaient été détachés, à l'exception de la Valteline, Chiavenne et Bormio, dont l'Autriche refusa de se dessaisir, et de Mulhouse, dont la position isolée fit juger la réunion sujette à trop d'inconvénients. L'évêché de Bâle fut adjugé à Berne comme dédommagement pour l'abandon du pays de Vaud et de l'Argovie. Les cantons ayant successivement adhéré à cette déclaration, la diète en prononça solennellement l'acceptation le 27 mai.

Aussitôt que le retour de Bonaparte fut connu en Suisse, la diète s'empressa de prendre des mesures de défense et réunit successivement sur les frontières une armée plus considérable que la Suisse n'en avait mis sur pied depuis la guerre de Bourgogne. Le danger et les efforts communs contribuèrent plus à rétablir l'union entre les confédérés, que n'avaient pu faire toutes les négociations. La victoire remportée à Waterloo par les Prussiens et les Anglais sur Napoléon, et la seconde paix de Paris qui en fut la suite, permirent de licencier l'armée après une campagne d'environ quatre mois.

Le 7 août 1815, cinq cents ans après la formation de la première ligue perpétuelle entre les trois premiers cantons, les députés des vingt-deux cantons, réunis à Zurich, confirmèrent par leurs signatures et leurs serments le pacte déjà adopté par leurs gouvernements depuis près d'une année. Il replaçait la confédération sur la base de la souveraineté des cantons, rétablissait l'égalité des votes dans la diète, réduisait le nombre des cantons directeurs à trois, Zurich, Berne et Lucerne, et limitait la souveraineté des cantons quant à certains objets déterminés, tels que le droit de faire la guerre ou la paix, l'inspection réservée à l'autorité fédérale sur les contingents mili-

taires des cantons, l'établissement de nouveaux péages, les relations de commerce entre les cantons, la conservation des établissements religieux de l'église catholique. La Suisse a joui, sous le régime de ce pacte, de quinze années de paix et de prospérité, jusqu'à ce que la nouvelle révolution qui éclata en France au mois de juillet 1830, et qui renversa du trône la branche aînée de la maison de Bourbon, réagissant à son tour sur la Suisse, par cette influence à laquelle elle n'a jamais su se soustraire, a entraîné et les cantons et la confédération dans une suite de révolutions dont il est encore impossible de prévoir le terme.



